LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'UNIVERSITÉ DE NAPOLÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

A des intervalles fixes, un homme, dans une chambre, rassemble autour de lui des enfans, des adolescens, des jeunes gens, dix, vingt, trente ou davantage; pendant une heure ou deux, il parle et ils écoutent. Cependant ils sont très proches les uns des autres, ils se voient face à face, leurs coudes se touchent, ils se sentent condisciples, du même âge, occupés de même; ils sont en société, et de deux façons, entre eux et avec le maître. Par suite, ils vivent sous un statut: toute société a le sien, spontané ou imposé; sitôt que des hommes, petits ou grands, sont plusieurs et ensemble, dans un salon, dans un café, dans la rue, ils y trouvent la

charte de l'endroit, une sorte de code qui leur prescrit ou interdit tel genre de conduite; de même à l'école : une règle expresse, jointe à beaucoup de règles tacites, y est observée, et compose un moule dont l'empreinte s'enfonce à demeure dans les esprits et dans les âmes. Quel que soit un enseignement public, que l'objet en soit laïque ou ecclésiastique, qu'il ait pour matière les choses de la religion ou les choses de la science, du plus bas au plus haut de l'échelle, depuis l'école primaire et le catéchisme jusqu'au grand séminaire, aux écoles supérieures et aux Facultés, voilà en abrégé l'institution scolaire. De tous les engins sociaux, elle est peut-être le plus puissant, le plus efficace; car, sur les jeunes vies qu'elle enserre et dirige, elle a trois sortes d'influences, l'une par le maître, l'autre par les condisciples, la dernière par le règlement.

D'une part, le maître, qui passe pour savant, enseigne avec autorité, et les écoliers, qui se sentent ignorans, apprennent avec confiance; ainsi, presque tout ce qu'il leur dit, vrai ou faux, ils le croient. — D'autre part, par-delà sa famille et le cercle domestique, l'élève trouve, dans le groupe de ses camarades, un petit monde nouveau, différent, complet, qui a ses façons et ses mœurs, son point d'honneur et ses vices, son esprit de corps, en qui s'ébauchent des jugemens indépendans et spontanés, des divinations hasardées et précoces, des velléités d'opinion à propos de toutes les choses divines et humaines. C'est dans ce milieu qu'il commence à penser par lui-même, au contact de ses pareils et de ses égaux, au contact de leurs idées, bien plus intelligibles et admissibles pour lui que celles des hommes faits, partant bien plus persuasives, excitantes et contagieuses; elles sont l'air ambiant et pénétrant dans lequel sa pensée lève, pousse et se forme; il y prend sa façon d'envisager la grande société d'adultes dont il va devenir un membre, ses premières notions du juste et de l'injuste, par suite, une attitude anticipée de respect ou de révolte, bref un *préjugé :* selon que l'esprit du groupe est raisonnable ou déraisonnable, ce préjugé est sain ou malsain, social ou antisocial. — Enfin, la discipline de l'école fait son effet; quel que soit le régime de la maison, libéral ou autoritaire, lâche ou strict, monacal, militaire ou mondain, externat ou internat mixte ou pur, à la ville ou à la campagne, avec prédominance de l'entraînement gymnastique ou du travail cérébral, avec application de l'esprit à l'étude des choses ou à l'étude des mots, l'élève entre dans un cadre fabriqué d'avance. Selon les diversités du cadre, il pratique des exercices différens, il contracte des habitudes différentes, il se développe ou se rabougrit au physique ou au moral, dans un sens ou dans le sens contraire. Partant, selon que le cadre est

bon ou mauvais, il devient plus ou moins capable ou incapable d'effort corporel ou mental, de réflexion, d'invention, d'initiative, d'entreprise, de subordination à un but, d'association volontaire et persistante, c'est-à-dire, en somme, d'un rôle actif et utile sur le théâtre où il va monter. — Notez que cet apprentissage en commun, sur des bancs, d'après un règlement et sous un maître, dure six, dix, quinze ans et parfois vingt, que les filles n'en sont pas exemptes, que pas un garçon sur cent n'est élevé jusqu'au bout chez lui par un précepteur à domicile, que, dans l'enseignement secondaire et même dans l'enseignement supérieur, la roue scolaire tourne uniformément et sans arrêt dix heures par jour, si l'élève est externe, et vingt-quatre heures par jour, si l'élève est interne, qu'à cet âge l'argile humaine est molle, qu'elle n'a pas encore pris son pli, que nulle forme acquise et résistante ne la défend contre la main du potier, contre le poids de la roue tournante, contre le frottement des autres morceaux d'argile pétris avec elle, contre les trois pressions incessantes et prolongées qui composent l'éducation publique. — Manifestement il y a là une force énorme, surtout si les trois pressions, au lieu de se contrarier, comme il arrive le plus souvent, s'accordent et convergent pour produire un certain type d'homme fait, si, depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, à la jeunesse et à l'âge adulte, les préparations successives se superposent de façon à graver plus à fond et plus exactement le type adopté, si toutes les influences et opérations qui le gravent, prochaines ou lointaines, grandes ou petites, internes ou externes, forment ensemble un système cohérent, défini, applicable et appliqué. Que l'État se charge de le faire et de l'appliquer, qu'il accapare l'éducation publique, qu'il en devienne le régulateur, le directeur, l'entrepreneur, que, sur toute la longueur et la largeur du territoire, il établisse et fasse jouer sa machine, que, par autorité morale et par contrainte légale, il y fasse entrer la génération nouvelle; vingt ans plus tard il trouvera, dans ces mineurs devenus majeurs, l'espèce et le nombre des idées dont il a voulu les pourvoir, l'étendue, les limites et la forme d'esprit qu'il approuve, le préjugé moral et social qui lui convient.

II.

Tel est l'objet de Napoléon : « Dans l'établissement d'un corps enseignant, dit-il lui-même (1), mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales. » Plus précisé-

(1) Pelet de la Lozère, 161. (Paroles de Napoléon au Conseil d'État, 11 mars 1806.)

ment encore, il compte sur la nouvelle institution pour se faire dresser et tenir à jour un répertoire de police universel et complet. « Il faut constituer ce corps de manière à avoir des notes sur chaque enfant depuis l'âge de neuf ans. » Ayant saisi les adultes, il veut saisir aussi les enfans, surveiller et faire d'avance les Français futurs; élevés par lui, sous sa main ou sous ses yeux, ils seront des auxiliaires tout dressés, des sujets dociles, plus dociles que leurs parens. Chez ceux-ci, il y a trop d'âmes encore insoumises et réfractaires, trop de royalistes et trop de républicains; de famille à famille, les traditions domestiques se contredisent ou divergent, et les enfans ne croissent à domicile que pour se heurter plus tard dans le monde. Prévenons ce conflit, préparons-les à la concorde; élevés tous de la même façon et dans le même esprit, ils se trouveront un jour unanimes (1), non-seulement en apparence, comme aujourd'hui, par crainte et de force, mais en fait et à fond, par habitude invétérée, par adaptation préalable de l'imagination et du cœur. Sinon, « il n'y aura point d'état fixe politique (2) » en France: « tant qu'on n'apprendra point, dès l'enfance, s'il faut être républicain ou monarchique, catholique ou irréligieux, l'État ne formera pas une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changemens. » — En conséquence, il s'attribue le monopole de l'instruction publique, il aura seul le droit de la fabriquer et de la débiter, comme le sel et le tabac: « L'enseignement public (3), dans tout l'Empire, est confié *exclusivement* à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction » supérieure, secondaire, primaire, spéciale, générale, collatérale, laïque, ecclésiastique, « ne peut être formé hors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef. »

Dans cet enclos et sous cette direction roulent et fonctionnent toutes les manufactures de la denrée scolaire, et il y en a de deux sortes. Les unes, au plus bel endroit, reliées entre elles et savam-

(1) A. de Beauchamp, *Recueil des lois et règlemens sur l'enseignement supérieur*, 4 vol. (Rapport de Fourcroy au Corps législatif, 6 mai 1806.) « De quelle importance n'est-il pas... que le mode d'éducation reconnu comme le meilleur joigne à cet avantage celui d'être *uniforme* pour tout l'Empire, de donner les mêmes connaissances, d'inculquer les mêmes principes à des individus qui doivent vivre dans la même société, ne faire en quelque sorte qu'un seul corps, n'avoir qu'un même esprit et concourir au bien public par l'*unanimité* des sentimens et des efforts? »

(2) Pelet de la Lozère, 154.

(3) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décret du 7 mars 1808.) — Sont soumises à l'autorisation préalable et à la rétribution universitaire les écoles spéciales et collatérales qui enseignent des matières non enseignées dans les lycées, par exemple les langues vivantes, qui se bornent à combler une lacune, et qui ne font point concurrence aux lycées. (Arrêt de la cour de Lyon, 14 février 1832.)

ment groupées, sont les fabriques nationales, fondées par le gouvernement ou, sur son ordre, par les communes, facultés, lycées, collèges, petites écoles communales; les autres, isolées et disséminées, sont des fabriques privées, fondées par des particuliers, pensions et institutions pour l'instruction secondaire, petites écoles libres. Les premières, œuvres de l'État, régies, administrées, défrayées et exploitées par lui sur le plan qu'il a prescrit et pour l'objet qu'il se propose, ne sont que son prolongement; c'est lui qui opère en elles et qui, directement, pleinement, agit par elles : elles ont donc toute sa bienveillance et les autres toute sa défaveur. Celles-ci, pendant le Consulat, se sont relevées ou élevées par centaines, de toutes parts, spontanément, sous la pression du besoin et parce que la jeunesse a besoin d'instruction autant que d'habits, mais au hasard, par la rencontre de l'offre et de la demande, sans règle supérieure et commune : rien de plus antipathique au génie gouvernemental de Napoléon : — « Il est impossible, dit-il (1), de rester plus longtemps comme on est, puisque chacun peut lever une boutique d'instruction comme on lève une boutique de drap, » fournir, à son gré et au gré des chalands, tel habit ou telle étoffe, même mauvaise, de telle coupe, même extravagante ou surannée : de là tant de costumes divers, une bigarrure choquante. Un bon habit obligatoire, d'étoffe solide et de coupe raisonnable, un uniforme dont l'autorité publique fournira le modèle, voilà ce qu'il faut mettre sur le dos de tout enfant, adolescent ou jeune homme; et les particuliers qui se chargent de cette besogne sont suspects d'avance. Même obéissans, ils ne sont dociles qu'à demi, ils ont leur initiative et leurs préférences, ils suivent leur goût propre ou celui des parens. Toute entreprise privée, par cela seul qu'elle existe et florit, est un groupe plus ou moins indépendant et dissident. Napoléon, apprenant qu'à Sainte-Barbe, restaurée et dirigée par M. de Lanneau, il y a 500 élèves, s'écrie (2) : « Comment se fait-il qu'un simple particulier ait tant de monde dans sa maison? » L'empereur semble presque jaloux; on dirait que, dans un coin de son domaine universitaire, il vient de se découvrir un rival; cet homme usurpe sur lui, sur le domaine du souverain; il s'est fait centre, il rassemble autour de lui une clientèle et un peloton; or, comme l'a dit Louis XIV, il ne faut pas qu'il y ait dans l'État « des pelotons à part. » Puisque M. de Lanneau a du talent et du succès, qu'il entre dans les cadres officiels et qu'il devienne fonctionnaire. Tout de suite Napoléon songe à l'acquérir,

(1) Pelet de la Lozère, p. 170. (Séance du Conseil d'État, 20 mars 1806.)
(2) Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, III, 125.

lui, sa maison et ses élèves, et charge le Grand-Maître de l'Université, M. de Fontanes, de négocier l'affaire; on paiera à M. de Lanneau l'indemnité convenable, Sainte-Barbe sera érigée en lycée, et M. de Lanneau en sera nommé proviseur. Notez qu'il n'est pas un opposant, un irrégulier : M. de Fontanes lui-même loue son enseignement, son bon esprit, sa correction parfaite, et l'appelle l'*universitaire de l'université;* mais il n'en est pas, il se tient à côté et chez lui, il ne veut pas être engrené dans la manufacture impériale, y devenir un simple rouage. Partant, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, il lui nuit, et d'autant plus qu'il prospère davantage; la plénitude de sa maison fait le vide dans les lycées; plus il a d'élèves, moins ils en ont. — Par essence, les entreprises privées font concurrence à l'entreprise publique.

C'est pourquoi, si celle-ci les tolère, c'est à contre-cœur et parce qu'elle ne peut pas faire autrement; elles sont trop nombreuses, l'argent et les moyens manqueraient pour les remplacer toutes et d'un seul coup. D'ailleurs, en fait d'enseignement, comme de toute autre fourniture ou commodité, les consommateurs répugnent naturellement au monopole : il faut les y plier par degrés, les conduire à la résignation par l'habitude. Ainsi l'État peut laisser vivre les entreprises privées, au moins à titre provisoire. Mais c'est à condition de les maintenir dans la plus étroite dépendance, de s'arroger sur elles le droit de vie et de mort, de les réduire à l'état de tributaires et de succursales, de les utiliser, de transformer leur rivalité native et nuisible en collaboration fructueuse et forcée. — Non-seulement pour naître et, si elles sont nées, pour subsister, les écoles privées doivent obtenir de l'État permission expresse, faute de quoi elles sont fermées et leurs chefs punis (1), mais encore, même pourvues de leur brevet, elles vivent sous le bon plaisir du Grand-Maître, il peut et doit les fermer sitôt qu'il reconnaît en elles « des abus graves et des principes contraires à ceux que professe l'Université. » Cependant, l'Université se défraie à leurs frais; puisqu'elle a seule le droit d'enseigner, elle peut tirer profit de ce droit, concéder, moyennant argent, la faculté d'enseigner à côté d'elle ou d'être instruit à côté d'elle, faire payer à tout chef

(1) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décrets du 17 mars 1808, art. 103 et 105, du 17 septembre 1808, art. 2 et 3, du 15 novembre 1801, art. 54, 55 et 56.) « Si quelqu'un enseigne publiquement et tient école sans l'autorisation du Grand-Maître, il sera poursuivi d'office par nos procureurs impériaux qui feront fermer l'école... Il sera traduit en police correctionnelle et condamné à une amende de 100 à 3,000 francs, sans préjudice de plus grandes peines, s'il était trouvé coupable d'avoir dirigé l'enseignement d'une manière contraire à l'ordre et à l'intérêt public. » — *Ibid.*, art. 57. (Sur la fermeture des écoles pourvues de l'autorisation prescrite.)

d'institution tant pour lui, tant pour chacun de ses élèves; en somme, ici comme ailleurs, par dérogation au blocus universitaire comme au blocus continental, l'État vend aux particuliers des licences. Cela est si vrai que, même dans l'enseignement supérieur où nul ne lui fait concurrence, il en vend : tout gradué qui ouvre un cours de lettres ou de sciences doit, au préalable, payer pour l'année 75 francs à Paris et 50 francs en province; tout gradué qui ouvre un cours de droit ou de médecine doit, au préalable, payer pour l'année 150 francs à Paris et 100 francs en province (1). Même droit annuel sur les directeurs d'écoles secondaires, pensions et institutions privées; de plus, pour obtenir le brevet indispensable, le maître de pension à Paris verse 300 francs, en province 200 francs; le chef d'institution à Paris verse 600 fr., en province, 400 francs; en outre, ce brevet, toujours révocable, n'est accordé que pour dix ans; au bout de dix ans, le titulaire doit en obtenir le renouvellement et payer de nouveau la taxe. Quant à ses élèves, quels qu'ils soient, pensionnaires, demi-pensionnaires ou même gratuits (2), l'Université perçoit sur chacun d'eux une taxe égale au vingtième du prix de la pension entière; c'est lui, directeur de la maison, qui prélève et verse la taxe; il en est le collecteur responsable, le comptable et le débiteur. Qu'il n'oublie pas de déclarer bien exactement le prix de sa pension et le nombre de ses élèves : sinon, enquête, vérification, condamnation, restitution, amende, censure et clôture possible de sa maison.

Des règlemens de plus en plus stricts lui serrent la corde au cou, et, en 1811, les articles rigides du dernier décret tirent si fort qu'il ne peut manquer d'étrangler à courte échéance. Napoléon compte là-dessus (3); car ses lycées, surtout au début, n'ont pas réussi; ils n'ont pas obtenu la confiance des familles (4); la discipline y est trop

(1) A. de Beauchamp, *ibid.* (Décret du 17 septembre 1808, art. 27, 28, 29, 30, et arrêté du 7 avril 1809.)

(2) *Id.*, *ibid.* (Décrets du 17 mars 1808, art. 134, du 17 septembre 1808, art. 25 et 26, du 15 novembre 1811, art. 63.

(3) Ambroise Rendu, *Essai sur l'instruction publique*, 4 vol. 1819, I, 221. (Note de Napoléon à M. de Fontanes, 24 mars 1808.) « L'Université a l'entreprise de toutes les institutions publiques, et *doit tendre à ce qu'il y ait le moins possible d'institutions particulières.* »

(4) Eugène Rendu, *Ambroise Rendu et l'Université de France* (1861), p. 25-26. (Lettre de l'Empereur à Fourcroy, 3 floréal an XIII, pour lui faire inspecter les lycées, et Rapport de Fourcroy après quatre mois d'inspection.) « En général, le tambour, l'exercice et la discipline militaire empêchent les parens, dans le plus grand nombre des villes, de mettre leurs enfans au lycée... On profite de cette mesure pour persuader aux parens que l'Empereur ne veut faire que des soldats. » — *Ibid.* (Note de M. de Champagny, ministre de l'intérieur, écrite quelques mois plus tard.) « Une forte moitié des chefs (de lycée) ou professeurs est, au point de vue moral, dans la plus

militaire, l'éducation n'y est pas assez paternelle, les proviseurs et professeurs ne sont que des fonctionnaires indifférens, plus ou moins égoïstes et mondains ; pour surveillans et maîtres d'étude on n'y trouve que d'anciens sous-officiers, rudes et mal embouchés ; les boursiers fournis par l'État y apportent « les habitudes toutes faites d'une mauvaise éducation » ou l'ignorance d'une éducation presque nulle (1), en sorte que, pour un enfant bien né, bien élevé, leur camaraderie est disproportionnée, et leur contact aussi nuisible que choquant. Par suite, pendant les premières années, les lycées (2), uniquement peuplés de quelques boursiers, restent déserts ou mal habités, tandis que « l'élite de la jeunesse se presse dans des écoles particulières payées plus ou moins chèrement. » — Cette élite dérobée à l'Université, il faut la reprendre ; puisque la jeunesse ne vient pas aux lycées par attrait, elle y viendra par nécessité ; à cet effet, on resserre les autres issues, on en barre plusieurs ; bien mieux, on fait converger toutes celles qu'on tolère en un seul débouché central qui est un établissement universitaire, tellement que le directeur de chaque école privée, transformé de concurrent en fournisseur, sert l'Université au lieu de lui nuire et lui donne des élèves au lieu de lui en ôter. — En premier lieu, la hauteur de son enseignement est restreinte (3) ; même à la campagne et dans les villes qui n'ont ni lycée ni collège, il n'enseignera rien au-dessus d'un degré fixé : s'il est chef d'institution, ce degré ne dépassera pas les classes d'humanités ; il laissera aux Facultés de l'État leur domaine intact, calcul différentiel,

complète indifférence. Un quart, par leurs discours, leur conduite, leur réputation, déploie le caractère le plus dangereux aux yeux de la jeunesse... Ce qui manque le plus aux chefs, c'est l'esprit religieux, le zèle religieux... Deux ou trois lycées à peine offrent ce spectacle. De là, cet éloignement des parens, qu'on attribue à des préjugés politiques ; de là, la rareté des élèves payans ; de là, le discrédit des lycées. L'opinion est unanime à cet égard. »

(1) *Histoire du collège Louis-le-Grand*, par Esmond, censeur émérite, 1845, p. 267 : — « Qu'étaient les maîtres d'étude ? Des officiers subalternes en retraite, qui conservaient la rudesse des camps et ne connaissaient de vertu que l'obéissance passive... L'âge pour la nomination aux bourses n'étant pas déterminé, le choix de l'Empereur tombait souvent sur des sujets de quinze à seize ans, qui se présentaient avec les habitudes toutes faites d'une mauvaise éducation et une si grande ignorance qu'on était obligé de les envoyer dans les basses classes avec les enfans. » — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique depuis* 1789, I, 391. « Le premier noyau des pensionnaires (boursiers) fut fourni par le Prytanée. Une corruption profonde à laquelle le régime militaire donne une apparence de régularité, une impiété froide qui se soumet aux pratiques extérieures de la religion comme à des mouvemens d'exercice.., la tradition constante a transmis cet esprit à tous les élèves qui se sont succédé depuis douze ans. »

(2) Fabry, *ibid.*, t. II, 12, et t. III, 399.

(3) Décret du 15 novembre 1811, articles 15, 16, 22.

astronomie, géologie, histoire naturelle, haute littérature; s'il est maître de pension, ce degré ne dépassera pas les classes de grammaire, ni les premiers élémens de géométrie et d'arithmétique ; il laissera aux lycées et collèges de l'État leur domaine intact, les humanités proprement dites, les cours supérieurs et moyens de l'instruction secondaire. — En second lieu, dans les villes qui ont un lycée ou un collège, il n'enseignera chez lui que ce que l'Université n'enseigne pas chez elle (1) ; à la vérité on ne lui ôte pas les très petits garçons ; il peut encore les instruire, il les garde ; mais, au-dessus de dix ans, il conduira tous ses élèves au collège ou au lycée, ils en suivront régulièrement les classes, en qualité d'externes. En conséquence, chaque jour et deux fois par jour, il les mène et ramène de sa maison à l'établissement universitaire et de l'établissement universitaire à sa maison ; avant la classe, dans l'entre-classe, après la classe, il leur répète la leçon que, le jour ou la veille, ils ont reçue hors de chez lui ; en outre, il les loge et les nourrit ; à cela se réduit son office. Il n'est plus qu'un auxiliaire exploité et surveillé, un subalterne, préparateur et répétiteur de l'Université, une sorte de maître d'étude et d'aubergiste non payé, au contraire payant, et à son service.

Cela ne suffit pas encore : non-seulement l'État recrute chez lui ses externes, mais il lui prend ses pensionnaires. « A compter du 1er novembre 1812 (2), les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront avoir d'élèves à demeure dans leurs maisons, au-dessus de l'âge de neuf ans, qu'autant que le nombre des pensionnaires que peut recevoir le lycée ou collège établi dans la même ville ou dans la résidence du lycée se trouverait au complet. » Ce complet sera de 300 pensionnaires par lycée ; il y aura « 80 lycées en activité » dans le cours de 1812, et 100 dans le

(1) Quicherat, *ibid.*, III, 93 à 105. — Jusqu'en 1809, grâce à la tolérance de M. de Fontanes, M. de Lanneau avait pu garder chez lui la moitié de ses élèves, sous le nom d'élèves des classes préparatoires, ou pour les cours de français et de commerce ; néanmoins, il avait dû renoncer à l'enseignement de la philosophie. En 1810, il reçoit l'ordre d'envoyer au lycée, dans le délai d'un mois, tous ses élèves. A cette date, il y avait 400 pensionnaires à Sainte-Barbe.

(2) Décret du 15 novembre 1811, articles 1, 4, 5, 9, 17 à 19, 24 à 32. — *Procès-verbaux des séances du conseil de l'Université impériale.* (Manuscrits aux Archives du ministère de l'instruction publique, communiqués par M. A. de Beauchamp), séance du 12 mars 1811, note de l'Empereur communiquée par le Grand-Maître. « Sa Majesté demande qu'on ajoute les dispositions suivantes aux projets de décret qui lui ont été présentés : *Partout où il y aura un lycée, le Grand-Maître fera fermer les institutions particulières jusqu'à ce que le lycée ait le nombre de pensionnaires qu'il peut recevoir.* » — On voit ici l'intervention personnelle de Napoléon ; l'initiative du décret lui appartient ; il le voulait d'abord plus rigoureux, plus brusquement autoritaire et prohibitif.

cours de 1813, en sorte qu'à cette dernière date, le total exigible de leur complet, sans compter celui des collèges, sera de 30,000 pensionnaires. Tel est le prélèvement énorme que l'État s'attribue dans la récolte des internes; évidemment, il saisit d'avance toute la moisson; après lui, les établissemens privés ne pourront que glaner, et par tolérance. De fait, le décret leur interdit l'internat; désormais l'Université en aura le monopole. — Contre les petits séminaires qui sont des concurrens plus viables, les mesures sont encore plus fortes. « Il ne pourra pas y avoir plus d'une école secondaire ecclésiastique par département; le Grand-Maître désignera celles à conserver; les autres seront fermées. Aucune d'elles ne pourra être placée à la campagne. » Toutes celles qui ne sont point placées dans une ville pourvue d'un lycée ou d'un collège seront fermées. Toutes les maisons et meubles des écoles ecclésiastiques non conservées seront saisis et confisqués au profit de l'Université. « Dans tous les lieux où il y a des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seront conduits au lycée ou au collège pour y suivre les classes. » Enfin, « toutes ces écoles seront gouvernées par l'Université; elles ne pourront être organisées que par elle; leurs prospectus et leurs règlemens seront rédigés par le conseil de l'Université, sur la proposition du Grand-Maître. L'enseignement ne pourra y être donné que par des membres de l'Université étant à la disposition du Grand-Maître. » — Pareillement, dans les écoles laïques, à Sainte-Barbe par exemple (1), tout professeur, répétiteur, ou même simple surveillant doit être pourvu, par l'Université, d'une autorisation spéciale. — Personnel et discipline, esprit et matières de l'enseignement, détail des études et des récréations (2), tout est imposé, conduit, contraint, dans ces établissemens qu'on appelle libres; quels qu'ils soient, ecclésiastiques ou laïques, non-seulement l'Université les enveloppe et les englobe, mais encore elle les absorbe et se les assimile; elle ne leur laisse pas même de dehors distincts. A la vérité, dans les petits séminaires, les exercices se font au son de la cloche, et les élèves portent le costume ecclésiastique; mais la soutane, adoptée par l'État qui adopte l'Église, est encore un costume

(1) Quicherat, *ibid.*, III, 95 à 105.— *Ibid.*, 126. Après le décret du 15 novembre 1811, les circulaires menaçantes se succèdent pendant quinze mois, et toujours pour enchaîner ou vexer les chefs d'institution ou de pension. Jusque dans les plus petits pensionnats, les exercices scolaires doivent être annoncés au son du tambour, et l'uniforme y est prescrit, à peine de clôture.

(2) *Ibid.*, III, 42. — A Sainte-Barbe, avant 1808, il y avait divers jeux d'agilité et de souplesse, les élèves s'exerçaient à la course, etc. Tout cela est supprimé par l'Université impériale; elle n'admet pas qu'on fasse mieux ni autrement qu'elle.

d'État. Dans les autres établissemens privés, c'est son propre uniforme qu'il impose, l'uniforme laïque, celui de ses collèges et lycées, « à peine de clôture; » et, de plus, le tambour, la tenue, les mœurs, les manières, la régularité d'une caserne. Toute initiative, invention, diversité, adaptation professionnelle ou locale est abolie (1). « Je ne suis (2), écrivait M. de Lanneau, qu'un sergent-major d'études languissantes et morcelées,.. sous le tapage d'un tambour et sous les couleurs militaires. »

Contre ces envahissemens de l'institution universitaire, il n'y a plus d'asile public, ni même privé; car le dernier refuge, l'éducation domestique à domicile, n'est pas respecté. En 1808 (3), « parmi les familles anciennes et riches qui ne sont pas dans le système, » Napoléon en désigne dix par département et cinquante à Paris, dont les fils, de seize à dix-huit ans, seront expédiés de force à Saint-Cyr, pour devenir à leur sortie sous-lieutenans dans l'armée (4). En 1813, il en lève 10,000 autres, plusieurs fils de conventionnels ou de Vendéens, qui, sous le nom de gardes d'honneur, formeront un corps à part et tout de suite sont dressés dans une caserne. A plus forte raison, il importe de soumettre à l'éducation napoléonienne les fils des familles considérables et récalcitrantes, qui sont nombreuses dans les pays annexés. Déjà en 1802, le rapporteur Fourcroy (5) expliquait au corps législatif cet emploi politique et social de l'Université future. Muni du pouvoir discrétionnaire, Napoléon recrute à son choix des écoliers parmi ses sujets récens ; seulement, ce n'est pas dans un lycée qu'il les met, mais dans une école encore plus militaire, à La Flèche, dont tous les élèves sont des fils d'officiers et, pour ainsi dire, des enfans de troupe. Vers la fin de 1812, il commande au prince romain Patrizzi (6) d'y envoyer ses deux fils, l'un de dix-sept ans, l'autre de

(1) Décret du 17 mars 1808, article 38. Parmi « les bases de l'enseignement, » le législateur pose « l'obéissance aux statuts qui ont pour objet l'*uniformité de l'instruction*. »

(2) Quicherat, III, 128.

(3) *Le Régime moderne*, I, 208, 2112.

(4) Pour comprendre tout l'effet de cette éducation forcée, voir, dans *les Mécontens* de Mérimée, le rôle du lieutenant marquis Édouard de Nangis.

(5) *Recueil*, par A. de Beauchamp, Rapport de Fourcroy, 20 avril 1802 : « Les peuples réunis à la France, qui, parlant un langage différent et accoutumés à des institutions étrangères, ont besoin de renoncer à d'anciennes habitudes et de se former sur celles de leur nouvelle patrie, ne peuvent trouver chez eux les moyens nécessaires pour donner à leurs fils l'instruction, les mœurs, le caractère qui doivent les confondre avec les Français. Quelle destinée plus avantageuse pour eux, et, en même temps, quelle ressource pour le gouvernement, qui ne désire rien tant que d'attacher ces nouveaux citoyens à la France! »

(6) *Journal d'un détenu de* 1807 *à* 1814 (1 vol., 1828, en anglais), p. 167. (Récit de Charles Choderlos de Laclos, qui était alors à La Flèche.)

treize ans; pour être bien sûr de les avoir, il les fait prendre à domicile et amener par des gendarmes. Avec eux, on compte à La Flèche 90 autres Italiens de grande famille, des Doria, des Pallavicini, des Alfieri, 120 jeunes gens des provinces illyriennes, d'autres encore fournis par les pays de la Confédération du Rhin, en tout 360 pensionnaires à 800 francs par an. Parfois les parens ont pu accompagner ou suivre leurs enfans, s'établir à leur portée; cela n'a pas été permis au prince Patrizzi; il a été arrêté en route, retenu à Marseille, et on l'y détient. — De cette façon, par la combinaison savante des prescriptions législatives et de l'arbitraire nominatif, Napoléon, directement ou indirectement, devient en fait le seul maître enseignant de tous les Français, anciens ou nouveaux, l'unique et universel éducateur dans son empire.

III.

Pour cette besogne, il lui faut un bon instrument, une grande machine humaine qui, construite, articulée et montée par lui, travaille désormais seule et d'elle-même, sans écarts ni accrocs, conformément à ses instructions et toujours sous ses yeux, mais sans qu'il ait besoin d'y porter la main et d'intervenir personnellement dans son jeu prédéterminé et calculé. En ce genre, les plus beaux engins sont les ordres religieux, chefs-d'œuvre de l'esprit catholique, romain et gouvernemental, tous manœuvrés d'en haut, d'après une règle fixe, en vue d'un but défini, sortes d'automates intelligens, seuls capables d'opérer indéfiniment, sans déperdition de force, avec suite, uniformité et précision, avec un minimum de frais et un maximum d'effet, et cela par le seul jeu de leur mécanisme interne, qui, coordonné d'avance et tout entier, les adapte tout entiers et d'avance au service spécial, à l'œuvre sociale qu'une autorité reconnue et une pensée supérieure leur ont assignés comme emploi. — Rien de mieux approprié à l'instinct social de Napoléon, à son imagination, à son goût, à son parti-pris politique, et là-dessus, il déclare hautement ses préférences. « Je sais, dit-il au Conseil d'État (1), que les jésuites ont laissé, sous le rapport de l'enseignement, un très grand vide; je ne veux pas les rétablir, ni aucune corporation qui ait son souverain à Rome. » Pourtant, il en faut une : « Quant à moi, j'aimerais mieux confier l'éducation publique à un ordre religieux, que de la laisser telle qu'elle est aujourd'hui, » c'est-à dire libre, abandonnée aux particuliers. « Mais

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 162, 163, 167. (Paroles de Napoléon au Conseil d'État, séances des 10 février, 1er, 11 et 20 mars, 7 avril, 21 et 29 mai 1806.)

je ne veux ni l'une ni l'autre. » Pour le nouvel établissement, deux conditions sont requises. Avant tout, « je veux une corporation, parce qu'une corporation ne meurt pas; » seule, par sa perpétuité elle peut maintenir l'enseignement dans la voie tracée, élever « d'après des principes fixes » les générations successives, assurer ainsi la stabilité de l'État politique, « inspirer à la jeunesse un esprit et des opinions conformes aux lois nouvelles de l'empire. » Mais cette corporation sera laïque; ses membres seront « des jésuites (1) » d'État, et non d'Église; ils appartiendront à l'empereur, non au pape, et ils formeront, sous la main du gouvernement, une milice civile, composée « de dix mille personnes environ, » administrateurs et professeurs de tout degré, y compris les maîtres d'étude, une milice organisée, cohérente et permanente.

Puisqu'elle est laïque, on n'a pas de prise sur elle par le dogme, la foi, le paradis et l'enfer, par les aiguillons spirituels; en conséquence, on emploiera les temporels, non moins efficaces, quand on sait les manier, l'amour-propre, l'émulation, l'imagination, l'ambition, l'espoir grandiose et vague de l'avancement indéfini, bref, les moyens et les motifs qui déjà dans l'armée maintiennent la consistance et le zèle. « On imitera dans le corps enseignant la classification des grades militaires; » on y instituera « un ordre d'avancement, » une hiérarchie de places; nul n'arrivera aux supérieures qu'après avoir traversé les inférieures; « on ne pourra devenir proviseur qu'après avoir été professeur, ni professer dans les hautes classes qu'après avoir professé dans les basses. » — Et, d'autre part, les plus hauts offices seront accessibles à tous; « les jeunes gens qui se voueront à l'enseignement auront la perspective de s'élever, d'un grade à l'autre, jusqu'aux premières dignités de l'État. » Autorité, importance, titres, gros traitemens, prééminences, préséances, il y en aura dans l'Université comme dans les autres carrières publiques, et de quoi fournir aux plus beaux rêves (2). « Les pieds de ce grand corps (3) seront dans les bancs du collège, et sa tête dans le sénat. » Son chef, le Grand-Maître, unique en son espèce, moins assujetti, plus libre de ses mains que les ministres eux-mêmes, sera l'un des principaux personnages de

(1) Le mot a été prononcé par Napoléon : « Je veux une corporation, non de jésuites qui aient leur souverain à Rome, mais de jésuites qui n'aient d'autre ambition que celle d'être utiles et d'autre intérêt que l'intérêt public. »

(2) Cette intention est formellement exprimée dans la loi. (Décret du 17 mars 1808, art. 30.) « Aussitôt après la formation de l'université impériale, l'ordre des rangs sera suivi dans la nomination des fonctionnaires, et nul ne pourra être appelé à une place sans avoir passé par les plus inférieures. Les emplois feront ainsi une carrière qui présentera au savoir et à la bonne conduite l'espérance d'arriver aux premiers rangs de l'université impériale. »

(3) Pelet de la Lozère, *ibid.*

l'empire; sa grandeur relèvera la condition et le cœur de ses subordonnés. En province, dans chaque fête ou cérémonie publique, ils seront fiers de voir leur recteur ou proviseur en costume d'apparat, siéger à côté du général ou du préfet en grand uniforme (1). La considération témoignée à leur chef rejaillira sur eux; ils en jouiront avec lui; ils se diront qu'eux aussi, comme lui et sous lui, tous ensemble, ils forment une élite; par degrés, ils se sentiront solidaires, ils acquerront l'esprit de corps, et ils s'attacheront à l'Université, comme un soldat à son régiment ou comme un religieux à son ordre.

Ainsi que dans un ordre monastique, on entrera dans l'Université par « une prise d'habit (2). » — « Je veux, dit Napoléon, qu'on mette quelque solennité dans cet acte; je veux que les membres du corps enseignant contractent, non pas un engagement religieux comme autrefois, mais un engagement civil devant notaire, ou devant le juge de paix, ou le préfet, ou tout autre... Ils épouseront l'instruction publique, comme leurs devanciers épousaient l'Église, avec cette différence que ce mariage ne sera pas aussi sacré, aussi indissoluble... Ils s'engageront, pour trois ans, ou six ans ou neuf ans, à ne pouvoir quitter, sans prévenir un certain nombre d'années d'avance. » Pour accroître la ressemblance, « il faut établir ici le principe du célibat, en ce sens qu'un homme qui se consacre à l'enseignement ne puisse se marier qu'après avoir franchi les premiers degrés de sa carrière, » par exemple, « que les maîtres d'étude ne puissent se marier qu'à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, quand ils auront obtenu un traitement de trois ou quatre mille francs et fait des économies suffisantes. » Mais, au fond, le mariage, la famille, la vie privée, qui sont des choses naturelles et normales dans la grande société humaine, sont des causes de trouble et de faiblesse dans un corps où les individus, pour être de bons organes, doivent se donner sans réserve et tout entiers. « A l'avenir (3), non-seulement les maîtres d'étude, mais encore les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens des collèges seront astreints au célibat et à la vie commune. » — Dernier trait complémentaire et significatif, qui donne à l'institution laïque toute la physionomie d'un couvent: « Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des collèges. »

— Maintenant, au principe monastique du célibat ajoutons

(1) *Procès-verbaux des séances du conseil de l'Université* (manuscrits). Mémoire du 1er février 1811 sur les moyens de développer dans l'Université l'esprit de corps. Dans ce mémoire communiqué à l'empereur, le motif ci-dessus est allégué.

(2) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(3) Décret du 17 mars 1808, art. 101, 102.

le principe monastique et militaire de l'obéissance; celui-ci, aux yeux de Napoléon, est fondamental et la base des autres : sitôt qu'il est posé, un véritable corps est formé; des membres sont conduits par une tête; le commandement devient efficace. « Il y aura, dit Napoléon (1), un corps enseignant, si tous les proviseurs, censeurs et professeurs ont un ou plusieurs chefs, comme les jésuites avaient leur général et leur provincial, » comme les soldats d'un régiment ont leur colonel et leur capitaine. Le lien indispensable est trouvé; de cette façon, les individus tiennent ensemble; car ils sont tenus par des autorités, sous une règle. Comme un volontaire qui entre au régiment, comme un religieux qui entre au couvent, les membres de l'Université en accepteront d'avance le régime total, présent et futur, ensemble et détails, et ils s'y soumettront par serment. « Ils s'engageront (2) à l'exacte observation des statuts et règlemens de l'Université. Ils promettront obéissance au Grand-Maître dans tout ce qu'il leur commandera pour le service de l'empereur et pour le bien de l'enseignement. Ils s'engageront à ne quitter le corps enseignant et leurs fonctions qu'après en avoir obtenu l'agrément du Grand-Maître. Ils ne pourront accepter aucune fonction publique ou particulière et salariée, sans la permission authentique du Grand-Maître. Ils sont tenus d'avertir le Grand-Maître et ses officiers de tout ce qui viendrait à leur connaissance de contraire à la doctrine et aux principes du corps enseignant dans les établissemens d'instruction publique. » Et quantité d'autres obligations, indéfinies ou précises (3), dont la sanction n'est pas seulement morale, mais encore légale, toutes aliénations notables et durables de la personne, qui souffre plus ou moins profondément de les avoir consenties et dont la résignation forcée doit être entretenue par la crainte du châtiment. « On aura soin (4) d'établir partout une discipline sévère : les professeurs eux-mêmes seront soumis dans certains cas à la peine des arrêts; ils n'en souffriront pas plus dans leur considération que les colonels contre lesquels cette peine est prononcée. » Elle est la moindre de toutes; il y en aura d'autres, de plus en plus graves (5), « la réprimande en présence d'un conseil académique, la censure en présence du conseil de l'Université, la mutation pour un emploi inférieur, la suspension avec ou sans privation totale ou partielle

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(2) Décret du 20 mars 1808, articles 40 à 46.

(3) Par exemple, arrêté du 31 mars 1812 sur les congés. — (Cf. le règlement du 8 avril 1810 pour l'École de la maternité, titres IX, X et XI.) Dans ce cas restreint et spécial, on voit très bien ce que Napoléon entendait par « la police » d'une École.

(4) Pelet de la Lozère, *ibid.*

(5) Décret du 17 mars 1808, articles 47 et 48.

du traitement, la réforme ou retraite anticipée, la radiation du tableau de l'Université, » et, dans ce dernier cas, « l'incapacité d'obtenir aucun autre emploi dans aucune autre administration publique. » « Tout membre de l'Université (1) qui manquera à la subordination établie par les statuts et règlemens, et au respect dû aux supérieurs, sera réprimandé, censuré ou suspendu de ses fonctions, selon la gravité des cas. » En aucun cas, il ne peut s'en aller de lui-même, se démettre à sa volonté, rentrer incontinent dans la vie privée; il est tenu d'obtenir au préalable la permission du Grand-Maître, et, si celui-ci ne l'accorde pas, de renouveler sa demande à trois reprises, de deux mois en deux mois, avec les formes, l'échelonnement et l'insistance d'une longue procédure; faute de quoi, il est, non-seulement rayé du tableau, mais encore « condamné à une détention proportionnée à la gravité des circonstances » et qui pourra atteindre un an.

Un régime qui aboutit à la prison n'est pas attrayant, et ne s'établit qu'à travers beaucoup de résistances. « Il a fallu, dit le conseil supérieur (2), prendre les instituteurs tels qu'on les a trouvés, différens à l'infini en méthodes, en principes, en sentimens, habitués à une liberté presque sans bornes, ou du moins à ne se régler que sur les caprices des parens, répugnant presque tous au régime qu'on voulait leur prescrire. » D'ailleurs, par cette intervention de l'État, « les autorités locales se voyaient arracher une de leurs belles prérogatives. » En somme, « les maîtres ont répugné aux nouveaux devoirs qu'on a voulu leur imposer; les administrateurs et les évêques ont crié contre les nominations qui n'ont pas été faites d'après leur avis; les pères de famille se sont plaints des nouvelles taxes qu'ils ont eu à payer. On en est venu à dire que l'Université n'est connue que par ses impôts » et par ses contraintes; encore en 1811, la plupart de ses maîtres sont insuffisans ou indociles et d'un mauvais esprit. — Raison de plus pour resserrer le lien qui les attache au corps. « La subordination absolue de tous les individus de l'Université est son premier besoin; point d'Université sans discipline et sans obéissance. Cette obéissance doit être prompte, et, dans les cas graves où le recours

(1) Décret du 15 novembre 1811, articles 66 et 69.

(2) *Procès-verbaux et papiers du conseil supérieur de l'Université* (manuscrits). — (Deux mémoires soumis à l'Empereur, 1[er] février 1811, sur les moyens de fortifier la discipline et l'esprit de corps dans l'Université.) — Le mémoire demande que les décisions de l'autorité universitaire soient exécutoires sur le simple *exequatur* des tribunaux; il importe d'amoindrir l'intervention des tribunaux et des préfets, de couper court aux appels et aux plaidoiries; l'Université doit avoir pleins pouvoirs et juridiction complète dans son domaine, percevoir les taxes de ses contribuables, réprimer les contraventions de ses justiciables.

à l'autorité du gouvernement a lieu, l'obéissance doit toujours être provisoire. » — Mais, sur ce personnel incurablement réfractaire, la compression ne suffira pas; il est vieilli, endurci; partant, le vrai remède consiste à le remplacer par un autre plus jeune et plus maniable, plié et façonné exprès dans une école spéciale, qui sera pour l'Université ce que Fontainebleau est pour l'armée, ce que les grands séminaires sont pour le clergé, une pépinière de sujets soigneusement choisis et formés d'avance.

Tel est l'objet de l'École normale (1); les jeunes gens y entrent dès dix-sept ans et s'obligent à rester dans l'Université au moins pendant dix ans. C'est un internat; ils sont assujettis à la vie commune: « les sorties particulières leur sont interdites, » et « les sorties communes,.. en uniforme,.. ne se font que sous la direction et la conduite des maîtres surveillans... Ces surveillans inspectent les élèves pendant les études et les récréations, aux heures du lever, du coucher et pendant la nuit... Aucun élève ne peut passer le temps de la récréation dans sa chambre sans l'agrément du maître surveillant. Aucun élève ne peut entrer dans la salle d'une autre division sans la permission de deux maîtres surveillans... Le directeur des études fait la visite des livres des élèves aussi souvent qu'il le juge à propos, et au moins une fois par mois. » Toutes les heures de la journée ont leur emploi prescrit; tous les exercices, y compris les pratiques religieuses, y sont imposés, chacun à sa place et à son moment, avec détail et minutie, comme de parti-pris, pour fermer à l'initiative personnelle toutes les issues possibles et pour substituer partout aux diversités individuelles l'uniformité mécanique. « Les principaux devoirs des élèves sont le respect pour la religion, l'attachement au souverain et au gouvernement, une application soutenue, une régularité constante, la docilité et la soumission envers leurs supérieurs: quiconque manque à ces devoirs est puni suivant la gravité de la faute. » — En 1812 (2), l'École est encore petite, à peine installée, logée dans les combles du lycée Louis-le-Grand, composée de quarante élèves et de quatre maîtres. Mais Napoléon a les yeux sur elle, et s'in-

(1) *Statut sur l'administration, l'enseignement et la police de l'École normale*, 30 mars 1810, titre II, articles 20 à 93.

(2) Villemain, *Souvenirs contemporains*, t. Ier, 137 à 156. (*Une visite à l'École normale en* 1812, paroles de Napoléon à M. de Narbonne.) — « Tacite est un sénateur mécontent, un boudeur d'Auteuil, qui se venge, la plume à la main, dans son cabinet : il a des rancunes d'aristocrate et de philosophe tout à la fois... Marc-Aurèle, c'est une sorte de Joseph II, et, dans de plus grandes proportions, philanthrope et sectaire, en commerce avec les sophistes, les idéologues du temps, les flattant, les imitant... J'aime mieux Dioclétien. » — « ... L'éducation publique, c'est l'avenir et la durée de mon œuvre après moi. »

forme de ce qu'on y fait : il n'aime pas qu'on y commente le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, par Montesquieu, l'*Éloge de Marc-Aurèle*, par Thomas, les *Annales* de Tacite : « Que la jeunesse lise plutôt les *Commentaires* de César... Corneille, Bossuet, voilà les maîtres qu'il lui faut ; ceux-ci entrent, à pleines voiles d'obéissance, dans l'ordre établi de leur temps ; ils le fortifient, ils le décorent, » ils sont les coadjuteurs littéraires de l'autorité publique. Que l'esprit de l'École normale se conforme à celui de ces grands hommes. Dans l'établissement universitaire, elle est l'atelier originel et central qui doit forger, limer et fournir les pièces de choix, tous les bons rouages. Aujourd'hui l'atelier est insuffisant, faiblement outillé, médiocrement dirigé, encore rudimentaire ; mais on l'agrandira, on l'achèvera, on le fera travailler davantage et mieux. Provisoirement, il ne produit que d'après les besoins constatés, pour remplir les vides annuels dans les lycées et dans les collèges. Mais, dès le premier décret, on l'a « destiné à recevoir (1) jusqu'à 300 jeunes gens. » Avec ce chiffre, la production comblera tous les vides, si grands qu'ils puissent être, et les comblera par des produits de qualité supérieure et vérifiée. Ces produits humains que l'État a fabriqués chez lui, ces outils scolaires que l'État estampille à sa marque, naturellement l'État les préfère : il les impose à ses succursales, il les place, d'autorité, dans ses collèges et lycées ; à la fin il n'en accepte plus d'autres ; non-seulement pour l'enseignement, mais encore pour la préparation des maîtres enseignans, il se confère le monopole. En 1813 (2), une circulaire annonce que « le nombre des places qui viennent à vaquer, d'une année à l'autre, dans les divers établissemens de l'Université diminue sensiblement, à mesure que l'organisation du corps enseignant s'achève et se régularise, que l'ordre et la discipline s'établissent, que l'éducation se gradue et se proportionne suivant les diverses localités. Le moment est donc venu de le déclarer : l'École normale est désormais la seule route pour arriver à la carrière de l'instruction publique ; elle peut suffire à tous les besoins du service. »

IV.

Quel est le but du service ? — Avant la Révolution, quand il était dirigé ou surveillé par l'Église, il avait pour fin suprême le maintien et l'affermissement de la foi dans les jeunes âmes. Successeur des anciens rois, le nouveau monarque inscrit en première

(1) Décret du 17 mars 1808, articles 110 et suivans.
(2) Circulaire du 13 novembre 1813.

ligne (1), parmi « les bases de l'enseignement, » « les préceptes de la religion *catholique*, » et, cette phrase, il l'écrit lui-même, avec une intention marquée; dans la rédaction primitive, le Conseil d'État avait mis : la religion *chrétienne;* c'est Napoléon qui, dans le décret définitif et publié, remplace le mot plus large par le mot plus étroit (2). En cela, il est politique, il fait un pas de plus dans la voie où il est entré par le Concordat, il veut se concilier Rome et le clergé français, il a l'air de mettre la religion à la plus haute place. — Mais ce n'est qu'une place d'apparat, semblable à celle qu'il assigne aux dignitaires ecclésiastiques dans les cérémonies publiques et sur le tableau des préséances. Il ne se préoccupe pas d'aviver ou même de préserver la croyance intime : loin de là; « on doit faire en sorte, dit-il (3), que les jeunes gens ne soient ni trop bigots, ni trop incrédules : ils doivent être appropriés à l'état de la nation et de la société. » Tout ce qu'on exigera d'eux, ce sont des respects extérieurs, l'assistance physique aux offices du culte, une courte prière latine expédiée et marmottée au commencement et à la fin de chaque classe (4), bref, des pratiques analogues aux coups de chapeau, aux actes publics de déférence, aux attitudes officielles que le gouvernement, auteur du Concordat, impose à son personnel militaire et civil. Eux aussi, les lycéens et collégiens, ils en seront, ils en sont déjà, et Napoléon prépare ainsi, dans son personnel enfantin, son personnel adulte.

En effet, c'est pour lui-même qu'il travaille, pour lui seul, et point du tout pour l'Église dont l'ascendant nuirait au sien; bien mieux, en conversation intime, il déclare qu'il a voulu la supplanter : s'il a fait l'Université, c'est d'abord et surtout « pour enlever l'éducation aux prêtres (5). Ils ne considèrent ce monde que comme une diligence pour conduire à l'autre, » et Napoléon

(1) Décret du 17 mars 1808, article 38.

(2) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 158.

(3) *Id.*, *ibid.*, 168 (séance du 20 mars 1806.)

(4) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen auf einer Deportation-Reise nach Frankreich im J. 1807* (Halle, 1824), II, 353. — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, III, 120. (Documens et témoignages d'élèves montrant que la religion n'est pratiquée dans les lycées que comme un cérémonial.) — *Id.*, Riancey, *Histoire de l'instruction publique*, II, 378. (Rapports de neuf aumôniers des collèges royaux en 1830 prouvant que ce même esprit a subsisté pendant toute la Restauration : « Un enfant, envoyé dans une de ces maisons composée de 400 élèves pour y passer les huit années scolaires, n'a que huit ou dix chances favorables à la conservation de sa foi; tout le reste est contre lui, c'est-à-dire que, sur quatre cents chances, il y en a trois cent quatre-vingt-dix qui le menacent d'être un homme sans religion. »

(5) Fabry, *ibid.*, III, 175. (Paroles de Napoléon à un membre de son conseil.) — Pelet de la Lozère, *ibid.*, 161 : « Je ne veux pas que les prêtres se mêlent de l'éducation publique. » — 167 : « L'établissement d'un corps enseignant sera une garantie contre le rétablissement des moines; ils seraient, sans cela, rétablis d'un jour à l'autre. »

veut « qu'on remplisse la diligence de bons soldats pour ses armées, » de bons fonctionnaires pour ses administrations, de bons et zélés sujets pour son service. — Et, là-dessus, dans le décret qui institue l'Université, après la phrase de parade, il écrit la phrase de vérité et de fond. « Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale dépositaire du bonheur des peuples, à la dynastie napoléonienne conservatrice de l'unité de la France et de toutes les *idées libérales* proclamées par les Constitutions. » En d'autres termes, il s'agit de donner aux enfans, aux adolescens et aux jeunes gens la foi civile, de les faire croire à la beauté, à la bonté, à l'excellence de l'ordre établi, de prédisposer leur cœur et leur esprit en faveur du système, de les adapter à ce système (1), à la concentration de l'autorité et à la centralisation des services, à l'uniformité et à l'encadrement, à l'égalité dans l'obéissance, au concours, à l'entraînement, bref à l'esprit du règne, aux combinaisons de la pensée compréhensive et calculatrice qui, revendiquant pour soi et s'adjugeant en propre tout le champ de l'action humaine, y plante partout ses poteaux, ses barrières, ses compartimens rectilignes, dresse et dispose des lices, convoque et introduit les coureurs, les pousse en avant, les stimule à chaque stade, réduit leur âme à la volonté fixe d'avancer vite et loin, et ne laisse à l'individu de motif pour vivre que l'envie de figurer aux premiers rangs dans la carrière où, tantôt par choix, tantôt par force, il se trouve inclus et lancé.

A cet effet, deux sentimens sont requis chez les adultes et partant chez les enfans : le premier est l'acceptation passive d'une règle imposée, et nulle part, autant que sous le régime universitaire, la règle, appliquée d'en haut, n'enserre et ne dirige la vie totale par des injonctions si précises et si multipliées. Cette vie scolaire est circonscrite et définie d'après un plan rigide, unique, le même pour tous les collèges et lycées de l'Empire, d'après un plan impératif et circonstancié qui prévoit et prescrit tout jusque

(1) Fabry, *ibid.*, III, 120. (Tableau du régime des lycées par un élève qui a passé plusieurs années dans deux lycées.) Prix de la pension : 900 francs, insuffisance de la nourriture et de l'habillement, cours et dortoirs encombrés, trop d'élèves dans chaque classe, profits du proviseur qui mange très bien, donne chaque semaine un dîner brillant à trente personnes, prélève sur le dortoir, déjà trop étroit, une salle de billard, s'approprie une terrasse plantée de beaux arbres. Le censeur, l'économe, l'aumônier, le sous-directeur font de même, quoique un peu moins. Les maîtres d'étude sont aussi mal nourris que les élèves. Punitions dures, nulle remontrance ou direction paternelle, maîtres d'étude rossés quand ils veulent appliquer la règle, méprisés des supérieurs et sans influence sur les élèves. — « Le libertinage, la paresse, l'intérêt, animaient tous les cœurs, aucun lien d'amitié n'unissait les maîtres aux élèves, ni les élèves entre eux. »

dans le dernier détail, travail et repos de l'esprit et du corps, matières et méthodes de l'enseignement, livres de classe, morceaux à traduire ou à réciter, liste de 1,500 volumes pour chaque bibliothèque, avec défense d'en introduire un de plus sans une permission du Grand-Maître, heures, durée, emploi, tenue des classes, des études, des récréations, des promenades, c'est-à-dire, chez les maîtres et encore plus chez les élèves, l'étranglement prémédité de la curiosité native, de la recherche spontanée, de l'originalité inventive et personnelle, tellement qu'un jour, sous le second Empire, un ministre, tirant sa montre, pourra dire avec satisfaction : « A cette heure, dans telle classe, tous les écoliers de l'empire expliquent telle page de Virgile. » — A l'aspect de ce mécanisme qui remplace partout les initiatives d'en bas par la compression et l'impulsion d'en haut, des étrangers instruits, judicieux, impartiaux et même bienveillans (1) sont frappés de surprise. « La loi veut que la jeunesse ne reste jamais pendant un seul instant abandonnée à elle-même ; les enfans sont sous les yeux des maîtres toute la journée » et toute la nuit; hors du règlement, tout pas est un faux pas, toujours réprimé par l'autorité toujours présente. Et, en cas d'infraction, les châtimens sont sévères : « Selon la gravité des cas (2), les élèves seront punis d'une détention de trois jours à *trois mois* dans l'intérieur du lycée ou du collège, dans un local destiné à cet effet; si les père, mère ou tuteur s'opposaient à ces mesures, l'élève leur sera remis, et ne pourra plus être reçu dans aucun autre lycée ou collège de l'université, » ce qui, par l'effet du monopole universitaire, le prive désormais de tout enseignement, à moins que ses parens, assez riches, ne puissent lui donner un précepteur à domicile. « Tout ce que peut opérer une forte discipline, celle-ci l'obtient (3), et peut-être mieux en France que dans aucun autre pays : » car, si les jeunes gens qui sortent du lycée ont perdu l'usage de leur volonté propre, ils ont acquis « le goût de l'ordre, des habitudes de subordination et de ponctualité » qui manquent ailleurs.

Cependant, dans cette voie droite et tout entière tracée, tandis que la règle les maintient, l'émulation les pousse. En ceci, le nouveau corps universitaire qui, selon Napoléon lui-même, doit être

(1) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen*, etc., II, 350. « Un très digne homme, professeur dans un des collèges royaux, me disait : — Quels pas en arrière avons-nous dû faire ! Comme cette contrainte nous a ôté tout le plaisir d'enseigner, tout amour de notre art ! »

(2) Hermann Niemeyer, *Beobachtungen*, etc., II, 339. — Décret du 15 novembre 1811, art. 77.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, II, 353.

une compagnie de « jésuites laïques, » reprend à son compte le double procédé que ses devanciers, les anciens jésuites, avaient si bien employé dans l'éducation : d'une part, la direction continue et la surveillance incessante; d'autre part, l'appel aux amours-propres et les surexcitations de la parade en public. Si l'élève travaille, ce n'est point pour apprendre et savoir, mais pour être le premier de sa classe; on ne développe pas en lui le besoin de la vérité et l'amour de la science, mais la mémoire, le goût, le talent littéraire, tout au plus la faculté logique d'ordonner et de déduire, mais surtout le désir de devancer ses rivaux, de *se distinguer,* de briller, d'abord dans le petit public de ses camarades! ensuite, au bout de l'année, devant le grand public des hommes faits. De là, les compositions de chaque semaine, l'échelle des rangs et des noms, toutes les places numérotées et proclamées ; de là, ces distributions de prix annuelles et solennelles dans chaque lycée, et au grand concours des lycées, avec pompe, musique, décor, discours, assistance des hauts personnages. L'observateur allemand constate le puissant effet d'une pareille cérémonie (1) : « On se serait cru au spectacle, tant la chose était théâtrale, » et il note le ton oratoire des orateurs, « le feu de leur déclamation, » leur émotion communicative, les applaudissemens du public, les acclamations prolongées, la physionomie ardente des élèves couronnés, leurs yeux étincelans, leur rougeur, la joie et les larmes des parens. Sans doute, le système a ses inconvéniens : très peu d'élèves peuvent espérer la première place; les autres manquent d'aiguillon, et d'ailleurs ils sont négligés par le maître. Mais l'élite fait des efforts extraordinaires, et, avec elle, on obtient des réussites. « Pendant les temps de la guerre, dit encore notre Allemand, j'ai hébergé nombre d'officiers français qui savaient par cœur la moitié de Virgile et d'Horace. » Pareillement, en mathématiques, des jeunes gens de dix-huit ans, élèves de l'École polytechnique, entendent très bien le calcul différentiel et intégral, et, au témoignage d'un Anglais (2), « ils le possèdent mieux que beaucoup de professeurs de la Grande-Bretagne. »

(1) Hermann Niemeyer, *ibid.*, 366 et suivantes. Sur le caractère, les avantages et les défauts du système, ce témoignage d'un témoin oculaire est très instructif et forme un tableau presque complet. Les matières enseignées se réduisent au latin et aux mathématiques; presque point de grec, et point de langues modernes, à peine une très légère teinture d'histoire et des sciences naturelles, la philologie est nulle; ce qu'un élève doit connaître dans les classiques, c'est « leur contenu et leur esprit. » *(Geist und Inhalt.)* — Cf. Guizot, *Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique*, 1816, p. 103.

(2) *Travels in France during the years* 1814, 1815 (Édimbourg, 1816), t. I, 152.

V.

Cette préparation générale, Napoléon la précise et la dirige dans le sens de sa politique, et, comme il a surtout besoin de soldats, l'école, sous sa main, devient le vestibule de la caserne. Dès l'origine, l'institution a reçu le tour et l'esprit militaires, et cette forme, qui lui est essentielle, devient de plus en plus étroite. En 1805 (1), pendant quatre mois, Fourcroy, sur l'ordre de l'Empereur, visite les nouveaux lycées « avec un inspecteur aux revues et un capitaine ou un adjudant-major, qui partout donnent des instructions pour l'exercice et la discipline. » La jeunesse s'y est déjà pliée; « presque partout, dit-il à son retour, j'ai vu les jeunes gens obéir sans murmure et sans réflexions à des caporaux et à des sergens plus jeunes et plus faibles qu'eux, élevés à un grade mérité par leur sagesse et leur progrès. » Lui-même, quoique libéral, il trouve des raisons pour justifier devant le corps législatif (2) cette pratique impopulaire : aux objections et aux alarmes des parens, il répond « qu'elle est favorable à l'ordre, sans lequel il n'y a pas de bonnes études, » et que d'ailleurs « elle accoutume les élèves au port et au maniement des armes, ce qui abrège leur travail et accélère leur avancement, lorsque la loi de la conscription les appelle au service de l'État. » Roulemens du tambour, attitudes au port d'armes, défilés au commandement, uniforme, galons, tout cela, en 1811, devient obligatoire, non-seulement pour les lycées et collèges, mais encore, et sous peine de clôture, pour les institutions particulières (3). Rien que dans les départemens qui composaient l'ancienne France, on compte, à la fin de l'Empire, 76,000 écoliers qui étudient sous ce régime d'excitation et de contrainte. « Nos maîtres, dira plus tard un ancien élève, ressemblaient à des capitaines instructeurs, nos salles d'étude à des chambrées, nos récréations à des manœuvres, et nos examens à des revues (4). » Par toute sa pente, l'École incline vers l'armée et

(1) *Ambroise Rendu et l'Université de France*, par E. Rendu (1861), p. 25 et 26. (Lettre de l'empereur, 3 floréal an XIII et rapport de Fourcroy.)

(2) *Recueil*, etc., par de Beauchamp, I, 151. (Rapport au corps législatif par Fourcroy, 6 mai 1806.)

(3) *Procès-verbaux et papiers* (manuscrits) du conseil supérieur de l'Université, séance du 12 mars 1811, note de l'empereur communiquée par le Grand-Maître. « Le Grand-Maître ordonnera que, dans les pensions et institutions qui existeront, les élèves portent l'uniforme, et que tout se passe comme dans les lycées, suivant la discipline *militaire*. » Dans le décret conforme du 15 novembre 1811, le mot *militaire* a été omis; probablement il a semblé trop cru; mais il montre la pensée de derrière, la vraie volonté de Napoléon. — Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, III, 126. Le décret fut appliqué « jusque dans les plus petits pensionnats. »

(4) Témoignage d'Alfred de Vigny dans *Grandeur et servitude militaires*. Même impression d'Alfred de Musset, dans sa *Confession d'un enfant du siècle*.

y débouche au terme des études; quelquefois même, elle s'y déverse avant ce terme. A partir de 1806 (1), les conscriptions anticipées prennent les jeunes gens sur les bancs de la philosophie et même de la rhétorique. A partir de 1808, des circulaires ministérielles (2) demandent aux lycées « des enfans de bonne volonté, » écoliers de dix-neuf et dix-huit ans, « sachant la manœuvre, » pour être tout de suite sous-officiers, sous-lieutenans, et, sans difficulté, les lycées en fournissent par centaines : de cette façon, le volontaire imberbe entre dans la carrière un ou deux ans plus tôt, mais il gagne à cela un ou deux grades. — Aussi bien (3), dit un principal de collège, « la jeunesse française tout entière n'a en tête que le militaire; du côté de la science, il n'y a pas grand'chose à espérer d'elle, du moins dans les circonstances présentes. » Dans les écoles, dit un autre témoin du règne (4), « les jeunes gens refusent d'apprendre autre chose que les mathématiques et la science des armes; je me rappelle beaucoup d'exemples de jeunes garçons de dix ou douze ans qui suppliaient journellement leur père et leur mère de leur permettre de rejoindre Napoléon. » — En ce temps-là, la profession militaire est trop visiblement la première de toutes, presque l'unique. Tout civil est un *pékin*, c'est-à-dire un inférieur, et traité comme tel (5). Au théâtre, l'officier coupe la queue, et, d'autorité, prend son billet à la barbe des gens arrivés avant lui; ils le laissent passer, entrer, et attendent; au café, quand les journaux sont en lecture, il met la main dessus, comme par droit de réquisition, et en use à sa discrétion, au nez du bourgeois qui patiente.

Bien entendu, cette glorification de l'armée a pour centre le culte de Napoléon, souverain suprême, unique, absolu de l'armée et du reste, et le prestige de ce nom est aussi grand, aussi soigneusement entretenu dans l'école que dans l'armée. Dès le commencement, il a mis dans les collèges et les lycées ses boursiers, environ 3,000 enfans (6), qu'il élève et nourrit à ses frais, pour

(1) Quicherat, *ibid.*, p. 126.

(2) *Le Régime moderne*, I, 334.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, I, 153.

(4) *Travels in France*, etc., II, 123. (Témoignage d'un gentilhomme français.) « La rapide destruction de la population en France occasionnait des promotions continuelles, et l'armée devint la carrière qui promettait le plus. C'était une profession pour laquelle on n'avait pas besoin d'éducation, et où tous avaient accès; là, Bonaparte ne permettait jamais que le mérite restât sans récompense. »

(5) Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, I, 127. (Année 1806.)

(6) Guizot, *ibid.*, p. 59 et 61. — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, III, 102. (Sur les familles des boursiers et sur les moyens employés pour obtenir des bourses.) — Jourdain, *le Budget de l'instruction publique* (1857), p. 144. — En 1809, dans les 36 lycées, 9,068 élèves, externes ou internes, dont 4,199 bour-

son profit, qui sont destinés à devenir ses créatures, et forment la première couche de la population scolaire, environ 150 boursiers et demi-boursiers par lycée, premiers occupans du lycée et, pendant longtemps encore, plus nombreux que leurs camarades payans, tous d'une famille plus ou moins besogneuse, fils de militaires et de fonctionnaires qui vivent de l'Empereur et n'espèrent qu'en lui, tous accoutumés, dès leur première enfance, à voir dans l'Empereur l'arbitre futur de leur destinée, le patron spécial, bienfaisant et tout-puissant qui, s'étant chargé d'eux dans le présent, se chargera d'eux aussi dans l'avenir. Une telle figure occupe et remplit tout le champ de leurs imaginations : si grandiose déjà par elle-même, elle y devient plus grandiose encore, colossale, surhumaine. A l'origine, et parmi leurs condisciples, leur enthousiasme a donné le ton (1); l'institution, par son mécanisme, travaille à le maintenir; et les administrateurs ou professeurs, par ordre ou par zèle, s'appliquent à faire vibrer toujours plus fort la corde sonore et sonnante. A partir de 1811, même dans une institution privée (2), « les victoires de l'Empereur sont presque l'unique sujet sur lequel il soit permis d'exercer l'imagination des élèves. » Dès 1807 (3), à Louis-le-Grand, les compositions couronnées sont des pièces sur la récente victoire d'Iéna. « Nos maîtres eux-mêmes, dit Alfred de Vigny, ne cessaient de nous lire des bulletins de la Grande-Armée, et les cris de *vive l'Empereur* interrompaient Virgile et Platon. » En somme, écrivent des témoins (4), Bonaparte voulait donner à la jeunesse française l'organisation des mamelucks, » et il y a presque réussi. Plus exactement et, pour employer ses propres paroles, « Sa Majesté (5) a voulu réaliser dans un État de quarante millions d'individus ce qu'avaient fait Sparte et Athènes. » — Mais, dira-t-il plus tard, il n'y a réussi qu'à demi. C'était là « une de ses plus belles conceptions (6) ; » M. de Fontanes et les autres universitaires l'ont mal comprise, ou n'ont

siers; en 1811, 10,926 élèves dont 4,008 boursiers; en 1813, 14,992 élèves, dont 3,500 boursiers. A la même époque, dans les établissemens privés, 30,000 élèves.

(1) Fabry, *ibid.*, II, 391 (1819). (Sur le peuplement des lycées et collèges.) « Le premier noyau des pensionnaires fut fourni par le Prytanée... Une tradition constante a transmis cet esprit à tous les élèves qui se sont succédé depuis douze ans. » — *Ibid*, III, 112. « L'institution des lycées tend à créer une race ennemie du repos, avide et ambitieuse, étrangère aux affections domestiques, d'un esprit militaire et aventurier. »

(2) Quicherat, *ibid.*, III, 126.

(3) Hermann Niemeyer, *ibid.*, II, 350.

(4) Fabry, *ibid.*, III, 109-102.

(5) Ambroise Rendu, *Essai sur l'instruction publique* (1819), I, 221. (Lettre de Napoléon à M. de Fontanes, 24 mars 1808.)

(6) *Mémorial*, 17 juin 1816.

pas voulu la comprendre. Lui-même, Napoléon, n'a pu donner à son œuvre scolaire que des bribes de son attention, ses haltes entre deux campagnes (1); en son absence, « on lui gâtait ses plus belles idées; » ses exécutans « n'exécutaient jamais bien ses intentions. » Il grondait, et ils « se courbaient sous l'orage, mais ils n'en continuaient pas moins leur train accoutumé. » Fourcroy se souvenait trop de la révolution, et Fontanes de l'ancien régime; le premier était trop homme de science, et le second trop homme de lettres; en cette qualité, ils tenaient trop à la culture de l'esprit, et trop peu à la discipline du cœur. Dans l'éducation, la littérature et la science sont choses « secondaires; » l'essentiel est le dressage, un dressage précoce, méthodique, prolongé, irrésistible, qui, par la convergence de tous les moyens, leçons, exemples et pratiques, inculque « les principes » et imprime à demeure dans les jeunes âmes « la doctrine nationale, » sorte de catéchisme social et politique, dont le premier article commande la docilité fanatique, le dévoûment passionné, et la totale donation de soi-même à l'Empereur (2).

H. TAINE.

(1) Pelet de la Lozère, *ibid.*, 154, 157, 159.

(2) *Mémorial*, 17 juin 1816. Cette conception de l'Université par Napoléon fait corps avec une autre, plus vaste, qu'il expose dans le même entretien, et qui montre nettement son plan d'ensemble. Il voulait « le classement militaire de la nation, » c'est-à-dire *cinq conscriptions successives* et superposées: la première, celle des enfans et adolescens au moyen de l'Université; la seconde, celle des conscrits ordinaires, annuelle et opérée par le tirage au sort; la troisième, la quatrième et la cinquième fournies par les trois bans de la garde nationale, le premier ban comprenant les jeunes gens célibataires et tenus d'aller jusqu'à la frontière, le deuxième ban comprenant les hommes d'âge mitoyen, mariés et ne devant servir que dans le département, le dernier ban comprenant les hommes âgés et ne devant être employés qu'à la défense des villes: en tout, par ces trois bans, deux millions d'hommes classés, encadrés, armés, chacun d'eux ayant son poste assigné en cas d'invasion. « En 1810 ou 1811, il fut lu au conseil d'État jusqu'à quinze ou vingt rédactions » de ce projet; « l'empereur, qui y tenait beaucoup, y revient souvent. » — On voit la place de l'Université dans son édifice : de dix à soixante ans, sa conscription universelle devait saisir d'abord les enfans, puis les adultes, et, avec les gens valides, les demi-invalides, par exemple Cambacérès, l'archichancelier, gros, impotent et, de tous les hommes, le moins militaire. « Il faut, dit Napoléon, que M. Cambacérès, que voilà, soit dans le cas de prendre son fusil, si le danger le requiert... Alors vous aurez une nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes. » — Répugnance constante de tout le conseil d'État, « défaveur marquée, opposition sourde et inerte... Chacun frémissait de se voir classé, transporté au dehors, » et, sous prétexte de défense intérieure, appliqué aux guerres extérieures. « L'empereur, attiré par d'autres objets, vit s'échapper ce plan. »

LES ANTIBEL

DERNIÈRE PARTIE (1).

DEUXIÈME JOURNÉE.

—

I.

On finit de souper à la Dérocade. Les gens prennent le frais, assis dans la cour. Seule, Martril remue encore. Elle range les outils, verrouille la porte du poulailler. Mette et Jane récitent le chapelet, un peu à l'écart, au pied du figuier, au bord de l'aire. Jan les observe, et devant lui, leurs figures s'effacent, se fondent dans le crépuscule; le sourire d'abord, le regard ensuite, disparaissent. L'ombre descend. Une abeille festonne autour du figuier, un angélus arrive de loin, lent et frêle, et le bourdonnement de l'abeille, le tintement de la cloche, se brouillent un moment dans la tombée du silence. Antibel et Jan parlent culture.

ANTIBEL.

L'angélus de Réquista tinte clair, signe que le vent va tourner en galerne. Beau temps pour demain, j'ai envie d'en profiter pour

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

donner la seconde façon au guéret de la Régaldie... En commençant avant le jour, peut-être finirai-je au soleil couché, — surtout si tu me donnes un coup de main avec les jeunes vèles...

JAN.

La terre est bien mal commode à travailler, par là, pour moi qui n'ai pas encore toute ma force. Si vous n'étiez pas contre, je pensais arracher le chanvre d'Escouloubre. La saison le demande. Il est temps de le faire rouir si nous voulons que les femmes aient de quoi filer aux veillées d'hiver. Mette et Jane m'aideraient toutes les deux. Qu'en dites-vous?

ANTIBEL.

Je dis... Tu sais mieux que moi ce que tu es capable de faire. C'est une besogne de femme, cet arrachage. Jane et Mette y suffiraient bien sans toi. Et tu me serais d'un grand secours à la Régaldie. La charrue te fait peur, vraiment? Je n'y comprends rien. Voilà plus d'un mois que tu n'as pas eu d'accès, et tu muses, tu traînailles sans avoir le courage de travailler ni la force de guérir. Tu manges cependant et tu bois comme nous autres. Qu'est-ce donc qui te fait mal, mon garçon? Est ce qu'après avoir eu la maladie dans le corps, tu l'aurais dans la tête, présentement?

JAN.

Mais non, père ; je suis comme tout le monde...

ANTIBEL.

On dirait que non, pourtant. En tout cas, tu n'es pas dans ton aplomb : un jour content, l'autre pas. Ce n'est pas pour te le reprocher, mon enfant; mais depuis que tu es revenu du régiment, tu n'es pas commode à vivre. Moi, ça ne me fait rien; je suis ton père ; ménine non plus; celle-là, avant qu'elle se fâche ! Mais Jane? Ça lui va bien d'être patiente. Oh ! tant que tu as été malade, ça marchait tout seul : Mette par-ci, Jane par-là, tu ne pouvais pas te passer d'elles. A ce point, que ménine en était jalouse. Mais une fois sur pied, tu n'as plus été le même. Très bon enfant quelquefois. Et elles, toutes contentes. Puis, brusquement, sans qu'elles t'aient rien fait, tu les méprises, tu leur tournes le dos. Elles ne s'en plaignent pas; mais moi, ça m'inquiète. Qu'est-ce que tu as contre elles? voyons. Tes anciennes idées qui te reprennent, peut-être, comme le soir de ton arrivée, tu te souviens?

JAN.

Je me souviens d'avoir eu la fièvre, et peut-être qu'il m'en reste

encore un peu à des momens. Et ça me change le caractère. Ça passera, allez, tranquillisez-vous!

ANTIBEL.

Si tu commandais à tes mains de labourer, ta tête te laisserait en repos. Crois-moi, si tu veux guérir tout à fait, viens avec moi demain matin.

JAN.

Soit; à condition que je dorme cette nuit. Ah! si je pouvais dormir!

Mette et Jane ont fini de réciter le chapelet. Elles se lèvent. D'un mouvement mignard de toute petite, Mette se pend à l'épaule de sa sœur qui, maternelle, l'appuie à sa poitrine. Ainsi enlacé, le couple va vers la maison. Lentes, souples, elles passent devant les hommes; et, ensemble, avec un mouvement de tête:

Bonsoir, Jan!

JAN.

Bonsoir, vous autres!

METTE a déjà le pied sur la première marche de l'escalier. Elle se retourne vers Jan.

Tu veilles bien tard, toi, pour un qui vient d'être malade; à quoi penses-tu?

JAN est allongé à terre, les deux mains en coussinet sous la tête. Il se soulève à moitié, s'appuie sur le coude, et les yeux levés sur Jane, il répond à Mette.

Veiller ici ou veiller au lit, c'est toujours la même chose. Je ne suis pas pressé de me retirer au chaud de l'étable, pour ne pas fermer l'œil...

METTE.

Et qu'est-ce qui t'empêche de dormir?

JAN.

La chaleur, sans doute, ou autre chose...

METTE.

On sait bien quoi, pardi. Inutile de faire le secret avec moi. Veux-tu que je te le dise?

JANE pose la main sur la bouche de sa sœur.

Assez parlé, petite! Tu bavardes, et moi, je tombe de sommeil. Rentrons.

JAN.

Pas avant qu'elle m'ait fait voir si elle est bonne devineuse. Parle, Mette, je t'écoute.

METTE.

Tu penses à ta bonne amie. Voilà ce qui te tient éveillé. Ose dire que non!

JAN.

Je ne dis rien. Mais puisque tu connais ma maladie, tu devrais bien me donner le remède.

METTE.

Le remède contre l'amour? Il n'y en a qu'un. Marie-toi, Jan, marie-toi. Comme ça nous aurons le plaisir de danser à ta noce. Aimes-tu danser, toi? Moi j'en suis folle. Tiens, regarde. (Elle met la main à l'épaule de sa sœur et l'entraîne à tourner avec elle; et tout en tournant, elle fredonne à bouche fermée pour se marquer la cadence.)

JANE se désagrafe de son étreinte.

Assez! assez! petite! Si l'on t'écoutait, on passerait la nuit à sauter. Bonsoir! Je vais me mettre dans mes draps. (Et, se tournant vers son mari.) Toi, tu dors debout; il était presque jour quand tu t'es couché la nuit dernière.

ANTIBEL.

Et, cette nuit encore, je tâcherai de tenir l'œil ouvert. Le peu de raisin que cette mauvaise maladie a laissé à la vigne d'Escouloubre, je n'ai pas envie qu'on me le fasse passer sous le nez, la veille de la récolte. Et les amateurs ne manquent pas. Pas plus tard qu'avant-hier, on a vendangé de nuit, du côté de Réquista... Qu'ils y viennent, tantôt!

JANE.

Fais attention, au moins; ces maraudeurs ne sont pas toujours commodes.

ANTIBEL.

Sois tranquille; j'aurai ce qu'il faut pour les recevoir.

Mette et Jane finissent de monter, elles entrent, poussent la porte derrière elles. Un moment après, Jan se lève, bâille et va s'allonger sur son lit, dans l'étable. Antibel et Martril sont seuls.

II.

ANTIBEL a décroché le fusil. Soigneusement, à la clarté de la lanterne que Martril vient d'allumer pour finir sa ronde, il vérifie les amorces.

Je l'avais chargé il y a un mois pour aller à l'espère du blaireau. Le gibier est plus gros cette fois; mais il a la peau plus tendre... (Il frappe à petits coups secs sur la culasse, pour faire descendre la poudre dans les cheminées. Il va se mettre en route.)

MARTRIL.

Eh ! dis-moi ? tu n'as pas peur, pendant que tu seras à guetter les voleurs à Escouloubre, qu'ils viennent te visiter ici, à la Dérocade ?

ANTIBEL.

Comment sauraient-ils que je n'y suis pas ? Et quand même ils tenteraient le coup ! Mauvaise affaire pour eux. Jan est là. Et puis, que voulez-vous qu'on nous prenne ? Le grenier est vide. Et les vaches ne se laisseraient pas emmener sans vous avertir...

MARTRIL.

Les vaches meugleraient peut-être, si on leur mettait la main dessus ; mais le bétail à deux pattes quelquefois est plus complaisant.

ANTIBEL, déjà en marche, revient sur ses pas.

Que voulez-vous dire, mère ?

MARTRIL.

Rappelle-toi le nommé Ittié de Saint-Bauzil et le voleur qu'il surprit une nuit dans sa grange. Quelqu'un lui avait ouvert la porte.

ANTIBEL.

Sa femme ; oui, je sais l'histoire. Lui, un imbécile, elle une catin. Tout le pays la connaissait...

MARTRIL.

Excepté lui...

ANTIBEL.

Et vous prétendriez... Oh ! je vous vois venir, il y a longtemps que vous travaillez à me donner des idées...

MARTRIL.

Je ne prétends rien ; je n'accuse personne. Tu es le maître ici ; tes affaires te regardent. Je t'avertis seulement ; parce que, si je ne t'avertissais pas, plus tard, tu pourrais m'en faire le reproche ; quelqu'un est venu la nuit dernière ; on est entré dans le jardin. Pour qui, pour quoi ? Je ne sais pas au juste ; mais on est entré, on s'est promené sous la treille...

ANTIBEL.

Vous l'avez vu ?

MARTRIL.

Je n'ai pas vu l'homme; mais j'ai vu les traces; la terre était molle du dernier orage, les pieds s'y sont moulés; l'empreinte est là qui porte témoignage.

ANTIBEL.

Éclairez-moi, mère ; je veux voir.

Ils vont, et la lanterne devant eux, mystérieuse, effarouchant le sommeil des oiseaux dans les feuilles, le trottinement des mulots en chasse dans les plates-bandes.

Le long du mur de la maison, dans l'argile grasse, tout à coup, les pesées accusatrices apparaissent.

Antibel les relève, et à voix basse :

C'est bien un pied d'homme; il était seul; d'où venait-il?

La voie est doublée; elle a servi à l'arrivée et au retour. Les traces se perdent dans l'allée, se retrouvent dans une plate-bande, continuent jusqu'au mur qui sépare la cour du jardin. De l'autre côté, la terre rocailleuse se refuse aux empreintes.

Antibel revient à la treille; plus attentif. Entre le pilier et le mur, la terre est piétinée en tous sens.

Ah! voici deux foulées plus profondes. L'orteil a appuyé avant le talon, signe qu'on a sauté, qu'on a grimpé d'abord.

Antibel lève la lanterne, la promène du haut en bas de la treille. Un pampre cassé jalonne l'escalade. Mais au-dessus, la muraille est intacte; il n'y a pas d'éraflure au mortier, ni à la mousse entre les pierres. L'individu a eu peur, sans doute; il a déguerpi avant d'arriver au contrevent. Antibel réfléchit. Et entraînant Martril à l'écart :

Personne de la maison n'est entré ici après l'orage? Vous en êtes bien sûre?

MARTRIL.

Très sûre.

ANTIBEL.

Et vous soupçonnez... Allons; inutile de faire la secrète avec moi; je vous entends sans que vous me parliez. On venait pour Jane, n'est-ce pas?

MARTRIL.

Je n'ai aucune preuve...

ANTIBEL.

Et quand même vous en auriez! Les empreintes iraient-elles jusque dans sa chambre, je ne la condamnerais pas encore. Jane est une honnête femme, entendez-vous? Si elle ne l'était pas, d'ailleurs, si elle avait voulù faire le mal, pourquoi n'aurait-elle pas ouvert la porte à son galant, au lieu de le faire entrer par la fenêtre?

MARTRIL.

Peut-être à cause de l'étable toujours ouverte sous l'escalier. Et Jan aurait pu les voir. Mais non; je me trompe, c'est toi qui as raison, mon ami. Ce sera sans doute quelque voisin, curieux de goûter nos muscats, qui nous aura poussé cette visite. Et il aura été volé. La maladie n'a pas laissé un grain.

ANTIBEL.

Assez badiné, mère; je n'ai pas l'humeur à rire. Si vous soupçonnez quelqu'un, nommez-le. Qui? Pas un homme n'a mis les pieds ici depuis le départ de Front...

MARTRIL.

Cherche... Tu n'es pas cousu à ses jupes, pour répondre d'elle. Personne, dis-tu? Et au pacage, quand elle garde les ouailles, et à Saint-Vergondin, le jour du marché! Tu es un peu trop âgé pour elle, mon garçon; voilà le malheur. Quand une gaillarde de cette espèce n'a pas ce qu'il lui faut chez elle, on a beau la garder, elle trouve le moyen de se procurer ce qui lui manque. La jeunesse appelle la jeunesse.

ANTIBEL.

C'est mal, ce que vous faites, mère, vous accusez celle qui ne peut pas se défendre; vous l'accusez au hasard, pour contenter votre rancœur. C'est très mal.

MARTRIL.

Mettons que je n'aie rien dit, va-t'en à Escouloubre...

ANTIBEL demeure une minute indécis; puis, brusquement :

Eh bien, non. Malgré moi, votre dénonce me tracasserait. L'individu reviendra cette nuit peut-être; je suis curieux de voir la couleur de sa figure. Je reste; et vous resterez aussi. A nous deux, nous y verrons plus clair. Vous ici, derrière le laurier, entre la treille et le mur; moi dans ce buis. Les cachettes sont bonnes. Tout à l'heure, quand la lune montera, impossible de nous voir. Et nous, nous verrons très bien.

Vous, ne bougez pas, quoi qu'il arrive, avant que j'aie lâché le coup de fusil. Si l'individu va vers le poulailler, tant mieux; je tire en l'air; s'il grimpe à la fenêtre de Jane, qui que ce soit, c'est un homme mort.

La cachette est bonne en effet; un buis centenaire, jamais émondé, sauf pour en tirer les rameaux à bénir, une fois l'an, le jour de Pâques fleuries. Antibel s'y blottit à l'aise; et Martril, pas bien loin, rasée entre le laurier et le mur de la maison. Antibel souffle la lanterne. Le buis, le jardin, se fixent dans l'immobilité de la nuit; la maison et les arbres plus noirs, et çà et là, des espaces légers, presque lumineux, où les étoiles éclairent.

Du vent souffle à bouffées courtes; les feuilles chantent un moment, puis se taisent, et, d'en bas, des fonds de Combe-Nère, la rumeur des grillons s'élève, continue.

Antibel regarde. Il regarde sa maison, son jardin. Et il lui semble que ce n'est plus son jardin, sa maison de tous les jours. Il y a quelque chose dessus, qui lui gâte la joie de la possession habituelle. Il y a le soupçon; il y a les traces.

Ces traces! Dans l'obscurité de la nuit, il les voit aussi nettes que tout à l'heure, sous la lanterne. Il les voit, il les compte, il les suit. Dix fois, vingt fois, il refait en idée le mauvais chemin. Il franchit le mur, il traverse la plate-bande, il grimpe à la treille, — comme l'autre y a grimpé la nuit dernière, — qui, l'autre? Il est arrivé de ce côté, il s'est appuyé au mur, il a posé le pied sur la gueule de l'évier.

Et elle? à la fenêtre, les bras ouverts pour le recevoir.

Jane! ma Jane!

Elle est là, derrière ce contrevent; elle dort... non, elle attend. Là, dans mon lit, dans le lit où mon père est mort, où Fabiane est morte! et Mette à côté, dans la chambre mitoyenne, si près qu'elle aurait pu les entendre!

Est-ce vrai? Est-ce possible? (Antibel le croit et, la minute après, il ne le croit plus, il juge, il se déjuge. Des soupçons le mordent, des attendrissemens l'amollissent, des colères le soulèvent. Oh! ce contrevent fermé, sur la façade endormie!)

Qu'il revienne; qu'elle se montre! Aussi vrai qu'il y a un Dieu, je me vengerai!

III.

Antibel écoute dans le jardin, et Mette écoute dans son lit. Soulevée sur le traversin, elle guette, troublée. Jan l'aime, elle le croit; elle en est sûre. Deux mois qu'il les tracasse, qu'il les boude, qu'il les cherche, elle et sa sœur; sa sœur à cause d'elle :

Il ne m'a rien dit encore; pas la peine; sa figure parle. Mais pourquoi triste si souvent? quel travail pour se déclarer, alors que personne ne l'empêche. On dirait qu'il faute en m'aimant et qu'il se reproche sa faiblesse. Sans doute, rapport à sa mère, à ses idées contre Jane; il lui en coûte de pardonner tout à fait. Mais il a beau faire; il est pris; il y passera. Déjà il ne s'appartient plus... La nuit dernière, on marchait dans le jardin; c'était lui; je l'ai reconnu au clair de lune. Il était là, sous la fenêtre; un moment j'ai cru qu'il voulait escalader; il s'appuyait au pilier, se soulevait sur le coude; puis brusquement il a lâché prise et je ne l'ai pas revu de la journée...

Mette écoute. En bas, dans l'étable, quelqu'un se plaint; une bête tracassée par les morts ou une âme en peine que le chagrin empêche de dormir. Oui, cette fois, c'est bien un soupir d'homme qui lui arrive.

Mette écoute, et Jan soupire; Jan ne peut pas s'endormir. Il s'est tourné, retourné sur son matelas de bruyère; il l'a pétri de ses reins, labouré de son coude, défoncé de sa poitrine. Le sommeil n'est pas venu. Et à côté de lui, dans son oreille, le ruminement paisible, le souffle égal des vaches, la douce mécanique toujours agissante. Supplice. Jan s'enrage.

C'est cette figure qui en est cause, toujours devant ses yeux.

Pas de chance! Je la détestais avant de l'avoir vue; je l'ai insultée la première fois que nous nous sommes rencontrés ensemble. Comment en suis-je venu à l'aimer? (Il se dresse à moitié sur le lit; il appuie son front à la fraîcheur du mur.) C'est la maladie qui m'a perdu. La fièvre a tué la colère. Tout m'était égal. Et elle était toujours là, secourable, avec sa voix si douce! C'était elle que je voyais la première le matin, la dernière le soir. Quand je commençais de me lever, si faible encore, les jambes trop molles pour me soutenir, Mette d'un côté! Jane de l'autre, les deux sœurs me portaient, m'aidaient à faire mes dix pas dans la cour.

J'étais heureux alors; heureux comme un enfant. Nous étions toujours ensemble à bavarder, à rire. Toujours tous les trois. J'avais de l'amitié pour l'une autant que pour l'autre.

Quel malheur que je sois arrivé à en préférer une! Et pourquoi Jane? Mette est aussi jolie que sa sœur, et nos âges sont mieux assortis. Elles se ressemblent d'ailleurs, les cheveux, les yeux pareils; Mette, un peu plus petite seulement et la peau plus blanche.

Et c'est l'autre qui me va. L'autre; la marâtre!

Quand ça a commencé, je n'en sais rien; le premier jour proba-

blement, sans que je m'en doute. Lorsque j'ai compris, il était trop tard; le mal était plus fort que ma volonté. Je me suis défendu cependant; je me suis sevré de la voir; je me suis privé de la regarder, quand j'étais obligé de me trouver avec elle.

Et ça ne m'a servi à rien. Je ne la regardais pas, et je la voyais; je m'en allais et c'était comme si elle avait été avec moi, côte à côte; sa figure, le son de sa voix, l'odeur de sa peau; tout! (Jan soupire.) Comment ça finira-t-il? J'ai peur. Si elle devinait jamais!.. Et pourtant, de garder ça pour moi, je sens que ça m'étouffe... Il faudra que je parle un jour ou l'autre; que je parle ou que j'agisse... Oh! la prendre, la posséder de force! Perdu pour perdu, tant pis, me contenter une fois!.. J'y ai pensé; j'ai guetté des occasions; je l'ai suivie; je l'ai attendue le soir à la lisière des bois... La nuit dernière, une folie m'a pris; un besoin de la voir. Sa porte était verrouillée; il s'en est manqué de peu que je n'escalade sa fenêtre... Ça finira mal, bien sûr.

Jan se soulève pour observer l'ouverture de la porte béante à sa gauche sur l'obscur de la cour. Il appelle le jour pour quitter le lit, comme il avait espéré la nuit pour oublier dans le sommeil.

Le sommeil boude; le jour est lent à venir. Deux fois les coqs ont chanté; mais les coqs ne savent pas ce qu'ils disent. Les constellations en marche sur le noir de la porte marquent dix heures.

La lune monte à peine au-dessus des bois. Jan n'a pas la patience d'attendre. Il se lève, il se vêt, il sort. L'haleine de la nuit lui souffle de la fraîcheur au visage; sa fièvre tombe; du sang-froid lui revient; il se consulte. Malade, il l'est, et très malade; mais non pas au point de ne pouvoir pas guérir. Le remède, il le connaît.

Si je pouvais me tirer de devant, m'en aller; trois mois, un an s'il le faut. Ce serait la guérison.

Ne plus la voir, alors! (Jan hésite; puis rapidement, à saccades.) Oui; il n'y a qu'à partir, et tout de suite. Je n'ai que trop attendu. (Il pense à un chantier qui vient de s'ouvrir du côté de Villeneuve; un chemin de fer en construction. On embauche des ouvriers.) J'irai me présenter. Demain. Au soleil levé, il faut que je sois déjà loin.

Jan est décidé, et cependant il s'attarde à flâner dans la cour, et de la cour, bientôt dans le jardin, vers la fenêtre de Jane.

La lune est cachée; mais une pierre qui roule avertit Antibel et Martril. Larron de volaille ou larron d'amour, le voleur est là; il leur appartient. Jan s'avance; il longe la treille, il frôle le buis. Où va-t-il? Il revient sur ses pas; il s'arrête; il s'assoit sur une pierre, le dos

tourné à Antibel, la figure vers la fenêtre de Jane. Il songe... Longtemps qu'il ne s'était senti le cœur aussi léger, la tête aussi libre. Cette résolution de partir, c'est déjà presque une délivrance. Il s'exalte, il s'attendrit sur lui-même. Il ne part pas. Pourquoi se presser ? La nuit ne finit pas encore, et c'est la dernière, Jan la passera près d'elle. Puis, à l'heure habituelle, il pansera les vaches. Pauvres bêtes! il n'est pas juste qu'elles pâtissent à cause de ses histoires. Et quand les vaches seront pansées, avant que l'aube pointe au bord du roc d'Anglar, il s'en ira par Combe-Nère.

Jan songe, et la lune, obscurcie jusque-là, s'affranchit des nuages. La vieille figure coutumière du logis, le feston noir du toit, l'enrochement du mur, et le jardin à côté, la treille sur ses piliers de pierre, les fruitiers rongés de mousse, le laurier, le buis, tout ce petit monde familial apparaît, attendri, du mystère nocturne.

Jan ne regarde que la fenêtre. Le contrevent bâille; facilement on pourrait soulever le crochet, et peut-être, — il fait chaud, — Jane aura-t-elle laissé la croisée entr'ouverte. La tentation revient et les mauvaises raisons à l'appui.

Antibel est loin, occupé à garder la vigne d'Escouloubre; Martril est sourde; Mette doit dormir solide... Je parlerai, je confesserai ce qui m'étouffe depuis deux mois. Elle me plaindra peut-être... Et, si elle se fâche, qu'est-ce que ça peut me faire, puisque je suis résolu à partir!

C'est décidé. Jan se hisse. Un frisson de peur l'arrête une seconde; c'est un hibou qui le frôle et va se poser presque au-dessus de sa tête, sur une solive en saillie.

Il hésite. Ce témoin le gêne... La superstition comme une main froide le serre à la gorge... Une seconde... L'amour est plus fort que la peur. Il grimpe, il s'appuie à l'évier; il va décrocheter le contrevent.

IV.

Dans l'obscurité, à dix pas, un craquement sec, un mouvement dans les feuilles. C'est Antibel... Froidement, lentement, comme s'il visait un levron au gîte, il épaule, il couche en joue le voleur. Qui? il n'en sait rien; il n'a pas pu le reconnaître; il le saura, il le reconnaîtra tout à l'heure. Une branche le gêne, il l'écarte; le guidon tremble; il attend que sa main soit assez ferme. Et, quand il tient l'homme au bout du canon, au moment, de presser la détente, il se ravise. Tuer l'individu, c'est bien; ce serait mieux s'il pouvait faire coup double.

Il le peut. Quand Jane paraîtra à la fenêtre, quand la catin et son amoureux se toucheront du museau; il pressera la détente. Les galans finiront de s'embrasser dans l'autre monde. Antibel attend. Mais Martril s'impatiente. Elle a peur que sa vengeance lui échappe. L'homme est là, presque à portée de sa main. Brusquement, elle s'élance, l'empoigne par la jambe.

Au secours! Je le tiens! au secours! (L'individu saute à terre, se débat, muet, le chapeau enfoncé sur les yeux. Dans un mouvement, le chapeau tombe. La lune l'éclaire en face : Jan! L'ancienne lâche prise, et, rapidement, à voix basse : Sauve-toi! ton père est là!

(Il va fuir; mais Antibel lui barre la route. Il est pris. Et son père :)

Jan, que fais-tu là?

Le malheureux n'a pas la force de répondre. Un contrevent s'ouvre. La complice se dénonce. Ce n'est pas Jane. C'est

METTE.

Qui êtes-vous? Que se passe-t-il?

Martril se rassure. La présence de Mette va innocenter Jan, si Mette se laisse faire. Pourquoi ne serait-ce pas elle, l'amoureuse? Elle se hâte de répondre.

Ce qui se passe, tu dois bien t'en douter un peu. Tu le sais mieux que nous, toi, ce que Jan venait faire par ici. (Mette ne nie pas, se croyant trahie. Et Martril insiste.) Vous aviez à vous parler, sans doute?

ANTIBEL, allégé un peu, méfiant encore. Il ricane.

A vous parler! un drôle de moment pour causer, quand on a toute la journée pour se raconter ses affaires! Si Jan avait fini de grimper là-haut, vous n'auriez pas perdu votre temps en paroles. Pas vrai, mon garçon? (Jan se tait. Sauvé, peut-être; mais il a eu une telle honte tout à l'heure, une telle peur, les dents lui en claquent encore. Impossible d'articuler un mot. Ce silence en se prolongeant inquiète son père. Antibel refronce le sourcil.)

MARTRIL, alors.

Allons, petit; puisque ta bonne amie ne dit pas non, tu peux bien te confesser à ton père. Pas la peine de faire tant d'histoires. On se convient, on se parle le jour, on se parle la nuit; ça ne fait de tort à personne, quand on est décidé à se marier. Un peu plus tôt, un peu plus tard, on finit toujours bien par dormir sur le même traversin.

JAN intervient.

Ce n'est pas comme vous le croyez, ménine! Mette est sans reproche.

ANTIBEL.

Vous aviez l'intention de dire vos prières ensemble; c'est entendu. En attendant, vous avez failli faire arriver un malheur. (Il montre son fusil qu'il a gardé en main, et à mesure qu'il parle, il exécute les mouvemens avec son arme, comme s'il allait tirer.) Pardi, un homme qui cherche à entrer par force dans une maison à cette heure de nuit, c'est un coup de fusil plutôt qu'un compliment qu'on est en droit de lui servir. Et ça n'a pas été loin : le fusil en joue, le doigt sur la détente! Et c'était toi! Oï! d'y penser seulement! (Il désarme le fusil soigneusement, le pose à terre, appuyé au mur de la maison.) Enfin! ça finit mieux que ça n'avait commencé. Au lieu de comparaître devant les juges, entre deux gendarmes, on ira tous ensemble s'expliquer devant le curé et le maire. Ce sera moins triste... On boira à votre santé, les galans; et on vous portera le tourin au lit pour vous empêcher de dormir. Chacun son tour! C'est Jane qui va être étonnée! Eh, Jane! Jane! Eh bien, elle a le sommeil dur, celle-là! Jane?

JANE saute du lit, pousse le contrevent.

Qu'y a-t-il? que faites-vous là, tous, dans le jardin?

ANTIBEL.

Descends; on t'expliquera... (Jane s'habille, descend à la hâte. Mette après elle. Antibel explique.) Ce sont des vendangeurs que j'ai dérangés au moment où ils allaient cueillir du raisin de lune à la treille.

JANE.

Du raisin de lune?

ANTIBEL.

Eh oui, du beau raisin d'amour qu'on mord à pleine grappe, bouche contre bouche. Comprends-tu?

JANE.

Qui est la vendangeuse?

ANTIBEL.

Cherche!

JANE.

Toi, Mette? (Mette ne répond pas, mais son air contrit, — contrit et radieux, — la dénonce. Et Jane, suffoquée :) Toi! c'est le loyer que tu paies à Antibel pour la bonté qu'il a de te nourrir à la Dérocade! Et tu oses me regarder encore! Un rendez-vous, la nuit dans ta chambre! Et avec qui, s'il te plaît? (Mette pleure; une pluie de larmes qui tombent, changées en diamans par la clarté lunaire.)

ANTIBEL prend sa défense.

Tu te serais évité la peine de t'encolérer, si tu avais demandé d'abord le nom de son bon ami. Ta sœur n'est pas la plus fautive. Prends-t'en à celui-ci, à ce sournois qui fait ses coups sans prévenir. Et toi, mon garçon, tire-toi de ce mauvais pas comme tu pourras; parle, dis ce que tu as à dire; tâche de t'arranger avec Jane...

JAN résigné, l'air sombre.

Entre braves gens, en pareil cas, il n'est pas besoin de beaucoup de paroles. Tu étais ma marâtre, Jane; veux-tu être ma belle-sœur?

JANE.

Tu aurais pu t'y prendre autrement, mon ami. Enfin, puisque tu te déclares, je n'ai rien à dire, j'accepte.

JAN, après un silence.

Pardonnez-moi toutes les deux. Il y a des momens où l'on n'est pas le maître de ce qu'on fait. Pauvre Mette! On t'a secouée à cause de moi. Plus tard, tu te consoleras, j'espère.

ANTIBEL.

Pas plus tard; tout de suite. Puisque nous voilà tous d'accord, il est juste qu'on s'embrasse. Les promis d'abord. Avancez qu'on voie si vous faites une jolie paire. Là, donnez-vous la main; marchez. Un baiser pour conclure; et qu'on l'entende! (Mette saute au cou de Jan qui se laisse faire. Antibel réclame.) Eh bien, et moi, petite? Tu me dois bien ça en paiement de ma nuit blanche. La barbe est vieille de trois jours; tant pis. On se fera plus beau le jour de la noce. Bien; l'autre joue, maintenant. (Mette s'exécute, et Antibel:) A ton tour, Jan; tu dois quelque chose à ta belle-sœur. Allons, que j'aie le plaisir de vous voir amis une fois. Embrassez-vous devant moi.

JANE obéit, tend la joue; paisible.

A ton aise, Jan, si le cœur t'en dit.

JAN hésite une seconde, puis, d'un brusque élan.

De tout mon cœur, Jane. (Ils s'embrassent, observés de près par Antibel et par l'ancienne, qui, chacun de son côté, les dévisagent attentivement.)

MARTRIL grogne.

Pour la ménine, il n'y a donc rien? (Et pendant que le garçon met un baiser dans ses rides, bas, à son oreille :) C'était pour l'autre, dis? Malheureux! fais attention!

TROISIÈME JOURNÉE

—

I.

Le causse d'Anglar. Du ciel et des pierres. Des pierres émiettées en ossemens sur le sol; des pierres alignées en murailles au bord des héritages, des pierres tassées au milieu des champs en de naïves pyramides. Sur l'uniformité déclive à peine du terrain, un pli brusque, un entonnoir de rochers et de broussailles et au fond la surprise d'une chanvrière. C'est l'*igue*. Rien autour. Le relief d'un genévrier, l'effort d'une touffe de buis; et le buis se dessèche, le genévrier s'aplatit au ras du sol, souffleté par le vent, tondu par les troupeaux... Rien... La broussaille rampe, l'arbre se défigure. C'est un figuier chétif, pâle d'écorce, court de feuille, un érable émacié, sans substance, un chêneteau, avorton de chêne, pauvre être grimaçant et tortu qui s'obstine à l'orée d'une friche. Un peu de terre arable se ramasse au fond des pentes; de quoi nourrir une ombre de récolte, un seigle transparent de maigreur. Des rochers écroulés, comme des citadelles en ruines, gardent ces solitudes, et, à côté d'eux, pareille de couleur et presque aussi immobile, se découpe sur le ciel la cape grise d'un berger.

Mette est là. Assise sur ses talons, à la mode des pastoures quercinoles, elle file le chanvre nouveau en paissant les ouailles de la Dérocade. La quenouille de buis sous le bras, une mante informe, trop longue, trop large, comme un déguisement de vieille, sur les épaules, elle file. Autour d'elle, sous la garde de Finette, la chienne, des brebis menues à jambes grêles mordent des lavandes calcinées, des squelettes d'immortelles...

Il fait tiède. Des grives chantent au soleil. Un vent d'automne très doux promène des feuilles mortes; elles roulent un moment et se reposent l'une après l'autre dans le même creux de rocher où les pluies d'hiver les aideront à pourrir. Les brebis marchent, les feuilles roulent, et Mette chante en faisant tourner son fuseau. C'est son habitude de chanter au pacage, et quelquefois, ce sont des chansons à elle, sur trois notes, comme des musiques d'oiseaux; d'autres fois, des romances anciennes. Et elle s'applique à les pousser du haut du gosier, de toute sa force, contente d'entendre sa voix s'en aller vers le lointain des causses.

Elle commence la chanson de la morte:

> La bague que tu m'as donnée,
> Reprends-la à mon petit doigt.
> En riant, tu l'avais posée:
> En pleurant, tu la tireras.

Ne la donne pas à une autre,
Elle se moquerait de moi.
Mais donne-la à une nonne,
Qui priera chaque jour pour moi.

Le second couplet envoyé, Mette écoute un moment. La chanson est dialoguée, et peut-être Jan, qui travaille avec son père à faucher une luzerne du côté de la Régaldie, va-t-il lui répondre.

Mette écoute... Les faucheurs sont là; on entend le choc de la faux sur la pierre à aiguiser; mais personne ne songe à lui donner la réplique. Peut-être aussi le vent qui souffle à l'opposé empêche-t-il sa voix de descendre.

La chanteuse reprend alors d'un cran plus haut, en appuyant sur les finales. Il entendra sûrement, cette fois. Et la dernière note lancée, elle écoute encore. Silence. La combe n'a pas envie de causer avec le causse. Et, au lieu de Jan, c'est Mette qui entonne la réponse du fiancé à la morte :

Fût-il autant de jouvencelles
Ici, que d'étoiles là-haut,
Je n'aimerai jamais que celle
Qui m'attend seule en son tombeau.

Mette a fini de chanter. Elle songe... soucieuse.

Jan n'est pas ce qu'il devrait être avec moi. Qu'est-ce qu'il a donc, ce Jan? C'est bien lui pourtant qui est venu me chercher. La folie le tenait sans doute. Et maintenant, la fantaisie est passée, il n'a plus rien à me dire. Une triste compagnie que la sienne! Il ne m'a pas promené un dimanche, il ne m'a pas fait danser une fois à Saint-Vergondin. On dirait qu'il a honte de sa promise! Si c'est comme ça, maintenant, qu'est-ce que ce sera plus tard, quand nous serons mari et femme? (Mette n'est pas contente. Tout à l'heure, lorsque Jan montera de la Régaldie pour soigner le bétail, elle l'obligera à s'expliquer.)

II.

Le voilà; il vient. La faux à l'épaule, il paraît au sommet de la montée.

Le sentier, devant lui, coupe obliquement le causse, gagnant la Dérocade, dont les bâtisses noires et le pigeonnier blanc s'érigent, embastionnés, sur l'horizon, vers le couchant.

Le faucheur va rondement sans appuyer d'une semelle du côté de sa promise.

Il va passer outre.

METTE le hèle.

Eh, Jan!

JAN.

Que veux-tu? (Il continue d'avancer.)

METTE.

Si tu n'es pas trop pressé, je voudrais que tu pousses jusqu'ici. J'ai à te montrer une brebis malade.

JAN quitte le sentier, et arrivé devant Mette.

Vite; le soleil marque quatre heures; les vaches doivent bramer après leur pâture.

METTE.

C'est celle-là, cette burelle à côté de la blanche; vois comme elle boite. C'est arrivé hier en paissant l'igue de Rastibel; elle a roulé du haut d'un rocher. Rien qu'une écorchure; mais le jarret a enflé pendant la nuit et la voilà en mauvais état; la plus grasse justement, celle qui profite le plus, et, quand elle nourrit, la meilleure laitière... Ce serait dommage! (Mette a posé la quenouille; Jan, la faux. Ils ont saisi la malade, et couchée sur le flanc, anhelante, avec ses gros yeux désorbités qui s'effarent, ils la tâtent, ils l'examinent.)

JAN se prononce.

L'enflure est en décroissance; le jarret plie; ce ne sera rien. (Il va repartir.)

METTE réclame.

Un moment encore, puisque nous voilà tous les deux seuls. Le soir, après souper, les autres sont là; on n'est pas libres. Une minute, à l'ombre, dans la cache!

Jan se résigne. La cache est appuyée à un tas de grosses pierres ameulonnées au milieu du pacage. C'est une cabane rudimentaire, construite avec les blocs voisins par les pâtres de la Dérocade. Jan y a travaillé enfant; sur les pierres noircies par la fumée, il a écrit son nom plusieurs fois, et les dates à la suite, déjà anciennes.

Des pierres plates forment siège au fond, et, dans l'épaisseur inégale des murs, des niches s'évasent, des chevilles s'accrochent: de quoi suspendre la panetière, faire sécher la cape après la pluie, enfermer les noix maraudées ou les châtaignes qu'on fait cuire sous la cendre, les jours d'hiver.

Mette et Jan sont assis côte à côte.

Ils se taisent.

METTE.

Et après? C'est tout ce que tu as à me raconter? C'est comme on dit aux petits enfans : le chat t'a mangé la langue.

JAN.

La tienne marche encore, heureusement, et moi, je t'écoute.

METTE.

Écoute-moi donc et des deux oreilles. J'ai des choses sérieuses à te dire. (Elle lève la tête, et, regardant son fiancé dans les yeux.) Que t'ai-je fait? Qu'as-tu contre moi? Réponds franchement. C'est la dernière preuve d'amitié que je te demande.

JAN secoue la tête.

Contre toi? Rien.

METTE.

Rien? menteur! Ose me le répéter en face...

JAN.

Je te regarde et je le répète, je n'ai rien contre toi.

METTE.

Contre qui, alors? Voilà huit jours que tu ne m'as pas adressé la parole. Huit jours! Avoue-le : tu te passerais d'épouser avec moi plus facilement que de souper. Tu fais non, et ta figure dit oui. D'ailleurs, je suis bien bonne de te le demander. Si tu ne me détestais pas, est-ce que tu resterais là, près de moi, seule à seul, sans avoir seulement l'idée de m'embrasser. Est-ce que c'est la coutume, dans le causse, que les filles commencent?

JAN passe le bras autour de la taille de Mette; il l'embrasse.

Mette! ma pauvre Mette!..

METTE.

Rien qu'un? Allons, c'est pour les baisers comme pour les paroles. Il paraît que tu es économe de tes lèvres. Et si tu voyais ton air! Aussi tranquille que si tu baisais le crucifix à l'offrande! Quel travail! Sans doute je dois avoir quelque chose sur moi qui te dégoûte. La peau trop noire peut-être, ou bien ce sont mes yeux, mes pauvres yeux qui ne te plaisent plus. Tu les trouvais à ton goût, il y a deux mois.

JAN.

Et ils n'ont pas changé!

METTE.

Alors, quoi? Explique-moi ce qui t'arrive.

JAN.

T'expliquer..! Je ne peux pas; je ne le comprends pas moi-même. Patiente encore un peu. Ce n'est pas ma faute, va! Patiente! ça me passera sans doute...

METTE, dépitée.

Patiente. C'est commode à dire. Si tu étais à ma place!.. Un jour tu veux, le lendemain tu ne veux plus.

JAN frappe du poing contre le mur de la cabane.

Ah! si ça ne dépendait que de moi!

METTE.

Et de qui donc?

JAN.

Est-ce que je sais? C'est comme une maladie qui m'a pris. Je n'ai plus ma tête à moi. Ah! quel malheur! (Il se lève, il reprend la faux; il va partir.) Crois-moi, ma pauvre Mette; j'en ai plus que ma charge. Il y a des momens où j'ai peur de devenir fou; oui, fou! et pis encore. Si ça n'était pas des bêtises, des radotages de l'ancien temps, je jurerais que quelque malintentionné m'a jeté un mauvais sort!

III.

Jan est parti... Il va, sans se retourner, dans le découvert de la friche. Les figuiers et les érables qui bordent l'igue de Rastibel le cachent un moment, puis le mur de pierres sèches qui enferme le pacage.

Il disparaît. Mais ses paroles, en s'en allant, Mette les entend encore. L'idée de malheur demeurée après lui se prolonge comme une mauvaise ombre sur le causse.

METTE se tourmente. Ce n'est plus l'inquiétude de tantôt, la peine d'amour pleurant du cœur gonflé comme la sève du bourgeon. C'est une angoisse obscure, envahissante.

Si c'était vrai, pourtant. Si Jan était ensorcelé!

Pourquoi pas? C'est un malheur qui peut arriver à tout le monde. Il y a des gens qui ont le mauvais œil; un regard qu'ils vous envoient, et c'est fini! on tient son affaire; on est amalheuré pour le restant de ses jours. Et s'il n'y avait que les vivans, on les éviterait, on les

amadouerait peut-être; mais les morts, les âmes abandonnées qui s'accrochent à vous pour avoir des prières! comment s'en délivrer?

Ensorcelé! Eh oui; tout s'expliquerait alors; ces silences de Jan, cet air continuel d'être ailleurs. Pauvre garçon! Elle a peut-être tort de lui en vouloir. Si c'est ça, ce n'est pas sa faute; Mette n'a qu'à le plaindre, — et à se plaindre aussi :

C'est fini, Jan ne m'aimera plus!

Mette se trouble. Des histoires lui reviennent, des figures oubliées d'ensorceleurs et d'ensorceleuses, cauchemar de son enfance. D'autres, plus récentes, plus proches; une, toute voisine : la Gate. Elle habite là, dans cette masure adossée au bois de Rastibel...

Indifférente jusque-là, pareille aux quelques autres en vue sur les pentes inhabitées du causse, la bâtisse sort, se détache peu à peu de la grisaille ambiante, s'impose à l'attention de Mette. Son regard s'en écarte un moment, y revient aussitôt, fasciné.

Qui sait si ce n'est pas de là qu'est parti le coup? si ce n'est pas elle, cette Gate, qui a fait tort à Jan, qui lui a de loin, comme un crapaud son venin, envoyé le maléfice?

Mette la soupçonne. Et comme si sa pensée, braquée de loin sur elle, irritait la sorcière, l'obligeait à sortir de son trou, la voilà qui paraît au seuil de sa porte. Endeuillée de cotonnades violettes, la figure à l'ombre d'une indienne déteinte, elle se glisse le long des cépées, hésitante à la façon des voleurs ou des ivrognes. Son bouc Barrabas la suit, un vieux bouc noir, haut encorné, solide encore sur ses quilles, l'œil mauvais, la barbiche ricaneuse.

Mette les connaît bien tous les deux. Le bouc est le gagne-pain apparent, l'enseigne honnête du logis, où les gens vont, sous le prétexte de conduire leurs chèvres, consulter la *devine*.

Le bouc est un peu sorcier, lui aussi. Il a trente ans d'âge; soixante ans, affirment quelques-uns. Le fait est que la sorcière et lui, on les a toujours connus ensemble. Qui voit l'un voit l'autre; ils ne se quittent pas; associés en maléfice, camarades d'ivrognerie; car le vin, assure-t-on, ne fait pas plus de peur à l'un qu'à l'autre. Et, quand ils ont trop bu, ils se cognent. On le dit au moins. Des passans de minuit les ont entendus se chamailler et se rosser comme un mauvais ménage. Le bouc bêle comme tous les boucs, quand il y a du monde, mais quand il est seul avec sa commère, il sacre et renie Dieu comme un chrétien.

Curieuse un peu, anxieuse, Mette les regarde venir. Gate et son acolyte longent, en face de la bergère, le mur qui enclôt le pacage, et c'est tantôt la coiffe de la sorcière qui dépasse, tantôt les cornes du bouc,

dressé sur pattes, occupé à tondre les pousses d'une sanguine ou d'une ronce.

Où vont-ils ? Ici ou là, à gauche quand on les croit à droite ; ils mêlent leurs voies, ils s'espacent en des randonnées incertaines, Barrabas en quête de pâture, sa maîtresse à la poursuite de quelque herbe médicinale. Et quand Mette les croit en allés tout à fait, la corne ou la coiffe surgissent brusquement dans une brèche du mur.

La pastoure est tentée de consulter la Gate. Coupable ou non de la maladie de Jan, cette femme pourrait certainement le guérir. Le voudrait-elle ? Sans doute, en y mettant l'argent. Elle est gourmande, la Gate, et les bons morceaux coûtent cher. Mais il faudrait l'aborder, lui parler. Mette n'ose pas. Et pendant qu'elle hésite, la sorcière a disparu vers les pentes du côté de la Régaldie.

Non. Elle est encore là.

Une ombre touche Mette, la dépasse, s'allonge en pointe de fourche, loin sur le causse. Mette se retourne. La tête malicieuse de Barrabas la regarde, dressée derrière elle, dans une brèche du mur.

GATE le commande.

Ici, Barrabas ! (L'ombre s'accourcit brusquement, rentre dans le bois. La sorcière et le bouc disparaissent à travers les chênes.)

METTE les rappelle.

Eh ! Gate ! (Et déjà elle se repent d'avoir appelé. Lentement les deux camarades sont revenus sur leurs pas.)

GATE.

Que veux-tu, petite ? (Mette la regarde du haut en bas, vite, à la dérobée, cette terrible sorcière. Pas si terrible ! abrutie plutôt, avec des yeux clignotans et une pointe de vermillon au sommet des joues, comme une enseigne d'ivrognerie.) Que veux-tu ?

METTE sent ses yeux sur elle. Elle balbutie en montrant sa quenouille.

Mon fil se noue à tout moment aujourd'hui. Le drapet sans doute qui s'amuse ; que faut-il faire ?

GATE.

C'est pour ça que tu me déranges ? Bien sûr ? Allons, pourquoi mentir ? Tu as d'autres soucis en tête, ma fille ! (Elle cligne de l'œil, et à voix plus basse.) Jan, ton promis ; n'est-ce pas ? tu es en peine à cause de lui ?

METTE résolue.

En grande peine. Il ne m'aime plus. J'ai peur qu'on lui ait jeté un sort...

GATE.

A quoi le connais-tu?

METTE.

C'est lui qui se plaint. Ses idées se dérangent; il n'est plus son maître. Et triste, triste! Si ça ne lui passe pas, le pauvre garçon ne fera pas de vieux os.

GATE.

Tu n'as pas regardé si les plumes se mettent en boule dans son traversin? C'est un signe infaillible. Et les pies? tu n'as pas fait attention, quand il se promène, si elles le suivent en volant à sa gauche?

METTE.

Je n'ai rien vu; mais pourquoi me questionner? Vous en savez plus long que je ne pourrais vous en dire.

GATE.

Je connais plus de choses que toi; c'est certain; mais je ne connais pas tout. Il faut qu'on m'aide. As-tu sur toi quelque objet qui ait touché la peau de ton bon ami?

METTE.

Rien.

GATE. (Ses yeux luisent, ses doigts s'allongent.)

Et cette bague, est-ce que ce n'est pas lui qui te l'a donnée?

METTE.

C'est vrai; je n'y pensais plus. Il m'en fit cadeau à la foire de Prévinquières.

GATE.

Fais-la-moi passer. Elle est en argent, n'est-ce pas? tu en es sûre? Parce que, en étain, elle ne nous rendrait aucun service. (Mette ôte la bague d'assez mauvaise grâce, la fait passer à Gate.) On dirait que tu crains de la voir fondue en me touchant! Donne. Elle est bien légère, ta bague, elle ne pèse pas un écu de trois francs. Donne tout de même. Avec ce peu, nous allons savoir si Jan est tracassé par les morts. Mais pour s'en assurer, Barrabas est mieux instruit que moi. C'est lui qui va répondre. Barrabas! (Le bouc, accroupi aux pieds de Gate, se dresse brusquement. Il bêle. La sorcière l'enferme d'un geste dans le cercle magique, puis, avec des paroles marmottées entre les dents, elle lui fait passer la bague sous le nez. Barrabas renifle; et aussitôt, comme pris de vertige, il pirouette deux fois, trois fois, et retombe en saluant de la corne. Barrabas a parlé. La sorcière

le flatte, le gratte au front, enfonce ses doigts dans sa vieille pelure, et, se tournant vers Mette.) Ça y est, ma fille; Barrabas l'affirme, et Barrabas ne se trompe jamais. Jan est pris. Les âmes lui en veulent. (Gate se recueille une minute, elle reprend:) C'est la Fabiane. J'aurais dû y penser tout de suite. La Fabiane n'est pas contente. Antibel l'a offensée en se remariant avant l'anniversaire. Et depuis, combien de messes a-t-il fait chanter à son intention? Pas une. La morte est en colère!

METTE.

Et c'est sur moi que ça retombe!

GATE.

Jan ou toi, c'est tout un. Elle ne veut pas qu'il t'épouse. Ta sœur lui a pris son mari; elle ne veut pas que tu lui prennes son fils. Elle le reprendrait plutôt! La colère des morts est terrible!

METTE joint les mains.

Que devenir, alors? Conseillez-moi, Gate; aidez-moi à sauver Jan. Si vous nous rendez ce service, ma sœur et moi, nous vous donnerons tout ce que vous voudrez.

GATE.

Et qui te dit que je veuille quelque chose? Cette bague, oui, je la garderai volontiers en souvenir de toi; mais rien de plus. Pour être pauvre, on n'est pas une mendiante. Ce que je souhaiterais, c'est d'être traitée plus humainement par toi et par les tiens. Vous êtes durs au pauvre monde, à la Dérocade! Depuis la mort de la Fabiane, personne de chez vous ne m'a aumôné seulement d'un *adisias!* Vous me regardez de travers parce que j'ai des secrets pour voir et pour guérir. Où est le mal? Qu'est-ce que ça vous fait que les gens en peine viennent me trouver au lieu de porter leur argent au curé ou au médecin?

METTE.

On vous honorera, Gate; on vous récompensera. Dites-moi seulement ce que nous devons faire.

GATE.

Dès demain matin, ça presse! vous irez trouver le curé de Saint-Irech, vous lui demanderez de vous dire trois messes chantées d'ici à dimanche. Nous verrons ensuite. Si Jan ne va pas mieux, s'il ne recommence pas à t'aimer, je te donnerai un petit sachet que tu mettras dans son traversin. Ça lui changera les idées. Et si ça ne suffit pas, nous trouverons autre chose. Sois tranquille. Barrabas et moi, nous connaissons les morts; nous savons com-

ment il faut s'y prendre avec eux. Pas vrai, Barrabas? (Gate s'interrompt pour donner du poing sur le museau de son acolyte qui s'oublie à folâtrer avec Mourbbe, la chèvre unique de la Dérocade.) Assez, mon ami, assez! On sait ce que tu vaux, tu as fait tes preuves. Ménage-toi, mon pauvre vieux! Et toi, petite, bonsoir. Nous partons. J'ai assez flâné par en haut, dans le pays des pierres. Rien à manger ici; rien à boire. Et j'ai soif. D'avoir parlé, la langue me pèle. En route, bel ami!

IV.

La sorcière s'en va, escortée de son camarade barbu. Mette est seule. Machinalement, elle a repris la quenouille et le fuseau, et tout en filant, elle regarde vers la Dérocade. Il lui tarde de rentrer, de se concerter avec Jane. Antibel n'est pas trop porté pour les curés, ni pour les sorcières. Avare! même pour son fils, on aura du mal à lui faire lâcher ses pièces de cent sous.

Ça presse cependant, assure la Gate. Notre-Seigneur! Pourvu que les messes n'arrivent pas trop tard! (Mette songe, angoissée.)

ANTIBEL la secoue.

Mette! Mette! (Il est en colère, Antibel.) A quoi penses-tu, sandieu! Au lieu de me regarder, la bouche ouverte comme une innocente, ramasse donc tes ouailles, mauvaise bergère! En voilà déjà trois descendues dans l'igue. Allons, vivement! (Mette ramène les brebis fautives. Mais Antibel ne s'en va pas, Antibel a encore quelque chose à dire. Et ce quelque chose le gêne. Lui si peu embarrassé d'habitude, aussi prompt de la langue que de la main, il hésite au premier mot.) Dis-moi, petite... (Il s'arrête. Ce soupçon qu'il garde depuis deux mois, il ne voudrait pas le trahir. Et pourtant, il faut qu'il sache...) Dis-moi, Jan t'a parlé, tantôt?

METTE.

Oui. Pourquoi?

ANTIBEL.

Il m'avait quitté si brusquement, sans m'avertir; j'avais peur que la fièvre lui fût montée au cerveau.

METTE.

Fièvre ou non, le fait est qu'il a quelque chose, notre Jan.

ANTIBEL.

Tu trouves, toi aussi. Tout à l'heure, comment a-t-il été avec toi?

METTE.

La bouche cousue comme toujours. Et quand il s'est décidé à parler, j'aurais autant aimé qu'il se tût.

ANTIBEL.

C'est curieux il t'aimait cependant; tu ne peux pas le nier; quand il allait te trouver, la nuit...

METTE.

Il ne m'avait pas demandé la permission !

ANTIBEL.

Tu l'attendais ! Sois franche ! ses intentions, il te les avait bien déclarées !

METTE.

Pas du tout. Seulement, il était toujours après ma sœur et moi; et comme ça ne pouvait pas être pour Jane...

ANTIBEL.

Et depuis que vous êtes fiancés?

METTE.

Depuis? Ça va plus mal qu'avant. Il ne fait pas attention à moi!

ANTIBEL.

Et tu ne cherches pas le motif? Tu ne te méfies de rien? Tu ne crois pas qu'il en aime une autre?

METTE.

Une autre? Oh! non. C'est bien assez qu'il m'oublie ! Mais ce n'est pas sa faute. Pauvre Jan ! Il est ensorcelé. La Gate me l'a dit.

ANTIBEL hausse les épaules.

La Gate a de bons yeux et de bonnes oreilles. En espionnant, selon son habitude, le long des murs, sur la lisière des bois, elle aura surpris Jan... Et que t'a-t-elle dit encore, cette mauvaise femme?

METTE.

Elle dit que l'âme de la Fabiane nous en veut à tous. Elle languit, abandonnée en purgatoire; elle veut ravoir son fils. C'est elle qui lui a dérangé les idées; et, si vous ne demandez pas des messes au plus vite, elle le fera mourir de chagrin...

Antibel se tait, sourcils froncés, les yeux vers la Dérocade.

Jane vient de se montrer au seuil de la maison. Le soleil couchant allume le seau de cuivre qu'elle porte à bout de bras. Elle descend à la fontaine. Antibel regarde encore. C'est Jan maintenant qui sort de l'étable. Il longe le mur du jardin, s'arrête, revient sur ses pas, recom-

mence, hésite un peu au seuil de la descente et disparaît à son tour. Brusquement, Antibel prend congé de Mette :

Allons; à tantôt, petite. Et méfie-toi... méfie-toi de l'igue.

Antibel a rejeté la faux sur l'épaule ; il se remet en marche. Lentement d'abord, à son pas quotidien, plus vite à mesure qu'il s'éloigne. Et Mette s'étonne, accoutumée à la gravité de son allure. Qu'a-t-il donc de si pressé à voir à la Dérocade ? Rien. Il ne s'arrête même pas pour accrocher la faux au mur de l'étable. Au plus court, et sans hésitation aucune, il descend à la fontaine.

METTE aussi se décide à partir. Les grives ont fini de chanter depuis un moment; l'engoulevent commence à festonner au-dessus des friches. C'est l'heure de ramener le troupeau.

Prr... Va les chercher! dépêche-toi, Finette!

Les brebis détalent, tumultueuses, et la pastoure à leur suite, poussant les retardataires, les fouaillant du manche de la quenouille. Plus prompte que d'habitude; bouleversée un peu. Elle en a beaucoup vu depuis quelques heures, et qui sait ce qu'elle doit voir encore!

MARTRIL l'appelle du fond d'Escouloubre. Elle vient de couper de l'herbe pour les lapins. Elle a rempli son tablier qu'elle porte, noué aux quatre bouts et retenu d'une main par-dessus l'épaule.

Où vas-tu si vite, petite? Tu ne marches pas, tu galopes.

METTE.

C'est Jan qui en est cause. (Martril se redresse un peu, la regarde du coin de l'œil, étonnée. Mette continue.) Oui; il avait sa mauvaise figure tantôt, quand il m'a quittée; il m'a fait peur. Il me tarde de savoir ce qu'il est devenu...

MARTRIL.

Vous vous étiez disputés, sans doute. Toi, tu le voudrais toujours à t'embrasser; et lui, il est comme les autres; il te cherchait tant qu'il n'était pas sûr de t'avoir, maintenant qu'il t'a, il ne te regarde plus. Et ça t'inquiète! Patiente un peu, petite, et tiens-lui la corde longue; de lui-même il te reviendra...

METTE.

Dieu vous entende, l'ancienne! En attendant, je ne suis pas tranquille. J'ai consulté Gate; elle prétend que Jan est ensorcelé...

MARTRIL.

Et tu l'écoutes, cette menteuse?

METTE.

Vous êtes comme Antibel, vous; vous n'avez pas confiance à la devine. N'empêche qu'il avait l'air joliment inquiet, votre fils. Il se méfie de Jan. (Martril fait un signe de dénégation, Mette insiste.) Je vous dis que si. C'est lui qui me l'a dit : « Tu le crois ensorcelé, toi. Et moi, je crois autre chose. » Il est parti là-dessus. Il a filé rondement sur la Dérocade. Et là, sans entrer, sans se donner le temps d'accrocher la faux, il est descendu à la fontaine.

MARTRIL.

A la fontaine?

METTE.

Oui. Jan et Jane y étaient déjà. Il sera allé les rejoindre.

MARTRIL.

Tu en es sûre?

METTE.

Très sûre. De Jarlame où j'étais à garder, on voit la Dérocade comme si on y était. Je l'ai suivi de l'œil jusqu'à la descente.

MARTRIL.

Et tu dis qu'il a gardé la faux? (Mette fait oui de la tête. Et Martril bouleversée :) Jésus! Il va les tuer! (Sans autre explication, elle jette son paquet d'herbe à terre et court vers la Dérocade.)

METTE la regarde hébétée.

Il va les tuer! les tuer! (Elle répète le mot, le laisse tomber deux fois, trois fois sans comprendre. Tout à coup, une clarté lui vient, horrible. Un cri en même temps.) Jane! (Et folle de peur, tremblante de colère, elle se jette à la poursuite de Martril.)

CRÉPUSCULE

—

Il ne fait pas encore obscur, très pâle seulement, dans la crose, à côté de la fontaine. Tandis que, vers le seuil, dans la baie largement ouverte sur la profondeur de la combe, les reflets du jour se dissolvent en poussière rose, au fond, sous la voûte, c'est déjà le crépuscule qui commence. Des chauves-souris glissent dans la pénombre, des courtilières chantent, et tantôt claire, tantôt grave, selon le rythme intérieur qui la gouverne, la musique de la source s'élève, de plus en plus distincte.

La musique s'arrête tout à coup. C'est Jane qui pose le seau de cuivre.

En attendant qu'il s'emplisse, elle s'adosse au rocher, lasse, malcontente.

Jan ne veut plus de Mette; il ne l'a pas encore signifié à son père; mais c'est tout comme; il n'en veut plus, c'est facile à voir. Et Mette continue à l'aimer.

Pauvre Mette! Et pauvre Jane aussi! qu'Antibel prenne ou non parti pour son fils, que Jan reste ou qu'il s'en aille, je le sens bien, c'est fini d'être tranquilles. Si on savait seulement de quoi il retourne, si on pouvait deviner ce qui pousse Jan! Justement, depuis deux ou trois jours, le garçon tourne autour de moi; on dirait que son secret lui pèse et qu'il cherche l'occasion de s'en décharger. Mais, chaque fois, c'est comme un fait exprès, l'ancienne se met entre nous, l'empêche de me parler. La mauvaise! C'est elle sans doute qui a monté la tête à son petit-fils : quelque histoire, quelque mensonge inventé sur le compte de ma sœur; et elle ne veut pas que je le détrompe!

JAN vient vers elle lentement, la tête basse.

La soif me tourmentait là-haut, et pas une goutte d'eau dans la maison; alors je suis descendu. (Il se penche, boit une gorgée ou deux à la régalade. Et, se redressant.) Attends-un peu... (dit-il à Jane qui soulève le seau, prête à repartir) attends; j'ai un mot à te dire.

JANE.

Je t'écoute.

JAN.

Je ne voudrais pas te fâcher pourtant; ta sœur et toi, vous me rendriez bien service, si vous consentiez à retarder l'époque du mariage...

JANE.

Retarder? Et jusques à quand, s'il te plaît?

JAN.

Jusqu'après Pâques, si ça vous est égal.

JANE.

La raison?

JAN.

On m'a parlé d'un chantier qui vient de s'ouvrir pour un chemin de fer, du côté de Villeneuve; on embauche les terrassiers à qua-

rante sous. Quarante sous pendant six mois, mettons vingt sous en tirant ma dépense, ça fait encore une somme. Et ici, il n'y a pas assez de travail pour deux ménages, au moins l'hiver. Comprends-tu? Si vous étiez raisonnables, toutes les deux, ça nous ferait une jolie entrée en ménage.

JANE.

Elle est bien trouvée et bien expliquée, ton histoire; je n'y vois qu'un défaut.

JAN.

Lequel?

JANE.

C'est qu'elle n'est pas vraie. Ah! trompeur! voilà donc ce que tu ruminais depuis un mois! On te voyait venir, va, on se doutait de tes mauvaises intentions. Inutile de mentir. Mette ne te convient plus! Avoue-le franchement; fais-lui l'affront une bonne fois, et qu'on n'en parle plus. Ça vaudra mieux que de la laisser souffrir en espérant ce qui n'arrivera jamais.

Tu la trouvais assez jolie pour en faire ta maîtresse; si elle t'avait écouté, tant pis pour elle; mais pour en faire ta femme, merci bien; elle n'est pas assez riche. Voilà la vérité, Jan. Et ce n'est rien de beau, je t'en avertis.

JAN.

Tu m'accuses! Je suis assez malheureux sans ça. Ah! si tu savais ce qui se passe!

JANE.

Si je ne le sais pas, je m'en doute. Des hommes lâches et des filles abandonnées, on en a vu d'autres; j'en connais plus d'un et plus d'une dans le pays.

JAN.

Tu ne connais pas qui tu insultes!

JANE.

Un traître, pardi, un renégat; voilà tes noms. Si quelqu'un appelait: « Eh! sans-cœur? » tu pourrais répondre: « C'est moi; j'y vais! »

JAN.

Dieu! que tu me détestes, Jane!

JANE.

Si je ne te détestais pas, c'est que j'affectionnerais bien peu ma sœur. Pauvre petite! Depuis dix ans déjà, c'est moi qui suis sa

mère. Je la connais comme si je l'avais faite! Je sais ce qu'elle va souffrir; ce qu'elle souffre déjà! Elle t'aime tant, la malheureuse! Oui, dès avant que tu reviennes, — comment avait-elle fait? — à force de parler de toi avec l'ancienne, à force de lire tes lettres et de regarder ta photographie, elle s'était rendue amoureuse de ta figure! Et, rentré ici, quand tu étais malade, les fois qu'elle a pleuré, la mignonne! Tu étais trop bas pour t'en apercevoir. Elle est bien payée, maintenant! Ah! mauvais, mauvais! Et pour qui la renies-tu! Qui sait? Pour quelque pécore de par-ici, quelque héritière lourde d'écus, légère de sentiment. Tu fais bien, va; elle était trop fine pour toi, ma cadette.

JAN.

Tu n'y es pas. Ce n'est pas ce que tu crois, c'est pire. Tu as beau me haïr, le mal que tu me souhaites n'est rien auprès de celui que je me suis fait à moi-même. Tu le reconnaîtras plus tard; et comme tu as bon cœur, tu te repentiras peut-être de m'avoir malmené.

JANE.

En attendant, je bavarde et la nuit tombe; l'heure est passée de monter les soupes. Heureux ou malheureux; loyal ou trompeur, il faut bien que je te fasse manger ce soir, puisque c'est moi la ménagère. (Jeanne soulève le seau; elle va partir.)

JAN lui saisit le bras.

Je t'en prie; ne nous quittons pas sur une mauvaise parole... Vrai comme Dieu m'entend, je ne suis pas fautif autant que tu te l'imagines.

JANE.

Tu le dis;.. allons, laisse-moi passer.

JAN.

Et moi, je veux que tu me croies. Approche ici; regarde-moi bien; est-ce que j'ai la figure d'un menteur? (Brusquement il l'a empoignée, menée au bord de la crose. Il fait nuit. La lune va se lever. Une pâleur d'aube triste monte au-dessus des bois de la Regaldie. Jan se penche vers elle.) Regarde! (Leurs figures se touchent presque.)

JANE s'étonne. Ne travaillant plus avec Jan, lui dehors, elle au ménage, elle l'a à peine vu depuis quelques jours; Dieu! qu'il a changé; Ces yeux de fièvre, ces joues creuses, cet air égaré, qu'est-ce qui a pu l'arranger ainsi? Jane cependant ne s'apitoie pas encore. Sa rancune est trop forte; mais la curiosité la prend de savoir le pourquoi.

C'est vrai que tu n'as pas l'air trop gai ni trop bien portant, mon

garçon. Pas la peine de nous être donné tant de mal, ma sœur et moi, pour te guérir des fièvres... Qu'est-ce que tu as? voyons. C'est ta nouvelle bonne amie qui te fait des misères?

JAN.

Je n'ai pas de bonne amie.

JANE.

Alors, quoi? Quand on a vingt-cinq ans d'âge et qu'on n'est ni pauvre, ni mal corporé, ni bouché de son entendement, on n'a pas de raison d'être malheureux.

JAN.

La raison, la vraie, je ne peux pas te la dire...

JANE.

Garde-la donc pour toi, et laisse-moi remonter, puisque je ne te suis bonne à rien.

JANE.

Si je commençais à parler, tu serais la première à me fermer la bouche! Ne me tente pas, tiens! Il y a des momens où il me semble que de me vider le cœur, ça me ferait du bien... Ah! Jane, je te souhaite de ne pas souffrir dans toute ta vie, autant que j'ai souffert depuis quatre mois! Et c'est toi qui me reproches de me taire? Mais tu ne vois donc rien, tu ne comprends donc rien!

JANE. (Elle a repris le seau, prête à remonter. Mais chaque fois qu'elle fait mine d'avancer, Jean lui barre le passage.)

Je comprends que tu n'as pas tout à fait la tête à toi, mon ami. Nous recauserons de ça une autre fois, quand on y verra plus clair et que tu seras plus calme. Laisse-moi remonter présentement... Tu me feras venir des bleus à force de me serrer le bras. Assez! Tu m'inquiéterais à la fin avec ta figure à l'envers et tes paroles comme des devinettes! Assez! je ne veux rien savoir de plus.

JAN.

Tu ne veux rien savoir de plus parce que tu commences à comprendre. Et ça t'ennuie, dis, Jane? Ça te dégoûte que je t'aime...

JANE.

Toi, m'aimer! allons donc! Tu te moques de moi, ou tu veux m'éprouver... Comment oses-tu? Et ton père, malheureux, ton père! Plus un mot de ça, je te prie. Personne n'en saura rien! Viens; rentrons; la lune éclaire déjà; ils s'inquiéteraient de ne pas nous voir revenir. Et si l'on se doutait...

JAN.

Et qu'ils s'inquiètent, qu'ils se doutent... Au point où j'en suis!.. Je ne connais que toi, je ne pense qu'à toi. Le reste!.. Et toi tu m'en veux, tu me méprises!.. Ce n'est pas ma faute, pourtant. Je te haïssais! Comment as-tu fait pour me retourner? La Gate a dû t'enseigner des drogues à mettre dans mes tisanes, quand j'étais si malade! Quelque chose me tirait vers toi, m'obligeait à t'aimer. Et toi, tu ne te doutais de rien. Ta sœur était là, entre nous; tu me croyais amoureux de Mette.

JANE.

Comment ne l'aurais-je pas cru? J'étais mariée d'abord, mariée avec ton père! Et quand même j'aurais été libre, je suis déjà vieille pour toi: quatre ans de plus; Mette à peine seize. Et quelle jolie fille! Ce n'est pas comme moi qui me suis usée toute petite à traîner sur les chemins, à pâtir chez de mauvais maîtres! Où donc as-tu les yeux, mon garçon? Et pour le caractère, c'est la même chose ; elle comme un oiseau, toujours à sauter, à chanter, au lieu que moi, la misère m'a rendue plus triste que mon âge. Et c'est moi que tu préfères! Pas possible. Les écailles te tomberont des yeux un jour ou l'autre; et alors tu seras le premier à rire de ta folie. Tiens, veux-tu que je t'enseigne un bon remède pour te guérir? Épouse avec Mette. C'est comme on dit: quand la chandelle est éteinte, toutes les femmes sont pareilles. Si ce n'est pas pareil, c'est que ce sera mieux. Tu peux me croire; quand tu la tiendras, la petite, tu n'auras plus envie de changer!

JAN.

Pauvre femme! on voit bien que tu n'as jamais su ce que c'est que d'aimer quelqu'un! Il te semble que c'est pour mon plaisir que je me suis rendu amoureux de toi. Ah! oui; il est joli, mon plaisir! Je ne dors plus, je ne mange plus, la fièvre me brûle le sang. Le jour où je t'ai rencontrée, vois-tu, j'aurais aussi bien fait de me jeter du haut du roc d'Anglar. Je n'aurais pas souffert si longtemps! Quel malheur que je ne sois pas mort là-bas, au Tonkin, quand la dysenterie me tenait. J'étais un brave garçon alors; je n'avais rien de mauvais sur la conscience. Et maintenant, je sais bien la fin qui m'attend. Le chagrin sera plus fort que moi; je mourrai de t'aimer, à moins que mon père ne m'abatte d'un coup de fusil comme un chien enragé. Et c'est tout ce que je mérite.

JANE.

Tu me fais pitié et tu me fais peur, mon pauvre Jan. Calme-toi, voyons! Bien sûr, cette mauvaise idée qui te tracasse ne vient pas

de toi; tu es bien trop honnête pour avoir, de toi-même, pensé à la femme de ton père. Quelqu'un sans doute t'aura jeté un sort; quelqu'un qui t'en veut; les morts peut-être! Tranquillise-toi; nous irons consulter la Gate; cette femme sait beaucoup de choses; elle trouvera ce qu'il faut pour te désensorceler. Et si la Gate n'est pas assez savante, nous en verrons une autre. On dit que la sorcière de Vidaillac fait tout ce qu'elle veut avec les morts. Elle te tirera d'affaire. Viens avec moi, en attendant, rentrons ensemble à la Dérocade. Demain, au jour, nous partirons.

JAN.

Demain? oh, demain! Pas la peine. Qui sait où je serai demain? Il faut que je m'en aille ou que je crève! Et je n'ai pas la force de m'en aller. J'ai essayé une fois. Un matin, j'avais fait mon paquet sans rien dire; j'avais décampé avant le jour par Combe-Nère. Mais, arrivé en haut du roc d'Anglar, quelque chose m'obligea de me retourner. Le jour pointait; je te vis, la première levée, qui descendais à la fontaine. Et ce fut fini; ma volonté s'en alla; d'elles-mêmes, mes jambes me ramenèrent à la Dérocade.

JANE.

Pauvre ami! je te plains. Cependant, avec un peu de courage, il me semble... Ah! si tu pouvais te secouer! Nous serions si heureux ici, d'accord tous les cinq. Cinq personnes de bonne volonté, vaillantes et adroites à l'ouvrage, on pourrait gagner de l'argent à la Dérocade!

JAN.

Mais je ne peux pas, je ne peux pas!

JANE.

Patiente, au moins; tiens bon quelques jours; ta folie tombera!

JAN.

Et si je fais ce que tu me demandes, toi, m'accorderas-tu quelque chose? (Il prend la main de Jane qui se recule, et la tirant à lui.) Laisse-moi t'embrasser, pour me faire voir que tu ne m'en veux pas, que tu as pitié de moi... une fois seulement, une fois; ce sera fini après, tu seras délivrée; je t'en prie, Jane...

JANE le repousse.

Tiens-toi tranquille, ou je crie... (Mais il l'a déjà empoignée. Elle résiste comme elle peut: des ongles, des dents... Elle n'est pas de force; ses reins plient; elle va rouler à terre. Tout ce qu'elle peut faire en tombant, c'est d'attirer Jan au seuil

de la crose, au bord du précipice. Là, cramponnée au frêne.) Si tu me touches, je me tue!

JAN.

Tant pis! nous finirons ensemble. (Il va l'enlacer. Un geste la délivre.)

ANTIBEL a bondi de l'ombre du sentier il a tendu la main à sa femme.

Malheureux! (La faux levée, comme qui coupe de l'herbe, il va frapper son fils. Jane a paré le coup.)

JAN s'offre, immobile, la tête tournée à demi vers le précipice. Et, lentement, à voix sourde, comme lointaine.

Ne me tuez pas, père. Mon sang sur vos mains vous porterait malheur. Je m'en vais.

JANE s'élance vers lui, épouvantée.

Il va se tuer; au secours! (Antibel la tire en arrière. Et déjà le coupable a disparu. Un choc mat, comme une brouettée de terre qui s'écrase. Un cri en même temps un cri étouffé qui ne peût pas sortir. C'est Jane qui tombe évanouie aux pieds d'Antibel. Des voix lui répondent. D'en haut, du sentier de la Dérocade, une cascade de plaintes, de gémissemens, dégringole vers la fontaine.)

METTE appelle son bon ami.

Jan! mon Jan!

MARTRIL.

Jan! c'est moi!.. (Geignant, criant, trébuchant, la vieille ménine déboule comme une folle, décoiffée, les yeux élargis par la peur. Elle apostrophe sa bru.) Jan? qu'as-tu fait de Jan?

ANTIBEL étend le bras, montre le précipice, et très calme, à voix lente :

Il est là! (Martril, furieuse, lève le poing sur Jane, Antibel l'écarte.) Ne t'en prends pas à Jane; elle n'est pas fautive. C'est lui qui la poursuivait. Je l'ai vu. Le pied lui a manqué; il a roulé jusqu'au fond.

Les femmes se penchent, retenues d'une main aux branches du frêne. La lune éclaire à peine. La corne basse, touchant au roc d'Anglar, elle envoie un regard triste vers la crose, et, au-dessous, vers la muraille calcaire qui tombe à pic, éclaboussée d'argent par la chute du ruisseau.

En bas, le passage des pluies d'hiver a dénudé le roc; il s'évase comme en un bassin de marbre où tremble de la blancheur astrale.

Jan est là, en paquet, la face contre terre; la tête a porté sur la pierre; un filet noir, qui doit être du sang, s'épanche au-dessous de lui, coule au fil de la pente. Une touffe de buis projette vers le mort son ombre curieuse qui avance. Et autour, c'est le silence de la nuit, l'in-

timité de la combe, une profondeur de solitude où chantent monotones les courtilières.

Martril et Mette ont jeté un cri.

Mette, la première. C'est elle qui a fait voir Jan à ménine. Elles pleurent maintenant. Elles pléurent et elles regardent. S'il allait remuer! Et pendant qu'elles l'observent, l'angoisse de l'irréparable les envahit peu à peu. C'était Jan qu'elles épiaient; bientôt ce n'est plus Jan; c'est la chose lourde et vide : le cadavre.

Inattendue, au-dessus de leurs têtes, la voix de Gate claironne, impérative :

Eh! Martril? Eh! Mette?

Un peu à droite de la crose, sur un avancement du roc en surplomb, la silhouette de la sorcière a surgi tout à coup. Barrabas l'assiste; vertigineux, il pointe de la tête au-dessus du précipice; sa barbiche remue, et à chaque mouvement, ses cornes luisent, imbibées de clarté lunaire, comme des cornes d'argent.

La Gate reprend :

Inutile de vous fatiguer les yeux. Ce qui devait arriver est arrivé. Jan est mort. La chouette le chante depuis un quart d'heure. La chouette et moi, nous savons qui a fait le coup. Et si vous voulez que je vous l'enseigne, eh bien, regardez!

De la main, la sorcière indique le sommet du roc d'Anglar. De la base au faîte, la montagne flotte, enveloppée d'ombre, comme voilée de noir. La crête seule émerge en une ligne très nette. Des silhouettes d'arbres se découpent au-dessus, et à côté de l'église de Saint-Irech, sur les tombes du cimetière, des croix grêles se renversent.

La Fabiane t'en veut, Antibel; la Fabiane se venge!

L'avertissement de la Gate, envoyé à voix très haute, rebondit à l'écho du roc d'Anglar qui le rejette aussitôt assourdi, plus menaçant, vers ceux de la Dérocade.

Antibel et Jane, Mette et Martril tombent à genoux, font le signe de la croix.

D'accord tous les quatre, réconciliés dans la peur.

Cette voix qui descend sur eux du cimetière, ce n'est plus la voix de la Gate, c'est la voix même de la morte.

ÉMILE POUVILLON.

L'ESTHÉTIQUE

ET

L'ART DE LÉONARD DE VINCI

Léonard de Vinci a-t-il sacrifié l'art à la science? La question semble puérile : sa gloire ne répond-elle pas pour lui? Hier encore, qui connaissait le savant? qui ignorait l'artiste? Plus d'un cependant l'accuse; on lui reproche d'avoir été autre chose et plus qu'un peintre; on insinue qu'il a laissé mourir en lui le poète. Déjà les contemporains se plaignaient. Le révérend Petrus de Nuvolaria, vice-général des carmélites, écrit à Isabelle d'Este : « Ses études mathématiques l'ont à ce point dégoûté de la peinture, qu'il supporte à peine de prendre une brosse. » Sabba da Castiglione écrit dans ses mémoires : « Quand il devait se consacrer à la peinture, où sans aucun doute il eût été un nouvel Apelle, il se donna tout entier à la géometrie, à l'architecture, à l'anatomie. » En fait, le Vinci est l'un des plus rares peintres qui aient existé. Les choses de l'esprit ne s'évaluent point par poids et mesure. Si ses œuvres sont uniques, d'un prix infini, ne le doivent-elles pas à la rencontre de ces deux esprits qu'on veut opposer et qu'il concilie? Comme l'artiste au savant, le savant est présent à l'artiste. L'art exquis du maître est fait de ce subtil mélange de curiosité et d'émotion, de vérité et de tendresse, d'exactitude et de fantaisie.

I.

Toutes les fois qu'un artiste fait la théorie de son art, qu'il le veuille ou non, il nous parle de lui-même. Recueil de notes prises au jour le jour, le *Traité de la peinture* a la valeur d'une confidence. Ce qu'il exige du peintre, Léonard l'a exigé de lui-même. Il a suivi les règles qu'il donne, il s'est formé sur l'idéal qu'il propose. En disant ce qu'il faut faire, il dit ce qu'il a fait. Est-il donc vrai que le traité sacrifie l'art à la science? qu'il substitue le calcul à l'inspiration? qu'il se ramène à un ensemble de procédés mécaniques pour recomposer les formes analysées d'abord en leurs élémens?

Les premières pages du Traité de la peinture semblent bien justifier cette assertion. La peinture est une science. La science est une suite de raisonnemens (*Discorso mentale*) qui prend son point de départ dans les derniers élémens des choses : elle a pour type les mathématiques. De ce point de vue, « le premier principe de la science de la peinture est le point, le second est la ligne, le troisième est la surface, le quatrième est le corps qui se revêt de cette surface » (§ 3) (1). N'est-ce pas dire que, comme la géométrie ramène les propriétés des figures complexes à celles des élémens simples qu'elles enveloppent, ainsi la peinture doit construire le corps en déterminant la surface par les lignes et les lignes par les points? Les lois de la peinture se déduiraient des lois de la vision combinées avec celles de la transmission des rayons lumineux. L'art se réduirait à un procédé scientifique de mise au point; son dernier terme serait la substitution d'une machine exacte à l'habileté toujours incertaine de l'artiste.

Il faut se garder de prendre à la lettre les expressions de Léonard et d'en tirer toutes les conséquences qu'elles nous semblent autoriser. Ce qui nous importe, c'est moins ce qu'il dit que ce qu'il pense. Il a l'idée très nette de la science, qu'il définit par l'analyse et dont il voit l'idéal dans les mathématiques. Il a une idée beaucoup moins précise des limites de la science, des caractères qui la distinguent de l'art. Dans le pressentiment des grandes choses qu'elle permet, il est tenté d'y voir le principe de toute puissance humaine. La science n'était pas, pour lui, ce qu'elle est pour nous. Il ne la recevait pas toute faite, il la faisait. Mêlée intimement à l'effort personnel, à la joie de la découverte, elle tenait à l'art par le rôle même qu'y jouait l'imagination créatrice. Com-

(1) Nous citons le *Traité de la peinture* d'après l'édition de Heinrich Ludwig : Leonardo da Vinci, *Das Buch von der Malerei*, in drei Bänden; Wien, 1882.

parez l'état d'esprit de l'homme qui, au moment même où il découvre les règles de la perspective, entrevoit l'œuvre plus parfaite où il les appliquera, à l'état d'esprit du peintre moderne qui apprend sans goût, sans intelligence quelques recettes dont il ne comprend ni la raison, ni la nécessité théorique. La perspective, au moment où écrit Léonard, n'est pas encore séparée de la peinture. Ne va-t-il pas jusqu'à dire (§§ 6-17) que la peinture est la mère de l'astronomie, parce que l'astronomie est née de la perspective et que la perspective a été trouvée par les peintres pour les besoins de leur art. On conte que la femme du vieux Paolo Uccello se plaignait de ce que son mari passât toutes ses nuits à l'écritoire (*allo scrittoio*), occupé aux problèmes de la perspective. Quand elle l'appelait pour dormir, il lui répondait : *Oh! che dolce cosa è questa prospettiva.* Léonard garde cet enthousiasme qui mêle à l'étude des choses abstraites l'émotion esthétique. « Parmi les études, causes et raisons naturelles, la lumière réjouit plus ses contemplateurs; parmi les grands effets des mathématiques (*intra le cose grandi delle matematiche*), la certitude de la démonstration est ce qui surtout élève l'esprit des investigateurs; la perspective donc doit être préférée à toutes les études et disciplines humaines, puisqu'en elle la ligne lumineuse (*la linea radiosa*) s'unit à la méthode démonstrative. Daigne le Seigneur, lumière de toutes choses, m'éclairer pour traiter de la lumière ! »

Aussi bien, après avoir dit que la peinture est une science, Léonard corrige peu à peu ce qu'il y a de faux et d'excessif dans cette formule. Pour faire rentrer la peinture dans la science, il s'écarte singulièrement de la définition rigoureuse qu'il en a d'abord donnée. Il admet qu'il est des sciences qui ne peuvent être enseignées. « Les sciences imitables sont telles, que, par elles, le disciple se fait égal à l'inventeur (§ 8) ; » il en est d'autres « qui ne peuvent se transmettre par héritage, comme les biens matériels. De celles-ci, la peinture est au premier rang. Elle ne s'enseigne pas *à qui la nature ne l'a pas donné* (*a chi natura no'l concede*), comme les mathématiques, par exemple, dont le disciple reçoit autant que le maître enseigne. » C'est que la peinture ne repose pas uniquement sur l'analyse et les lois universelles de la pensée, c'est qu'elle implique l'esprit de finesse, le sentiment individuel. C'est aussi « qu'elle n'arrive à sa perfection que par l'opération manuelle... Les principes scientifiques et vrais s'entendent par l'esprit seul, et c'est là la science de la peinture qui reste dans l'esprit de ceux qui l'étudient. Mais de celle-ci naît l'exécution (*l'operatione*) beaucoup plus importante que ladite science (§ 33). » N'est pas peintre qui veut, il y faut l'aptitude, le don inné, cette

docilité de la main qui la fait répondre à tous les mouvemens de l'esprit (1).

Une dernière différence achève de séparer la peinture des mathématiques : la différence de leur objet même. Les mathématiques négligent la qualité, la diversité des formes, tout ce qui fait leur charme individuel. « Si la géométrie ramène toute surface entourée de lignes à la figure du carré et tout corps à la figure du cube, si l'arithmétique fait de même avec ses racines carrées et cubiques, c'est que ces deux sciences n'ont pour objet que la quantité continue et discontinue ; mais elles n'ont aucun souci de la qualité, qui est la beauté des œuvres de la nature et l'ornement du monde (§ 17). » La peinture, au contraire, est une science de la qualité. « Si tu méprises la peinture, qui seule imite toutes les œuvres visibles de la nature, certes tu méprises une belle invention qui, avec une spéculation philosophique et subtile, considère toutes les qualités des formes, mers, campagnes, plantes, animaux, herbes et fleurs, et vraiment elle est science et fille légitime de la nature. » Si la peinture est science, il faut dire que la science comprend, outre l'esprit de géométrie, l'esprit de finesse, outre l'intelligence des rapports qui peuvent être calculés, le sentiment des rapports complexes qu'enveloppe l'unité de la vie, comme si l'amour n'était qu'un jugement plus prompt dont les termes ne sont pas démêlés.

Comment sortir de ces difficultés? Il suffit de rétablir le lien de ces pensées dispersées. Léonard a le sens très net de ce qui seul peut satisfaire l'entendement : la science a pour objet la quantité, pour méthode l'analyse, pour idéal la mathématique. C'est déjà le langage de Descartes. Considérée dans ses seuls rapports à la perspective, au clair-obscur, la peinture peut rentrer dans cette définition rigoureuse de la science. Mais c'est la regarder encore du dehors, dans ses conditions, dans ses moyens plutôt qu'en elle-même. Ce qu'elle cherche dans les formes, c'est leur harmonie, ce qui les fait expressives du sentiment et de la vie. La beauté a ses degrés, la qualité ses nuances, les formes leur hiérarchie : le caprice n'est pas seul à en décider. N'est-ce pas qu'il y a comme une science des harmonies réelles, science où le jugement se mêle à l'émotion jusqu'à ne s'en plus distinguer. La peinture, à ce titre, n'est plus une science mathématique, elle est une science de la

(1) C'est un trait commun à tous les maîtres de la Renaissance qui ont écrit sur leur art de ne pas insister sur les dispositions naturelles qui distinguent l'artiste, de se borner aux règles de la technique, à l'exposé de ce qui peut s'enseigner et s'apprendre. Ce n'est pas qu'ils croient que la poétique fasse le poète, c'est qu'il est entendu qu'elle n'a de sens que pour lui.

qualité. Mais elle n'est pas une science inerte, purement contemplative, elle ne s'achève que par la réalisation de la beauté. Ainsi la peinture mathématique, si j'ose dire, n'est qu'un moyen, elle n'a de valeur que par le sentiment de la beauté, qui lui-même n'a tout son prix que par l'œuvre où il se réalise. L'art n'est pas sacrifié à la science, qui lui est subordonnée comme le moyen l'est à la fin. Léonard proclame une fois de plus la vérité qui fait l'unité de sa vie : la pensée n'analyse ce qui est, que pour réaliser ce qui doit être ; l'objet de la science, c'est de relier l'idéal au réel par le possible.

II.

Si l'art se confondait avec la science, la peinture ne serait qu'une construction mathématique des formes, un ensemble de procédés mécaniques permettant, par une sorte de mise au point, de reproduire à coup sûr les objets naturels. Cette niaiserie n'était pas pour tenter le Vinci. S'il veut que la peinture soit une science, c'est précisément parce qu'il ne veut pas qu'elle soit une pratique machinale (§ 404). La science ne se distingue pas de l'esprit qui la possède, elle est cet esprit même, enrichi de nouveaux moyens d'action qu'il varie selon ses fins. Le peintre doit être universel (§ 52), ne pas se limiter au nu, à la tête, au paysage ; à répéter toujours la même chose, il tomberait dans la routine ; sa main agirait seule, sans le concours de la pensée. Que le peintre travaille solitaire, sans compagnons (§ 50) ; toujours attentif, qu'il multiplie ses observations, « que sa pensée se varie en autant de raisonnemens que sont les figures des objets remarquables qui lui apparaissent, qu'il arrête ces formes, les note et en tire des règles selon les circonstances, le lieu, les lumières et les ombres. » La peinture est « chose mentale. » Qui renonce à la dignité de l'esprit pour se réduire à l'état de machine se rend incapable d'invention, abaisse son talent en s'abaissant lui-même.

C'est en dernière analyse l'intelligence de la fin de l'art qui nous donnera l'intelligence de ses procédés techniques. Quelle est donc, pour le Vinci, la fin véritable de la peinture? Ce que vous trouvez d'abord dans un tableau, ce sont les images des objets qui frappent vos yeux dans le spectacle des choses. La peinture est un art d'imitation, « elle représente directement les œuvres de la nature, elle n'a besoin ni d'interprètes, ni de commentateurs (§ 7). » Mais cette imitation est déjà un chef-d'œuvre de l'art : sur la toile, par le jeu des lignes fuyant en un même point, par la graduation savante des lumières et des ombres, il faut donner l'illusion du relief, de la distance et de la profondeur. Si la sculpture le cède à la

peinture, ce n'est pas seulement qu'elle est un art plus mécanique « qui engendre sueur et fatigue corporelle à qui le pratique (§ 35), » c'est qu'elle suppose moins d'ingéniosité et d'artifice dans l'imitation, « c'est qu'elle n'impose pas à qui la contemple cette admiration que fait la peinture qui, sur une surface plane, par force de science (*per forza di scientia*), fait apparaître les vastes campagnes aux horizons lointains (§ 36). » Problème subtil que semblent rendre insoluble les conditions mêmes de la vision : l'objet que je regarde est vu par chaque œil d'un point de vue différent, et ces deux images se confondent dans l'unité de ma perception, mais « la peinture ne contient jamais ces deux aspects, ce qui fait qu'elle ne montre pas le relief comme l'objet réel en relief vu par les deux yeux. » Ce n'est pas trop de toutes les ressources de la science pittoresque, perspective linéaire, perspective aérienne, clair-obscur, pour donner sur une toile peinte l'impression même de la réalité. Le peintre ne reçoit pas son œuvre toute faite, il se la doit; « il faut qu'à force de talent il se donne à lui-même l'ombre, la lumière, la perspective, qu'il se convertisse en la nature même (§ 39). »

Léonard ne se lasse pas d'insister sur l'importance de l'imitation. Il ne dédaigne pas le trompe-l'œil; il veut que l'illusion soit complète. Ceux qui, avec de brillantes couleurs, font des ombres presque insensibles et négligent le relief ressemblent « à de beaux parleurs sans aucune pensée (§ 236). » Le relief donne à l'image l'intensité du réel, par lui seul l'art égale la nature. La peinture est une sorte de magie : « Le tableau doit apparaître comme une chose naturelle vue dans un grand miroir (§ 408). » Pour marquer la supériorité de la peinture sur la poésie, Léonard revient sans cesse à cette idée que la peinture donne la vision directe des choses, tandis que la poésie est réduite à en évoquer le souvenir. Pour décrire la beauté, le poète l'analyse, la décompose, « ce sont comme des voix qui, au lieu de se fondre en un chœur, chanteraient tour à tour (§ 23); » le peintre montre la beauté elle-même, il fait comme retentir à la fois toutes les parties « dont le doux concert charme les sens, harmonie faite de proportions diverses. »

Comme l'image ne se distingue pas de l'objet qu'elle représente, elle frappe sur le cœur avec la même force, elle en fait jaillir l'émotion toute vive. « L'œil reçoit de la beauté peinte le même plaisir que de la beauté réelle (§ 23). » Le peintre joue avec les émotions humaines. L'amant s'entretient avec le portrait de sa maîtresse (§ 14). S'agit-il d'une bataille, le poète « aurait usé sa plume, desséché sa langue par la soif, exténué son corps par le manque de sommeil et la faim, avant d'avoir décrit ce qu'avec sa

science le peintre montre en un instant. » Léonard sait d'expérience ce que peut la peinture. Il a vu « le portrait d'un père de famille auquel les petits enfans encore dans les langes faisaient des caresses, et de même le chien et la chatte de la maison, ce qui était chose merveilleuse à voir. » Plus étrange encore est le prodige dont il fut le témoin et l'auteur. « Le peintre peut dominer à ce point l'esprit des hommes qu'il les induise à aimer à l'adoration une peinture qui ne représente aucune femme vivante. Il m'est arrivé à moi-même de faire une peinture qui figurait une chose divine (*una cosa divina*); un homme, s'en étant épris, l'acheta et voulut faire disparaître la représentation de la divinité pour la pouvoir baiser sans remords. Enfin la conscience vainquit les soupirs et la passion, mais il fallut enlever la peinture de la maison (§ 25). » C'est encore à un épisode de sa propre vie qu'il fait allusion, quand il parle « d'un peintre qui fit une peinture telle que qui la voyait, soudain éclatait de rire et continuait tant qu'il avait les yeux sur elle. » Ainsi la peinture n'est pas un vague et sommaire langage, bon à traduire des impressions superficielles. Elle donne de l'objet tout ce que l'œil en perçoit, elle le pose devant nous; pour la vue il existe. Dans l'apparence qu'elle crée, elle met l'intensité du réel. Devant un beau corps, « elle sollicite les mains au toucher, la bouche au baiser » et peut verser en l'âme jusqu'à la troublante ivresse de la passion.

III.

Entendons bien la pensée de Léonard. Quand il dit que la peinture est imitation, il veut dire seulement que ses images doivent, pour l'œil, se confondre avec la réalité même. Le cadre du tableau est comme une fenêtre brusquement ouverte sur une scène à laquelle nous assisterions invisibles. Mais ce n'est pas dire que l'art consiste à copier ce qu'on voit, à reproduire trait pour trait ce que la nature a produit déjà. A quoi bon cette vaine redite? Si telle est la fin de l'art, pourquoi ne pas se contenter des procédés mécaniques qui permettent de calquer l'objet qu'on a sous les yeux et de reconstruire les formes en juxtaposant leurs élémens? Imiter la nature, ce n'est pas refaire ce qu'elle a fait, c'est découvrir et s'approprier ses procédés pour faire autre chose et mieux. L'art est poésie, invention. On étudie la peinture non comme une technique machinale, pour copier une forme donnée, sans l'entendre, mais comme une langue qu'on plie à toutes les exigences de la pensée qui l'a créée pour son usage.

Le peintre n'est pas une machine, esclave de la besogne pour laquelle elle est faite, il est un libre et vivant esprit qui varie ses

moyens selon les fins qu'il se propose. La routine uniforme, spéciale, sans souplesse, ne lui suffit pas, il a besoin de la science, dont les applications intelligentes et imprévues vont à l'infini. Il étudie les lois de la vision, le concours des lignes à l'horizon, la perte des couleurs et des formes selon la distance, le corps humain, ses proportions, ses parties, leurs rapports dans la diversité des actions possibles. S'il analyse ainsi les lois selon lesquelles les corps nous apparaissent, c'est pour trouver de ces lois des applications nouvelles et traduire librement sa pensée. Le mot imitation prend un sens nouveau : moyen pour la création, elle ne porte plus sur les images que nous montre la nature, mais sur les procédés par lesquels elle nous les fait apparaître.

Faisant revivre en lui l'esprit même de la nature, sachant par quel artifice elle produit en nous l'apparence du monde, le peintre peut continuer ses créations, selon les mêmes lois. Capable, dans les cas les plus divers, d'appliquer les règles de la perspective, du clair-obscur, d'observer les lois de la forme végétale et humaine, il est maître de projeter sur la toile toutes les scènes qui le charment et dont il lui plaît de se donner et aux autres la vision émue. Il ne jouit pas seulement « de la divine beauté du monde, » il en multiplie les apparitions. Vraiment, « par la divinité de la science de la peinture (§ 23), » il est Dieu ! « En ceci l'œil surpasse la nature que les œuvres naturelles sont finies, tandis que les œuvres que l'œil commande aux mains sont infinies comme le montre le peintre dans ses fictions de formes sans nombre d'animaux, d'herbes, de plantes et de lieux (§ 28). » Voilà l'ambition de Léonard : il ne s'en tient pas à ce qui est, il veut continuer la nature par la fantaisie, inventer des formes irréalisées, des monstres effrayans et vraisemblables, nés de la terreur, des visages de madones modelés par la pureté de leur âme exquise (§ 68). Par la science, par la connaissance vivante en l'esprit et dans l'œuvre des lois selon lesquelles les choses nous apparaissent, ces créations du rêve auront l'intensité du réel dont elles donneront l'émotion poignante. Qui oserait dire que l'homme qui a eu une telle idée de l'art, qui a regardé sans trembler de telles ambitions et les a presque réalisées, a sacrifié l'esprit poétique à l'esprit d'analyse?

IV.

La science est un moyen pour l'imitation, qui n'est elle-même qu'un moyen pour la fantaisie, de donner à ses créations la vraisemblance et la réalité. La fin dernière de la peinture est-elle donc ce jeu de l'imagination, cette invention de formes combinées selon les lois de la vie, figurées selon les lois de la vision ? S'il faut en

croire le Vinci, la forme n'est encore qu'un moyen, car elle est un signe, un langage, l'expression visible de l'âme qui la crée et s'y manifeste.

« L'âme est l'auteur du corps (§ 109), » elle a mis entre ses élémens l'unité de l'idée qu'elle portait en elle, elle l'anime, elle le meut. Créée par l'âme pour la vie, la forme n'existe pas par elle-même et pour elle-même, elle est faite pour l'action qui est sa fin. La diversité des actes et des sentimens sans cesse la métamorphose. Par ses mouvemens et ses attitudes, le corps se varie comme la pensée qu'il traduit dans un visible langage. « Le corps est un esprit momentané (Leibniz). » De ce point de vue, nous pouvons dire encore que « la peinture est chose mentale, » puisque sa fin dernière est de faire apparaître l'esprit. Comme une anatomie, il y a une psychologie pittoresque. Les jeux de physionomie, les gestes, les attitudes, tous les signes expressifs des sentimens doivent être, pour le peintre, l'objet d'une constante étude. Qu'il observe les hommes, quand ils se croient à l'abri de tout regard, qu'il saisisse leur mouvement dans son inconsciente éloquence, qu'il surprenne la pensée sur les visages; qu'il écoute les gens qui causent ou discutent, qu'il note avec leurs attitudes la nature et l'ardeur de leurs sentimens (§ 58); qu'il épie les muets « qui parlent avec les mouvemens des mains, des yeux, des sourcils, et comme de toute la personne, dans leur effort pour exprimer ce qui occupe leur âme (§ 115). » Qu'il fixe toutes ces images en croquis rapides, comme autant de notes prises sur le vif et qu'il retrouvera le moment venu.

La peinture est un langage, elle n'a de sens que si vraiment elle parle. « Il faut que les personnages aient l'attitude propre à leur action, qu'en les voyant on entende ce qu'ils pensent ou disent (§ 115)... que les mouvemens répondent à l'acte, que l'acte exprime la passion de l'âme (§ 367). » La forme est abstraite, rationnelle, saisie par fragmens, tant que le sentiment ne lui donne pas l'unité vivante. C'est l'émotion qui, parcourant le corps, fond toutes ses lignes dans l'harmonie de la grande ligne onduleuse et serpentine qui y montre tout à la fois l'agitation et l'unité de l'esprit. « Le bon peintre a à représenter deux choses principales : l'homme et l'état de son âme (*il concetto della sua mente*) ; la première est facile, la seconde difficile, car il n'a pour cela que les gestes et mouvemens des membres (§ 180). » Que d'observations, que de précision et de justesse, quelle sympathie intelligente et subtile n'exige pas cet art délicat ! « La chose la plus importante qui se puisse trouver dans la théorie de la peinture, ce sont les mouvemens appropriés aux états d'âme de chaque être, comme désir, mépris, colère, pitié (§ 122). » Que d'élémens en rapport dans ce

langage visible, dans cette mimique expressive ! Pour « montrer ce que le personnage a dans l'âme, » ce n'est pas seulement le visage, ce sont les mains, c'est le corps tout entier qui doit parler (§ 368) ; il y faut un concert de tout l'être dont les parties, comme accordées par le sentiment; conspirent.

Le problème est d'une étrange complexité qui ajoute à la dignité de l'art qui le résout. Il y a autant de mouvemens que d'émotions (§ 378), bien plus encore, dans la même émotion, les mouvemens se modifient selon ses degrés, selon les conditions, l'âge, le caractère, le sexe de ceux qui l'éprouvent. La femme, l'enfant, l'homme mûr, le vieillard, devant le même fait, n'ont pas la même nuance de la même émotion, ni par suite la même manière de la traduire aux yeux (§§ 299-142 et suiv.). Dans un tableau où tous les personnages doivent participer du même sentiment, être comme enveloppés dans une même atmosphère morale, il faut que cette unité ne soit pas monotonie, qu'elle se varie selon les caractères et les tempéramens. Regardez la foule quand on conduit un condamné au supplice, ou encore quand le prêtre, au moment du saint sacrifice, élève l'hostie consacrée (§ 328). Il n'est pas jusqu'au lieu même où se passe la scène qui ne doive prendre un sens, concourir à l'expression, répondre à la nature, au sentiment et à la dignité des personnages. Dans ce langage au parler délicat, il ne faut pas d'ambiguïté (§ 298), moins encore de contresens. « J'ai vu ces jours derniers, conte Léonard, un ange qui, dans une Annonciation, semblait vouloir chasser Notre-Dame de sa chambre avec des mouvemens qui montraient toute la violence du plus brutal ennemi, et Notre-Dame, comme désespérée, semblait vouloir se jeter par la fenêtre (§ 58). » Il faut que par la physionomie, par le geste, le tableau parle clairement, que l'émotion contagieuse se transmette à ceux qui le regardent, « sinon le peintre n'a rien obtenu (§ 188), » l'œuvre n'est pas cette œuvre vive, véritable merveille du génie humain, mais je ne sais quelle vaine image, silencieuse et morte.

L'objet de la peinture, ce n'est ni l'imitation de ce qui est, ni l'invention de formes curieuses, mais vides de sens ; l'objet de la peinture, c'est l'âme même, la vie aux nuances sans nombre qui sans cesse en rayonne, c'est l'émotion, la sympathie, l'amour qui nous met en communion avec tout ce qui est humain et nous enrichit des sentimens que nous partageons.

Ainsi, loin de subordonner l'art à la science, le Vinci fait de la science un moyen pour l'art. Certes, le savant reste présent à l'artiste, je le retrouve à chaque page du *Traité de la peinture*. La vie du peintre est une observation perpétuelle de la nature et de ses formes. Son esprit doit être « à l'image du miroir qui sans cesse

se change en l'apparence des choses qui lui font face (§ 56). » Il est bon que dans son lit, au sein des ténèbres, « il repasse en imagination et suive, comme par un dessin intérieur, les lignes des formes qu'il a étudiées pendant le jour pour en enrichir sa mémoire (§ 67). » S'amusant à diviser des lignes, à mesurer ou comparer des distances, jusque dans ses jeux « il doit travailler à se faire un bon jugement de l'œil. » Il faut qu'il vive les yeux ouverts, avec la perpétuelle préoccupation de son art, qu'il regarde les gens qui causent ou se disputent, qu'il s'arrête aux scènes de la rue, « qu'il cherche la justesse (*prontitudine*) des mouvemens dans les actes faits par les hommes, spontanément, sous le coup d'une émotion puissante, » toujours le crayon à la main pour fixer et garder ces images éloquentes et précises. Le savant, je le retrouve plus encore dans l'idée très nette des sciences que suppose la peinture, dans leur étude approfondie, dans l'horreur de la routine, du procédé mécanique, dans la volonté de faire l'artiste toujours maître de ses moyens, en lui en donnant l'intelligence; dans le mépris enfin de l'à-peu-près, dans le goût de la vérité, du détail exact, de l'imitation précise, des images qui par le relief donnent à l'œil l'illusion de la réalité même.

Mais c'est pour l'art que tout est fait, c'est par lui seul que tout le reste s'entend. Le langage n'a de sens que par la pensée, la forme que par ce qu'elle exprime. Léonard n'abuse pas des phrases sur la beauté, il en garde le sentiment profond. En analysant les formes, il ne perd pas le sens « de cette qualité qui fait l'ornement et la beauté du monde. » C'est « la divine beauté qui console l'âme de sa prison corporelle (§ 24)... Qui perd les yeux perd la beauté de l'univers et reste semblable à un homme qui serait enfermé vivant dans une sépulture où il aurait mouvement et vie (§ 28). » L'œil est « le seigneur des sens, » c'est à lui que nous devons de saisir la beauté des choses créées, surtout de celles qui conduisent à l'amour (§ 16)... « O chose excellente par-dessus toutes les autres choses créées par Dieu, quelles louanges pourraient exprimer ta noblesse (§ 28) ! » L'âme ne peut résister au charme que la nature a répandu dans ses œuvres : « Qui t'entraîne, ô homme, à abandonner ta demeure à la ville, à laisser parens et amis, et à aller dans les lieux champêtres, par les monts et vallées, sinon la beauté naturelle du monde dont tu jouis par le sens de la vue (§ 23) ! » Plus parfaite encore est la beauté de la forme humaine, et plus persuasive d'amour : en sa présence tous les sens ravis vont comme au-devant d'elle et la voudraient posséder (§ 23).

La science est au service de cette beauté divine. Elle nous donne la puissance de la créer, d'en multiplier les manifestations ici-bas. Sans elle nous pourrions peut-être redire ce qui est; par elle nous

sommes les maîtres de créer un monde qui, né de nos émotions, nous fait jouir de notre âme. Par elle nous savons selon quelles lois les objets nous apparaissent, et, en observant ces lois, nous projetons sur la toile des images qui pour les yeux sont des objets véritables. Par elle nous savons représenter un corps dans toutes ses attitudes possibles, multiplier les formes en respectant les lois de leur construction, dans la fantaisie même rester vraisemblables. Par elle nous apprenons quels mouvemens visibles répondent aux mouvemens invisibles de l'âme et les traduisent, nous créons des corps et nous leur donnons pour âmes nos sentimens. Dans une image nette, par une sorte de magie, nous faisons apparaître les esprits. La science nous donne tout, excepté ce qui fait tout son prix, l'invention. Elle reste subordonnée à l'art, au sentiment; elle est un moyen, l'ensemble des procédés réfléchis qui nous permettent d'exercer le privilège humain d'ajouter aux beautés naturelles créées par Dieu celles que nous rêvons.

V.

Que le Vinci ait pratiqué les préceptes qu'il donne dans le *Traité de la peinture*, la lecture de ses manuscrits suffit à le prouver. Ses études sur la perspective, sa théorie de la lumière et des ombres, ses mesures et proportions du corps humain, son anatomie de l'homme, son anatomie du cheval, sa botanique du peintre, nous montrent l'observateur et le savant au service du peintre. Quelques documens trop rares sur la manière dont il travaillait, que confirment ses œuvres, achèveront de nous montrer comment la science et l'art se pénètrent et se fondent en ce rare esprit.

« Pour acquérir le don d'émouvoir en rendant les mouvemens de l'âme, dit Lomazzo, il faut étudier surtout et avant tous Léonard de Vinci. On raconte qu'il ne faisait jamais un mouvement dans une figure sans l'avoir d'abord étudié trait par trait sur le vif. Par ces croquis, il obtenait l'accent de la nature, auquel ajoutant l'effet de l'art, il faisait voir les hommes peints mieux que les vivans (1). » Il se plaisait à cette recherche de l'expression. Un jour, il s'entend avec des amis, réunit des paysans, les invite à souper et, en leur contant les plus folles histoires, les fait rire aux larmes. Cependant il observait et fixait en sa mémoire leurs gestes, les contorsions de leur visage. Les paysans partis, il passe dans son atelier et fait un dessin si exact de la scène que les assistans le trouvent aussi comique que ses anecdotes (Lomazzo). Lomazzo nous

(1) Lomazzo fut l'ami de Melzi et l'élève de Gaudenzio Ferrari, l'un des plus remarquables disciples du Vinci. Devenu aveugle, il écrivit un *Traité de la peinture* et un livre d'une composition bizarre, intitulé : *Idea del tempio della pittura*.

dit encore « qu'il prenait grand intérêt à aller voir les gestes des condamnés alors qu'ils étaient conduits au supplice, pour noter les contractions de leurs sourcils, les mouvemens de leurs yeux et les dernières secousses de la vie. »

Giovambatista Giraldi nous apprend aussi la patience et les scrupules de ce grand observateur. Dans son traité sur l'art de composer des romans, des tragédies et des comédies, il dit « que le peintre dramatique doit faire ce qu'avait coutume de faire Léonard de Vinci, très excellent peintre. Quand il avait à introduire quelque personnage dans un de ses tableaux, il considérait d'abord sa qualité et sa nature, s'il devait être de la noblesse ou du peuple, d'humeur joyeuse ou triste, troublé ou serein, vieux ou jeune, bon ou méchant. Quand il avait reconnu ce qu'il devait être, il allait dans les lieux où il savait que se réunissaient d'ordinaire les gens de caractère analogue. Il observait attentivement leur physionomie, leurs manières, les habitudes et les mouvemens de leur corps, et toutes les fois qu'il trouvait le moindre trait qui pût servir à son objet, il le notait en un croquis sur le petit carnet qu'il portait toujours à la ceinture. Cela fait maintes et maintes fois, quand il avait recueilli tout ce qui lui paraissait suffire à l'image qu'il voulait peindre, il se mettait à la composer (*formarla*) et la rendait à merveille. Mon père, homme fort curieux de ces sortes de détails, m'a raconté mille fois qu'il employa surtout cette méthode pour son fameux tableau de Milan. »

Suit la célèbre anecdote sur la *Cène*. Les moines se plaignent à Ludovic le More que Léonard n'achève pas son tableau. Le duc porte au peintre leurs plaintes : — « Votre Excellence saura, répond Léonard, qu'il ne me reste plus à peindre que la tête de Judas, lequel a été cet insigne coquin que tout le monde sait. Il convient donc de lui donner une physionomie qui réponde à tant de scélératesse : pour cela, il y a un an, et peut-être plus, que tous les jours, soir et matin, je vais au Borghetto, où Votre Altesse sait bien qu'habite toute la canaille de sa capitale ; mais je n'ai pu encore trouver un visage de scélérat qui satisfasse à ce que j'ai dans l'idée. Une fois ce visage trouvé, en un jour je finis le tableau. Si cependant mes recherches sont vaines, je prendrai les traits du frère prieur qui vient se plaindre de moi à Votre Seigneurie et qui d'ailleurs remplit parfaitement mon objet, mais j'hésitais depuis longtemps à le tourner en ridicule dans son propre couvent. »

S'il prépare son œuvre avec lenteur, s'il recueille dans la réalité, avec la patience du savant, les images qui peuvent la faire plus vraie, est-ce à dire qu'il sacrifie la spontanéité à la réflexion ? qu'il compose un tableau de morceaux, de pièces rapportées ? N'en croyez rien. D'abord ce qui détermine son choix dans les images sans

nombre qui s'offrent à lui, c'est déjà l'obscur sentiment de l'œuvre qu'il entrevoit dans son achèvement et son unité. Il cherche ce qui répond « à son idée. » Ajoutez que, mêlée à la vie intérieure par une attention spontanée, l'idée descend dans ces profondeurs de l'esprit où le travail inconscient continue le travail réfléchi et prépare les trouvailles soudaines qui surprennent la conscience de l'artiste. Il n'ignore pas les hasards heureux de l'inspiration. Il veut que le peintre s'attarde à regarder « les vieux murs sillonnés de crevasses ou dont les pierres juxtaposées paraissent : » dans ces arabesques confuses, il lui arrivera de découvrir le dessin d'une composition longtemps cherchée. Ce précepte est une expérience faite par Léonard sur son propre génie. C'est, dans le silence de la réflexion, comme un appel à l'inconscient. Ce qu'il découvre dans ces vagues contours, c'est ce qu'il a dans l'esprit, ce sont les images qui, peu à peu, sans même qu'il le soupçonne, s'y sont combinées et n'attendent que l'occasion de surgir à la conscience.

Loin de vouloir tout faire par règle et compas, il veut que les esquisses soient enlevées de verve, sans retouche ni remords (§ 60). La peinture n'est pas une froide combinaison d'images. C'est le sentiment qui commence l'œuvre, qui lui donne avec l'unité la chaleur et la vie. On ne fait pas un tableau par calcul; il apparaît soudain. L'esquisse est cette première image qui agite la main, la conduit et mêle aux lignes qu'elle trace le frémissement de l'émotion intérieure. « Si tu veux appliquer les règles au moment où tu composes *(adoperare le regole nel comporre)*, tu n'en viendras jamais à bout et tu mettras la confusion dans tes œuvres. » Pour que l'esprit ne se perde pas dans les détails, il faut qu'il voie d'abord l'œuvre dans l'unité de l'émotion même qui la suggère. La peinture est un art expressif fait pour émouvoir; c'est l'expression qui doit être le premier souci du peintre, c'est dans le sentiment qu'il doit chercher le principe même de la forme. On ne saurait trop blâmer ces peintres « qui veulent que le moindre trait de charbon soit définitif. Ils peuvent bien acquérir des richesses, non la gloire de leur art, parce que maintes fois l'être représenté n'a pas les mouvemens des membres appropriés au mouvement mental. Mais ayant fait une figure belle, agréable et bien finie, ils croiraient se faire trop de tort en changeant rien (§ 189). » L'art n'est pas cette fabrication à coup sûr de tableaux sur commande. Il veut la recherche, l'attente des idées heureuses, leur expression prompte, éloquente et sommaire. « O peintre, dessine donc grossièrement les membres de tes figures et cherche avant tout les mouvemens appropriés aux états d'âme de tes personnages ! » Léonard sait qu'il n'y a pas de procédés qui donnent l'invention; il laisse la science au service du génie. Loin de prétendre qu'elle dispense de tout, il sait qu'elle

ne suffit à rien et « que les règles ne peuvent servir que pour corriger les figures. »

Le nouvelliste Bandello (58[e] nouvelle) nous donne sur la manière dont il travaillait à la *Cène* quelques détails qui montrent qu'il savait le prix des heures heureuses où, par un mystérieux accord, l'esprit et la main collaborent spontanément. « Il venait souvent de grand matin au couvent des Grâces, et cela, je l'ai vu moi-même. Il montait en courant sur son échafaudage. Là, oubliant jusqu'au soin de se nourrir, il ne quittait pas les pinceaux depuis le lever du soleil jusqu'à ce que la nuit tout à fait noire le mît dans l'absolue impossibilité de continuer. D'autres fois, il était trois ou quatre jours sans y toucher, seulement il venait passer une heure ou deux, les bras croisés, à contempler ses figures et apparemment à les critiquer en lui-même. » Je crois plutôt qu'il venait rafraîchir et ranimer en son esprit l'image de l'œuvre pour l'emporter avec lui et l'enrichir par ce travail secret qui ne se distingue pas de la vie et que nous ne sentons pas plus qu'elle. Voyait-il tout à coup ce qu'il devait faire, sentait-il l'instant favorable où l'image se précise et sollicite la main, il accourait. « Je l'ai encore vu en plein midi, quand le soleil de la canicule rend les rues désertes, partir de la citadelle, où il modelait en terre son cheval de grandeur colossale, venir en courant, sans chercher l'ombre, et, par le chemin le plus court, là donner en hâte un ou deux coups de pinceau et s'en aller sur-le-champ. » Le Vinci prépare en savant les œuvres qu'il exécute en artiste.

VI.

Ces œuvres confirment ce que nous savons de la manière dont elles furent conçues et réalisées. Nous ne connaissons le sculpteur, le musicien, le poète que par la légende. Le peintre a laissé de nombreux dessins, de rares peintures qui suffisent à sa gloire. Ce qui en fait le charme exquis, n'est-ce pas que son âme leur est présente? qu'elles en ont la richesse et la complexité? que le savant et l'artiste intimement s'y pénètrent? Nul n'a mis plus d'intelligence dans le sentiment, plus de curiosité dans la tendresse, plus d'esprit dans des images faites pour la joie des yeux. Nul n'a plus rapproché la rêverie de la pensée. Cette plénitude d'humanité est sa manière d'être individuel, unique, de mettre dans ses œuvres une âme inoubliable et sans pareille.

En étudiant les grandes œuvres, qui marquent comme les étapes de sa vie laborieuse, déjà nous avons relevé les caractères de son génie pittoresque. Il exécute le carton d'*Adam et Ève* avec une patience de primitif : il s'attache à chaque fleur, à chaque brin

d'herbe; il étudie avec des scrupules de botaniste la structure du palmier pour en rendre la svelte élégance. L'anecdote de la rondache montre le lien subtil qui unit en lui l'imitation de la nature à l'invention des formes nouvelles et la précision des détails à l'intensité de l'expression. Modelés par leur âme, les visages de ses madones ont le charme d'une beauté toute spirituelle. Qu'il s'agisse de *l'Adoration des mages*, de *la Cène*, de *la Bataille d'Anghiari*, c'est en ce merveilleux esprit la même vision d'images nettes, la même volonté de créer des êtres réels et vivans, mais avec la conviction que la vie venant de l'âme, que le corps étant son œuvre et son image, l'art consiste à faire apparaître l'âme par le corps. Il est inquiet de vérité, il emprunte à la nature tous les élémens de son œuvre; mais il combine ces élémens selon les caprices de sa fantaisie et il a l'invention hardie. La lucidité de son intelligence ne se distingue pas de ses sensations exquises, de ses émotions subtiles et raffinées. Ses sentimens sans cesse passent par son esprit et ses idées par son cœur. La rêverie des autres hommes est faite de formes vagues, d'images flottantes, sa rêverie est comme une richesse de pensées claires qu'il posséderait toutes à la fois. Le génie, à coup sûr, n'a rien en lui de commun avec la folie, il est la santé même d'un puissant esprit, la rencontre heureuse et l'équilibre de toutes les facultés humaines. Le secret de ses œuvres est dans ce subtil mélange d'observation et de fantaisie, d'analyse et d'émotion, de naturel et de spiritualité, dans ce réalisme psychologique d'un homme qui pense que l'esprit est partout présent et doit partout apparaître.

Voyez dans les manuscrits de Windsor la description du déluge, qu'illustrent de curieux dessins. Toute sa vie, Léonard avait étudié l'eau en savant, ses courans, ses tourbillons, comment ses vagues se forment, se déroulent, se brisent ; par une de ces transitions insensibles qui rejoignent en lui le sentiment à la pensée, il l'aimait en artiste, pour y retrouver la ligne du sourire, les ondes des longues chevelures bouclées. La tentation lui vient de représenter l'épopée de l'eau, la grande bataille qu'elle livra jadis à la terre. Il n'imagine pas un vague symbole ; il évoque des images nettes ; il fait agir l'élément selon ses lois ; il semble qu'il assiste à la scène qu'il crée ; il la voit dans tous ses détails ; il l'observe comme un phénomène réel. Au verso du feuillet qui porte la description, une longue note, d'un caractère tout scientifique, est consacrée à déduire les effets des lois du mouvement de l'eau dans l'hypothèse de l'effroyable tourmente. En marge, de petits dessins à la plume, véritables schèmes de ces lois, marquent comme le passage de l'idée à l'image.

Prenez maintenant la description : tous les traits sont précis, toutes les images successivement évoquées sont distinctes, empruntées à des phénomènes réels ; l'effet de terreur est obtenu par leur combinaison et leur grossissement. Sur ce fond, fait de toutes les horreurs de l'orage, de la tempête et de l'inondation, se détachent les épisodes de la détresse humaine. C'est la même lucidité d'intuition, la même accumulation de détails précis : « Vous auriez pu voir quelques troupes d'hommes défendant à main armée les petits asiles qui leur restaient contre les lions, les loups et autres fauves qui y cherchaient leur salut. Que vous en auriez vu de leurs propres mains se boucher les oreilles pour étouffer les immenses rumeurs faites à travers l'air ténébreux par la fureur des vents mêlés à la pluie, aux éclats du tonnerre, à la furie des éclairs. D'autres ne se contentent pas de fermer les yeux, mais de leurs propres mains, placées l'une sur l'autre, ils se les couvrent pour ne pas voir le cruel massacre du genre humain fait par la colère de Dieu. Ah ! quelles lamentations ! Combien épouvantés se précipitent des rochers ! On voit les grands rameaux des grands chênes, chargés d'hommes, être emportés à travers les airs par la fureur des vents impétueux. » Beaucoup, avec des mouvemens désespérés, se tuent ; les uns s'étranglent de leurs mains, d'autres se frappent de leurs armes, quelques-uns tuent leurs enfans, d'autres, à genoux, se recommandent à Dieu : « Que de mères pleurent leurs fils noyés, les tenant sur leurs genoux, levant les bras ouverts vers le ciel et, avec des cris faits de tous les gémissemens, accusent la colère des dieux. »

Consultez maintenant les dessins qui illustrent cette description ; l'effet obtenu est celui d'une scène fantastique. Le plus curieux de tous est un dessin à l'encre de Chine, invraisemblable pour vouloir être trop vrai. En haut, des anges, dont les formes se fondent avec celles des nuages, soufflent la tempête. Mêlées à la pluie, les nuées tourbillonnent, s'enroulent et se déroulent comme d'immenses chevelures secouées ; çà et là, des écroulemens, les débris des cités humaines emportés dans la tourmente ; à droite, en bas, des chevaux affolés, renversés avec leurs cavaliers, roulés sur le sol ; des hommes jetés bas, cramponnés à la terre ; les cheveux, les draperies, les corps mêmes dans le sens du vent en marquent l'irrésistible furie ; en avant, un petit arbre courbé jusqu'à terre est embrassé par des hommes, désespérément ; en arrière, un grand chêne, plié comme un roseau, les racines arrachées, les branches de toutes parts envolées ; plus loin, un tronc brisé, chargé d'hommes, fend l'espace. Tel est Léonard. Il emprunte à la nature ses images, mais pour donner à ses fictions

l'intensité d'une réalité plus expressive. Il ne recule pas devant l'idée de peindre un cyclone, de rendre le mouvement fou des nuées, des eaux, des choses et des hommes dans cette course à l'abîme. Pour y réussir, il accumule les détails réels, mais il en compose une scène formidable qui, faite d'élémens vrais, semble par là même le cauchemar d'un poète dantesque.

Aller dans le sens de la nature, plus loin que la nature même, voilà son rêve. C'est l'ambition d'un Prométhée de sang-froid qui, au lieu d'insulter Jupiter, étudie ses œuvres pour lui en dérober le secret. Artiste, il ne demande à la science que la puissance de créer, de donner la vie. Si vous voulez savoir tout ce que l'exécution savante de l'impeccable ouvrier cache de verve, d'émotion, regardez ses croquis. La science, dans ce premier jet, ne sert qu'à faire le mouvement juste. Résumé en quelques traits, le corps est une machine agissante, d'un ressort extraordinaire. Les croquis des chevaux et des soldats combattans, pour la *Bataille d'Anghiari*, font des hommes et des bêtes des armes vivantes chargées de passion et de furie. Quand les bras au-dessus des épaules se lèvent pour frapper, la tête, la poitrine, les reins, les jambes, tout frappe, tout l'être est lancé d'un même élan au même but. Chaque fois que dans les manuscrits, d'une indication sommaire, il dessine des hommes en action, travailleurs se servant des machines qu'il invente, forgerons brandissant au-dessus de leur tête le lourd marteau, terrassiers, soldats, cavaliers, il ne laisse, pour ainsi dire, du corps que l'esprit qui l'anime, de la forme que le mouvement qui la transfigure. Un dessin de Windsor représente la cour d'un arsenal. Des deux côtés d'un haut palan, des équipes de travailleurs nus, pendus à de longues barres, tirant des mains, s'arc-boutant des pieds, multipliant leur poids par l'effort, manœuvrent un treuil relié aux câbles d'une moufle qui soulève un formidable engin, un canon se chargeant par la culasse, tandis que d'autres, d'un mouvement calculé, poussent un essieu monté sur deux roues sous l'énorme masse lentement ébranlée. Les corps en grappes sont pris dans l'unité du même effort, les lignes remuent, s'agitent, les articulations jouent, les muscles se gonflent ; tout ce que cette scène concentre de vérité, de science, d'observations justes, est inoui ; mais, de tout ce réalisme, ce qui se dégage, c'est l'impression d'une vie surnaturelle, la vision d'une forge d'enfer.

VII.

Ce qui fait la beauté des dessins du Vinci, dont le nombre peut atténuer le regret de ses tableaux trop rares, c'est avec le même

goût de vérité, le même art de donner la vie. Son dessin n'est pas une calligraphie, une transposition des images réelles dans un langage à demi abstrait ; il ne découpe pas une silhouette, il ne réduit pas un visage à de secs contours qui, n'étant que les limites de la forme, en eux-mêmes n'existent pas. Par le clair-obscur, il fait sentir le relief. Il ne se sert pas de hachures, procédé encore artificiel, mais de traits parallèles, qu'il éloigne ou rapproche pour en forcer ou en atténuer l'effet. Il modèle ses têtes, comme nous les voyons, par les jeux de la lumière et de l'ombre, par leurs dégradations savantes, qu'il compare lui-même à l'évanouissement d'une fumée dans les airs. Ses dessins sont des peintures sans couleurs. Mais ce qui plus que tout en fait des œuvres achevées, c'est ce qu'il sait y enfermer de sentiment et de pensée. Poète, dans la précision de la forme, il met l'infini de la vie. Il donne un sens à tous les traits, au regard, au sourire, à l'enchâssement de l'œil, à la chevelure qui, tantôt modeste, court en ondes légères, tantôt se déroule en vagues qui débordent de toutes parts, coulent sur les joues, le col, les épaules et, revenant sur elles-mêmes, font au front un royal diadème (Offices) ; et, dans cette apparence de tout dire, sans une négligence, sans un sous-entendu, c'est son secret de donner l'impression que l'âme est sans limites, qu'elle s'ignore elle-même et les idées sans nombre qui s'agitent ou sommeillent en elle.

Ses têtes de madone sont exquises : leurs paupières baissées semblent l'écran où transparaît la lumière intérieure, la bouche, prête à sourire, répond aux pensées lointaines, toute l'âme semble affleurer au visage, mais leurs yeux voilés regardent ce que nous ne voyons pas, une divine pudeur semble les séparer de nous. Comme l'infini d'une âme, d'où ne montent à la conscience que des pensées calmes et des sentimens chastes, il sait, dans la précision des traits, sans sortir de la beauté, mettre le mystère d'une âme qui s'ignore, mais d'une âme étrange, inquiète, faite pour se tourmenter et les autres. « C'est la gloire du peintre de créer des êtres qui conduisent à l'amour. » Bien faites pour l'amour sont ces femmes qui mêlent singulièrement l'ironie et la grâce, arrêtent d'abord les curiosités de l'esprit et descendent, sans même que nous y songions, de notre imagination dans notre cœur pour y allumer une passion qui se nourrit de ses propres angoisses, des perpétuels problèmes qu'elle agite sans les résoudre. Voyez, à l'Ambroisienne, l'être charmant et impérieux qui semble avoir servi de type aux Hérodiades de l'école milanaise. Dans son visage tout est ferme, précis et dur : la ligne du front et du nez, l'accent de l'arcade sourcilière, le menton petit et volontaire, les paupières qui sertissent les yeux dont l'iris a l'éclat de l'acier. La narine

frémit, l'œil est d'une inquiétante fixité, la bouche, d'un dessin exquis, est impérieuse jusqu'à la cruauté. Un double rang de perles orne son col, et ses cheveux tombent en ondes sur ses épaules, comme secoués d'un vent de colère. Sans en altérer la délicatesse, une contraction légère raidit les muscles du visage. Elle n'a rien à donner, et elle ne veut rien recevoir. Quels rêves, quels caprices, quelles douleurs ou quels crimes ont fait cette étrange beauté, exilée du bonheur?

Les maîtres florentins sont des décoratifs, Léonard est un expressif. Il ne se contente pas de réjouir les yeux et d'amuser l'esprit par des images ; il a l'ambition d'évoquer des âmes qui, détachées de lui, vivent de leur vie propre et dont le secret ignoré d'elles-mêmes le dépasse. La plupart des caricatures qu'on lui attribue sont apocryphes, d'un dessin mou, sans caractère. Ses caricatures originales me paraissent des études d'expression. Il avance la lèvre inférieure, descend le nez, fend la bouche, rentre le front, le bombe, allonge le crâne, aplatit la face ou la jette en avant. Il exagère les traits qu'il a surpris sur un visage et, par ce grossissement, il en force le sens. Toutes différences faites, je comparerais ces caricatures aux expériences de Duchenne de Boulogne, analysant les élémens de la physionomie en faisant jouer tour à tour les divers muscles qui concourent à l'expression. Voyez ce front rejeté en arrière, fuyant, le crâne prolongé en bonnet persan, les yeux petits, tout ce qu'il y a d'humain atrophié ; et les mâchoires saillantes, le nez gros, les lèvres épaisses, toute la bête dehors. Méchanceté, ruse, cruauté, luxure, imbécillité, tout ce qu'il y a de grotesque et de bestial dans l'homme sort de ces déformations du visage humain.

Parfois, sans aller jusqu'à la caricature, Léonard se plaît à composer des figures singulières, êtres de rêve, nés de son caprice, auxquels il donne la précision d'une étude sur nature. Voyez au Louvre la petite tête au crayon rouge qui s'enlève lumineuse dans l'encadrement de la chevelure fantastique. Le front est trop haut, les yeux trop grands, le nez trop long; le bas du visage est comme écourté, la bouche est petite, bien dessinée, avec une moue de dédain, mais la lèvre inférieure est forte, et la ligne de la mâchoire se prolonge élargissant à l'excès le visage; tout autour un débordement de cheveux lancés en tous sens, dont les boucles frémissantes font à cette tête une coiffure de serpens aux replis vivans. L'étrange personne, de quel sexe? par quel mystère se fondent l'indifférence et l'ardeur en cette subtile beauté? de quelles voluptés ce grand œil garde-t-il la lassitude? quelles vagues pensées, quelles images, quels désirs, quelles attentes y flottent?

Je trouve à Windsor une figure non moins singulière, le buste d'une façon d'athlète. Le front très haut est large avec deux bosses dont on sent les os durs sous la peau; le nez busqué se recourbe et descend sur la bouche pincée dont la lèvre inférieure avance fortement; le menton proéminent fait saillie; l'œil est défiant sous le sourcil froncé; un cou de taureau, des épaules de géant, des pectoraux massifs entre lesquels croît une broussaille de poils, le visage et le cou sillonnés de rides, une chevelure en longues boucles jetées en arrière et dressées comme par l'ardeur de la vie, la puissance et les meurtrissures d'un vieux chêne; c'est le Titan, dans la bête l'homme possible, l'impression bizarre d'un Goethe engainé dans une brute. Avec quelques modifications je retrouve cette tête devenue celle d'un vieux méditatif; diminuée, réduite, tous les traits comme aplatis, c'est la tête de Judas.

On ne sait pas assez à quel point l'artiste se révèle par ses dessins. Comparez ceux du Vinci à ceux de Raphaël et de Michel-Ange. Raphaël y met la grâce de son génie heureux, sans remords, qui profite de tout et garde son originalité dans ses emprunts. Comparées à celles de Léonard, ses madones sont silencieuses, elles disent dans le premier regard ce qu'elles ont à dire : c'est le charme rassurant d'une belle matinée de printemps. Michel-Ange allonge les lignes, les agite, les gonfle, pour montrer en tout ses sentimens de colère, de force et d'héroïsme, pour faire les êtres surhumains dont il peuple ses rêves vengeurs. Son éloquence grandiose n'a pas de sous-entendu. Installés sur les hauteurs idéales, où n'arrivent pas les bruits du monde, les prophètes s'entêtent dans leur sublimité solitaire. Le charme du Vinci, c'est de mettre dans un visage individuel l'infini d'un être en qui tous les bruits de l'univers ont leur écho. Il ne fait pas des images, il ajoute des vivans à ceux que fit la nature. Il a son monde, ses créatures, et il les varie, exquises ou brutales, délicates ou perverses; mais, en toutes, au-delà de la vie superficielle de la conscience, il laisse entrevoir l'infini des sensations confuses, les profondeurs de la vie qui s'ignore, cet inconnu qui sollicite le regard et prolonge la rêverie. Je ne suis pas surpris qu'un exalté ait aimé l'une de ses madones jusqu'à la passion. Il a aimé cette femme parce qu'il a vu quelque chose de son âme et qu'il a rêvé le reste.

VIII.

Léonard a le sentiment des beautés naturelles. Il aime à placer ses personnages dans un milieu qui semble, comme animé des mêmes pensées, les traduire en un autre langage. Il n'était pas homme « à dire avec Botticelli qu'il suffit de jeter une éponge

pleine de couleurs diverses contre un mur pour qu'elle y laisse une tache où l'on voit un beau paysage. » (*Traité de la peinture*, § 60.) Paysagiste, il reste lui-même, il mêle les curiosités du savant à la recherche des sensations rares, à l'invention pittoresque. Réaliste épris de vérité, il ne demande à l'étude attentive de la nature que la puissance d'un langage égal aux audaces et aux complexités de son rêve intérieur.

Il dessine des herbes, des fleurs, des églantines, des cyclamens, avec un scrupule où la tendresse ne se distingue pas de l'exactitude scientifique. Cherchant dans leurs conditions d'existence la raison de leur structure, il analyse les arbres en botaniste ; il relève les divers aspects des montagnes à l'horizon (v[e] partie) ; il étudie les nuages (VII[e] partie) ; les eaux, leurs cours, leurs reflets ; l'éclairement des herbes et des feuillages selon leur distance de l'œil et la position du soleil. Il accumule une incroyable richesse d'observations précises ; mais, s'il analyse ainsi le spectacle des choses en ses élémens, c'est pour être maître de les combiner à son gré. Un instant, il songe à peindre le déluge, en donnant pour âme à cette scène la terreur, dont il aime à faire passer le frisson. A l'extrême opposé, il se plaît à détacher ses madones sur des fonds accordés à leur âme, à répandre en ses paysages la grâce subtile des êtres qui y vivent et y respirent.

Le paysage de la *Vierge aux rochers* semble le caprice d'un poète qui évoque le pays du rêve. Une source aux bords fleuris, un petit asile de fraîcheur et de verdure, sous un dais de rocs suspendus que supporte un puissant pilier de pierres superposées. Par la brèche ouverte, jusqu'à l'horizon, des massifs encore de rocs dénudés, des massifs sombres d'abord, puis bleus sur le ciel bleu, au travers desquels court et bondit l'eau bleue de quelque lac mystérieux. Décomposez maintenant cette fantaisie, étudiez ces fleurs, ces plantes poussées dans les fentes du roc, comptez-en les feuilles et les pétales ; regardez les assises de pierre, mesurez les dégradations de la lumière jusqu'à l'horizon, les adoucissemens de la perspective aérienne, vous ne trouverez rien qui n'ait été vu, observé, pris sur le fait. L'analyse de ce rêve vous conduit à des images réelles, empruntées directement à la nature, saisies par un œil sain, notées par un esprit de savant, interprétées et combinées par une âme d'artiste, rendues par la main la plus ferme et la plus sûre (1). L'audace du rêve est faite des précisions de la science. Dans la *Joconde*, dans la *Sainte Anne*, c'est le même paysage étrange et réel, créé par sa fantaisie pour les êtres de son rêve.

(1) N'est-ce pas là ce qui faisait dire à Corot devant ces paysages que plus d'un serait tenté de trouver invraisemblables : « Voilà le créateur du paysage moderne? »

C'est la nature, mais surprise en ses aspects les plus rares par un œil délicat qui fait provision de sensations exquises : les lacs du nord de l'Italie dans l'éveil des matins, les cimes des hauts monts sur les cieux apaisés des soirs les plus purs, les détours des fleuves dans les vallées, les transparences de l'air, les bleus les plus doux des lointains et des eaux. Comme la pensée curieuse dans les âmes qui se perdent en leurs propres profondeurs, l'œil s'enfonce en ces paysages aux plans successifs et reculés, courant aux bleus lointains sur les eaux bleues, dont les ondes et les détours rappellent les boucles des chevelures et la sinuosité des sourires et semblent apporter jusqu'à nous dans la brise la caresse d'une musique légère.

Des peintures de Léonard qui nous restent, la *Joconde* est l'image la plus pure de son génie. Elle a perdu son premier éclat, elle n'a plus, avec les couleurs de la vie, cette réalité poussée jusqu'à l'illusion, dont parle Vasari et qu'aimait le Vinci. Et cependant de toutes les figures peintes il n'en est point de plus vivante. Elle n'est pas une image, elle est une personne ; on la connaît, on en parle ; elle a ses ennemis et ses dévots. Par un unique privilège, à force d'être individuelle, elle est symbolique. Les jeunes hommes vont la consulter, comme les filles les somnambules, lui demander avec son secret celui de celle qu'ils vont aimer et qu'ils sentent vivante en elle. Elle ne ramasse plus les déclarations des poètes. Parler d'elle est si banal que je ne m'en sentirais pas le courage. Laissons donc les phrases sur l'éternel féminin, sur le mystère de son incarnation en cette femme, dont la conscience n'est que la surface aux mobiles reflets de la mer sans rivages qui s'enfonce en elle à l'infini. De fait, il n'est pas un tableau dont l'image en l'esprit se prolonge en une plus longue rêverie. Regardez maintenant cette œuvre, comme vous feriez le bijou d'un rare ciseleur. Notre rêverie est faite d'images aux contours flottans, d'idées vagues, nuées qui passent et que l'émotion colore. Vous attendriez ici des sous-entendus, des sacrifices dans l'exécution, quelque chose d'indécis, d'atténué. Rien de pareil. La rêverie de Léonard est une rêverie intellectuelle, une richesse d'images nettes, d'idées claires, dont la complexité le charme sans l'aliéner de lui-même. Il analyse ses émotions sans les affaiblir. Dans la *Joconde*, pas un sacrifice, pas un oubli ; rien qui ne soit dit avec une clarté parfaite, c'est l'exécution d'un peintre jaloux d'égaler la nature, en poursuivant la réalité jusqu'en ses derniers détails. Je ne parle pas des mains longues et fines, sans lesquelles elle ne serait plus elle-même, pas même des ondes légères de cheveux qui descendent sur le cou, mais regardez les draperies, les plis des manches sur les bras, jusqu'aux fines broderies du corsage ; elle est devant vous telle que Léonard la vit dans son atelier de Florence.

Ce n'est pas que tout soit au même plan, il faut un effort d'attention pour apercevoir ces détails et leur rendu; le peintre simplifie, sans rien sacrifier, à la façon de la nature, par les jeux de la lumière et de l'ombre, en portant l'esprit et les yeux où il veut qu'ils se fixent. L'effet prodigieux de cette œuvre ne vient-il pas du contraste de l'infini de l'âme avec la précision des signes qui la font visible? Le plus souvent le peintre ne voit d'un visage qu'un aspect auquel il s'efforce de se tenir. Sans perdre la concordance des traits, sans altérer la forme et ses accords, Léonard volontiers combine des expressions contraires qu'il fond dans l'unité de l'expression générale. Étudiez de ce point de vue le portrait de la femme cruelle et charmante qu'on croit être Lucrezia Crivelli (la belle Ferronnière du Louvre), la maîtresse de Ludovic le More. Ce n'est pas par une simple galanterie de peintre gentilhomme que, pendant la pose, Léonard voulait dans son atelier des musiciens, des lecteurs habiles (*Traité de peinture*, § 39) : l'âme du modèle, bercée par par la musique légère, s'apaisait, et peu à peu, les expressions momentanées s'effaçant, l'esprit plus clairement apparaissait sur le visage détendu, où dans une sorte d'équilibre se trahissaient les habitudes de la physionomie. La *Joconde* n'est pas seulement un chef-d'œuvre de sentiment et de vie, mais de sang-froid et de volonté; le peintre et l'analyste y rivalisent; son mystère est celui du génie même en qui la connaissance nourrit l'amour, et la curiosité ne sert qu'à faire la beauté plus exquise.

IX.

Qui observe tout ce que la *Joconde* concentre de réflexion et de sentiment, ce qu'une telle exécution, sans surcharge, sans lourdeur, suppose de lenteurs calculées, d'attentes et de précision, sera moins tenté de s'étonner du petit nombre des œuvres du Vinci. C'est la grande plainte, l'accusation qui revient sans cesse. « Tandis qu'il s'attardait avec trop de scrupule (*morosius vacaret*), dit Paul Jove, à chercher les ressources d'un art subtil, par mobilité d'esprit (*levitate ingenii*) et aussi par un dégoût naturel, laissant là sans cesse les choses commencées, il acheva très peu d'œuvres. » Le poète florentin, Agolina Verino, écrit :

> ... Formâ superat Leonardus Vincius omnes;
> Tollere de tabulâ dextram sed nescit, et instar
> Protogenis multis vix unam perficit annis.

D'autres lui reprochent son goût pour la science, le temps qu'il perd à la géométrie, à la mécanique; quelques-uns parlent de

pauvreté. Je l'avoue, rien ne peut nous consoler des œuvres qu'il n'a point faites, vraiment *cela* est perdu. La nature ne répète pas un tel homme. Quelque autre, tôt ou tard, se serait chargé de la besogne scientifique. Je l'avoue encore, cet esprit d'analyse, cette curiosité toujours inquiète a dû faire plus rares les heures de fécondité et d'inspiration. Il a trop obligé son génie à rendre des comptes à son intelligence. Mais mutilerait-on impunément ce grand esprit? C'est la richesse d'observation dont il dispose, quand il est en verve, qui donne à ses œuvres leur intensité; c'est son insistance sur ses émotions qui en fait la profondeur; c'est à sa volonté curieuse, à sa lucide intelligence qu'elles doivent leur raffinement, leur délicatesse exquise. Supprimez de Léonard le savant, que restera-t-il? Un Bernardino Luini. Le principe de ses œuvres en dernière analyse est dans sa sensibilité, et ce qui fait unique sa sensibilité, c'est qu'elle ne se distingue pas de son intelligence. « Plus on connaît, plus on aime. » De là dans ses œuvres ce double caractère de réalisme et de spiritualité; cette précision dans le langage, cet infini dans la pensée. Il recule l'idéal de l'art; il ajoute quelque chose à la nature, il l'enrichit de formes nouvelles, qui semblent, à la lettre, plus parlantes, plus expressives, plus riches de vie intérieure. Sa haute ambition méprise l'à-peu-près, il laisse là l'œuvre qu'il ne pourrait porter à la perfection qu'il rêve. « Quand il s'asseyait pour travailler à une peinture, dit Lomazzo, il semblait qu'il fût maîtrisé par la peur. Aussi, il ne pouvait rien finir de ce qu'il avait commencé, son âme étant pleine de la sublimité de l'art, ce qui faisait qu'il était capable de voir des défauts dans des peintures que d'autres saluaient comme des créations miraculeuses. » Léonard lui-même nous a laissé le secret de ses lenteurs et de ses dégoûts dans cette pensée : « Quand l'œuvre est égale au jugement, c'est un triste signe pour ce jugement; et quand l'œuvre surpasse le jugement, c'est ce qu'il y a de pis, comme il arrive à qui s'émerveille d'avoir si bien travaillé, et quand le jugement surpasse l'œuvre, c'est là un très bon signe, et, si l'homme en telle disposition est jeune, sans doute, il deviendra un excellent artiste (*operatore*). Il ne composera que peu d'œuvres, mais telles qu'elles arrêtent les hommes à contempler avec admiration leurs perfections. »

Aussi bien quand on parle de la fécondité d'un artiste, il ne faut pas tenir compte seulement de ce qu'il a fait par lui-même, mais de ce qu'il a fait par les autres. Peu nombreuses, les œuvres de Léonard se sont multipliées en fécondant l'esprit de ses disciples et de ses rivaux. D'abord appliquant sa haute intelligence à la technique pittoresque, il en a révélé toutes les ressources. Ses œuvres ont été des modèles. Regardez les tableaux de chevalet de Sandro Bot-

ticelli ; un peu sommaire, le langage de ce grand charmeur garde l'accent de la fresque. Après Léonard, le langage de la peinture est fixé ; il en a marqué les limites (1). Il a montré en même temps tout ce qu'on peut traduire par lui de l'âme humaine, de ses émotions, de leurs nuances ; on n'ira pas plus loin dans l'expression. Il est par là le maître de tous ses contemporains. Tous, à des degrés divers, ont subi son influence, les uns par un acquiescement volontaire, par le charme subi ; les autres sans le savoir peut-être, par cela seul qu'ils profitaient de son exemple. Verrochio, son maître, prend quelque chose de sa tendresse et de sa grâce ; Lorenzo di Credi, son camarade d'atelier, se fait son élève. A Florence, fra Bartolommeo, le Pontormo, Ridolfo Ghirlandajo, le sculpteur Baccio Bandinelli, Francesco Rustici, sont ses disciples ou ses imitateurs. Raphaël étudie ses œuvres. Il apprend de lui tout ce qu'enveloppe d'humain la légende de la Vierge, et l'art de la transposer dans des scènes d'une familiarité charmante. Pour le haïr, Michel-Ange n'est pas moins son obligé. Quand il commence à peindre, il ne connaît pas le Vinci, qui est à Milan. Voyez ses premières peintures : il a déjà dans la forme la noblesse et la grandeur, mais quelque chose de sec, de dur, de tendu, avec un coloris heurté. Quand il peint la Sixtine, il a vu Léonard travailler à Florence. Mesurez la distance parcourue. Sans rien perdre de sa puissance, il s'est comme attendri. Souple et harmonieux, son langage a pris des accens nouveaux. Il a regardé les œuvres de son grand rival en homme de génie, et il dit bien ce qu'il disait mal : la secrète douceur qui tempère sa mélancolie héroïque. (Création de la femme.)

Léonard n'apprend pas seulement à tous par l'exemple de ses œuvres jusqu'où peut aller l'art de peindre dans l'imitation de la nature et dans l'expression des émotions humaines, il se continue par l'école milanaise. Le charme de sa personne et l'autorité de son génie groupent autour de lui des jeunes hommes qu'il anime de sa propre pensée. Ce qui d'un artiste fait vraiment un maître, c'est dans l'individualité même de son génie je ne sais quoi d'universel, d'humain, qui se propage en d'autres âmes. Il semble qu'il découvre à tous une nuance de la sensibilité humaine ignorée avant lui. Surpris, émus par ce charme de nouveauté, les disciples se hâtent d'en varier l'expression. Le Vinci, Michel-Ange, Rubens, en-

(1) Sans sacrifier l'harmonie, Léonard met dans le langage pittoresque la précision et la clarté. Par la perspective linéaire, par le clair-obscur, par la perspective aérienne, par la science des formes et de leurs élémens, il veut donner à l'image peinte le relief de l'objet réel. La peinture reste pour lui un art d'imitation. Il sait être profond sans être jamais vague ou incorrect. Ceux qui rapprochent la peinture de la musique trouveront ce souci de l'exactitude un peu puéril. Mais les arts se distinguent pour se constituer, en admettant qu'ils doivent se confondre pour se renouveler.

gendrent par l'esprit, comme d'autres par le corps. Leur génie a quelque chose de contagieux; il éveille en d'autres âmes un écho de lui-même; il est présent à des œuvres qui n'existeraient pas sans lui et qui vivent par elles-mêmes. Avant l'arrivée de Léonard, Milan avait ses peintres, Vincenzo Foppa, Zenale, Borgognone (musée Bréra — Chartreuse de Pavie), des maîtres graves, sérieux, un peu lourds. Dès qu'il apparaît, il les vieillit, il semble les reculer dans le passé. Les jeunes gens viennent à lui. Sauf pour les érudits, il n'y a désormais qu'une école milanaise, celle qu'il a fondée. Comme Raphaël, il a autour de lui quelques élèves qui vivent sous son toit. « Salaï, jeune homme remarquable par sa grâce et sa beauté (Vasari), » que relève une chevelure aux boucles abondantes, est à la fois son disciple et son serviteur. Il met à l'épreuve la bonté du maître, lui emprunte de l'argent pour satisfaire à ses fantaisies élégantes, pour doter sa sœur, oublie de le rendre, et reçoit par testament la moitié de la vigne donnée par Ludovic à Léonard. Les disciples sont pour ce maître incomparable pleins d'amour et d'enthousiasme. Ils copient ses œuvres, il retouche les leurs. A peine la *Cène* est-elle achevée qu'ils la répètent, comme la *Sainte Anne*, comme la *Joconde*. Beltraffio, Marco d'Oggione, Francesco Melzi, Cesare da Sesto, Andrea Solario, Lorenzo Lotto, pour la plupart nous sont mal connus. Leur personnalité semble se perdre un peu dans celle du maître (1). Quelques-unes des œuvres les plus remarquables de l'école sont anonymes: par une erreur, qui est vérité en un sens, on les a longtemps données à celui qui les inspira. En toutes vous retrouvez plus ou moins atténué l'esprit du Vinci, le souci du modelé par le clair-obscur, le réalisme et la morbidesse, plus d'âme et moins d'apparat qu'à Florence, une grâce morale, l'insistance sur l'expression, quelque chose, dans les meilleures, de ce mystère qui donne aux images comme l'infini de la vie spirituelle. Bernardino Luini et Gaudenzio Ferrari se détachent du groupe des disciples. Gaudenzio Ferrari est un homme universel qui n'imite pas seulement les œuvres, mais la vie du maître (Lomazzo). Son *Concert d'anges* de la coupole de Saronno est un chef-d'œuvre de verve et de vie. Les fresques, plus qu'à demi effacées de San-Ambrosio (Milan, *Descente de croix*), montrent ce que, selon les préceptes du Vinci, il sait mettre de tendresse, de douleur et de grâce dans le mouvement des corps. Bernardino Luini n'est ni un savant ni un philosophe, il se contente d'être un peintre ému et charmant. Il donne

(1) Il serait curieux, par l'étude attentive des œuvres dont l'attribution n'est pas douteuse, de chercher ce que chacun a surtout compris et imité du génie complexe du maître.

à la sensibilité léonardesque le charme d'une naïveté inattendue. Il ignore les raffinemens et les tourmens du maître, il ne garde que ce qui convient à son âme plus simple, la grâce et l'émotion. Les fresques de Saronno, de Lugano, les décorations de l'église San-Maurizio, sont les chefs-d'œuvre de l'école milanaise. Les choses de l'esprit ne s'évaluent pas par poids et mesure. Quand nous sommes tentés de nous plaindre du petit nombre des œuvres de Léonard, rappelons-nous celles qui n'existeraient pas sans lui, qui par là indirectement lui appartiennent.

Le génie du Vinci est fait d'une intime pénétration de la science et de l'art. Le savant et l'artiste ne sont pas en lui deux étrangers qui vivent côte à côte et s'ignorent; quoi qu'il fasse, ils sont présens tous deux et collaborent à son œuvre. Analyse et synthèse, art et science, sentiment et pensée, imitation et invention, quelle que soit l'antithèse, il la résout en en embrassant les deux termes. Où les uns disent : réalité, les autres répondent : idéal; il ne connaît pas ces appauvrissemens volontaires, comme l'enfant et Platon, il refuse de choisir et prend tout. Réaliste, il l'est à coup sûr. Nul plus que lui n'a observé ce qui est, nul n'a fixé sur les choses un œil plus clairvoyant. La peinture est un art d'imitation, il veut qu'elle aille jusqu'à produire l'illusion du réel. Mais en quoi vraiment consiste l'imitation? à répéter les choses qu'on a sous les yeux? La pauvre ambition! Il s'agit « de se convertir en la nature, » à force d'étudier les procédés selon lesquels elle fait apparaître et construit les corps. Vivantes dans l'esprit, les observations du savant deviennent les habitudes de l'artiste. Le peintre peut alors projeter sur la toile les images qu'il lui plaît. Est-ce à dire qu'il va se perdre dans la fantaisie, dans les vaines fictions? Non, car les formes qu'il imagine sont toujours composées d'élémens réels, combinés selon des lois nécessaires. Le peintre est plus que le disciple de la nature, son génie est la nature même qui continue son œuvre par l'esprit.

Pour l'art, le corps n'est que l'image d'un sentiment. Le vrai réalisme, c'est la puissance de créer des êtres réels, des corps vivans qui, nés d'une émotion, l'expriment et la propagent. Imiter la nature, ce n'est pas la copier servilement, c'est faire comme elle, c'est ajouter, selon ses procédés mêmes, aux formes qu'elle a créées celles qui répondent aux sentimens de l'âme humaine. Une madone n'est réelle qu'à la condition d'être vraie, d'exprimer par son visage et son attitude l'exquise tendresse de son cœur. Par nos émotions, c'est la nature encore qui suscite en nous l'image de ces formes, mais elle ne peut les créer qu'en devenant le génie de l'artiste. Ainsi, il n'y a pas de saut brusque entre la nature et l'art, le passage de l'une à l'autre est insensible. L'imitation con-

duit à l'invention, l'idéal continue le réel, nous nous élevons au-dessus de cè qui est sans nous en séparer. Le réalisme du Vinci est, à dire vrai, la plus étonnante foi dans l'esprit. L'artiste construit le corps sur l'idée de l'âme qu'il est destiné à rendre visible. Il en est de la nature comme de l'art : c'est notre âme qui crée notre corps et s'y manifeste. En toutes choses le Vinci reconnaît cette présence réelle, cette primauté de l'esprit. Derrière l'apparence, qu'il fixe de son œil clairvoyant, il aperçoit ce qu'elle révèle et ce qu'elle cache, la force spirituelle, l'âme et son mystère; dans les lois nécessaires l'universelle raison, dans « cette qualité de la forme qui fait l'ornement du monde » cette obscure sensibilité qui met en tout ce qui est l'effort et la vie. Sa curiosité est une sympathie : le rocher, le brin d'herbe, la fleur, rien n'est indifférent, rien n'est mort! Tout mérite d'être observé jusqu'en son dernier détail, parce que tout vaut d'être aimé. L'artiste est celui qui entend ce langage des choses, et le précise en lui donnant comme l'accent de la parole humaine. Il ne dédaigne pas le monde, ses lignes, ses couleurs et ses formes, il y entre comme dans une société fraternelle, en conférant aux choses mêmes la dignité de la pensée.

La nature est le précurseur, l'esprit est le Verbe. *Saint Jean* (Louvre) émerge des ombres transparentes, lumière obscure plutôt que ténèbres, qui peu à peu vont s'atténuant jusqu'aux clartés de la poitrine, du bras, du visage, de ce qui pense et parle. Il est jeune, charmant, plein de l'ardeur de vivre. Sa surprise de ce qu'il aperçoit de lui-même fait sa curiosité de ce qu'il en ignore. Sa beauté est celle de la nature, infinie, complexe, inquiétante. Ses yeux attirent, semblent se creuser sous le regard; son sourire, où se croisent l'ironie et la tendresse, la douceur et la cruauté, refuse ce qu'il promet. Cet être mêle la grâce de la bête innocente à l'anxiété de la conscience qui s'éveille. Il enveloppe ce qui fut et ce qui sera; il n'a pas le mot de sa propre énigme : seul, ce qu'il commence, ce qu'il n'achève pas, l'explique. De sa droite levée, le doigt étendu, il montre le chemin ouvert, ce qui n'est pas, ce qui peut être, l'idéal incertain qu'il pressent et qu'il annonce. Ainsi la nature, lentement, d'harmonies en harmonies s'élève vers la conscience par la beauté; elle est la grande tentatrice, elle semble s'offrir et tous les biens de la vie, mais, d'un mouvement comme involontaire, elle montre le vrai chemin, celui qui monte, et elle ne se donne qu'à l'esprit qui lui révèle ses propres secrets et par l'effort vers l'idéal lui apprend ce qu'elle cherche, la continue en la dépassant.

GABRIEL SÉAILLES.

BELLE-MADAME

QUATRIÈME PARTIE (1).

XXIII.

— Monsieur le président est-il chez lui?

— Si madame veut bien se nommer...

La visiteuse était une femme de fière mine, grande et mince. Il suffisait de l'étudier pour deviner une de ces natures énergiques auxquelles on ne résiste guère. Elle avait dû être fort belle. A quarante-cinq ans, elle conservait un visage fin, encadré par des cheveux noirs et très épais. Les yeux, d'un bleu clair, corrigeaient l'ascétisme de cette physionomie originale. Ils exprimaient tout, ces yeux : l'orgueil, l'audace et l'ambition. L'assurance de l'étrangère, sa tranquillité hautaine, rien que la façon dont elle examinait les gens, indiquaient une femme née. La toilette, élégante et riche en sa simplicité voulue, révélait la mondaine plus désireuse de plaire à elle-même qu'aux autres. Elle inspectait placidement les meubles simples, les tableaux médiocres, la bibliothèque emplie de livres non reliés; ces livres de droit, poussiéreux et lamentables, qui moisissent trente ans sur le même rayon. Le long d'une tablette : *les Discours politiques de M. Thiers.* Treize volumes non coupés. O gloire humaine! Quand meurent l'orateur et le tribun, ils disparaissent tout entiers.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

Ce salon d'attente en disait long à une observatrice subtile comme cette voyageuse. Certes, voyageuse. La femme de chambre ou la cuisinière ne s'y était pas trompée : une Parisienne, bien sûr, une « dame de la capitale, » et qui en gardait *l'assent*. Car c'est une opinion dont les Marseillais ne démordent pas : ce sont les Parisiens qui ont de *l'assent*, puisqu'ils n'ont pas celui de la Canebière.

Le vice-président du tribunal de Marseille remplissait depuis deux mois les fonctions effectives de président. Son chef, à la suite d'une grave maladie, avait demandé et obtenu un long congé. M. Soulac dégustait tranquillement sa tasse de café, après avoir déjeuné en face de Mme son épouse. Le magistrat eut un geste lassé, quand la domestique lui apporta la carte de visite. — « Encore des plaideurs ! Impossible de se reposer même une demi-heure... » Le bonhomme tressauta d'étonnement. Eh ! non, ce n'était pas un plaideur ! Il lut tout haut, en élevant un peu la carte à la hauteur de ses yeux : *la marquise de Servignac*.

— La marquise de Servignac ? répéta Mme Soulac, d'une voix interrogative, comme une femme qui cherche à se souvenir.

Puis, subitement illuminée :

— Vite, vite, Théodore, dépouille cette affreuse robe de chambre, et endosse une redingote !

Mme Soulac poussait par les épaules son mari, stupéfait. Il se laissait faire, ahuri, ne comprenant rien à l'aventure.

— Mais enfin... ma bonne,.. mais enfin... ma bonne...

Le brave homme ne trouvait pas autre chose.

— Va donc, va donc ! Fais ce que je te dis, reprit Mme la vice-présidente, avec sa voix dominatrice, cette voix de femme toute-puissante dans un ménage après cinq lustres de tyrannie hargneuse.

Et comme le pauvre magistrat, obéissant avec docilité, se dirigeait vers son cabinet de travail, Mme Soulac ajouta solennellement :

— Comprends donc, nigaud ! La marquise de Servignac est la sœur du comte d'Orsel. Maintenant, va !

L'Hermione du Grand-Théâtre n'eût pas mieux lancé le mot. M. Soulac en frissonnait ! La sœur du comte d'Orsel ? Le vice-président n'osait pas avouer, même à son impérieuse compagne, que ce procès en divorce lui causait de folles appréhensions. Comment prononcer un jugement qui satisfît à la fois la justice et le monde ? Et déjà les sollicitations de famille commençaient ! Hélas ! M. Soulac prit un air grognon en s'efforçant de donner une expression sévère à son visage moutonnier. Dès que la marquise entra dans le cabinet, il se leva courtoisement, et fit quelques pas au-devant de la nouvelle venue.

— Je suis heureux, madame, de recevoir...

Très tranquillement, Mme de Servignac s'assit dans un fauteuil en face du bureau. Du premier coup d'œil elle avait jugé le bonhomme.

— Mon nom a suffi, monsieur le président, pour vous révéler le but de ma visite. C'est bien exact, je suppose?

Il eut un signe de tête affirmatif.

— Je serai donc brève. Vous connaissez le procès que subit indirectement le comte d'Orsel, mon frère, puisque vous êtes l'un de ses juges. Avant de vous exposer ma requête, veuillez lire cette lettre. Je la tiens de mon ami le garde des sceaux, qui est aussi le député de mon arrondissement. Vous souriez? Eh! quoi, une marquise, liée avec un républicain? Croyez-moi moins folle. D'ailleurs, votre ministre est mon plus vieil ami: un ami d'enfance. Ses idées ne s'accordent pas toujours avec les miennes; mais on ne brise pas une ancienne affection pour si peu de chose.

M. Soulac sentit son cœur bondir de joie. Ce digne magistrat, connu de tous pour son ambition de fouine, servie par une prudence d'ecclésiastique, rêvait le siège du président. Celui-ci serait forcé de renouveler sa demande de congé; le garde des sceaux (l'ami de la marquise!) lui expliquerait doucement que pour un valétudinaire mieux vaut donner sa démission que de solliciter une faveur. Un siège de président? Fi donc! Il lui fallait mieux maintenant: l'hermine de conseiller de cour. Et toutes ces réflexions tourbillonnèrent en une seule minute dans ce cerveau déséquilibré par la surprise. Quel bonheur que Mme Roller eût quitté son mari! Et justement pour le frère de Mme de Servignac, amie du garde des sceaux!

Il répondit avec le plus gracieux des sourires:

— Madame, je crois être bien fort contre une tentation de partialité. Sans doute, cette vile créature... — et l'épithète n'est que faible! — était l'amie la plus intime de ma femme. Je serais donc excusable en témoignant quelque pitié. Mais l'étude des pièces ne m'a point permis d'hésiter. Aussi, ma résolution est bien prise. Tout le poids du procès retombera sur la... la criminelle. Le nom de M. le comte d'Orsel, votre frère, ne sera même pas prononcé.

A mesure que le magistrat parlait, Mme de Servignac ne le perdait pas des yeux: et ces yeux clairs, luisans, fouillaient jusqu'au fond de la conscience. Elle avait souri tout le temps. A la dernière phrase, une moue furieuse remplaça le sourire. Un observateur aurait lu aisément sur ce visage, franc dans sa dureté, les pensées contradictoires qui se heurtaient dans le cerveau de cette femme. Devant qui se trouvait-elle donc? Un niais ou un ambi-

tieux ? Les deux, sans doute. Ainsi jugea la marquise, car de nouveau un sourire moqueur corrigea la sévérité des lèvres.

— Votre réponse ne m'étonne pas, monsieur, puisqu'elle est dictée par votre conscience. Je vous demande autre chose. Vous connaissez mon frère; vous savez combien il est noble et chevaleresque. L'histoire de cet enlèvement ne prouve-t-elle pas la généreuse ingénuité de ce pauvre Jacques ? Il lui répugne d'écarter la sévérité du tribunal. Au contraire, il veut apparaître dans ce procès, sinon comme le seul, du moins comme le principal coupable. Je vous supplie en son nom de ne point l'épargner. Flétrissez le séducteur. Montrez-le opérant une sorte de captation morale sur cette femme, dont l'honneur était si haut. Vous m'avez bien comprise, monsieur le président?

Elle se trompait : M. Soulac ne comprenait pas. Oh! pas du tout! Son épais visage n'exprimait qu'une surprise hébétée. Aussi Mme de Servignac crut-elle devoir souligner ses paroles; puis quand elle eut, par de belles phrases, bien convaincu le magistrat qu'elle ne jouait pas au plus fin, elle démasqua soudain les canons de la dernière batterie. Elle reparla de son ami, de son fameux ami le garde des sceaux. Que pouvait-elle pour être agréable à M. Soulac? Et celui-ci de protester, d'invoquer l'impartialité célèbre des magistrats, et de répéter, de façon prolixe, toutes les banalités connues. Elle insista, toujours gracieuse.

— Non, monsieur le président, je ne veux point quitter Marseille sans être fixée. Ne me refusez pas le grand plaisir de vous être utile. Qui sait quand je reviendrai dans cette ville? Jamais peut-être.

Le vice-président du tribunal fut contraint de se déclarer vaincu et convaincu.

— Mon Dieu, madame, vous me demandez quelle est mon ambition suprême? Je serai franc. Je voudrais... hum!... je voudrais être conseiller à la cour d'Aix. Ce serait franchir d'un seul coup deux échelons de ma carrière. Puis, Aix c'est Marseille, la ville où je suis né, où j'ai tous mes amis.

— C'est dit : avant quinze jours, on ne vous appellera plus monsieur le président, mais monsieur le conseiller.

Et comme, stupéfait, il balbutiait quelques paroles incohérentes, elle ajouta de sa voix impérative :

— Donnant, donnant. Tenez votre parole, je tiendrai la mienne.

Puis, hautaine et triomphante, la marquise se retira, suivie du brave homme, qui saluait jusqu'à terre.

Mme de Servignac remonta dans son coupé avec l'impassibilité d'une reine. Elle songeait, maintenant. Très sincèrement, elle croyait encore à une finesse cachée de M. Soulac. Comment, le

vice-président d'une grande ville comme Marseille pouvait-il ignorer la loi du divorce? Mme de Servignac ignorait que cette loi n'est guère étudiée que depuis deux ou trois ans. Les magistrats, avocats ou avoués dédaignent les travaux inutiles. Malins toujours, les robins et « aultres gars de procédaille! » Or, quand on vota la fameuse disposition qui dissolvait le mariage, le mot d'ordre fut donné : « Pas de divorce! » La société, le high-life, la *purée*, la *poire*, la *gomme*, enfin les gens très chics, ne permirent pas tout d'abord qu'on portât atteinte aux lois de l'Église. Même interdiction dans la haute bourgeoisie : et pour des raisons presque pareilles. Peut-être même les convenances de la vie régulière eurent-elles plus de poids que les idées religieuses.

Il arriva donc qu'après la promulgation on ne vit que de rares divorces : ceux des vieux époux séparés depuis longtemps et qui ne se sont jamais revus. Après cette liquidation du passé, plus rien ou presque rien. Des années s'écoulèrent ainsi. Puis les gens malheureux jugèrent trop sot de rester malheureux pour complaire à ces messieurs et à ces dames de la société.

Les gens de robe connaissaient donc peu cette loi nouvelle, si rarement appliquée. Aujourd'hui, à Paris et dans les grandes villes, il existe une chambre spéciale pour les divorces (ainsi que dans le commerce, où le marchand de cannes ne vendra jamais de chapeaux). En ce temps-là, peu de magistrats avaient appliqué la loi; peu d'avocats avaient eu des cliens. En somme, une seule catégorie de gens eut intérêt à bien étudier, dès le début, ce titre nouveau introduit dans le code. C'était, — ô comique irrésistible! — la famille écrivaillante! Elle y chercha tout de suite des sujets de comédie et de drame!

Les visites de Mme de Servignac furent à la fois courtes et instructives. Vers le soir, elle n'ignorait plus rien de ce que pensait l'opinion publique. Mme d'Anglemont et la blonde Juliette s'étaient entendues pour la chauffer à point. La pauvre Nancy restait bel et bien condamnée par ceux-là mêmes qui admiraient la Belle-Madame d'autrefois.

La marquise se fit servir à dîner dans l'hôtel. Puis de bonne heure elle s'enferma dans la grande pièce banale qui lui servait de salon. Elle écrivit longtemps, plusieurs heures. Sa femme de chambre dut l'avertir qu'il était minuit, ainsi que sa maîtresse lui en avait donné l'ordre. Le visage de Mme de Servignac rayonnait. A mesure qu'elle glissait sous enveloppe les lettres terminées, un sourire aigu plissait ses lèvres minces...

Pauvre Nancy!

XXIV.

Ce matin-là, le célèbre chroniqueur Benoît Chamfrein s'éveilla de fort mauvaise humeur. Pensez donc... Gros succès, la veille, à la Comédie-Française! Et le journaliste n'aimait pas le triomphe des autres. Sa gloire, à lui, semblait si mince à côté de ces acclamations de la scène qui rendent un inconnu célèbre en vingt-quatre heures! Benoît était un homme de taille moyenne, avec des cheveux châtains tirant sur le roux. Ses yeux, d'un bleu vague, d'un bleu glauque, ne regardaient jamais en face. Quoiqu'il eût la vue excellente, il se prétendait myope. Son monocle immuablement figé dans l'œil servait surtout à déguiser le regard. Pas besoin d'une longue étude pour deviner le caractère de cet homme. Tout en lui révélait la bassesse des instincts. C'était un de ces ratés qui échouent dans le journalisme, après avoir essayé de tout : perpétuelle honte d'une carrière qui, par malheur, est une carrière ouverte au premier venu. Installé dans un fauteuil confortable, il prit sur ses genoux le paquet des journaux parus le matin. Les gens du métier ne s'attardent guère à ce genre de travail. Les bandes sautaient, et Chamfrein grognait de dépit à mesure qu'il constatait l'unanimité de la presse en faveur de la nouvelle pièce.

— Quels idiots! songeait-il. Le pis, c'est que je n'ai pas de sujet d'article. Parler du succès de cette rapsodie? Jamais. Il me dégoûte, ce Dersigny, avec ses poses d'homme à femmes. Alors, quoi? Je ne trouve rien dans toutes ces feuilles...

Les yeux du chroniqueur cherchaient vaguement, à droite et à gauche. Ils tombèrent sur une pile de livres entassés dans un coin de la chambre. Benoît se souvint tout à coup que, depuis une semaine, il négligeait volontairement les envois réguliers des librairies parisiennes. C'était assez sa coutume, du reste. Il lisait peu et mal : excepté quand il désirait connaître exactement un livre, afin de l'éreinter tout à son aise. Il prit un des volumes au hasard, le tirant nerveusement hors de l'enveloppe :

La Chanson de l'amour, par Pierre Natalis.

— Allons, bon! encore des vers! s'écria-t-il tout haut en ébauchant une grimace.

Après avoir bâillé longuement, il feuilleta deux ou trois pages. Soudain, le chroniqueur sourit de ce sourire aigre des gens mauvais. Est-ce que par hasard il pourrait enfin réaliser son rêve, un rêve caressé depuis longtemps? Quel? Ceci : inventer un homme à lui tout seul! Choisir un inconnu (mais un inconnu ayant du talent), et à force d'articles, à grands coups de réclame, consacrer une gloire nouvelle. Double plaisir pour Chamfrein. D'abord il

essayait ses forces, tel qu'un gymnaste qui soupèse les haltères avant de se livrer à l'exercice du matin; ensuite, il jetait un débutant dans les jambes des poètes déjà célèbres.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, le hasard avait mal servi le chroniqueur. Au contraire, ce matin-là, il tombait sur une œuvre ayant une valeur réelle. Il lut à haute voix :

O chère, mon amour n'est pas de ceux qu'une heure
Suffit à rejeter aux oublis inconstans...
Je te quitte, c'est vrai; ma tendresse demeure,
Ne craignant même pas les épreuves du temps.

Invisible à mes yeux, mais présente à mon âme,
Nous serons réunis, n'importe où nous soyons;
Ne m'as-tu pas donné le meilleur de la femme,
Ton cœur : mon souvenir, — et tes yeux : mes rayons?

— Mais c'est très bien!.. s'écria-t-il; tout à fait bien! Et ça aussi...

Et ne traite jamais ma raison de folie,
C'est à moi que la part la meilleure revient,
Car au repos trompeur, goûté quand on oublie,
Je préfère l'amour qui souffre — et se souvient.

— Voyons, voyons... pas d'emballement. Est-ce que par hasard j'aurais déniché un poète, un vrai? Quelle veine d'embêter Coppée ou Heredia! Il faut relire ça très soigneusement. La forme est soignée, les rimes sont bonnes... Diable! deux inversions... N'importe, ce gaillard a quelque chose... Un peu grêle, la structure du poème... Puis trop de réminiscences. Là, c'est du Leconte de Lisle... voilà maintenant du Sully, et de la science, de la métaphysique... Bah! je m'en tirerai avec une citation d'Hegel et une petite incursion dans la chimie. L'amour! nouveau corps simple découvert par Berthelot, décomposé par Brown-Séquard...

Comme saisi par l'inspiration, Benoît Chamfrein s'assit à son bureau et s'attela résolument à sa besogne.

Ah! mes pauvres amis! mes pauvres petits livres à couverture jaune, rouge, orange ou bleue! Que d'espérances palpitent entre vos feuilles légères! Celui qui vous a créées vous lance un matin dans le large tourbillon de Paris. Et vous vous en allez dormir dans les coins oubliés des bibliothèques... Oubliés? Pas toujours. Car le volume où se lisait à la première page *la Chanson de l'Amour* s'étalait triomphalement devant le chroniqueur.

Comme il eût été joyeux, le poète marseillais! S'il avait pu deviner la surprise inattendue, il aurait battu des mains, grisé peut-être par un élan subit d'orgueil...

Ne sois pas trop fier, mon bonhomme! Si demain Paris parle de toi, ce ne sera pas à cause de toi-même : mais simplement pour ennuyer les autres. L'envieux croit que toutes les âmes sont jalouses et basses comme la sienne!

XXV.

M[me] de Servignac avait quitté Marseille à neuf heures du matin. A Pertuis, elle descendit du train, en ordonnant à sa femme de chambre d'aller quérir un de ces hommes qui offrent chevaux et voitures aux arrivans. Une demi-heure plus tard, un landau assez propre emmenait la marquise au grand trot d'un attelage plus vigoureux qu'élégant. Toujours souriante, la maligne sœur du comte d'Orsel. Elle ne risquait point à l'étourdi ce voyage fatigant. Depuis longtemps elle savait à quoi s'en tenir sur les faits et gestes des habitans du Jas. Est-ce qu'on n'est pas renseigné comme on veut par les sieurs Duckroy et Roquet? (Agence recommandée; célérité; discrétion; conseils aux familles. Travaille exclusivement pour le clergé, la magistrature et les hautes classes.) Grâce à cette honorable maison, M[me] de Servignac avait eu d'exacts détails, et presque au jour le jour. Aussi marchait-elle tout droit dans son chemin, sûre du dénoûment.

Ses heures de départ et d'arrivée étaient combinées de façon si précise que les hôtes du Jas seraient inévitablement pris à l'improviste. Jacques ne l'attendait pas, et ne pouvait pas l'attendre. Est-ce que depuis l'enlèvement elle n'affectait pas de garder un silence obstiné? Maintenant elle faisait mieux que de répondre aux lettres de son frère : cette réponse, elle l'apportait elle-même.

Autour d'elle, la fin d'automne donnait aux campagnes des tons plus éteints; les arbres, déjà gris, secouaient sur le sol rouge une poussière impalpable; et néanmoins le soleil continuait de briller, malgré la saison, presque chaud vers midi. Ah! le beau pays, le gai pays où le ciel souriant n'est jamais sombre! A peine, au matin, quelques brouillards flottant au-dessus des buissons, mais bientôt chassés par un souffle de vent tiède.

Le landau roulait vite, et vers une heure de l'après-midi, M[me] de Servignac dépassait La Tour-d'Aigues : cinquante minutes plus tard, les trotteurs fumans s'arrêtaient devant le perron du Jas. Attiré par le bruit des chevaux, Jacques accourut bien vite,

effaré. Qui pouvait leur rendre visite en ce désert où Nancy et lui s'étaient enfermés? Quand il aperçut le visage de sa sœur, il ne sut pas retenir un cri où l'étonnement se mêlait à l'effroi. Car la marquise souriait toujours; et son frère la connaissait trop bien pour ne pas s'épouvanter de ce sourire-là.

— Vraiment, je ne comprends pas ta surprise, mon cher Jacques: je voyageais quand tu m'as écrit. A mon retour, j'ai trouvé tes lettres. Que devais-je faire? Répondre? Non. Mieux valait venir, et je suis venue.

Les paroles de sa sœur s'accordaient avec ses allures simples, et Jacques ne se rassurait toujours pas. Ce fut bien pis quand Mme de Servignac ajouta:

— Où est Nancy? Amène-moi Nancy tout de suite!

Elle était là, la pauvre, bien tremblante, bien inquiète. Avant d'avoir eu le temps de réfléchir, elle se sentit enlacée dans des bras solides. La marquise, cette marquise si redoutée, couvrait la jeune femme de baisers, et des baisers vrais... un peu bruyans, peut-être.

— Mon Dieu! qu'elle est jolie! (Nouveaux baisers.) C'est décidé, Jacques: je te pardonne tout à fait. Ne m'en veuillez pas, ma ravissante belle-sœur, si je parle ainsi. Mais Jacques est plus que mon frère. Je suis de beaucoup son aînée, et j'ai pris l'habitude de le considérer comme un fils... un fils que j'aurais eu toute petite, toute petite!

Décidément, Mme de Servignac semblait sincère. Jacques ne douta plus. Il s'approcha d'elle, et lui prit la main.

— Merci, ma bonne Diane, dit-il, assez ému: je n'attendais pas moins de vous.

La marquise se tourna vers Nancy; et, gentiment:

— Voulez-vous me le prêter une minute? Un mot... rien qu'un, et je vous le renvoie!

Nancy répondit par un signe de tête; elle craignait de fondre en larmes si elle prononçait une parole. Ces tendresses exagérées, ces gaîtés factices, ces phrases doucereuses sonnaient faux à son oreille. Elle avait le pressentiment d'un désastre, comme si avec cette femme le malheur était entré dans sa retraite d'amour. Il fallait pourtant que Belle-Madame restât courageuse et forte; il fallait qu'elle eût assez d'énergie pour renfermer en elle ses douloureux soupçons. Au Jas, elle vivait entourée d'indifférens, sinon d'ennemis; elle ne pouvait compter sur aucun de ces domestiques nouveaux. Il est vrai que Mélitte était là, surveillant, guettant, épiant les moindres paroles et les moindres gestes.

L'entretien du frère et de la sœur fut d'ailleurs fort court. Au

bout de quelques minutes, Diane reparut, toujours au bras de Jacques.

— Nous achèverons la causerie au salon, si vous voulez, poursuivit-elle, avec cet air de commandement qui lui était familier.

Et quand la porte fut close derrière eux :

— Voici pourquoi je suis au Jas, mes chers amis, reprit-elle. Je craignais que l'histoire de ce duel ne nuisît à Jacques au ministère. Je me suis informée : il n'en est rien, heureusement. La discipline n'a été atteinte d'aucune manière. Si bien qu'à l'expiration de son congé, Jacques entrera dans les bureaux. Alors j'ai imaginé une combinaison que je crois fort ingénieuse.

Nancy frissonna. Une combinaison de cette terrible belle-sœur!

— Vous ne comptez pas l'un et l'autre user toute votre existence dans cette ferme, n'est-ce pas? Jacques est obligé de reprendre son service. Quant à vous, ma chère petite, à moins de gâcher votre avenir, il est impossible que vous viviez publiquement avec mon frère. Je vous emmène donc à Paris tous les deux. Jacques habite un appartement dans mon hôtel. Rien de plus simple. Vous, Nancy, vous vous installez dans un petit appartement que je me charge de choisir à proximité de ma maison. Ainsi vous n'êtes pas séparés. Vous vous voyez l'un et l'autre autant qu'il vous plaira : mais en cachette. Il faut avant tout sauvegarder les apparences. Certes, il est fâcheux que la future comtesse d'Orsel ait quitté son premier mari à la suite d'un scandale. Puisque le mal est fait, tâchons de l'atténuer. Quand viendra le procès, les avocats plaideront; donc, papotages dans les salons et chroniques dans les journaux. La curiosité publique s'attachera dès lors à vous deux. L'important me paraît de mettre en défaut cette curiosité-là. Jacques vivra sa vie publique, sa vie mondaine dans l'état-major du ministre, dans mon hôtel à moi. Et si quelqu'un demande : — « Tiens! qu'est donc devenue Mme Roller? » — Je suis là pour répondre : — « Au couvent. Elle attend le délai exigé par la loi. » — Eh bien! mes chers enfans, que pensez-vous de ce que j'appelais tout à l'heure ma combinaison ingénieuse?

— Je pense, moi, que vous êtes une bonne et adorable sœur, Diane, s'écria Jacques. N'est-ce pas, Nancy? Aveuglés par notre amour, comme nous le sommes, elle et moi nous ne songions qu'au présent, à ces jours si doux qui nous sont accordés. Ah! l'avenir ne nous préoccupait guère! Parfois, pourtant, je me demandais avec inquiétude comment Nancy et moi sortirions de la position fausse où nous nous sommes enlisés. Votre plan arrange tout, ma chère Diane.

Et de nouveau le jeune homme embrassa tendrement sa sœur.

Nancy s'efforçait de dompter son émotion. Pas une des paroles de Mme de Servignac ne pouvait lui inspirer de crainte. Et cependant elle craignait. Quoi? Elle ne savait pas. Elle sentait un malheur, de même qu'on devine l'orage avant qu'il n'éclate. Par discrétion, elle laissa Jacques conduire la marquise à son appartement. Mais rentrée dans sa chambre, la jeune femme tomba sur un fauteuil au coin du feu. Elle tentait de se rappeler mot à mot le petit discours de Diane : vainement elle y cherchait une phrase, un mot, même une allusion dont sa tendresse pût s'inquiéter :

— Je suis folle! pensa-t-elle. A quoi bon me tourmenter ainsi? Jacques m'aime, je l'aime... Rien ne nous séparera... Alors, pourquoi cette anxiété qui m'oppresse?

Elle cacha son visage entre ses mains pour comprimer les larmes qui la brûlaient. Soudain la porte s'ouvrit brusquement, et Mélitte parut. Mais une Mélitte que Nancy ne connaissait pas, une femme enfiévrée, folle de joie, secouée de tremblemens nerveux. Mélitte déposa aux pieds de sa maîtresse un paquet de journaux et plusieurs exemplaires de la *Chanson de l'amour*.

— Tenez, Belle-Madame, *notre* livre a paru, et tous les journaux en parlent!

Agenouillée devant Nancy, Mélitte lisait tout haut les premières lignes de tel article pour passer bien vite aux premières lignes de tel autre. Et elle ajoutait en battant des mains :

— Comme c'est beau tout ça!

L'exaltation de Mélitte, cette joie si franche, tirèrent Nancy de sa torpeur. Au lieu de confier ses tourmens à la quarteronne, la maîtresse s'efforça de ne pas gâter le bonheur de la servante. Pendant que la gracieuse fille mettait en ordre les journaux et ramassait les livres, Nancy la suivait de ses yeux rêveurs :

— Elle est heureuse! songea-t-elle : pourquoi ne serais-je pas heureuse, moi aussi? Oui, pourquoi?

A son tour, M. d'Orsel entra. Ah! il ne partageait guère les appréhensions de Belle-Madame! Il se déclarait enchanté, et ne trouvait pas de mots pour exprimer son contentement. Il s'assit, joyeux et tendre, à côté de sa compagne :

— Comprenez donc, chère, combien cet acquiescement de Diane est précieux pour nous! Je craignais tant qu'elle ne fît opposition à notre mariage! Au contraire, au lieu de brusquer nos désirs, c'est elle qui vient à nous, c'est elle qui invente un moyen décent de cacher à tous les yeux cette liaison qui est notre bonheur...

Puis, éclatant de rire :

— Voyez-vous d'ici la tête de ces jolies pécores de Marseille?

Elles ont tenté de vous déshonorer... Ah! les gueuses! Elles n'aboutissent qu'à un échec humiliant : — « Comment! M. d'Orsel *ne vit pas* avec Mme Roller? Comment! Mme Roller est au couvent? » — Et peu à peu votre conduite s'explique et devient naturelle. Le dénoûment explique le drame. Vous avez quitté celui que vous n'aimiez pas pour épouser celui que vous aimiez. Sans compter... sans compter que dans ce grand Paris nous resterons inaperçus et nous nous verrons toute la journée,.. toute la nuit.

Elle détournait la tête en rougissant :

— Je t'adore! dit-il tout bas.

Il la couvrait de baisers, de ces baisers subtils qui grisaient l'amant sensuel et la maîtresse amoureuse. Nancy ferma les yeux, frissonnante de bonheur. Tout son corps vibrait sous les caresses de Jacques. Elle glissa entre les bras du jeune homme, en murmurant, elle aussi :

— Je t'adore!. . . . .
. . . .

Illusionnée par son amour, Belle-Madame redevint gaie. La créature humaine est si mobile dans les impressions qu'elle subit! Tels ces brouillards légers qui flottent au ras des prairies quand l'aube blanchit à l'horizon. Au premier rayon de soleil, le brouillard se dissipe; à la première caresse, la tristesse s'envole.

La visite de Mme de Servignac dura huit jours : pendant toute une semaine, elle joua son rôle sans se démentir un instant et se montra la même, aimable, enjouée, complimenteuse. La joie de Jacques s'épanouissait en pleine confiance. Lui qui connaissait à fond le caractère de Diane, il ne comprenait rien à ce changement subit. Elle avait toujours répété à son frère qu'elle redoutait surtout pour lui un sot mariage. Car cette femme à la fois très aristocrate et très pratique appelait « mariage sot » non pas la mésalliance, mais la pauvreté. Aussi, à certaines heures, le raisonnement du comte hésitait et tournait dans le vide. Que Mme de Servignac eût applaudi au mariage de son frère avec une Mme Roller, veuve riche d'un époux riche : rien de mieux; mais avec une Mme Roller divorcée et sans le sou... autre chose! A force de chercher une explication introuvable, Jacques se fût aisément résigné. Mais Nancy ne lui permettait pas la résignation. Avec l'insistance douce et tenace des femmes amoureuses, elle revenait constamment sur le même sujet.

— Je vous en supplie, mon ami, n'allons pas à Paris! Restons ici tout l'hiver.

— Hélas! impossible, chère! Je m'estime très heureux que ce duel ne m'ait pas nui auprès de mes chefs. Le ministre veut bien

m'attacher à son état-major : c'est un poste où je gagnerai sûrement le quatrième galon.

Que répondre ?

— Est-ce tout? continua-t-il. Non pas. Nous sommes au mois de décembre : l'hiver commence. Je m'ennuierai bientôt comme vous vous ennuierez vous-même. Dans la journée, deux ou trois heures de soleil, peut-être, avec une brise tiédie qui nous rappellera les beaux jours passés. Puis le ciel se couvre et devient tout gris ; il faut rentrer. Et ce sont les longues, longues, longues soirées ! Ces soirées interminables où l'on bâille à neuf heures parce qu'on n'a plus rien à se dire. Croyez-en mon expérience, ma Nancy. Acceptons l'offre de ma sœur, hâtons-nous de la suivre à Paris. Là-bas, rien de plus facile que de nous créer une existence très agréable. Vous vous dissimulez dans un petit appartement à moitié chemin du ministère et de l'hôtel de Servignac. A chaque heure je suis chez vous ; tout mon temps libre, je vous le donne. Le soir, nous nous glissons dans une baignoire de théâtre, et nous revenons souper en riant comme des amoureux qui se cachent... Ah ! la bonne vie ! Et vous aimeriez mieux végéter dans ce pays, où nous serions perdus en pleine campagne, sans distractions et sans plaisirs ? Pure folie !

Il y avait certes de la tendresse dans ces paroles : mais Nancy sentait surtout leur égoïsme inconscient. Comment craignait-il de s'ennuyer avec elle, elle qui était sûre de ne jamais s'ennuyer avec lui ? Il parlait de soirées interminables ? Ce n'est pas autrefois qu'il les eût redoutées ! Autrefois ?.. Mais était-il donc bien loin, ce temps-là, ce temps où il ne se lassait pas de rester avec elle, de causer avec elle ? Il ne datait que de quelques mois, et Jacques appréhendait l'ennui ? C'est donc ça, l'amour des hommes ! Après les premières ivresses de la possession, viennent l'ennui, puis la lassitude, puis la satiété ! Et Nancy s'interrogeait avec terreur. Avait-elle donc commis quelque faute pour que Jacques lui apparût ainsi tout à coup presque changé ? Quelle misère que la vie ! Quelle misère, les sermens d'amour éternel !

Nancy était conseillée par son instinct mieux encore que par sa raison. Elle devinait une ennemie en cette Mme de Servignac : une ennemie qui la haïssait, qui la poursuivrait toujours. Alors Belle-Madame fondit en larmes en balbutiant :

— Ah ! fini, mon bonheur ! Fini, fini, fini !

XXVI.

Une salle comble : ils sont là, tous ceux qui de près ou de loin se rattachent aux choses du Palais. Conseillers à la cour d'Aix,

juges au tribunal, avocats, avoués... Et derrière ce public spécial les curieux, les curieuses, mondains, mondaines, cocotes, — oh! les cocotes de province! — Officiers en tenue... Et tous excités par le secret désir d'un scandale affriolant. M. Soulac préside avec une gravité majestueuse. Mme de Servignac a tenu sa parole avant même que le service promis ne lui fût rendu. Le brave homme a sa nomination en poche. Alors, comment se fait-il?.. Oh! M. Soulac est en règle. Il a écrit une longue lettre à M. le garde des sceaux: une longue lettre très obséquieuse et très plate. Il est flatté, sans doute, ex-ces-sive-ment flatté que Son Excellence ait bien voulu lui accorder une si haute faveur. Mais le devoir avant tout! C'est pour remplir le sien que M. Soulac désire mener à bonne fin ce procès.

Naturellement, la baronne de Chevry brille au premier rang. Et malgré la saison avancée (car il gèle même à Marseille), la blonde Juliette s'est composé un costume très provocant; un vrai costume pour un après-midi de concours hippique ou une séance de cour d'assises.

L'avocat de M. Roller a la parole. C'est Me Rameau, bâtonnier de l'ordre, aimé, estimé de tout le monde. Il n'a garde d'entrer dans des détails inutiles de vie privée. Son plaidoyer est bref, correct, loyal. L'opinion de tous n'est-elle pas fixée? Ne sait-on pas quelle est la coupable? Y insister serait lâche. Au surplus, M. Roller, que tout le monde cherche des yeux et que personne ne trouve, M. Roller a donné des instructions formelles. Il a prié Me Rameau d'éviter tous les détails pénibles.

La cause doit se résumer à ceci : « L'épouse a quitté le domicile conjugal et refuse d'y reprendre sa place. » Le public éprouve une légère déconvenue, compensée pourtant par le plaisir d'écouter un orateur éloquent. Des impressions s'échangent à voix basse.

— Mais ce n'est pas drôle du tout! Est-ce qu'on ne racontera pas des anecdotes... piquantes sur les intimités du beau Jacques et de Nancy, cette *affreuse coquette?*

Encore les gens qui parlent ainsi sont-ils les plus indulgens. Juliette, Mme Soulac, le petit Saint-Gel et tous les anciens courtisans de Mme Roller se montrent plus franchement cruels. Pour eux, Nancy n'est pas une *affreuse coquette*, mais une femme dépravée. Alors, pourquoi ne pas le dire? Heureusement il reste à la foule une vague consolation. Le ministère public n'a pas encore donné ses conclusions : et c'est à M. Pontillet, substitut du procureur de la république, qu'incombe cette tâche délicate.

On pouvait être tranquille : avec M. Pontillet, le procès prendrait tout de suite une autre allure. Ce magistrat, assez jeune, ne valait ni mieux ni moins que beaucoup d'autres. Seulement, dé-

voré d'ambition, il était bien résolu à profiter de la première occasion pour se glisser en pleine lumière. D'un esprit caustique, il se plaisait à lancer des lardons sur tout le monde. On l'aimait peu, mais on le craignait beaucoup. Ce jour-là, il eut cet art exquis de donner juste ce qu'on attendait de lui : ni trop violent dans l'attaque, ni trop modéré dans l'indulgence. Réunissant les potins variés qui trottinaient par la ville, il composait un ensemble clair et logique. Il prenait à ses débuts le mariage de la jeune femme, et la montrait, elle, fille pauvre épousée par un millionnaire, assoiffée tout de suite de tapage et de plaisirs. Dès la lune de miel terminée, on ne voyait plus que Mme Roller, on ne parlait plus que de Mme Roller. Mme Roller faisait sensation au théâtre ; Mme Roller offrait des fêtes d'un luxe et d'un éclat extraordinaires. Ah ! c'est qu'elle n'était pas une femme de foyer, cette Mme Roller !

— On me permettra, s'écriait le procureur, de me servir de l'expression neuve inventée par un grand auteur dramatique contemporain !

Alors, après des murmures approbatifs, M. Pontillet se tut, afin d'entendre ces discrets bravos, aussi doux pour le cabotin que pour le magistrat. L'auditoire s'émoustillait enfin, heureux qu'on traitât rudement cette orpheline sans le sou, une criminelle qui avait volé des millions à toutes les jeunes filles à marier ! Chacun devinait que le substitut ne stopperait pas en si beau chemin. Après avoir piétiné sur la pauvre Belle-Madame, il ne voudrait pas infliger une déception à cette bienveillante assistance. En effet, après un repos de cinq minutes, M. Pontillet poursuivit son réquisitoire. A présent, c'était le tour de Jacques. Mais que de délicatesse après tant de sévérité ! Une minute, on crut que le magistrat réciterait toute la généalogie des d'Orsel : et le quatrisaïeul tué à Fontenoy, et le trisaïeul tué à Quiberon, et l'aïeul tué à Leipzig !.. « — Je salue ces nobles familles qui versent noblement leur sang pour le pays... » (Ici la tirade patriotique.) Ensuite M. Pontillet esquissait le portrait de la mère de Jacques, une blonde vaporeuse qui aimait si tendrement son fils ! A croire le substitut, les autres mères n'aimaient pas leurs fils. Seule, feu Mme la comtesse d'Orsel... (Ici la tirade attendrissante). Le rejeton de tant d'illustres aïeux sortait de Saint-Cyr ; il passait plusieurs années à Marseille... Et que faisait-il à Marseille ? Cherchait-il le plaisir ? Courait-il les bals ? Pas du tout ! Absorbé par le travail, il se préparait noblement à l'école de guerre. Car, d'après M. Pontillet, tout était noble chez Jacques : famille noble, visage noble, travail noble, existence noble. Hélas ! cet homme si noble rencontrait tout à coup une de ces coquettes... qui,.. que... (Ici la tirade indignée.)

Le magistrat termina par cette phrase :

— Enfin, messieurs, cette malheureuse est condamnée même par les siens. Car la seule parente qui lui reste est ici, parmi vous, protestant au nom de sa vertu inattaquable contre la déchéance de l'indigne créature !

Tous les regards se portèrent instinctivement vers Mme d'Anglemont qui restait à sa place impassible et souriante. Nullement gênée par la curiosité générale, elle dégustait une prise de tabac. C'est que pour elle aussi, cette journée-là était une journée de triomphe. Le déshonneur public de Nancy vengeait les mécomptes et les colères de man Jeannette. Quelques-uns songeaient sans doute que la tante de Nancy commettait une lâcheté. Mais ils n'osèrent pas formuler tout haut leur critique, tant l'opinion se prononçait énergiquement contre Belle-Madame. Au surplus, le rideau se levait déjà sur le dernier acte de ce drame. Après une courte délibération, le tribunal condamnait « Nancy Carlier, femme Roller, à cinq cents francs d'amende, comme coupable d'adultère; Jacques d'Orsel, son complice, capitaine de cavalerie, à deux cents francs d'amende. » Le divorce était prononcé entre les époux, en faveur de M. Roller, demandeur.

Peu s'en fallut qu'on n'applaudît. Le jugement du tribunal donnait grasse pâture aux rancunes de l'assistance. Pas une des femmes présentes ne désirait que Nancy fût condamnée à la prison : son déshonneur suffisait. Tout à coup, le général Hattier-Beauvoisin, en grande tenue, le cordon rouge au cou, se leva et dit d'une voix forte :

— Ce jugement est abominable! Si Mme Roller était ici, j'irais lui présenter mes respects.

Le président Soulac essaya bien de protester. Mais le général jouissait d'un rude crédit. Tout le monde s'écarta, en un sentiment de déférence, quand il sortit, la tête haute, ayant à son bras Mme de Guerny. Il y eut alors comme un revirement dans l'opinion. On se racontait à voix basse l'admirable désintéressement de Nancy. Jadis, quand M. Roller la courtisait, elle avait refusé le régime de la communauté pleine et entière. Maintenant, elle quittait la maison de son mari sans un bijou, sans une toilette : elle n'emportait même pas ce fameux collier de perles donné par Mme d'Anglemont dans un accès d'étrange générosité.

Que l'opinion fût partagée ou non, la pauvre Nancy n'en était pas moins marquée au front, mise au ban, traînée toute nue dans les salons, dans les boudoirs, dans les cercles, dans les journaux! Cette vaillante créature, si chaste d'instincts, si pure de pensées, appartenait dès lors à la causerie courante. On pouvait parler

d'elle comme on parlait de l'artiste à la mode ou de la prostituée en vogue. Nancy, la fière Nancy, devenait « la Carlier... »

Ah! comme elle fait bien sa besogne, la lâcheté humaine, quand elle est débridée et lâchée! Les nobles amours de la jeune femme étaient souillées, salies, traînées dans le ruisseau... Et voilà comment s'évanouissent nos rêves! C'est dans la boue que tombent les songes ailés qui nous emportaient si haut! La vie est un cloaque: çà et là quelques plaques bleues,.. c'est que la fange s'est effondrée plus bas...

Une seule personne ne se montrait pas satisfaite: Mme de Chevry. Elle faisait la moue quand triomphaient toutes les ennemies de Mme Roller. Et Rose qui reçut le soir au théâtre, avec un demi-sourire, des complimens à double entente; et Mme Soulac, qui trouvait que son mari avait été remarquable; et celle-ci qui eût voulu Désiré pour gendre; et celle-là qui l'aurait volontiers gardé pour elle-même. La baronne célébra ce beau jour par un dîner intime, où, naturellement, le président et sa revêche épouse tinrent la première place. Quand Mme Soulac arriva, Juliette l'entraîna dans son boudoir. Elle commença par la couvrir de ces petits baisers pointus, comme en échangent les femmes qu'un intérêt perfide unit momentanément.

— Vous savez combien je vous aime, chère madame, et surtout combien grande est ma confiance en vous?

— Oh! certes, chère petite.

— Alors, expliquez-moi pourquoi je vous vois toutes si souriantes; même vous. Cependant vous détestez comme moi cette éhontée pécore.

— Vous ne comprenez pas?

— Pas du tout, je vous assure.

— On voit bien que vous n'avez jamais lu la loi sur le divorce! Dites-moi, ma bonne Juliette, auriez-vous été contente que Mme Roller devînt comtesse d'Orsel?

Une flamme s'alluma dans les yeux de la baronne.

— Quoi! Jacques commettrait cette insigne folie?

— Parlons franc. Je suis sûre, — très sûre, — qu'il l'aurait commise. Ne vous fâchez donc pas! Or, son mariage avec Nancy est impossible dès à présent. La loi est formelle. La femme contre laquelle le divorce est prononcé peut épouser qui elle voudra... excepté son complice. Jacques d'Orsel est condamné comme complice; le substitut a établi qu'il vivait « en concubinage » avec Mme Roller dans une petite ferme de Vaucluse. Donc le péril n'existe plus. Si le beau capitaine veut se marier, il devra se pour-

voir ailleurs. Nancy restera peut-être sa maîtresse : jamais elle ne deviendra sa femme légitime!

Et là-bas, là-bas, la pauvre Nancy ne soupçonnait rien. Elle ne voyait pas le réseau de mailles inextricables dont l'enveloppait la haine de ses ennemies. Elle arrivait à Paris, heureuse et confiante, malgré quelques heures de détresse profonde. Est-ce qu'elle connaissait la loi? Est-ce qu'elle redoutait la méchanceté des uns et la perfidie des autres? Elle croyait naïvement à l'avenir. A l'heure même où le tribunal la flétrissait publiquement, Belle-Madame se disait :

— Encore dix mois, et je porterai le nom de celui que j'aime, de celui qui m'aimera toujours...

Toujours!

XXVII.

Un petit appartement rue de Commailles, dans le faubourg Saint-Germain. Bien triste, cet étroit quatrième étage, où Belle-Madame et Mélitte se sont réfugiées en quittant le Vaucluse. Le comte d'Orsel n'est point riche. Même en partageant avec sa maîtresse son maigre revenu de jeune homme, il n'a pu l'installer que d'une façon précaire. Et c'est là que l'élégante Belle-Madame use ses longues, ses tristes journées. Elle le voit bien peu, son Jacques. Le jour, le capitaine est absorbé par son service au ministère de la guerre; le soir, il dîne chez Mme de Servignac. Peut-il rien refuser à cette sœur dévouée qui lui parle fréquemment de son prochain mariage? Il est amoureux, très amoureux, pourtant. Dès qu'il redevient libre, le jeune homme accourt auprès de l'adorée. Alors recommencent les chères intimités du Jas, heures tendres où ces deux êtres sincèrement épris échangent leurs ivresses partagées.

Certes, la vie n'est pas gaie pour Nancy. Mais elle aime, elle croit et elle espère. Comment douter de l'avenir? Jamais Jacques ne lui a paru plus passionné. Il est séparé d'elle pendant toute la journée, c'est vrai : du moins il ne la quitte pas jusqu'au lendemain. Et puis, avec Mélitte, Nancy n'est jamais absolument seule. La quarteronne est très gaie, très bavarde. Elle a retrouvé son poète, son Pierre Natalis, qui la reçoit avec des transports lorsqu'elle lui rend visite dans son petit appartement de garçon. Étant amoureuse, Belle-Madame protège les amours de sa fidèle servante.

Aussi, ne s'étonne-t-elle pas quand chaque après-midi, de deux à quatre, Mélitte allègue un prétexte nouveau pour sortir.

A mesure que le temps coulait, Nancy se sentait plus confiante et plus rassurée. Bien loin, maintenant, les craintes qui la torturaient naguère! Un peu de patience, et elle deviendra la comtesse d'Orsel, et elle avouera publiquement son amour clandestin, et elle se montrera devant tous au bras de l'homme qu'elle a choisi pour maître. De temps en temps, la marquise grimpe lestement les quatre étages de la rue de Commailles afin de rendre visite à l'esseulée. Et ce sont toujours les mêmes paroles affectueuses : des « Ma chère petite sœur... » ou des « Quand vous serez la femme de Jacques... » D'ailleurs, Belle-Madame ne voit personne. Elle ne sait de la vie du comte que ce que celui-ci daigne lui raconter. Et si, par hasard, il n'arrive pas à l'heure dite au rendez-vous du soir, comme il a tôt fait de trouver une excuse qui l'innocente! Ou bien, réception chez la marquise : il n'aurait pu, sans impolitesse, se retirer plus tôt; — ou bien il a dû rejoindre quelques amis au club. Mais, comme il a toujours le sourire aux lèvres, comme ses yeux sont pleins de tendresse, Belle-Madame ne s'inquiète pas. Parfois même Jacques secoue le servage doré de Mme de Servignac. Alors les deux jeunes gens s'en vont en cabinet particulier, tels que des amoureux craignant la médisance : le soir, au fond d'une baignoire, ils bravent les regards curieux des mondains, toujours jaloux des bonheurs qui se cachent.

Lentement, Jacques fait l'éducation parisienne de sa maîtresse. Il lui apprend à connaître les gens en vue; il lui indique les célébrités de la veille et du lendemain. Avec sa blague verveuse, il raconte les potins scandaleux : ces potins qui courent le boulevard et le cinq-à-sept des clubs, avant de retomber dans les indiscrétions calculées des journaux. Ce sont là les soirs de grande fête, les soirs que Nancy attend avec impatience. Elle est si heureuse pendant ces longues heures, hélas! si rares, où Jacques redevenu libre lui appartient tout entier! heures inoubliables pendant lesquelles elle et lui ne se quittent pas une minute. Un lundi pourtant elle s'affola d'inquiétude. A minuit, M. d'Orsel n'était pas encore arrivé rue de Commailles. Toute la nuit s'écoula lourde, pesante, sans que Belle-Madame vît apparaître celui qu'elle aimait. Au petit jour seulement, Jacques se glissa dans l'appartement, pâle, les traits tirés, un peu honteux. Il raconta une longue histoire de duel dont elle ne crut pas un mot, un duel d'amis où il servait de témoin à l'un de ses amis. Nancy ne soupçonna pas une infidélité; elle se savait aimée. D'ailleurs, elle découvrit la vérité quelques jours plus tard. M. d'Orsel s'était laissé entraîner

au club, où il avait perdu, beaucoup perdu. Au bout de quelques mois, Belle-Madame conçut cependant des appréhensions sérieuses. Ces fugues nocturnes se répétaient, toujours pour la même cause. Jacques n'était pas joueur naguère, du moins elle l'ignorait : personne à Marseille ne prêtait ce vice au capitaine. Mais comme il prétendait ne perdre que des sommes insignifiantes, comme elle le voyait toujours amoureux et empressé, Mme Roller cessa de se tourmenter. Vers cette époque elle s'affecta bien davantage de voir moins souvent Mme de Servignac. Non que Diane se montrât moins affectueuse, quand elle venait : elle venait plus rarement, voilà tout.

Une habile femme, la marquise! Elle exécutait avec méthode un plan conçu avec adresse. Amuser son frère, donner des dîners et des fêtes où il brillait : surtout exhiber devant lui tout un bataillon de jeunes et jolies filles enchantées de devenir comtesse d'Orsel. Jacques ne se doutait de rien. Son insouciance naturelle ne prévoyait pas l'avenir. A peine calculait-il que son mariage avec Nancy l'appauvrirait beaucoup.

Parmi les personnes qui fréquentaient le plus chez Mme de Servignac, on remarquait une jeune juive de dix-huit ans, adorablement jolie. Elle appartenait d'origine à cette race portugaise qui est l'aristocratie du monde israélite : cette race fine, au teint un peu cuivré, aux grands yeux noirs intelligens. Noëmi Sinon avait pour père un homme dont le talent touchait presque au génie. Associé d'Émile et d'Isaac Pereire, ancien saint-simonien, ami de Félicien David, de David d'Angers, d'Alexandre Dumas fils, de tous ceux qui portaient un nom illustre dans les arts et dans les lettres, M. Pierre Sinon s'était marié tard avec la fille d'un pasteur d'Amsterdam. Le croisement de ces deux races si opposées, le mélange du sang portugais chauffé par le soleil avec le sang riche de la Hollandaise produisit une créature exquise qu'on appela pendant deux hivers la plus jolie fille de Paris. Noëmi était brune avec la pâleur mate des enfans du Nord : cette pâleur saine qui ressemble si peu aux maladives blancheurs de nos méridionales étiolées. Mme de Servignac la comblait d'amitiés et d'attentions ; elle l'appelait « Ma chère petite, mon joli mignon, » ajoutant avec un sourire : « — Être la mère d'une pareille enfant, quel rêve ! » Le monde s'étonnait même un peu de cette intimité subite. M. Sinon adorait son unique héritière, et n'aimait point qu'elle le quittât souvent. Cependant il encourageait les visites de Noëmi à l'hôtel de Servignac. Même, depuis quelque temps, il dînait au cercle, tout seul, lui qui goûtait son unique plaisir dans la société de sa fille.

Un accord tacite s'établit donc entre la marquise et M. Sinon : donner à Jacques le temps d'user sa passion pour l'*enjôleuse* de Marseille (pauvre Nancy !). Puis, quand viendrait l'inévitable satiété, produire à temps l'adorable Noëmi.

En attendant, qu'elle fût complice ou non, la jeune fille jouait son rôle avec conviction. Jacques lui plaisait. Elle le trouvait joli garçon, fin, élégant, — surtout dans son uniforme. La pauvreté relative du capitaine lui importait peu : les millions de la dot rétablissaient l'équilibre. Un cerveau de jeune fille est bien plus compliqué qu'un cerveau de femme. L'engouement de Noëmi pour M. d'Orsel était inspiré par dix sentimens contraires : l'envie d'être comtesse, le désir d'épouser un homme à la mode, enfin la fierté de vaincre cette beauté mystérieuse, irrésistible, dont l'enlèvement frisait le scandale.

Naturellement Nancy ne soupçonnait rien. Elle continuait à vivre paisible, calme, heureuse. Jacques n'était-il pas le même? Joyeux quand il gagnait au cercle, préoccupé lorsque la veine s'acharnait contre lui? Une femme ne se trompe guère sur les sentimens qu'elle inspire, et Nancy ne remarquait aucun changement chez son amoureux. De vrai, Jacques demeurait fort épris. La tendresse de Nancy, cette passion si douce qui palpitait en elle, développaient chez Belle-Madame de délicieuses qualités. Restée aussi naïve que l'enfant élevée à la Cadenelle, elle traversait l'existence ainsi que dans un rêve. On eût dit que les trahisons l'avaient meurtrie sans lui rien apprendre. Même après son procès, ce procès où tous s'étaient ameutés contre elle, sauf le général et Mme de Guerny, Nancy gardait sa foi dans la bonté, dans la générosité des autres. Sa confiance, sublime à force de crédulité, écartait d'elle toute appréhension douloureuse. Et quelles illusions! Le monde la rejetait? Cette proscription n'aurait qu'un temps. Il condamnait Mme Roller? Toutes les portes s'ouvriraient devant la comtesse d'Orsel. Celle-ci rachèterait par sa haute vertu les péchés de celle-là.

Une nuit, Jacques rentra plus sombre encore que d'habitude, lorsque la déveine ne le lâchait pas. Ses yeux luisans, ses sourcils froncés, trahissaient sa dévorante inquiétude. Le voyant muet, farouche, Belle-Madame s'agenouilla devant lui.

— Qu'avez-vous, mon ami? Pourquoi ne me dites-vous rien? Qui sera, sinon moi, la confidente et la consolatrice?

Il aurait voulu se taire, cacher son pénible secret. La tendre insistance de Nancy le força de tout avouer. Eh bien ! oui, il avait joué une fois de plus. A quoi bon toujours mentir? Il avait joué et perdu une grosse somme, même très grosse pour lui : trente

mille francs. Conclusion très simple : payer dans les vingt-quatre heures, ou bien être affiché. Les yeux de Nancy s'emplissaient de larmes. Elle ne pouvait rien, mais rien. Ces quatre mots « orpheline sans le sou » qui la poursuivaient comme un écho railleur depuis son mariage avec M. Roller devenaient maintenant une ironique réalité. Non, elle ne pouvait rien ! Pas même aider celui qui serait bientôt son mari. Pour la première fois elle comprit qu'un homme joueur cesse d'être un homme amoureux. Le vice tue la passion. Elle n'osait donner à Jacques aucun conseil ; quand il la quitta le matin, de bonne heure, ce fut avec angoisse qu'elle lui dit au revoir.

Le comte ne savait plus à quelle porte frapper. Il était criblé de dettes, et Nancy ne s'en doutait pas. Non-seulement il devait quinze cents louis à la caisse du cercle, mais dix créanciers hargneux hurlaient à ses chausses. Enfin vers midi, Jacques se décida à demander secours à Mme de Servignac. Pour la première fois, M. d'Orsel implorait la protection de sa sœur. Il fallait bien qu'il fût en grand péril pour se résoudre à pareille extrémité. La marquise l'intimidait beaucoup. Ce matin-là, heureusement, elle était de charmante humeur. Elle jeta un cri de joie en voyant son frère.

— Tu déjeunes avec moi, j'espère?

— Je ne vous dérange pas?

— Tu sais bien que ma plus grande joie c'est de t'avoir toujours à mes côtés.

Et riante, enjouée, Diane prit le bras de Jacques pour passer dans la salle à manger. Pendant le repas, tout en affectant une gaîté de commande, la marquise ne cessait pas d'étudier le visage de son convive.

— Il a quelque chose, pensait-elle.

Quand le déjeuner fut achevé et les domestiques rentrés à l'office, elle confessa bien vite le coupable. Entraîné par l'apparente bienveillance de Diane, Jacques avoua tout. Non-seulement la dette de jeu, mais les autres : deux mille francs à son tailleur, six mille à son marchand de chevaux,.. sans compter le reste. Depuis sa liaison avec Nancy, M. d'Orsel jetait l'argent par les fenêtres. Il avait ainsi mangé un cinquième de son capital : il lui restait environ dix-huit mille francs de rentes. La misère dans un bref délai : la misère non-seulement pour lui, mais encore pour la femme riche et heureuse qu'il avait déshonorée d'abord, ruinée ensuite, en l'arrachant à son mari.

Mme de Servignac écoutait avec un silence expressif. Pas un mot, pas un geste, ne trahirent sa joie intime. Elle paraissait fort peinée, au contraire, de ces confidences inattendues.

— Mon cher enfant, dit-elle enfin, tu connais ma situation de fortune. Mon patrimoine est égal au tien. L'un et l'autre, nous avons hérité un demi-million que laissaient nos parens. M. de Servignac était fort riche; mais notre contrat de mariage ne me garantissait que l'usufruit si mon mari disparaissait avant moi. Après mon décès tu recevras la part qui m'appartient : le reste reviendra naturellement aux héritiers du marquis. Étant usufruitière, je ne dispose pas du capital de ma fortune. D'ailleurs, je me suis promis de te léguer intégralement ma petite fortune familiale. Mais si, moi, je ne puis t'aider, nous avons des amis. Pourquoi ne pas t'adresser à M. Sinon?

Jacques eut un geste de dépit : Mme de Servignac ajouta vivement :

— Pourquoi cette répugnance? Ne le tiens-tu pas pour un parfait galant homme?

— Certes, mais...

— Mais quoi?.. M. Sinon n'est plus dans les affaires. Il appartient au monde où tu fréquentes. Tu le rencontres presque quotidiennement à ton cercle. Crois-moi, mon conseil est bon. Si cela te gêne de lui adresser une pareille requête, je me charge volontiers de la négociation.

Comment refuser? Nécessité fait loi. Jacques dut accepter l'offre de la marquise. A l'idée qu'on l'affranchirait de ses soucis cruels, sa répugnance diminuait un peu. Au surplus, Diane fit diligence. En quittant son ministère, vers cinq heures, le capitaine reçut un billet fort aimable de M. Sinon, qui le priait à déjeuner pour le lendemain.

— Voilà qui est de bon augure, pensa-t-il. Du diable! si je m'en serais tiré sans ma sœur et ce brave homme!

Très allégrement, il se dirigea vers la rue de Commailles, où Nancy l'attendait avec angoisse.

— Oh! cher, vos ennuis sont donc terminés? s'écria-t-elle, en voyant le front joyeux de son ami.

Pour toute réponse il la prit entre ses bras et baisa tendrement les grands yeux noirs qui le regardaient. Belle-Madame ne demanda pas d'explications. Elle crut que Mme de Servignac était venue à l'aide de son frère. Peut-être eût-elle été plus inquiète en apprenant que le sauveur de Jacques s'appelait M. Pierre Sinon et qu'il possédait une ravissante fille de dix-huit ans. Mais le capitaine se montrait si gai, si amoureux, si galant, que cette fois encore aucun soupçon n'effleura l'esprit de la jeune femme.

Par cette froide et belle soirée d'hiver, ils s'en allèrent dîner

dans un cabaret à la mode. Ensuite, au lieu de s'enfermer dans une baignoire de petit théâtre, ils s'empressèrent de rentrer rue de Commailles. M. d'Orsel avait commandé des corbeilles de fleurs : Belle-Madame eut un cri de joie en voyant son nid d'amour si joyeux et si parfumé. Nancy se sentait tellement, tellement heureuse qu'elle ne remarqua pas la tristesse de sa fidèle quarteronne. Mélitte avait les traits tirés; elle toussait fréquemment, et, par instans, elle étouffait en vain ses soupirs.

Enfin Jacques et Nancy se trouvaient seuls. La jeune femme, en sortant de son cabinet de toilette, apparut dans un délicieux peignoir de soie jaune qui modelait exactement ses formes divines. Jamais elle n'avait été plus séduisante, jamais sa beauté capiteuse ne brilla plus éclatante. Nancy était de celles dont un homme amoureux ne se lasse pas; une de ces rares maîtresses, aux séductions sans cesse renouvelées, dont l'amant ne se rassasie pas.

... Ils restaient assis, l'un près de l'autre, les yeux dans les yeux, presque enlacés, n'échangeant pas un mot. Leur amour brûlait, ardent et vif, ainsi qu'à la première heure. Lui comme elle, elle comme lui, se comprenaient sans se parler. Leur souvenir évoquait les belles journées, les belles nuits de leurs premières tendresses, là-bas, dans les bois jaunissans de Vaucluse...

Pauvre Nancy! son bonheur touchait au déclin. Sans le savoir, elle vivait la fin de son roman. Sa passion jetait un suprême éclat avant de s'éteindre pour jamais.

XXVIII.

Pas un Parisien qui ne connaisse le magnifique hôtel de M. Pierre Sinon. Presque à l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, il attire inévitablement les regards des oisifs, retour du Bois. Pour la première fois, Jacques se présentait chez ce millionnaire célèbre. Non qu'à plusieurs reprises il n'eût remarqué l'éblouissante beauté de Noëmi; mais, n'ayant pas le cœur libre, il considérait la jeune fille comme un objet d'art qu'il pouvait tout juste admirer de loin. M. Sinon reçut le capitaine dans un grand cabinet de travail qui ressemblait à l'atelier d'un peintre en vogue. Peu d'objets d'art, mais tous de haute valeur. Dans le fond, une *Diane* de Falguière se détachait dans sa marmoréenne nudité sur un rideau de velours grenat. A côté, la jolie *Baigneuse* d'Allouard qui eut tant de succès au Salon il y a trois ans. Puis, çà et là, un paysage de Pierre Lagarde d'une exquise poésie; à

côté, une tête de femme de Carolus Duran, une étude, mais magistrale. A l'autre extrémité de la pièce, en face de la statue, un admirable Detaille d'une réalité puissante.

L'ancien saint-simonien reçut M. d'Orsel avec la plus gracieuse amabilité. Et quand ils furent assis, près de la haute cheminée, M. Sinon dit tout de suite, afin que le jeune homme fût à l'aise :

— Madame votre sœur m'a mis au courant, cher monsieur. Rassurez-vous. Je me charge d'arranger toutes ces petites affaires. N'ayez cure : elles sont en bonnes mains. Voici, toute préparée par le notaire même de Mme de Servignac, une procuration qui n'attend que votre signature. Donnez-la vite : je liquiderai ces dettes qui vous préoccupent.

Tout cela dit d'un air paisible, d'un ton paternel qui séduisirent le comte. Le visage de M. Sinon commandait la foi. Cet homme avait été admirablement beau, beau comme le père Enfantin. Jadis, aux premiers temps de l'héroïque apostolat, on se plaisait à comparer ces deux êtres qui portaient sur leur visage la noblesse de leur cœur et l'élévation de leurs instincts. L'historien de ce siècle étrange ne louera jamais trop ces saint-simoniens tant raillés jadis. Leurs contemporains les méconnurent. Il en est ainsi de tous ceux qui apportent avec eux une Pensée nouvelle. Car les saint-simoniens furent des précurseurs : si quelques-uns succombèrent, d'autres ont assez vécu pour faire la semaille de leurs Idées et voir lever leurs moissons.

Jacques, malgré sa défiance, fut conquis tout de suite. M. Sinon ajouta avec un sourire :

— Voilà *nos* affaires rapidement terminées. N'oubliez pas que ma fille nous attend.

Pour se rendre à la salle à manger, M. d'Orsel dut traverser une longue galerie où cent objets d'art étalaient leur splendeur délicate. Tous les saints-simoniens ont eu le goût des lettres, des tableaux, surtout de la musique. Seuls, ces hommes sublimes ont réalisé le vers de Baudelaire : pour eux seuls « l'Action a été la sœur du Rêve. » Dans sa vieillesse, M. Sinon gardait les goûts fins de ses années premières.

Mais le comte fut bientôt distrait par l'apparition de Noëmi. Brune, grande, élancée, la jeune fille rappelait vaguement Belle-Madame. Toutes les deux avaient ce même teint mat, ces mêmes yeux noirs, ces mêmes lèvres rouges qui révèlent la richesse d'un sang jeune et pur. Pendant le repas, elle fut d'une coquetterie charmante : une de ces coquetteries enlaçantes de vierge qui veut plaire à tout prix. Et elle plut fort à Jacques, qui restait charmé, surpris que tant d'intelligence fût unie à tant de séduction. Tout

bas le jeune homme se demandait comment il n'avait point encore remarqué une pareille créature. Elle parlait de tout avec une érudition modeste : instruite comme les femmes d'aujourd'hui, avec un peu de la simplicité souriante des femmes d'autrefois. Elle racontait ses voyages en enthousiaste. Car elle connaissait tout : son père la gâtait tellement! Elle évoquait Séville et son énorme cathédrale aux fabuleux piliers; et les fêtes de la semaine sainte où les rues se peuplent de femmes en velours noir, en satin, en soie, cachant leurs épais cheveux sous une mantille où pointe un camélia blanc; ou bien Florence, l'adorable Florence, toujours jeune et fraîche comme son nom; Noëmi décrivait la place de la Seigneurie, avec le Palais-Vieux, et la divine *Loggia* de Benvenuto; quelques pas encore, et s'ouvre la galerie des Offices, d'une poésie si mélancolique et si douce sous les rayons de la lune, pendant qu'à droite et à gauche volètent les colombes blanches : descendantes fidèles de ces messagères ailées qui jadis annoncèrent aux Florentins la conquête de Candie sur le Turc.

M. Sinon écoutait, lui aussi; mais tout en écoutant, le digne homme s'applaudissait de posséder une fille si spirituelle. La causerie si heureusement commencée se continua dans le boudoir lorsqu'on se fut levé de table. Les heures coulaient, et M. d'Orsel ne s'en apercevait pas. Il goûtait un charme étrange auprès de cette jeune fille fine et jolie, érudite et simple. A plusieurs reprises, le père eut la complaisance de les laisser en tête-à-tête. Alors, assis familièrement, ils parlèrent plus bas, comme s'ils échangeaient des confidences. Noëmi parlait d'elle-même très modestement; si bien que l'homme le plus expert n'eût pu discerner où finissait la rouerie pour céder la place à l'ingénuité.

Lorsque le comte quitta l'avenue des Champs-Élysées, il emportait en lui d'inoubliables souvenirs. Quelle incomparable créature! Celui qui l'épouserait ne serait pas à plaindre. Riche, jeune, jolie, intelligente, Noëmi avait tout pour elle : jusqu'à cette grâce charmeresse qui prend l'homme par les sens. Le jeune homme voulut tout de suite remercier sa sœur. Bien qu'aucune arrière-pensée ne se mêlât à son enthousiasme, il ne cacha pas à la marquise la forte impression produite sur lui par M[lle] Sinon. M[me] de Servignac n'eut garde d'interrompre les confidences de son frère. Quand il eut terminé, elle répondit avec un soupir :

— Je peux te l'avouer maintenant : c'est Noëmi que je te destinais pour femme. Comprends-tu pourquoi tes amours avec Nancy m'ont si violemment choquée? Mon rêve s'écroulait. Je n'admettais pas qu'un d'Orsel fît un mariage sot. Certainement tu rem-

pliras ton devoir de galant homme, tu épouseras celle dont tu as brisé la vie; mais...

Elle n'acheva pas. Ce « mais » signifiait tant de choses!

« — Voilà ce que c'est, mon ami, que d'agir en imbécile. Une frasque de jeunesse, et toute l'existence est compromise. Certes, Belle-Madame est fort jolie : elle n'est pas la seule. La preuve, c'est que tu trouves Noëmi fort à ton goût, mon garçon. Si tu étais libre, ou du moins si tu te croyais libre (ce qui revient presque au même), tu n'hésiterais pas à planter là ta femme divorcée qui n'a pas le sou, pour épouser ma juive adorable qui est millionnaire. »

La conduite de Diane s'accordait toujours avec ses principes. Or, un de ses axiomes favoris était celui-ci : « Il faut toujours spéculer sur les côtés bas de la nature humaine. » Elle méprisait son prochain, estimant qu'hommes et femmes ne valent pas grand'chose. Restée veuve de bonne heure, elle ne se savait intérieurement aucun gré de sa vertu. Elle n'avait pas eu d'amans, surtout par indifférence. La marquise connaissait trop bien son frère pour ne pas jouer de lui fort habilement. Elle se doutait que Jacques regrettait parfois son escapade. Non qu'elle le crût moins amoureux de Nancy; mais enfin la vie est la vie. Il faut être pratique, sous peine d'être toujours malheureux. Un homme positif comme Jacques pouvait commettre mille folies en un coup de passion. Les êtres sensuels sont parfois si maladroits! Plus tard, le repentir n'en est que plus vif, et le regret plus amer. L'heure était-elle déjà venue? Qui sait? Il s'agissait donc, pour l'instant, d'engluer le jeune homme, de faire miroiter à ses yeux des espérances qu'il croirait d'abord irréalisables : alors lui révéler tout net la vérité. Il apprendrait sans doute avec une joie inavouée, que si l'honneur commandait d'épouser Belle-Madame, la loi le défendait brutalement.

Au surplus, Mme Roller ne se doutait de rien. Le cœur de Jacques était assez large pour nourrir deux passions. Charmante, Noëmi; mais délicieuse, Nancy! Jacques n'éprouvait aucun remords à penser à la jeune fille lorsqu'il serrait entre ses bras le corps souple de la jeune femme. Nancy voyait son amoureux toujours ardent et passionné. Malgré sa vive intelligence, elle avait une nature trop simple pour soupçonner la complexité des autres.

Mme de Servignac n'attendit pas longtemps pour amener une nouvelle rencontre entre son frère et Noëmi. Cinq jours plus tard, comme il arrivait un matin pour déjeuner chez sa sœur, Jacques, à son extrême surprise, fut reçu par Mlle Sinon.

— Vous êtes étonné? dit-elle en souriant. La marquise a dû sortir. Oh! ne redoutez pas un long tête-à-tête!

— Tant pis, mademoiselle.

— Vraiment?

Et elle coquetait gentiment, toujours souriante, entr'ouvrant ses lèvres rouges.

— Venez ici, reprit-elle. Nous serons plus seuls. Car, vous savez, je suis sûre que nous deviendrons bien vite une paire d'amis. Je vous en donnerai la preuve tout de suite. Apprenez qu'il est question d'un mariage pour moi.

— Un mariage? Jolie nouvelle!

Noëmi rougit un peu à cette exclamation de Jacques qui décelait un dépit trop apparent. Elle ajouta presque aussitôt :

— J'ai besoin de vous consulter. Ce jeune homme est un de vos anciens camarades de Saint-Cyr.

— Non, ne me consultez pas! Vous dites que je connais le... le bonhomme? Eh bien! je serais injuste, très injuste et tout à fait volontairement. Puis-je sans peine accepter l'idée que vous appartiendrez à un autre? Car enfin, si vous consentez à devenir sa femme, à *lui*, c'est que vous l'aimez.

— Oh! non.

Il lui prit la main; elle détourna la tête.

— Vous êtes une adorable fille, poursuivit-il avec une chaleur croissante. Vous vous êtes bien aperçue de la vive impression que vous produisiez sur moi. Malheureusement, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir...

Jacques sentit la petite main de Noëmi trembler dans la sienne. Cette fois, elle eut le courage de le regarder. Après un silence de quelques secondes, elle murmura :

— Je sais tout ce que je dois savoir.

Et comme il restait interdit :

— Vous ne m'aimez pas, vous en aimez une autre : une autre, dont vous êtes séparé, pour l'instant. Oh! ne répliquez rien! Je vous le répète, j'ai tout compris, tout deviné. C'est une femme ravissante qui a tout quitté pour vous suivre. Mon père la connaît de vue : il m'en a parlé. Elle est belle... très belle, à ce qu'il paraît. Voulez-vous que je sois franche? J'en suis un peu jalouse, de cette inconnue : car enfin vous m'avez plu tout de suite...

— Noëmi!..

— Ma sincérité vous étonne, je le vois bien. Je ne ressemble pas aux autres jeunes filles, allez. Je ne dis peut-être pas tout ce que je pense, mais du moins je pense tout ce que je dis. Avant cette... cette aventure de Marseille, votre sœur m'avait parlé de vous. Elle rêvait de nous marier. Impossible, à présent. *Elle* sortira de son couvent; et vous l'épouserez.

S'il eût gardé son calme, Jacques se fût demandé pourquoi l'on n'avait raconté à Noëmi que la moitié du roman. Mais il pensait à toute autre chose. Jacques serrait toujours la petite main, et la petite main bavarde en disait bien long. D'abord tiède, elle devenait froide, comme si le sang de Noëmi eût reflué vers son cœur. De nouveau, le roué se laissait proprement rouler par l'ingénue. Une ingénue, il est vrai, si rusée et si candide! Très sincère, comme elle le disait, mais aussi très subtile, Noëmi jouait son petit rôle avec adresse : une adresse tellement innocente qu'un vicieux devait y goûter un piment très rare. L'arrivée de la marquise interrompit le dialogue. D'un seul regard elle comprit tout : la jeune fille était très rouge et le jeune homme très pâle.

Le déjeuner manqua de gaîté. M. d'Orsel et Mlle Sinon n'avaient point le désir de parler. Quant à Diane, elle semblait préoccupée et soucieuse. Jacques cherchait vainement la cause de cette tristesse; il eut bientôt l'explication désirée. La gouvernante de Noëmi se présenta de bonne heure, comme à point nommé, pour laisser seuls le frère et la sœur.

— Je ne vous retiens pas, ma petite, dit la marquise en se levant : je sais que votre père a besoin de vous.

Les adieux furent vite échangés. Alors, Mme de Servignac prit son frère par le bras et l'entraîna dans le boudoir.

— Mets-toi là, mon cher enfant. Nous avons à causer de choses, hélas! très sérieuses. Je souffre depuis deux heures à la pensée du mal que je te ferai.

Le comte eut un mouvement brusque : ce début ne promettait rien de bon. Diane reprit lentement, posément, comme si elle voulait que chacune de ses paroles se gravât dans le cerveau de Jacques :

— Tu ne peux pas épouser Nancy, dit-elle d'une voix nette.

— Je ne peux pas!..

— Tu restes stupéfait comme je l'étais moi-même ce matin.

Et toujours affectant la même tristesse, elle mit M. d'Orsel au courant de la situation. La loi est absurde, soit, mais c'est la loi. La marquise se plaisait à jouer l'indignation; elle blâmait l'immoralité du législateur qui ne permet pas aux coupables de réparer leur faute. Jacques écoutait, les dents serrées, avec une émotion visible. Ni pire ni meilleur que la plupart des hommes, il cédait à son premier mouvement, lequel est parfois le bon chez les êtres égoïstes et sensuels.

Il ne se disait pas encore qu'il redevenait libre : du moins libre d'en épouser une autre que Nancy. Non. Il ne songeait qu'à la pauvre femme à tout jamais perdue et déshonorée. Oh! la malheu-

reuse, la malheureuse! Elle avait tout quitté pour lui, et lui ne pouvait rien pour elle! Pas même ennoblir son sacrifice!

— Maintenant, mon enfant, je n'ai pas de conseil à te donner. Obéis à ton cœur et à ta conscience. Tu pleures?

Jacques était debout: des larmes coulaient sur son visage. Il n'y a pas plus de natures absolument bonnes que de natures absolument mauvaises. Le jeune homme souffrait de la souffrance qui meurtrirait Nancy; il souffrait à la pensée que c'était lui, lui qui apprendrait tout à Belle-Madame.

La marquise restait attentive au combat qui déchirait le cœur de son frère. Même la violente émotion de Jacques l'étonnait un peu; elle le croyait plus énergique et moins sentimental. Comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre, il se leva pour prendre congé. Diane hésitait à l'interroger. Que décidait-il? A quel parti s'arrêtait enfin sa volonté chancelante? Puis elle songea que mieux valait livrer le jeune homme à ses réflexions.

Il partit troublé, indécis, malheureux. Soudainement son avenir changeait. Ces six mots sonnaient dans sa tête: « Je ne peux plus épouser Nancy! »

Alors que faire?

ALBERT DELPIT.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉLEVAGE

DES

CHEVAUX DE LUXE

Personne n'ignore que notre industrie chevaline est loin de répondre actuellement aux besoins du pays. La remonte a les plus grandes difficultés à trouver les chevaux qui lui sont nécessaires, et c'est à l'étranger, en Angleterre surtout, que nos marchands vont chercher à grands frais les bêtes de luxe destinées au service des riches amateurs.

Aucun pays pourtant ne convient mieux que le nôtre à cette production. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler ce qui existait autrefois : chevaux boulonnais, normands, percherons, bretons, vendéens, navarrins, tarbéens, bigourdans, auvergnats, limousins, nivernais, du Morvan, lorrains, etc., etc., telles étaient, du nord au sud, de l'ouest à l'est de la France, les races qui, préservées avec soin de tout mélange, conservaient de génération en génération les qualités qu'elles tenaient de leur origine. Depuis que les terres plus divisées sont passées aux mains de propriétaires nouveaux, que l'utile influence des haras a été maintes fois contrecarrée, que les chemins de fer ont facilité de plus en plus les communications et les transports, toutes nos anciennes races se sont inévitablement confondues entre elles. Il serait d'autant plus puéril d'essayer aujourd'hui de les reconstituer, comme le conseillent quelques hippologues, que rien ne saurait empêcher de nouveaux mélanges de se produire continuellement et que, d'ailleurs,

les chevaux qui ont été le plus justement estimés à une époque déjà reculée étaient loin de valoir nos bons demi-sang d'aujourd'hui. L'institution moderne des courses, malgré des règlemens défectueux dont nous avons souvent signalé les dangers pour l'avenir, a exercé en effet une très heureuse influence en faisant rechercher dans les animaux des qualités supérieures d'origine, de conformation et de vitesse qui ont été obtenues par la sélection. De bonne heure, nous avons suivi les Anglais dans cette voie; aussi possédons-nous actuellement des pur-sang au moins aussi bons que les leurs, et nos trotteurs, dont la race est de création toute récente, peuvent-ils lutter déjà avec ceux de Russie et d'Amérique.

Malheureusement, on n'a pas su jusqu'ici tirer tout le parti qu'il faudrait de ces richesses nouvelles. On a de plus en plus sacrifié chez le pur-sang toutes les autres qualités à la vitesse, et l'on a ainsi obtenu des reproducteurs trop grêles, par conséquent plus ou moins incapables d'améliorer nos races de service. Quant à celles-ci, on s'inspire encore d'idées d'un autre âge : on croit que chaque contrée doit produire aujourd'hui comme autrefois un type particulier; on ne voit pas que ces types étaient dus aux seuls reproducteurs et que, les causes ayant changé, les effets ne sauraient être les mêmes. Et c'est parce que l'élevage n'est pas dirigé comme il devrait l'être, qu'il est si peu rémunérateur.

Le seul enseignement qu'il faut tirer, selon nous, de l'étude des anciennes races, c'est que dans presque toute la France on peut élever avec succès les chevaux de selle, qui actuellement sont si rares ; quant à la qualité de ces chevaux, elle dépend uniquement des croisemens et des accouplemens et des soins qu'on donnera aux jeunes animaux.

Si l'on a peu à peu renoncé à cet élevage autrefois florissant, cela vient surtout de ce que les Normands, qui ont adopté les premiers les idées modernes venues d'Angleterre, ont rapidement obtenu des résultats qui ont découragé les éleveurs des autres contrées. Ceux-ci se sont laissé persuader que le sol et le climat de la Normandie convenaient seuls ou, du moins, convenaient beaucoup mieux que les leurs à cet élevage, tandis qu'en réalité ils avaient seulement à souffrir eux-mêmes de l'éloignement de Paris et de l'Angleterre où les bons chevaux trouvent promptement des acquéreurs, et aussi de la difficulté de trouver des hommes d'écurie aussi habiles dans leur métier que ceux qu'on trouve en Normandie. Ils ont alors renoncé à la lutte et se sont mis à élever du bétail et des chevaux de culture, au lieu de produire le cheval de luxe, qui pourtant, si le sol exerçait l'influence qu'on dit, devrait acquérir par-

tout ailleurs qu'en Normandie bien plus de qualité puisque, d'après les spécialistes, les herbages de l'est, du centre et du midi poussent moins à la lymphe et donnent plus de vigueur que ceux du nord et du nord-ouest.

A la cause de découragement que nous venons de mentionner, il faut encore ajouter les dissertations fâcheuses d'écrivains plus ou moins hommes de cheval, sur les difficultés et les risques énormes de l'élevage, les frais qu'il entraîne, etc. La vérité est que ceux qui y apporteraient des soins intelligens, indispensables en somme à toute exploitation, augmenteraient promptement leur fortune en même temps que celle du pays.

La population chevaline de la France, dont le chiffre s'élève à environ trois millions de têtes, est sans doute suffisante quant à présent; mais la qualité des chevaux, des chevaux de selle surtout, est généralement mauvaise, et c'est pour cela qu'ils ne se vendent pas avantageusement. Cette infériorité provient de l'inexpérience des éleveurs, qui livrent encore à la reproduction des jumens très défectueuses, et du peu de soins qu'on donne partout aux poulains. Depuis plus de quinze ans, nous avons visité bien des établissemens d'élevage, grands et petits. Si nous nous bornions à tracer le tableau de ce que nous avons vu dans les uns comme dans les autres, on pourrait nous taxer d'exagération; mais il est des documens dont l'exactitude n'est guère contestable : la *Photographie hippique* donnait, dans son numéro de janvier 1890, les portraits de jumens de pur-sang dans l'herbage, en Normandie. Les bêtes, dans un état de gestation avancé, manquent de chair, ont le poil terne, la crinière et la queue incultes; il est facile de voir qu'elles ne mangent pas d'avoine et ne sont pas pansées. Dans ces conditions, le système musculaire et tous les organes s'affaiblissent, et les produits à naître doivent inévitablement s'en ressentir. Le même numéro de la même publication donnait la photographie d'un étalon de pur-sang arabe fort beau, mais beaucoup trop gras, empâté de partout comme tous les étalons qui peuplent nos haras. Les véritables lois de l'hygiène sont dans les deux cas également méconnues. Ce n'est pas ainsi que doivent être nourris et soignés les animaux sur lesquels on compte pour améliorer les races. Si, nous substituant à la nature, nous voulons produire des chevaux aptes à des travaux qu'ils ne font pas à l'état sauvage, il est indispensable que nous leur donnions des soins, une alimentation et un exercice réglés en conséquence. Il y a donc, nous le répétons, d'importantes réformes à apporter à ce qui se fait actuellement. L'exemple toutefois ne peut venir que de quelques grands éleveurs, d'abord parce que c'est eux qui

ont le plus d'intérêt à faire les dépenses nécessaires pour éviter des accidens et des maladies d'autant plus préjudiciables que les animaux qu'ils possèdent ont plus de valeur, ensuite parce que d'importans centres de production peuvent seuls attirer l'attention des acheteurs de la France et de l'étranger.

Pour faire prospérer un établissement d'élevage tel que nous le comprenons, trois choses sont surtout nécessaires : 1° le directeur doit être homme de cheval et surveiller constamment ce qui se passe ; 2° l'installation et l'outillage ne doivent rien laisser à désirer; 3° il faut savoir choisir les étalons et les poulinières.

I.

Le véritable homme de cheval est celui qui connaît théoriquement et pratiquement tout ce qui a rapport au cheval : physiologie, élevage, hygiène, maréchalerie, harnachement, équitation de manège et de course, attelage, etc. Certes, il ne peut guère exceller dans toutes ces connaissances, mais il ne doit être étranger à aucune. Il faut encore qu'il aime le cheval et qu'il l'apprécie plus pour sa beauté et ses qualités que pour l'argent qu'il peut rapporter. Qu'on ne considère pas ceci comme une rêverie : rien au contraire ne se rapporte d'une manière plns pratique au sujet que nous traitons. En effet, l'éleveur qui se contenterait de fabriquer sa marchandise sans être guidé par la connaissance et par l'amour du beau ne ferait que des chevaux quelconques, le plus souvent médiocres, et ne pourrait en tirer de grands bénéfices, tandis que celui dont les chevaux seront beaux et bons, les plus beaux et les meilleurs possible, peut être certain que ses produits seront recherchés et se vendront très cher.

La plupart de nos éleveurs français ne sont pas assez hommes de cheval ou même ne le sont pas du tout. Parmi les plus renommés, beaucoup n'ont jamais pratiqué l'équitation et se figurent qu'elle ne peut leur être d'aucune utilité, tandis qu'au contraire, quelque expérience qu'on ait acquise, quelques études qu'on ait faites sur les races, les croisemens, etc., on ne peut juger vraiment le cheval, même le cheval d'attelage, si l'on n'est assez cavalier pour sentir comment il se meut. Ce qui fait la supériorité des éleveurs anglais, c'est précisément que tous montent à cheval et connaissent, pour s'en servir, la marchandise qu'ils vendent. Il faut donc que l'équitation se répande chez nous comme en Angleterre. Dans les villes, c'est un luxe qui coûte; pour les éleveurs, c'est une nécessité et une économie : sachant les moyens qu'il faut employer pour monter des chevaux de bonne origine, ils compren-

dront mieux les précautions qui sont nécessaires pour les élever et verront s'aplanir devant eux les obstacles qui jusqu'ici les ont effrayés.

Notre équitation française, illustrée par tant de grands maîtres et qui pourtant a bien failli sombrer devant celle des jockeys anglais, a repris enfin aux yeux de tous le premier rang qui lui a toujours appartenu. Sans être chauvin, il est bien permis de dire que c'est parmi nos officiers de cavalerie et nos sportsmen français que se trouvent les premiers cavaliers du monde, parce qu'à la hardiesse, à l'élégance, à la souplesse inhérentes à notre race, ils joignent la connaissance des principes inébranlablement fondés par notre vieille école.

Il serait donc plus facile chez nous que partout ailleurs de former, par un bon enseignement, des hommes capables de monter les jeunes chevaux de manière à développer leurs moyens, sans en abuser comme font la plupart des jockeys, surtout des jockeys de trot dont la brutalité égale la maladresse et ruine promptement les meilleurs animaux.

Le chef d'un établissement d'élevage doit exercer une surveillance continuelle sur tous les services de l'exploitation qu'il dirige et s'occuper spécialement, en outre, soit des écuries, soit du dressage ou de l'entraînement. Il faut, non-seulement qu'il connaisse le nombre exact de son personnel et de ses chevaux, — que quelques-uns ignorent, — mais encore qu'ils puissent trouver facilement et promptement chaque homme et chaque cheval, qu'il les passe fréquemment en revue ainsi que les prairies, les écuries et tout le matériel, qu'il examine la santé des poulinières, les transformations successives que subissent les poulains pendant leur croissance, leur appétit, leurs allures, l'état de leurs membres et toute leur manière d'être, autant de choses actuellement fort négligées par les éleveurs.

De vieilles légendes ont répandu la croyance que les jeunes animaux laissés libres en tout temps, exposés à toutes les variations de température, brossés par le vent, lavés par la pluie, ne trouvant même qu'à grand'peine une nourriture insuffisante, deviennent plus sobres, plus robustes, plus résistans. Il se peut que chez les animaux sauvages, nés au hasard, il se produise ainsi une sorte de sélection naturelle, les faibles ne tardant pas à succomber, les forts résistant seuls à d'aussi dures épreuves. Il est possible aussi que ceux qui y résistent n'en sortent pas complètement indemnes et que ce soit même une des causes de la disparition de bien des espèces. En tout cas, ce n'est point de cette manière que doivent être élevés les animaux domestiques. L'intérêt des propriétaires

leur commande tout d'abord de choisir des reproducteurs tels que les produits soient doués en naissant de toutes les qualités voulues; ensuite, tout en cherchant sans cesse à accroître ces qualités, de tirer le meilleur parti possible de tous les produits selon les aptitudes de chacun, d'éviter les pertes occasionnées par les maladies et les accidens. Il faut donc soustraire les jeunes chevaux aux rigueurs très pernicieuses de la température en les rentrant dans de bonnes écuries, ce qui permet de juger chaque fois leur état général de santé, de les examiner en détail, de leur donner les soins nécessaires de pansage, une nourriture de bonne qualité, et de réussir souvent par ces moyens à rendre robustes les plus délicats.

Même s'il était prouvé que vivant constamment en plein air les animaux fussent moins sujets à se refroidir, à contracter certaines maladies, il ne serait pas moins vrai que, lorsqu'ils deviennent malades, on a bien peu de chances de s'en apercevoir à temps. De plus, les poulains élevés de la sorte, bien loin d'être endurcis, sont mous en sortant du pré, ont besoin d'un véritable acclimatement et d'une lente préparation avant d'entrer en service, sont plus sensibles à la transition d'une écurie chaude à l'air vif du dehors, aux refroidissemens après le travail. C'est à ces changemens qu'il faut les accoutumer dès leur naissance en simplifiant le plus possible toutes les mesures d'hygiène, mais en ne négligeant aucune de celles qui sont indispensables et particulièrement en séchant toujours avec le plus grand soin les animaux qui ont été mouillés par la pluie ou par la transpiration. Le pansage a toujours été considéré par tous les hippologues comme aussi nécessaire à la santé du cheval en service que la nourriture même. Nous savons par expérience que, pour les hommes, les frictions au gant de crin, faites chaque matin sur tout le corps jusqu'à ce que la peau rougisse, sont un excellent moyen d'entretenir la santé et d'éviter bien des maladies, peut-être même la contagion en temps d'épidémie, parce qu'en activant la circulation elles favorisent toutes les fonctions vitales, notamment celles des organes respiratoires, préviennent ou dissipent les congestions, combattent surtout les refroidissemens et facilitent sans doute l'absorption et l'élimination de tous les principes morbides. C'est, croyons-nous, parce que ces frictions, sous forme de pansage, sont faites tous les jours tant bien que mal aux chevaux en service, qu'ils résistent mieux que nous aux fatigues et aux intempéries et sont plus rarement malades. Nous pensons que les mêmes soins sont tout aussi nécessaires, sinon davantage, pendant les jeunes années, qu'on peut, en réglant convenablement l'exercice, l'alimentation et l'hygiène, fortifier les

organes encore en formation, modifier les tempéramens et la santé et préparer pour l'avenir des chevaux pour ainsi dire inusables si l'on sait attendre leur complet développement avant de les astreindre à un travail pénible. Ce dernier point est essentiel. Or, rien de cela n'est pratiqué, bien plus, ne peut être pratiqué avec l'organisation actuelle de l'élevage et des courses. Nous posons comme une vérité qui ne sera contredite, croyons-nous, par aucun zoologiste, aucun vétérinaire, bien que la plupart des sportsmen ne veuillent point l'admettre, qu'il est impossible de juger exactement la qualité d'un cheval de trois ans. Or les courses ne nous montrent que des chevaux de deux et de trois ans, et c'est parmi ces chevaux que sont choisis les étalons. On voit que ce n'est que par hasard qu'on peut distinguer dans le nombre quelques animaux de mérite et qu'il est avant tout nécessaire de faire des réformes importantes dans la réglementation des courses si l'on veut qu'elles atteignent le but pour lequel elles ont été créées et qui est leur seule raison d'être aux yeux des hommes sérieux. En voulant porter un jugement sur des chevaux trop jeunes et en leur imposant trop tôt un travail au-dessus de leurs forces, on rejette constamment comme mauvais des animaux qui seraient plus tard devenus bien supérieurs, si l'on avait su les ménager, à ceux qu'on acclame pour leurs victoires sur les hippodromes. La nature a voulu que la croissance du cheval ne fût pas accomplie avant l'âge de cinq ans. En vain a-t-on essayé d'avancer l'époque fixée par elle : l'ossature ne peut être formée, les organes avoir atteint leur complet développement et tous les tissus une force de résistance suffisante pour le travail avant même que la seconde dentition soit normalement achevée. A maintes reprises, les hippologues de France et d'Angleterre l'ont proclamé. Jusqu'ici la passion *aveugle* du jeu a été la plus forte. Mais une révolution s'impose. Attendrons-nous encore que les Anglais tirent les premiers quand nous pourrions prendre l'avance sur eux par de sages règlemens? Il est d'ailleurs d'observation constante que les êtres les plus lents à se former sont aussi ceux qui vivent le plus longtemps, qui, par conséquent, lorsqu'il s'agit d'animaux domestiques, peuvent rendre les plus durables et les plus profitables services. Si donc il était possible, ce que rien jusqu'ici ne permet de supposer, de créer une race de chevaux plus précoces que les autres, ces chevaux ne seraient pas ceux qu'il faudrait préférer pour l'amélioration des races utiles. Reconnaissons l'erreur qui a été commise, et, en laissant aux chevaux de pur-sang le temps de se développer, en les soumettant à des épreuves plus judicieusement dirigées, en choisissant parmi eux, comme reproducteurs, ceux qui ont vraiment le plus de mérite, nous verrons bientôt de la source encore vive,

mais déjà bien près d'être épuisée, couler des flots abondans qui, habilement conduits, répandront de tous côtés la richesse.

Tant que les règlemens des courses ne seront pas changés, les propriétaires et les entraîneurs devraient du moins apporter une extrême attention à l'état de leurs poulains afin de les bien connaître, de juger quand ils sont prêts pour le travail et à quel travail ils sont aptes et de ne faire courir que ceux qui peuvent avec le moins d'inconvéniens prendre part à la lutte.

Dans les grands établissemens d'élevage, la direction est partagée entre l'entraîneur et le *stud-groom*, qui, malgré leur longue pratique et leur bonne volonté, n'ont pas les qualités nécessaires pour remplir leurs importantes fonctions et livrent tout à l'empirisme. Lorsqu'on interroge, par exemple, n'importe quel *stud-groom* sur la ration d'avoine que reçoit chaque poulain, il répond invariablement qu'on ne compte pas, « qu'on leur en donne autant qu'ils en veulent » et, en effet, si l'on assiste à la distribution, on peut constater qu'il en est ainsi... au moins ce jour-là. Il est aisé de s'imaginer d'après cela ce que doit être la note à payer par le propriétaire et quel avantage il y aurait pour lui et pour les animaux à ce que les rations fussent mesurées plus exactement. Si vous demandez au même *stud-groom* pourquoi l'on ne fait pas le pansage aux poulains, il vous répondra, non sans quelque pitié pour votre ignorance, que, si on le leur faisait, ils s'enrhumeraient dans les prés, dépériraient. Des hippologues ont même adopté cette manière de voir. N'est-il pas vraiment curieux qu'à la fin du XIXe siècle on professe encore de semblables opinions qui datent sans doute de l'époque lointaine où les vétérinaires enseignaient que le « vertigo, mal très dangereux, vient d'un ver qui prend naissance dans la queue et monte le long de l'épine du dos jusqu'à la tête; » — « que, pour combattre les tranchées, il est bon de prendre une taupe de la main gauche, de la faire mourir dans la main, puis de frotter le ventre du cheval avec cette main mystérieuse, » et autres choses semblables?

Quant aux jockeys, ils n'ont aucune notion des principes mêmes de l'équitation; on les a mis de bonne heure à cheval et, ayant acquis, n'importe comment, de la solidité et de la hardiesse, ils se figurent être des cavaliers bien supérieurs à tous les maîtres de tous les temps. Ils arrivent même à le faire croire. En réalité, ils ne sauraient employer, ne les ayant jamais appris, les moyens qui conviennent pour dresser les jeunes chevaux. Cette ignorance peut seule du reste faire excuser les abus qu'ils commettent tous les jours, car ils sont incapables de comprendre et de sentir ce que peuvent ou ne peuvent pas faire les animaux qu'ils montent.

Pour être à la hauteur de leurs fonctions, il ne suffit pas que

ceux qui dirigent un établissement d'élevage possèdent l'expérience qu'on acquiert par la pratique d'un métier; il faut encore que leur intelligence ait été cultivée de bonne heure, qu'ils aient reçu une instruction première suffisante pour les mettre à même d'étudier avec fruit bien des choses que sans cela ils ignoreront toujours et de se tenir au courant de toutes les connaissances, — elles sont nombreuses et variées, — qui concernent leur profession.

II.

La surveillance continuelle et intelligente dont nous avons parlé ne peut exister actuellement et n'existe en effet nulle part, faute d'une installation convenable.

Il faut d'abord que les prairies soient divisées en petits enclos d'un hectare environ, bien fermés et séparés entre eux par des allées permettant au propriétaire ou au directeur et à ses employés de circuler facilement partout et de visiter promptement tous les chevaux, qui doivent être classés avec ordre, comme des marchandises en magasin.

On prétend que les chevaux, surtout ceux dont on veut obtenir plus tard des allures rapides, ont besoin de vastes étendues pour que leurs mouvemens se développent en toute liberté. Nous n'hésitons pas à dire que ce système n'a que des inconvéniens. Ce n'est pas parce que les prairies seront vastes que les chevaux y prendront plus d'exercice, au contraire. Le plus souvent, ils se tiennent tous ensemble ou par groupes aux mêmes endroits, mangeant paisiblement, s'éloignant à peine de quelques pas, quelquefois se rapprochant pour se frotter l'un contre l'autre faute de pansage, caresses qui se terminent habituellement par un échange de coups de dents et de coups de pied; rarement ils prennent un galop qui jamais ne dure bien longtemps; si on les chasse, ils vont à cent mètres, puis s'arrêtent jusqu'à ce qu'on les ait rejoints et ainsi de suite, faisant courir l'homme qui les poursuit beaucoup plus qu'ils ne courent eux-mêmes. Lorsque parfois une cause quelconque les excite davantage, on les voit galoper en tas, avec des pétarades, puis ils s'arrêtent, quelques-uns éclopés, à l'une de leurs places accoutumées et se remettent à paître. L'exercice qu'ils prennent ainsi est donc fort insignifiant et beaucoup plus nuisible que profitable. Le sol sur lequel ils vivent souffre beaucoup de n'être pas entretenu comme il faudrait : l'herbe est tondue à certains endroits à ras de terre, tandis qu'ailleurs, où elle est tout aussi bonne, elle meurt sur pied sans que les animaux y touchent;

pendant les mauvais temps elle est déracinée par les chevaux piétinant tous à la même place; partout où ceux-ci passent, ils laissent des trous qui deviennent fort dangereux lorsque le sol se durcit, et il est à peu près impossible de remédier à tous ces inconvéniens, car on ne peut visiter de telles étendues, et il ne serait pas prudent d'entrer avec des instrumens dans les prairies pendant que les animaux y sont; on ne peut pas non plus les rentrer tous ensemble quand le temps est mauvais, ni même courir après eux à de longues distances pour les examiner.

Dans de petites prairies au contraire, il serait très facile au chef de dressage ou au *stud-groom* de passer presque chaque jour avec un fouet pour faire trotter et galoper les poulains, leur donner un exercice qui fortifierait déjà leurs membres et leurs poumons et permettrait de juger leurs aptitudes. Les animaux se trouvant dispersés par très petits groupes, il y aurait bien moins de risques d'accidens et de maladies; le sol serait moins défoncé; on pourrait aisément boucher les trous à certaines heures, laisser reposer à tour de rôle chaque prairie pour la herser, niveler, fumer, y mettre des bœufs ou des moutons; l'herbe serait beaucoup plus abondante, de meilleure qualité et ne se perdrait pas.

Les prairies étant divisées comme nous l'avons dit, il faut encore avoir des écuries suffisantes pour pouvoir y rentrer tous les chevaux quand on le juge nécessaire, car il n'est pas admissible qu'on possède un plus grand nombre d'animaux qu'on n'en peut loger. Ces écuries, avec greniers et chambres de grooms, doivent être placées de distance en distance à proximité des prairies, de manière à rendre le service très facile et à éviter la contagion des maladies, de manière aussi qu'on puisse y distribuer l'avoine régulièrement sans qu'elle soit gaspillée et se rendre exactement compte de ce que chaque cheval mange.

Qu'on ne prétende pas qu'une pareille installation coûterait trop cher. En réalité, si l'on n'a pas encore adopté le système que nous préconisons, c'est uniquement parce que l'on a peine à s'affranchir de la routine. Les dépenses ne seraient nullement supérieures à celles que font tous les négocians intelligens pour mettre en ordre et conserver en bon état des marchandises bien moins précieuses. On pourrait facilement entretenir cinq ou six chevaux sur chaque hectare de pré, ce qui serait une énorme économie, puisque actuellement on ne met guère qu'un cheval par hectare; la plus grande partie des terrains abandonnés jusqu'ici aux animaux serait occupée avec beaucoup plus de profit par des fermes qui produiraient tout ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes et des bêtes.

Nous avons discuté ces questions, non avec des éleveurs de chevaux, trop disposés à croire qu'il n'y a rien à changer à leur ma-

nière d'opérer, mais avec des fermiers instruits et expérimentés, des cultivateurs cultivant eux-mêmes leurs terres, et ils nous ont dit que nous étions entièrement dans le vrai au sujet des économies et des bénéfices qu'on pourrait réaliser par les moyens que nous indiquons, que c'est ainsi, en effet, que l'élevage devrait être pratiqué. Des calculs détaillés que nous avons faits avec eux, il résulte que pour un élevage de 120 chevaux, il faudrait 185 hectares, dont 25 en prairies, 10 en terrain d'exercice et d'entraînement et 150 en culture, ce qui permettrait à la ferme de subvenir entièrement à ses propres besoins et à ceux de l'élevage en réalisant de son côté un bénéfice annuel de 7,000 francs.

Si les grands établissemens d'élevage avaient une installation convenable pour faire au moins quelques expériences, on reconnaîtrait bientôt qu'il y a un grand avantage à faire rentrer les chevaux tous les soirs en toutes saisons et aussi dans la journée par les grandes chaleurs et les mauvais temps pour leur faire le pansage, visiter leurs membres, remédier en temps utile aux défauts d'aplomb, aux maladies, etc., et que les animaux acquerraient ainsi beaucoup plus de valeur.

Quand il est temps de commencer le dressage, il faut que la direction en soit confiée à des hommes capables : « Il y avait autrefois, dit La Guérinière, des personnes préposées pour exercer les poulains au sortir des haras, lorsqu'ils étaient encore sauvages. On les appelait *cavalcadours de bardelle* (1) ; on les choisissait parmi ceux qui avaient le plus de patience, d'industrie, de hardiesse et de diligence, *la perfection de ces qualités n'étant pas si nécessaire pour les chevaux qui ont déjà été montés ;* ils accoutumaient les jeunes chevaux à souffrir qu'on les approchât dans l'écurie, à se laisser lever les quatre pieds, toucher de la main, à souffrir la bride, la selle, la croupière, les sangles, etc. Ils les assuraient et les rendaient doux au montoir. Ils n'employaient jamais la rigueur ni la force qu'auparavant ils n'eussent essayé les plus doux moyens dont ils pussent s'aviser et, par cette ingénieuse patience, ils rendaient un jeune cheval familier et ami de l'homme, lui conservaient la vigueur et le courage, le rendaient sage et obéissant aux premières règles. Si l'on imitait à présent la conduite de ces anciens amateurs, on verrait moins de chevaux estropiés, ruinés, rebours, roides et vicieux. »

Depuis que l'illustre créateur de la science hippique moderne a donné ces sages instructions, on n'en a guère profité, et les entraîneurs anglais, en voulant s'affranchir de toutes les théories qui s'étaient si lentement dégagées des travaux des maîtres, nous ont

(1) *Bardelle*, selle faite de grosse toile et de bourre.

presque ramenés à la routine des siècles barbares. Non-seulement il est d'usage aujourd'hui que les jeunes chevaux soient dressés par des hommes d'écurie dénués de tout savoir en équitation, ou même par des *lads*, c'est-à-dire par de jeunes garçons encore plus inhabiles, mais quelques-uns de nos maîtres modernes, s'inspirant de ces pratiques, enseignent que le rôle du dresseur, de l'écuyer, n'est pas de *débourrer* les poulains, que cela est l'affaire des palefreniers. Pour nous, comme pour La Guérinière, cette première partie du dressage est la plus délicate et la plus importante, et doit être confiée aux cavaliers les plus expérimentés.

Nous considérons comme très nécessaire d'avoir dans un établissement d'élevage bien organisé des manèges fermés et couverts où l'on puisse de bonne heure exercer les poulains par les mauvais temps, non pour leur faire faire un travail d'école, mais pour les rendre familiers, les promener à la main après leur avoir mis sur le dos d'abord un surfaix, puis une selle, puis, sur celle-ci, dans des poches assujetties de chaque côté, des lames de plomb, afin de les préparer, progressivement et sans danger pour leurs articulations, à supporter plus tard le poids du cavalier; cette simple gymnastique qui est la première phase de l'entraînement évitera plus tard toutes les défenses et permettra de supprimer le travail à la longe, si préjudiciable quand il n'est pas dirigé par des hommes habiles, dont le nombre est assez rare; enfin, ce n'est que dans un manège fermé qu'on peut facilement triompher sans brutalitté de toutes les résistances, les premières fois qu'on monte un jeune cheval.

III.

La *Revue des haras* publiait encore dernièrement un article intitulé : « L'élève du cheval, » dans lequel l'auteur, tout en reconnaissant l'influence, — difficilement contestable, — du père et de la mère sur le sujet qu'ils produisent, dit que, d'un autre côté, « l'influence de l'alimentation est telle qu'en dépit des reproducteurs on obtient parfois de grandes améliorations chez les produits les plus imparfaits, de même que les meilleurs produits peuvent s'abâtardir par le fait même d'une mauvaise nourriture;.. que l'avoine agit souvent bien plus puissamment sur la taille des poulains que le père et la mère qui les ont créés. » Un peu plus loin, le même écrivain ajoute : « qu'après les actions réciproques des parens et de la nourriture viennent les actions non moins puissantes du sol et du climat; que cette influence est tellement grande chez les poulains que, transportés de bonne heure d'un pays dans un autre, ils perdent bientôt le cachet qu'ils apportent pour prendre celui

de la race au milieu de laquelle ils vivent. » Le baron d'Étreillis, soutenant la même thèse, était même allé jusqu'à dire que, « en supposant l'anéantissement complet de tous les chevaux existant actuellement dans la plaine de Tarbes et leur remplacement par autant de têtes de chevaûx normands, ceux-ci deviendraient, à la suite d'un nombre d'années impossible à préciser, semblables à ceux qu'ils auraient remplacés. »

Assurément, ces opinions acceptées par beaucoup d'éleveurs et même par l'administration des haras, — qui pourtant en revient un peu aujourd'hui, croyons-nous, — sont justes dans une certaine mesure. Il est certain que l'influence du père et de la mère, celle de l'alimentation, et enfin celle du sol et du climat ont toutes trois une importance relative. Mais le degré d'importance qui appartient à chacune dans un pays comme le nôtre est-il bien indiqué par les auteurs que nous venons de citer et par la plupart des écrivains hippiques? Nous croyons pour notre part que les hommes de cheval interprètent mal les théories savantes sur lesquelles ils prétendent ici s'appuyer. Les naturalistes ont pu constater, chez certaines espèces d'animaux importées de très loin et dont on a changé presque complètement les conditions d'existence et la nourriture, des modifications sensibles. Il se pourrait que ces modifications ne fussent pas exactement ce qu'eux-mêmes ont pensé; que, par exemple, certains êtres transportés sous un ciel très différent de celui sous lequel ils sont nés fussent seulement condamnés à dépérir, puis à s'éteindre, leurs organes n'étant pas faits pour supporter les conditions de leur vie nouvelle ; que, chez d'autres ayant pu vivre et se reproduire, la peau changeât de couleur, perdît dans les pays chauds ses longs poils tandis que ceux-ci s'allongent dans les pays froids, etc., sans que pour cela la structure ni les organes principaux subissent véritablement aucune transformation. Quoi qu'il en soit, nous ne nous permettrons pas de discuter des faits que nous n'avons pas nous-même examinés. Nous ne parlerons donc que des chevaux. Or tout ce qu'on a écrit pour montrer qu'ils se transforment en passant d'un sol sur un autre ne nous paraît fondé que sur des *observations* dénuées de toute valeur scientifique, et l'on n'a jamais fait, que nous sachions, *d'expériences* concluantes. Les chevaux et les jumens arabes qu'on a transportés dans le nord, en France et en Angleterre, ont pu donner quelques produits plus grands qu'eux, mais ces cas isolés ne sauraient démontrer d'une manière générale que le climat de la France ou de l'Angleterre accroisse la taille des chevaux arabes, laquelle n'est d'ailleurs pas invariable à quelques centimètres près dans les pays d'origine de ces animaux. Les mêmes écrivains qui mentionnent ces faits reconnaissent d'autre part, — et chacun peut cette fois

constater journellement l'exactitude de la remarque, — « que les chevaux arabes conservent sous tous les climats les caractères qui leur sont propres. » Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut montrer nulle part une famille de pur-sang arabe dont la taille ait été augmentée. Partout où on les a importés, en France, en Angleterre, en Russie, on s'en est servi pour améliorer les races indigènes et, s'ils ont donné des produits plus grands qu'eux, c'est manifestement parce qu'on les a accouplés à des jumens de grande taille. Lorsqu'on a ainsi recours à des croisemens entre races indigènes et races exotiques et que le sang des premiers pères s'allie assez bien avec celui des premières mères pour que les produits réussissent, il est tout naturel que ceux-ci se modifient, acquièrent telles ou telles qualités ; et c'est ainsi qu'on peut améliorer une race ou plutôt créer une race nouvelle. Quant aux modifications qu'on dit avoir constatées dans la descendance d'animaux acclimatés, nous croyons que, s'il n'y a pas eu de croisemens voulus ou accidentels, elles sont beaucoup plus apparentes que réelles, n'atteignent que la superficie du corps, la longueur et la couleur des poils et ne vont pas au-delà de la couche de graisse qui disparaît vite dès que les animaux sortant des herbages sont assujettis au travail. Il ne faut pas oublier, lorsqu'il s'agit de chevaux, qu'après deux ou trois années passées dans les prairies, années pendant lesquelles il est d'ailleurs facile de suppléer dans un sens ou dans un autre à l'insuffisance, comme quantité ou comme qualité, de la nourriture que les animaux trouvent sur le sol, l'alimentation à l'écurie, l'exercice, les soins de l'homme, qui sont à peu près les mêmes partout, exercent une influence capable d'amoindrir considérablement et même de neutraliser celle du sol et du climat.

Pour nous, la conformation et les aptitudes physiques sont toujours données par l'étalon et par la jument et se transmettent d'une manière constante selon les lois de l'hérédité et de l'atavisme ; le sol et le climat n'ont qu'une influence très secondaire, bien moindre même que celle de l'alimentation, et nous n'admettons pas que, dans l'étendue surtout d'un pays comme la France, les différences de sol et de climat puissent être assez sensibles pour dominer l'influence du père et de la mère et modifier chez les produits autre chose que le tempérament et l'état de santé. Il est pour nous hors de doute qu'avec des soins intelligens on peut élever en France, partout où l'herbe pousse, le cheval de pur-sang, le cheval de demi-sang et le cheval de trait sans qu'aucun d'eux perde les qualités qu'il doit à ses ancêtres. Nous pouvons affirmer que tous les chevaux de ces trois types dont l'origine nous a été déclarée et qu'il nous a été donné d'observer dans les concours et chez les propriétaires sur

différens points de la France très éloignés les uns des autres, nous ont paru avoir conservé tous les caractères de leur race et n'avoir rien perdu ni gagné à être élevés dans telle ou telle contrée. Ce qui confirme encore notre opinion, c'est que les chevaux achetés en Angleterre et chez nous et transportés jusqu'en Amérique ne se transforment pas.

Nous pensons ne pouvoir trop nous élever contre cette exagération de l'influence du sol et du climat sur l'élevage de nos chevaux, car il en résulte que les éleveurs, comptant sur les grandes qualités de certains herbages, continuent à employer pour la reproduction des jumens mauvaises ou médiocres et négligent de donner de l'avoine à leurs poulains. Or ce qu'il faut qu'on sache bien, c'est que le cheval est et reste ce que l'ont fait son père et sa mère et que, s'il est possible par l'alimentation, les soins et l'exercice de développer ses aptitudes naturelles, rien ne peut lui donner celles qu'il n'a pas. Au lieu de faire des dépenses, même minimes, d'entretien sur des chevaux de mauvaise origine, il est beaucoup plus sûr et plus économique de faire naître de bons produits qui ne coûtent pas plus cher à bien nourrir, qui coûtent même moins cher et ont toujours plus de valeur.

Les haras fournissent les pères, qui généralement sont bons, qui, tout au moins, sont les meilleurs que nous possédions actuellement. C'est donc surtout le choix des mères qui doit préoccuper les éleveurs, et ils y doivent apporter la plus grande attention, car la mère transmet à ses descendans ses qualités et ses défauts physiques au moins aussi sûrement que le père. Chez tous les produits que nous avons examinés, les deux influences nous ont paru se manifester également sans qu'il fût possible de dire sur quelle partie du corps l'une ou l'autre agit plus particulièrement, il semble plutôt qu'elles se confondent dans toutes les parties. Du reste, dans les bons accouplemens, le père et la mère ne s'éloignant pas d'un même type, en admettant que, par exemple, l'avant-main du poulain tienne de l'étalon et l'arrière-main de la jument, il n'y aura rien de disparate dans l'ensemble. Quand on obtient des produits dits *décousus*, cela vient sans doute de ce que le père et la mère étaient de modèles trop différens. On ne sait toutefois rien de bien positif sur tout cela, et pourtant les physiologistes pourraient aujourd'hui étudier cette question chez les animaux d'après des documens précis, puisque, d'une part, les origines sont établies par les cartes de naissance et que, d'autre part, les photographies des pères, des mères et de leurs produits peuvent fournir d'excellens moyens de démonstration.

Du reste, quelles que soient les règles qu'on pourra donner pour les accouplemens, l'application de ces règles restera toujours pour

les éleveurs une question de coup d'œil, de « sentiment équestre » résultant d'une aptitude naturelle développée et dirigée par l'étude et par l'expérience.

L'influence de la consanguinité entre les reproducteurs a été très discutée. Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer scientifiquement à ce sujet, mais nous sommes porté à croire que les inconvéniens qu'on a souvent reconnus, de même que les avantages qu'on a quelquefois signalés viennent plutôt de la similitude ou de la différence des tempéramens que de la parenté elle-même. D'après les observations que nous avons faites sur un certain nombre de chevaux et sur beaucoup de chiens, nous pensons que les Anglais abusent des accouplemens consanguins qu'ils appellent *breeding in-and-in*. Ils prétendent ainsi développer plus vite certaines qualités, et, en effet, ils y réussissent, mais l'excès de ces qualités entraîne des défauts, devient lui-même un défaut, puisqu'il rompt le juste équilibre des fonctions vitales. Le même danger existe, croyons-nous, lorsqu'on accouple deux individus étrangers l'un à l'autre, mais de même tempérament, et peut retarder, sinon compromettre, les progrès de l'élevage.

Or, lorsqu'il s'agit de choisir un étalon ou une poulinière, on s'occupe beaucoup de ses *performances*, un peu de sa conformation et pas du tout de son tempérament. Nous plaçant au seul point de vue de l'amélioration des produits, nous pensons qu'il y a, là encore, une question de physiologie sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention de l'administration des haras et celle des éleveurs et qui mérite d'être étudiée par les vétérinaires qui y trouveraient sans doute l'explication de nombreux cas de méchanceté, de rétiveté, etc., qu'on attribue faussement à des causes morales et qui, selon nous, sont purement pathologiques.

Le cheval arabe, aujourd'hui bien dégénéré, a servi à former une race, celle des chevaux de pur-sang, qui lui est bien supérieure comme taille, comme vitesse, et qui ne doit ses défauts, — irritabilité nerveuse, ossature moins développée, puissance musculaire et résistance à la fatigue moindres, — qu'aux mauvais accouplemens, à une sélection faite uniquement en vue de la vitesse sous un poids léger. De même, si des croisemens entre étalons de pur-sang et jumens de service ont mal réussi, cela tient surtout au mauvais choix des jumens, dont la conformation s'éloignait trop du type cherché, que leur état de santé, leur âge avancé, etc., rendaient plus ou moins impropres à la reproduction. C'est à ces causes qu'il faut attribuer le manque de qualité et de distinction de la plupart de nos trotteurs. Mais le croisement du pur-sang avec des jumens de demi-sang et le même croisement « à l'envers » donnent infailliblement des produits très améliorés. Ce n'est pas ces croise-

mens qui sont mauvais en eux-mêmes, mais les croisemens mal faits.

L'étalon arabe, lorsqu'on peut s'en procurer de bons, est incontestablement l'améliorateur par excellence si on lui donne des jumens ayant déjà de belles lignes et de la taille. On a souvent dit, et nous avons cru nous-même autrefois, que ses produits sont généralement plus grands que lui, mais nous sommes revenu de cette opinion; nous croyons aujourd'hui que son rôle se borne à harmoniser les formes et à donner de la densité aux tissus, et que les chevaux issus de lui sont généralement médiocres, surtout comme taille, lorsque la mère est elle-même petite et de race commune. On peut toutefois se servir de l'étalon arabe pour un premier croisement en vue d'améliorer ensuite les produits par l'étalon de pur-sang anglais ou de demi-sang.

Si les courses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne permettent pas actuellement de juger les meilleurs chevaux, elles donnent cependant des indications dont il est bon de tenir compte, — avec beaucoup de réserve, — et elles ont du moins cet important résultat de faire produire des pur-sang et des trotteurs qui, sans elles, auraient bientôt disparu. Le grand tort qu'on a, c'est de s'en rapporter beaucoup trop aux prix gagnés lorsqu'il s'agit de choisir des reproducteurs. Et cette critique s'adresse non-seulement aux éleveurs au sujet des poulinières, mais encore au gouvernement pour les étalons. L'origine des animaux étant connue, c'est surtout leurs allures et leur conformation qu'il faut examiner au moment des achats et leur tempérament pour les accouplemens, non la vitesse qu'ils ont pu donner tel ou tel jour. La vitesse, en effet, est la conséquence toute naturelle de la conformation, de la nourriture et de l'entraînement; elle est, d'ailleurs, essentiellement variable selon l'état de santé de l'animal, la manière dont il est conduit et mille autres circonstances accidentelles. Les étalons et les poulinières bien conformés et marchant bien, quand même ils n'auraient pas eu de grands succès dans les courses, seront bien plus propres à produire des chevaux de premier ordre et *de première vitesse* que ceux qui pécheront par des défauts de conformation, des tares graves ou des allures défectueuses.

Ceci nous amène à dire un mot des tares. Voyant qu'il est très difficile de trouver des chevaux de pur-sang non tarés, les hommes de sport prétendent aujourd'hui qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter et qu'il faut seulement juger le cheval d'après « la manière dont il marche. » Cette opinion ne manquerait pas de justesse et serait même très pratique, car la nature des mouvemens révèle précisément l'existence des tares graves et des défauts de conformation; mais il faudrait alors examiner les allures au point de vue de la

régularité, et malheureusement, depuis quelques années, les maîtres ès-locomotion eux-mêmes, pour des querelles de clocher, semblent se plaire à embrouiller de plus en plus leurs théories à ce sujet. Il faudrait, dans l'examen des reproducteurs, s'en tenir strictement aux définitions classiques bien connues du pas, du trot et du galop. Toutes les fois que les allures ne sont pas conformes à ces définitions, c'est qu'il y a quelque défaut physique. Si l'on ne veut considérer que la vitesse dont un cheval est capable, sans s'occuper autrement de la « manière dont il marche, » il est certain qu'on ne pourra faire un bon choix; quant à la vitesse même qui aura été obtenue en course, où les allures sont souvent forcées, elle ne saurait être transmissible par hérédité.

La véritable origine de beaucoup de tares est encore peu connue. Nous croyons que la similitude des tempéramens du père et de la mère contribue puissamment à leur transmission. D'un autre côté, comme elles apparaissent rarement avant que l'animal commence à travailler, il est incontestable qu'elles sont dues bien souvent au travail excessif et prématuré auquel les chevaux de course surtout sont astreints. Aussi, tous les hommes de sport devraient-ils se ranger à l'avis unanime des hippologues et des vétérinaires, et demander qu'on ne fît plus courir les chevaux aussi jeunes; on pourrait alors sans inconvénient élever beaucoup les poids; les chevaux capables de porter un fort poids sont en effet les seuls qui conviennent, principalement en vue de la production des chevaux de guerre, et c'est pour cela aussi que les courses au trot *montées* peuvent seules fournir au gouvernement de bons étalons de demi-sang, à la condition toutefois que, au moins au moment de l'achat, on exige la parfaite régularité de l'allure, c'est-à-dire le trot en deux temps, tous les autres étant absolument défectueux. Par ces moyens, on exclurait bientôt des haras tous les animaux tarés et ceux qui manquent de force.

Si la race de pur-sang doit un jour disparaître, — ce dont il n'est guère permis de douter, — elle ne pourra être remplacée que par celle des demi-sang d'aujourd'hui ayant atteint plus de distinction et parmi lesquels on choisira pour reproducteurs les plus parfaits comme origine, conformation et allures. C'est vers ce but que doivent tendre dès maintenant nos efforts, et nous croyons que pour l'atteindre, il serait fort utile d'inscrire à l'avenir au *stud-book* du pur-sang tous les chevaux et jumens qui, ayant eu pendant quatre générations successives un ancêtre de pur-sang, pourraient justifier de 31/32 de sang. Ainsi, nous aurions indéfiniment une race de chevaux se renouvelant sans cesse et toujours perfectible, se rapprochant, selon les besoins, de tel ou tel idéal que tout homme de cheval peut concevoir. Cet idéal, autrefois, c'était le cheval

arabe grandi, le cheval de selle plus distingué, avec des allures plus rapides, et c'est ainsi qu'on a créé le pur-sang anglais; aujourd'hui c'est le pur-sang plus étoffé, plus robuste, régénéré par d'habiles croisemens avec des races plus communes auxquelles il donnera son élégance de formes et son énergie.

IV.

Nous avons intitulé cette étude : *l'Élevage des chevaux de luxe* et nous avons dit qu'elle s'adresse surtout aux riches propriétaires, qui seuls peuvent donner à notre production l'élan et la direction qui lui manquent. En effet, ce n'est pas en faisant des chevaux pour l'armée que les éleveurs peuvent espérer gagner beaucoup d'argent, et l'on aura beau les y pousser, ils resteront sourds à tous les appels et ils auront raison. La prétention de la remonte d'écrémer notre population chevaline pour les prix qu'elle peut offrir serait tout à fait exorbitante. Ce que les éleveurs doivent s'efforcer de produire, c'est le cheval de luxe et l'étalon qui atteignent des prix très élevés. Mais ceux qui ne possèdent que peu de chevaux ne pourraient réussir ; alors même qu'ils auraient de temps en temps quelques animaux remarquables, ils seraient presque toujours obligés de les vendre bien au-dessous de leur valeur, faute de débouchés. Au contraire, de grands établissemens réunissant d'un seul coup les plus belles poulinières, produisant un grand nombre de chevaux de premier ordre, faisant connaître dans les concours et par la publicité leur élevage exceptionnel, verraient certainement venir à eux un grand nombre d'acheteurs de tous les pays. Or, on sait que les très bons chevaux se vendent couramment en Amérique de 50,000 à 100,000 francs, et atteignent jusqu'à 150, 200 et 250,000 francs.

Si nous prenions en France l'initiative d'une nouvelle réglementation des courses, si les chevaux ne passaient pas à l'entraînement avant l'âge de quatre ans, notre production serait bientôt supérieure à celle des autres pays. Les Américains, qui font si intelligemment de grandes dépenses pour leur élevage, mais qui commettent de grosses erreurs en ne recherchant chez leurs chevaux que la vitesse et en négligeant les courses au trot montées pour les courses attelées, s'empresseraient de recourir à nos produits pour améliorer les leurs.

L'exemple une fois donné, nos moindres cultivateurs ne manqueraient pas de le suivre, dès qu'ils en connaîtraient les résultats, surtout lorsqu'ils verraient que dans les grands domaines on

divise les prairies, et que, par conséquent, ils peuvent eux-mêmes, par les moyens que nous avons indiqués, élever sur quelques hectares de terre un nombre relativement considérable de chevaux. S'ils ne pouvaient donner à ces animaux des soins aussi réguliers que dans les grands établissemens, ils essaieraient du moins de se rapprocher le plus possible des modèles qu'ils auraient sous les yeux ; au besoin ils vendraient leurs poulains dès le sevrage aux grands éleveurs, et ceux-ci exerceraient la plus utile influence sur la production de tout le pays, en dirigeant le choix des étalons et des poulinières, et en exigeant les cartes d'origine de tous les poulains qu'ils achèteraient.

Qui peut le plus peut le moins. Il est évident que, lorsqu'il y aura chez nous abondance de chevaux de luxe, la remonte ne sera pas embarrassée pour trouver sur notre territoire un nombre plus que suffisant d'animaux de bonne origine et bien élevés, et comme ces animaux seront ceux que les marchands auront dédaignés, elle n'aura pas à les payer plus cher que ceux d'aujourd'hui qui valent beaucoup moins.

Ce qui est certain, c'est que notre sol et notre climat sont des plus favorables à l'élevage du cheval et qu'au point de vue du sport nous sommes aussi avancés que les Anglais et les Américains. Si, profitant de l'enseignement de nos anciens, nous savons l'approprier aux exigences actuelles, il nous est facile de donner à notre élevage une direction nouvelle et de surpasser tous nos rivaux. La France peut et doit produire les meilleurs chevaux du monde comme elle produit les meilleurs vins, et non-seulement subvenir à ses propres besoins, mais fournir à ceux des autres pays et trouver dans cette industrie une source de grandes richesses qui la rendraient doublement redoutable au point de vue militaire.

Pour cela, il ne manque que quelques hommes résolus et persévérans, ayant foi dans les saines doctrines, disposés à tout diriger par eux-mêmes, à prendre de préférence comme chefs d'écurie et comme grooms, au lieu d'Anglais attachés à des pratiques routinières, de simples paysans français auxquels ils apprendront leur métier. La tâche est noble et séduisante.

Mais il faut aussi ranimer chez nous le goût du cheval. Nous joignons donc notre voix à celle de tous les maîtres illustres qui nous ont précédé, pour demander au gouvernement de favoriser le plus possible l'équitation et de relever aux yeux de tous, comme il convient, les hommes de mérite qui l'enseignent.

F. MUSANY.

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

DE

L'AUSTRALASIE BRITANNIQUE

UN HOMME D'ÉTAT AUSTRALIEN : SIR HENRY PARKES ET LA FÉDÉRATION DES COLONIES AUSTRALASIENNES.

Le continent australien occupe sur la carte du monde une situation unique. Sentinelle avancée au milieu de la grande masse liquide qui couvre les trois quarts de la surface du globe, il divise trois océans et n'est relié au reste des terres que par une chaîne de grandes îles volcaniques formant une barrière au-delà de laquelle les races peu aventureuses de l'Asie méridionale n'osèrent jamais s'établir. Sans doute l'existence d'une grande terre australe était connue des Malais et même des Chinois dès la plus haute antiquité, car ils ont laissé des traces évidentes de leur passage au milieu des tribus du nord-ouest et sur les côtes du golfe de Carpentarie, mais leur influence ne s'étendit pas au-delà du rivage. Si jamais ils s'aventurèrent dans l'intérieur, l'aspect de l'aride et désolante solitude, couverte de cette végétation monotone qui caractérise d'une manière si remarquable ce monde isolé à l'extrémité de la terre, les engagea bien vite, une fois passée la saison de la pêche des holothuries et des perles qui les attirait vers ces côtes, à reprendre le

chemin de leurs îles, où la nature se complaît au contraire à étaler toutes les séductions de la flore la plus merveilleuse.

Les navigateurs portugais, espagnols et hollandais, qui pendant deux siècles monopolisèrent le commerce des grandes Indes, ne tentèrent point non plus de fonder d'établissemens sur ces côtes inhospitalières vers lesquelles les courans entraînaient parfois leurs galions. Seuls, les Hollandais, prenant comme base d'opération la capitale de leurs possessions asiatiques, équipèrent à Batavia une série d'expéditions ayant pour but de s'assurer des ressources que ces contrées australes pouvaient offrir à leur entreprise. Ces expéditions leur apprirent qu'à une grande distance vers le Sud s'étendait une terre inculte, habitée par des tribus sauvages, généralement composées d'un nombre restreint d'individus à l'aspect repoussant et farouche. De produits naturels d'une exploitation facile, il n'y avait point trace, et les indigènes étaient trop peu nombreux, trop misérables et trop sauvages pour que l'on pût espérer en tirer aucun parti. Les Hollandais n'étant pas colonisateurs dans le sens véritable du mot, ne trouvant sur ces rivages arides ni richesses dont ils pussent aisément s'emparer, ni populations industrieuses et paisibles à exploiter, se contentèrent de donner au continent austral un nom que la postérité ne devait même pas conserver, car, depuis la découverte de l'or et la formation des divisions politiques qui existent aujourd'hui, le nom de la Nouvelle-Hollande a disparu de la nomenclature géographique.

Ce ne fut que vers la fin du XVIIIe siècle que les Européens commencèrent à songer sérieusement à s'établir en Australie. La Hollande ayant abandonné la partie, la France et l'Angleterre entrèrent dans la lice, poussées toutes deux par le même instinct colonisateur qui les entraînait à peupler des plus virils élémens de leurs races, les vastes solitudes du Nouveau-Monde, et par la même rivalité commerciale qui les mettait alors aux prises dans la péninsule hindostanique. Cette rivalité, doublée d'une égale ardeur pour les découvertes géographiques et la solution des importans problèmes d'astronomie pratique qui intéressaient à un si haut degré l'Europe intelligente, amena donc presque en même temps ces deux nations, représentées chacune par leurs plus célèbres marins, Cook et La Pérouse, dans les mers si longtemps inconnues qui baignent au levant et au sud les rives du continent austral. Engagée bientôt après dans une lutte formidable, la France dut abandonner à sa rivale plus heureuse la tâche de réaliser le rêve de colonisation que toutes deux poursuivaient, et l'Angleterre s'empressa de constituer son occupation à Botany-Bay, en une prise de possession du continent tout entier. Le XVIIIe siècle était près de sa dernière

décade, lorsque le capitaine Phillip débarqua à la Nouvelle-Hollande avec la première flotte de prisonniers que les philanthropes du royaume-uni prétendaient régénérer en les transportant aux antipodes. On peut donc dire que l'Australie moderne est uniquement un produit du XIXe siècle, on peut même ajouter que son état politique et social actuel est l'œuvre des dernières quarante années.

« Heureux les pays qui n'ont pas d'histoire, » a dit quelque part un homme d'État célèbre. L'Australie n'a pas d'histoire, si par ce terme, l'on comprend une succession d'événemens plus ou moins glorieux dont les guerres de races, de religion et de dynasties font à peu près tous les frais. Isolée aux antipodes, placée à l'abri des convoitises européennes par sa position naturelle et par sa situation politique sous l'égide protectrice d'une puissance à laquelle appartient depuis longtemps la souveraineté des mers, l'Australie est en effet un heureux pays. Les élémens qui constituent sa population proviennent en grande majorité de l'émigration de races, sinon d'origine commune, liées du moins entre elles depuis des siècles par une communauté de langage, de traditions glorieuses et d'aspirations politiques identiques, et les pages de son histoire intime ne sont ensanglantées par aucun de ces bouleversemens soudains, si communs dans les pays de l'Amérique du Sud colonisés par la race latine. Au point de vue commercial, politique et religieux, le développement de l'Australie n'a pas même d'analogie avec celui des États-Unis où l'émigration de grandes masses appartenant à des nationalités et à des types variés a créé un état social qui n'existe nulle part ailleurs. Il ne peut être non plus comparé à celui du Canada, où deux races et deux religions sont en présence, travaillant ensemble à la consommation de l'œuvre de sa colonisation, sans cependant abandonner ni leur langage, ni leurs mœurs respectives, et chérissant toujours des traditions de luttes passées non moins glorieuses que l'émulation paisible d'aujourd'hui.

La colonisation de l'Australasie est une œuvre essentiellement et purement britannique ; elle est le fruit des efforts d'une démocratie intelligente et laborieuse, démocratie dont jusqu'ici les tendances ont été plutôt conservatrices que révolutionnaires, guidée qu'elle est par des hommes plus remarquables par leur bon sens et le calme de leur jugement que par des qualités plus brillantes, mais aussi plus superficielles. On serait tenté de croire que les arènes politiques australiennes offrent une carrière bien limitée à l'exercice des facultés que la science parlementaire moderne demande à ses adeptes, car dans ces petites assemblées les ques-

tions de clocher doivent naturellement absorber la grande majorité des débats; et sans doute cela est vrai jusqu'à un certain point. Lorsque le gouvernement impérial britannique eut concédé à ses colonies les bénéfices du gouvernement parlementaire, aussi bien en Australie qu'au cap de Bonne-Espérance ou au Canada, il reconnut la parfaite autonomie de chacune d'elles en matière de politique locale, mais il se réserva seul le droit et le pouvoir absolu de décider de toutes questions de politique générale, affectant les intérêts de l'empire dans ses relations avec les autres puissances. Chaque colonie constitue, sous certaines réserves cependant, un État autonome; l'Angleterre impériale seule constitue l'État souverain; mais, si les questions de politique extérieure restent en dehors des programmes parlementaires coloniaux, liberté entière est donnée aux colonies britanniques de traiter en dernier ressort, dans leurs juridictions respectives, des plus graves et des plus hautes questions de politique économique et sociale. N'est-ce point là un des phénomènes les plus remarquables de notre temps, que de voir ces questions débattues librement et dans un sens ultra-libéral, dans un pays destiné, il y a un siècle, à servir de lieu d'exil à ceux qui, à cette époque et pendant les cinquante et quelques années qui suivirent, s'insurgèrent contre toutes les lois d'ordre social, moral ou politique de leur pays d'origine ?

C'est donc dans la solution que les législatures australiennes cherchent aux grandes questions sociales qui effraient nos vieilles sociétés, que gît surtout l'intérêt qu'il convient de concentrer sur ces jeunes pays. Les constitutions respectives des colonies australasiennes diffèrent sous certains rapports les unes des autres, mais le principe fondamental sur lequel elles sont fondées est partout le même. Il ne serait donc pas sans intérêt d'examiner les résultats obtenus aux antipodes par l'exercice de la liberté absolue que la Grande-Bretagne a octroyée à ses rejetons, et d'étudier l'histoire du progrès de leur organisation. Malgré la distance qui les sépare du reste du monde civilisé, et précisément à cause de cet isolement, ce qui peut sembler paradoxal, mais n'en est pas moins vrai, ces jeunes nations sont appelées à jouer un rôle très important dans la réforme économique prochaine. Au fait, l'évolution pratique de ce problème, telle qu'elle se produit en Australie, est suivie en Europe par les classes intéressées avec la plus grande attention, et par ceux qui s'occupent autrement de ses conséquences, avec le même intérêt qui s'attachait il y a un peu plus d'un siècle au mouvement républicain et révolutionnaire en Amérique. Mais les temps sont changés, l'ère des révolutions sanglantes est passée. Il y a cent ans, l'oppressé ignorant opposait à l'oppresseur, également ignorant

de la science sociale, une résistance purement physique devant laquelle ce dernier devait nécessairement succomber; c'était la guerre d'une nombreuse plèbe contre une poignée de patriciens. Aujourd'hui, ce n'est plus à la tyrannie de l'aristocratie de race que le peuple en veut, mais à une ploutocratie dont la création est due à l'expansion extraordinaire de l'industrie moderne. Or, cette ploutocratie est en grande partie, surtout dans les pays anglo-américains, sortie des rangs du peuple; et c'est peut-être cela qui rend toute réforme si difficile, car celui qui entrevoit la chance de devenir maître lui-même à son tour hésite à détrôner celui dont il envie le succès, de peur de détruire par là même ses espérances intimes. La révolution de 1789 fut en partie une révolution agraire, c'est le paysan qui souffrait alors le plus, qui en a le plus profité, la transformation sociale universelle qui se prépare, et dont les signes ne sont que trop évidens et trop sensibles, devra se faire pour le bénéfice des classes ouvrières qui souffrent le plus aujourd'hui. Dans les colonies australasiennes du reste, et, en général, dans tous les pays nouvellement colonisés, la question agraire n'a pas encore eu le temps de se développer: il n'y a pas de paysans, et le propriétaire qui emploie une main-d'œuvre quelconque, fût-il fermier lui-même, est un patron de même que tout autre industriel.

Une lutte intelligente entre le capitaliste et l'ouvrier pour une répartition plus égale et plus équitable du résultat de leur travail et de leurs risques respectifs, au lieu d'une lutte brutale entre le vilain et l'aristocrate, telle est la forme que prend la révolte sociale à la fin du XIX[e] siècle. La démocratie australienne a conçu cette lutte d'une manière essentiellement pratique; elle ne perd pas son temps à philosopher et ne prétend point avoir de théories nouvelles à promulguer. Placée dans des conditions toutes spéciales, l'émancipation politique de cette classe dans presque toutes les colonies est depuis quelques années parfaite; non-seulement elle a fait reconnaître son droit à une part dans les conseils de la nation, mais elle y a obtenu la première place, et c'est elle en réalité qui tient les rênes du pouvoir. Les membres des assemblées parlementaires australiennes sont bien les représentans du peuple dans l'acception la plus vraie du terme; d'aucuns prétendent qu'ils ne le sont que trop. Le temps des luttes du forum est donc passé, la démocratie y a conquis tous ses droits; il ne lui reste plus qu'à songer à ses devoirs. Le conflit engagé sur le terrain politique passe sur le terrain économique, et c'est là qu'il lui faut maintenant préparer des réformes. Elle entre sur cette nouvelle scène avec d'uniques avantages, car elle n'a plus à se préoccuper du passé; sa parfaite émancipation la place à l'avant-garde du mouvement universel actuel.

Aucune autre nation, pas même l'Amérique du Nord, n'a atteint le même niveau de liberté dont jouissent les colonies parlementaires de l'Australasie britannique. En Allemagne, où l'empereur s'amuse à faire du socialisme d'État, l'émancipation des masses laborieuses est encore à l'état de rêve; en Angleterre la liberté n'existe qu'en apparence, le peuple est toujours l'esclave des vieilles coutumes et courbe toujours facilement l'échine devant une aristocratie qui n'abandonne aucun de ses privilèges. En France la classe des agriculteurs qui doit son émancipation à la révolution de 1789, satisfaite de sa condition présente et se renfermant dans son égoïsme, oppose une résistance passive à l'émancipation des classes ouvrières; ces deux grandes sections du peuple manquent de sympathies l'une pour l'autre. En Amérique même, malgré toute la liberté dont il jouit, l'ouvrier est à la merci du monopole qui, à chaque tentative de révolte, puise à pleines mains dans la fourmilière où grouille la misère de la vieille Europe, et jette sur le pavé des grandes cités industrielles de l'Union cette main-d'œuvre hétérogène composée de juifs polonais, de mendians italiens et hongrois et de paysans russes, à l'aide de laquelle il maîtrise toute résistance locale. En Australie, rien de tout cela; point de question agraire, point de traditions de servilité, point de compétition étrangère; le champ est libre, le capitaliste et l'ouvrier sont seuls en présence. Or un tel état de choses n'est possible que par suite de l'existence de conditions politiques uniques, et si l'on songe qu'il y a cent ans à peine l'Australie fut occupée pour servir de déversoir aux prisons de la Grande-Bretagne, et qu'elle fut gouvernée pendant près d'un demi-siècle sous un régime plus autocratique que la plus arbitraire des monarchies, il est vraiment intéressant de rechercher les causes de cette transformation magique et d'en connaître les auteurs. L'isolement dans lequel l'Australie se trouve placée à cause de sa position géographique si loin du centre autour duquel bat le cœur de l'humanité, et le caractère essentiellement britannique de sa colonisation tendent à diminuer à l'étranger l'intérêt qui s'attache à son développement. Depuis quelques années cependant, on remarque un accroissement considérable dans le chiffre des émigrans de nationalités diverses qui débarquent dans les ports australiens; le commerce commence à se diriger vers d'autres centres, et sans abandonner Londres, Liverpool, Glascow et Aberdeen, avec lesquels les échanges augmentent en quantité et en valeur d'année en année, il prend néanmoins le chemin d'Anvers, de Brême et de Marseille. Il s'ensuit tout naturellement que les événemens australiens ont cessé de n'intéresser que les seuls Anglais et attirent peu à peu l'attention des autres nations. Jusqu'en 1883, l'Australie n'avait d'autre voisine dans le

Pacifique que la France; elle a aujourd'hui l'Allemagne, dont les intérêts commerciaux augmentent dans une proportion énorme, et il est question maintenant d'introduire la main-d'œuvre italienne sur les plantations de Queensland pour remplacer l'émigration polynésienne qui n'est pas compatible avec les principes acceptés par les associations ouvrières. Ces trois grandes puissances se voient donc directement intéressées à ce qui touche à l'Australie, et les hommes qui, chez elles, s'occupent de questions politiques, économiques et sociales ne peuvent rester indifférens aux choses des antipodes. Faut-il ajouter que l'union des provinces indépendantes de l'Australasie amènera sur la scène une nouvelle nationalité dont il est nécessaire de bien connaître les ressources matérielles ainsi que les intérêts et les tendances politiques?

I.

Les provinces qui constituent l'Australasie britannique sont: sur le continent, la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, l'Australie occidentale et l'Australie méridionale, avec les colonies insulaires de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande. On pourrait y ajouter les îles de Fidji et la Nouvelle-Guinée anglaise, toutes deux d'acquisition relativement récente et gouvernées directement par le *Colonial Office* à Londres.

Les provinces orientales ainsi que la Tasmanie ont une origine commune et doivent leur colonisation, dans sa première période, à l'application du système pénitentiaire; l'Australie occidentale également. Mais l'Australie méridionale fut, au contraire, colonisée au début d'après les principes du système Wakefield. Quant à la Nouvelle-Zélande, bien qu'elle ait été, à l'origine, annexée par la Nouvelle-Galles du Sud, elle n'a pas été colonisée par les mêmes élémens, et sa population tend aujourd'hui à constituer une nationalité distincte, plutôt disposée à se tenir à l'écart qu'à prendre une part active au mouvement qui pousse les autres colonies vers la fédération. Il y a donc une distinction bien marquée entre les colonies *australasiennes* et les provinces purement *australiennes*, car ces dernières ne comprennent que le continent et la Tasmanie, tandis que l'Australasie comprend toutes les possessions britanniques dans cette partie de l'hémisphère méridional.

L'histoire de la colonisation du continent tout entier se confond avec celle de ses grandes provinces orientales; l'application fort malheureuse, du reste, de la méthode Wakefield dans l'Australie

du Sud est un épisode de peu d'importance qui n'a eu aucune influence sur l'occupation subséquente du pays; il est donc suffisant de constater sans autre commentaire l'insuccès d'une tentative d'application d'une théorie attrayante dont la logique des événemens devait démontrer l'impraticabilité. Quant aux colonies de Victoria et de Queensland, elles se détachèrent de la Nouvelle-Galles du Sud, la première en 1851, et la seconde en 1859, dès que leur population fut devenue assez nombreuse et leurs intérêts assez importans pour qu'il fût plus longtemps impossible de gouverner d'un centre commun une population disséminée sur un territoire aussi vaste. Depuis cette époque, leur existence a été soumise aux mêmes phases que celle de la colonie mère, et à part la différence qui existe entre leurs politiques fiscales et certaines nuances dans l'application des principes qui servent de base à leurs constitutions respectives, leur histoire n'offre aucun point suffisamment saillant pour la distinguer de celle de la Nouvelle-Galles du Sud, type général de toutes les provinces du groupe. En outre, le mouvement qui amena la métropole à reconnaître la nécessité de concéder à ses colonies une constitution en rapport avec leurs intérêts eut son origine à Sydney, et la plupart des questions d'importance australienne plutôt que provinciale ont été soulevées et leur solution déterminée dans la colonie mère. Aucune autre province ne compte parmi ses législateurs un homme d'État aussi remarquable que l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, sir Henry Parkes, qui est considéré avec justice comme une des grandes figures du monde impérial britannique de pair avec sir John Macdonald, le célèbre premier ministre du *Dominion of Canada*. Ce dernier, mort en 1891, a eu sur le ministre australien l'avantage de jouir du fruit de ses efforts et de présider à l'administration d'une vaste fédération d'États autrefois divisés, à l'union desquels il avait puissamment contribué. Sir Henry Parkes poursuit toujours, malgré ses soixante-dix-sept ans, avec une ardeur toute juvénile alliée à la persévérance de l'âge, un rêve semblable dont la réalisation est beaucoup plus difficile que ne l'a été celle de la consolidation des États canadiens. Cette dernière était, en quelque sorte, rendue impérative par la présence, sur une frontière commune ouverte sur une immense étendue, d'une puissance formidable avec l'hostilité possible de laquelle il fallait compter. La fédération des colonies australiennes, divisées par des intérêts commerciaux opposés et une politique fiscale différente, est une œuvre autrement difficile et au-dessus des forces d'aucun autre ministre colonial. Toutes les tentatives faites dans ce sens depuis dix ans n'avaient abouti à rien de pratique, mais la convention fédérale de Melbourne en

février 1890, réunie sur la proposition de sir Henry Parkes, qui en fut en quelque sorte l'âme, de même qu'il en avait été le promoteur, aplanit enfin les difficultés du commencement en apportant dans l'esprit des représentans des diverses provinces la conviction que l'union des colonies australiennes était à la fois nécessaire et opportune.

La carrière du premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, destiné, peut-être, à présider tôt ou tard au gouvernement général du *Commonwealth of Australia,* se confond avec l'histoire de l'Australie depuis les premiers jours de l'agitation en faveur de l'établissement du gouvernement parlementaire. Il apparaît sur la scène politique à l'époque où la colonisation, entrant dans une phase nouvelle, cesse d'être une expérience philanthropique pour le bénéfice d'une classe infortunée, pour devenir une entreprise pratique entre les mains d'hommes libres, vigoureux et énergiques qui abandonnaient sans esprit de retour le toit paternel et le *home* de leurs aïeux pour s'en aller chercher aux antipodes les faveurs que la fortune leur refusait chez eux. Sorti des rangs du peuple, fils de fermier et artisan lui-même, il représente un type remarquable parmi les énergiques pionniers auxquels est due la création de ces jeunes communautés en passe de développer une nationalité nouvelle. Sa puissante personnalité commande l'attention de quiconque étudie l'intéressante histoire de la colonisation de l'Australie depuis l'époque où l'existence d'une opinion publique y devint possible. Décrire en quelques pages rapides les diverses phases par lesquelles les colonies ont passé depuis ce temps, c'est en quelque sorte écrire la biographie de cet homme d'État, car il n'est pas un mouvement ayant pour but le développement politique, matériel ou moral de ces jeunes contrées auquel il n'ait pris une part active. Il avait peut-être raison, lorsqu'un jour, en plein parlement, dans un éclat de colère dédaigneuse, répondant aux violentes attaques de l'opposition, il terminait une brillante péroraison par cette phrase à la fois orgueilleuse et mordante : « Sans moi, messieurs, le livre des statuts qui nous gouvernent n'aurait que des pages blanches. »

Nous sommes peut-être un peu trop accoutumés à considérer l'Europe et les grands pays de l'Amérique avec lesquels il y a un contact constant, comme la seule scène où puissent se développer à leur aise les grandes passions et les aspirations de l'humanité. Sans doute, aux antipodes la scène est moins vaste, le public moins nombreux. Mais les aspirations n'y sont pas plus modestes, ni les passions moins fougueuses, et la tâche de créer une nationalité nouvelle, d'unir sous la même bannière un

nombre de communautés indépendantes que leurs intérêts particuliers tendent à isoler plutôt qu'à rapprocher les unes des autres, demande certainement pour celui qui l'entreprend et la mène à bonne fin autant de génie que celle de détruire par exemple, par des guerres brillantes, les résultats des travaux séculaires d'une nation. Or c'est à la tâche de consolider en une puissance homogène les colonies que des conditions économiques, et par suite des intérêts commerciaux différens séparent depuis le début de leur existence parlementaire, que sir Henri Parkes a consacré les dernières années de sa carrière. Il vise à la création, sous le drapeau de la Croix du Sud et l'égide de la Grande-Bretagne, d'une plus grande Bretagne australe, où se perpétueraient à jamais, dans un autre hémisphère, les formes, les idées et les aspirations d'une démocratie d'origine essentiellement britannique.

Les colonies australiennes, malgré leur immense étendue, leur richesse actuelle et leurs vastes ressources, ne sont encore connues que comme les dépendances d'une des grandes puissances de l'Europe aux destinées de laquelle elles paraissent absolument liées. Bien qu'infiniment plus vastes que la mère patrie, leur importance politique est en raison inverse de leur étendue, et par suite de la faible densité de leurs populations respectives et surtout de leur manque de cohésion, elles parviennent à peine à attirer l'attention des hommes politiques de la métropole elle-même, car beaucoup d'entre eux montrent dans les débats du parlement britannique une grande ignorance de la situation politique et économique de leur empire austral. A l'étranger, à plus forte raison, a-t-on peine à comprendre l'organisation et la constitution de ces communautés que l'on confond fréquemment les unes avec les autres. Aussi peut-on difficilement déterminer les causes qui ont amené des divisions si marquées, dans le système fiscal, par exemple, entre des provinces colonisées par la même race, dans un pays d'une homogénéité géographique si parfaite que, faute de lignes de démarcation naturelle suffisamment accentuées, il a fallu, pour séparer les différentes colonies, adopter des bornes artificielles passant par des lignes méridiennes et des parallèles imaginaires. La nécessité de réunir ces communautés éparpillées sur le sol australien et les dépendances insulaires du continent, divisées entre elles par des raisons que nous examinerons tout à l'heure, ne pouvait manquer de frapper les hommes politiques intelligens qui siègent dans les parlemens locaux. Au reste, l'idée n'était pas nouvelle, car à l'époque où Charles Wentworth, le fondateur de la constitution et le père du parlementarisme en Australie, préparait son premier projet de loi pour l'émancipation politique de la Nou-

velle-Galles du Sud, il songeait déjà à la création d'une assemblée fédérale représentant les intérêts généraux des futures colonies, et exerçant un pouvoir législatif et exécutif sur l'Australie tout entière.

Depuis Wentworth, cette idée fut plus d'une fois le sujet des études ou des pensées de bien des membres des législatures coloniales, mais il ne s'en est trouvé aucun, en dehors du grand ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, qui paraisse avoir réalisé au premier abord toute la grandeur de cette conception; tous semblent avoir succombé à l'influence d'étroits intérêts locaux. Les représentans de certaines colonies hésitaient à sacrifier les principes de leur politique fiscale, d'autres, craignant la concurrence d'énergiques voisins, tremblaient à l'idée d'un gouvernement fédéral dont le premier soin serait nécessairement de détruire les barrières factices érigées contre ces derniers. Aussi, le premier effort dans le sens de la fédération n'aboutit qu'à la création d'un conseil fédéral boiteux, sans autorité législative et sans pouvoir exécutif. Ce conseil, dont le premier ministre de la colonie de Victoria, M. James Service, était la principale figure, se réunit pour la première fois dans la capitale de la Tasmanie en 1883. Dès cette première réunion, la faiblesse inhérente de sa constitution se fit sentir et les décisions qui y furent prises n'aboutirent à rien de pratique; le conseil fédéral ne possédant d'autre droit que celui d'émettre des vœux sur certaines questions d'importance générale que les parlemens des différentes colonies pouvaient ensuite accepter ou refuser de débattre, voire même de prendre en considération. A ce conseil, la Nouvelle-Galles du Sud, dans la personne de sir Henri Parkes, refusa de prendre part. Il avait rêvé, lui, quelque chose de bien différent, une véritable fédération sur des bases à la fois plus larges et plus solides. Quel pouvait être le rôle politique d'un corps composé de représentans nommés par le pouvoir exécutif seul, sans l'assentiment des législatures locales et dont la constitution limitait les pouvoirs au point de le réduire à l'état d'une assemblée purement consultative? Depuis son entrée dans les arènes politiques, sir Henri Parkes s'était déclaré l'apôtre d'un système de gouvernement établi sur le principe fondamental du suffrage électoral; la doctrine d'un exécutif élu par les représentans autorisés de la nation l'avait toujours compté parmi ses plus ardens disciples, et il ne pouvait concevoir la possibilité d'une fédération dont la constitution fût édifiée sur des principes différens de ceux qui forment la base du système parlementaire dans les États appelés à en faire partie. Or le mode de nomination des membres du conseil fédéral était diamétralement opposé à l'esprit de la constitution; par ce fait seul, il devenait dangereux, sinon impossible, de

confier le pouvoir exécutif à un corps ainsi composé; un conseil fédéral avec des attributions aussi limitées ne pouvait être que d'une utilité douteuse, mais il exercerait fatalement une action gênante sur le développement politique des colonies dans le sens démocratique. Sir Henri Parkes refusa donc obstinément d'engager la colonie mère à reconnaître le conseil fédéral de Hobart, attendant une occasion favorable pour s'adresser à l'opinion publique et faire comprendre aux électeurs non-seulement dans la Nouvelle-Galles du Sud, mais indirectement dans les autres provinces, la nécessité d'une fédération constituée sur une base inattaquable.

Conscient de l'existence d'un sentiment nouveau grandissant rapidement au milieu d'une population qui devient de moins en moins européenne et de plus en plus australienne par le fait seul de l'excédent des naissances, il voyait avec des yeux de prophète l'avenir réservé à cette nouvelle nationalité, à la consolidation de laquelle il s'était voué tout entier. La visite d'un officier-général anglais, venu pour étudier l'organisation militaire des différentes colonies, lui offrit l'occasion qu'il cherchait, et, en appelant l'attention générale sur la faiblesse des moyens de défense dont chaque province disposait, il fit comprendre à tous la nécessité d'une action uniforme et unanime au point de vue de leur défense mutuelle. Mais une organisation militaire fédérale ne pouvait être créée sans l'existence antérieure d'une organisation politique fédérale complète. Pour bien comprendre la portée de la pensée de sir Henri Parkes, il faut d'abord savoir que l'Angleterre n'exerce aucun contrôle sur la défense militaire des colonies australiennes; elle se contente de pourvoir à la police des mers et à la protection de ses propres intérêts commerciaux, ce qui entraîne par le fait la défense navale de ses colonies. Mais cette branche du service n'est même pas sous le contrôle absolu de l'amirauté anglaise, car les colonies sont parties contractantes à un arrangement connu sous le nom de l'*Australian naval force act of* 1887. Par cette convention, l'Angleterre s'est engagée à augmenter ses forces navales sur la station des mers australes et du Pacifique occidental, à la condition que les colonies paient un subside annuel pour l'entretien de cette force auxiliaire dont le commandement reste entre les mains de l'amiral anglais chef de la station du Pacifique occidental. La plupart des grandes colonies possèdent en outre l'embryon d'une marine militaire locale directement contrôlée par leurs autorités respectives.

Quant à la défense militaire, elle est absolument indépendante de toute influence étrangère. Il n'y a pas un seul soldat anglais

sur le sol australien ; quelques officiers instructeurs seuls sont quelquefois engagés en Angleterre et payés par telles colonies qui les emploient pour ce service spécial, mais c'est tout. Chaque province ayant adopté un système de recrutement et une organisation militaire intérieure différens, il est facile de comprendre que ce manque d'uniformité nuirait considérablement à leur défense effective, en supposant le cas fort peu probable d'une attaque étrangère. En outre, les soldats de telle ou telle province ne pouvant pénétrer sur le territoire de la colonie voisine sans une autorisation qui ne peut être obtenue que des mains du parlement local, on conçoit quelles difficultés pourraient surgir en cas de guerre, par suite de la rapidité des mouvemens militaires modernes ; une colonie pourrait être envahie, rançonnée et dévastée pendant que ses voisines délibéreraient encore sur l'opportunité de l'aider à se défendre. Et puis comment s'entendre sur la question du commandement en chef, celle de l'intendance et des transports, et cent autres détails pouvant, au moment du danger, créer une confusion dont les résultats pourraient être désastreux ?

Le rapport du major-général Edwards, qui soulevait toutes ces questions et mettait à nu la faiblesse des moyens de défense dont les colonies, dans leur état de division actuelle, pouvaient disposer à un moment donné, servait admirablement les projets de sir Henri Parkes. Ce fut alors qu'il adressa une série de remarquables dépêches à ses collègues des différentes provinces, requérant leur concours pour réunir une convention nouvelle devant laquelle serait discutée non-seulement la question de la défense nationale, mais celle bien autrement importante à ses yeux de la fédération parlementaire des colonies de l'Australasie britannique. Les provinces déjà représentées au conseil fédéral de 1883 ne voulant point condamner leurs actes passés par une adhésion trop ouverte à une convention nouvelle et indépendante, sir Henri Parkes se déclara prêt à rencontrer sur terrain neutre les membres du conseil fédéral, et entraîna les autres colonies, qui avaient jusque-là suivi la ligne de conduite indiquée par la Nouvelle-Galles du Sud, à envoyer également leurs délégués. La conférence se réunit au mois de février 1890 dans la grande capitale de la colonie de Victoria, sous la présidence de l'honorable Duncan Gillies, alors premier ministre de cette importante province. Là, malgré son grand âge et une santé qui à ce moment donnait de grandes inquiétudes, sir Henri Parkes prit part aux principales séances, et prononça plusieurs discours empreints d'une ardeur et d'une énergie d'expression qui finirent par triompher de l'hostilité ouverte de plusieurs délégués, et il réussit à obtenir l'assentiment de tous à la

motion suivante qu'il avait déposée sur le bureau de la conférence à sa première séance :

« Les délégués des colonies de l'Australasie britannique, en conférence assemblés, déclarent dans leur opinion unanime :

« Que les meilleurs intérêts et la prospérité présente et future des colonies seront favorisés et développés par leur union, sous la dépendance de la couronne britannique. En outre, tout en reconnaissant la valeur des services rendus par les membres de la convention de 1883 en créant le conseil fédéral, la présente conférence déclare que, dans l'opinion de ses membres, les changemens survenus pendant les sept années qui se sont écoulées depuis cet événement ont amené dans l'existence nationale de l'Australasie, par suite de l'accroissement de la population, l'augmentation de la richesse publique, la découverte des ressources jusqu'alors ignorées, et surtout en raison des progrès de l'éducation politique du peuple dans la pratique du gouvernement parlementaire, des développemens tels que l'union, depuis longtemps contemplée, de ces colonies sous une forme de gouvernement législatif et exécutif basé sur le principe d'une répartition équitable des responsabilités et des droits de chaque colonie participante, est devenue à la fois justifiable et opportune. »

Que l'on nous pardonne la longueur de cette phrase d'une traduction d'autant plus difficile que le langage politique officiel anglais ne prête pas à la forme légère, gagnant au contraire en solidité ce qu'il perd en élégance.

Sir Henri Parkes avait hautement proclamé, dans le cours d'une péroraison pleine de vigueur, qu'il n'avait aucune hésitation à se présenter devant les délégués, prêt à s'engager, au nom de la colonie qu'il représentait, à faire tous les sacrifices de sentimens et d'intérêts particuliers nécessaires pour arriver à une entente cordiale sur cette grande question de la fédération des colonies, qui, dans son esprit, n'avait d'autre signification que celle de la création d'une nationalité nouvelle destinée à un immense avenir non-seulement dans l'hémisphère austral, mais dans le monde civilisé. Bien que la motion de sir Henri Parkes ait été acceptée à l'unanimité des voix, un amendement assez important fut introduit; le mot « Australie » fut substitué dans le texte au mot « Australasie » afin de laisser à la Nouvelle-Zélande et aux autres colonies insulaires éloignées dont les intérêts sont, en somme, fort peu liés à ceux des colonies continentales et de la Tasmanie, le droit de rester en dehors de cette combinaison politique ou d'y adhérer plus tard suivant les circonstances. La conférence de Melbourne se sépara après avoir adopté trois autres résolutions :

1° que les colonies insulaires australasiennes éloignées auront droit à être admises dans l'union projetée des colonies *australiennes* à telle époque et dans telles conditions qu'il sera jugé convenable d'adopter plus tard; 2° que les membres délégués par les colonies participant à la présente conférence devront prendre les mesures nécessaires pour inviter les législatures de leurs colonies respectives, à nommer, dans le cours de l'année actuelle, un nombre fixé de délégués à une « convention nationale australasienne » dont le but sera de délibérer sur un projet de loi pour la création d'une constitution fédérale; 3° que cette convention devra se composer au maximum de sept membres nommés par chaque colonie parlementaire et de quatre membres nommés par chaque colonie encore sous la dépendance directe de la couronne britannique.

Depuis la clôture de la conférence de Melbourne, l'Australie occidentale, qui était encore une colonie administrée directement par la couronne, a reçu sa charte d'indépendance et une constitution semblable à celle dont jouissent les autres colonies continentales; l'union fédérale de ces provinces et de la Tasmanie en sera d'autant plus facilitée. En conséquence des résolutions précédentes, toutes les législatures coloniales nommèrent leurs délégués, la première Convention nationale australasienne se réunit dans le courant du mois de mars 1891 à Sydney, première capitale des établissemens anglais en Australie.

Il n'en faudrait pas cependant conclure avec trop de précipitation que la fédération des colonies australiennes est sur le point d'être un fait accompli. Outre les rivalités politiques et commerciales qui existent entre les principales provinces, la différence de leur système fiscal présente un obstacle très grand à l'union tant désirée sous bien d'autres rapports. Quelle que soit la constitution du parlement fédéral, la question d'une douane commune et de l'établissement d'un zollverein australien devra être décidée dans ses premiers débats et avant de souscrire à l'acte d'union, les représentans des colonies intéressées devront consentir d'avance au sacrifice de leurs prédilections économiques, du moins en ce qui concerne leurs relations mutuelles. Il ne peut y avoir de fédération solide et durable sans l'échange absolument libre de toutes denrées et produits commerciaux entre les différentes province de l'union, quelle que puisse être la décision du parlement fédéral en ce qui concerne les relations commerciales de l'Union avec l'étranger. Peut-on donc espérer que les représentans des colonies protectionnistes montreront assez de courage et d'intelligence politique pour risquer un tel sacrifice? Sir Henry Parkes n'a point hésité à se dé-

clarer prêt à sacrifier les intérêts particuliers de la colonie qu'il représente en faveur de l'intérêt général, confiant qu'il est dans l'espoir de voir triompher plus tard au parlement fédéral le principe du libre échange qui a toujours gouverné sa politique. Est-il exact de croire et d'espérer que les représentans des autres colonies seront prêts à traiter la question d'aussi haut et dans un sens aussi libéral? Inutile de pousser plus loin les conjectures au sujet de l'accomplissement à courte ou à longue échéance de la fédération australienne; contentons-nous de constater le fait qu'à l'influence de l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud sont dus le rapprochement et l'unanimité des colonies en ce qui concerne la nécessité et l'opportunité présente d'étudier sérieusement la question d'une union que l'état des esprits, entretenu par une grande différence d'opinion sur la valeur politique du conseil fédéral de Hobart, tendait à renvoyer aux calendes grecques.

II.

Un peu plus de cent ans séparent deux dates mémorables dans l'histoire du monde moderne. L'année 1788 marque l'époque de la première occupation d'un continent inconnu, assez vaste pour être considéré comme une cinquième partie de la terre, pour servir de lieu d'exil aux criminels d'un royaume européen. C'est sur une terre à l'aspect aride et sauvage, habitée par une race aux traits repoussans, que viennent débarquer 700 ou 800 malheureux pris au hasard parmi les habitans des prisons de la Grande-Bretagne sous la surveillance d'environ 200 officiers et soldats. Tous sont gouvernés par une autorité despotique absolue et soumis à la plus rigide des disciplines. Pour communiquer avec la mère patrie, les lourds transports à voiles se traînent lentement sur l'immensité des océans et mettent douze mois à contourner les trois quarts de la surface du globe. Une prison au seuil d'une terre inconnue, au bord d'un océan désert!

Un siècle passe, — un jour dans l'existence de l'humanité : — et voilà qu'en 1891 un peuple de 4 millions d'hommes d'origine européenne, établis et pour la plupart nés dans les sept provinces qui composent aujourd'hui l'Australasie, gouverné par une constitution fondée sur les principes du libéralisme démocratique le plus éclairé, s'en vient demander pour la nationalité australienne à côté de la Grande-Bretagne, sa mère, place au conseil des nations. Ses ports abritent les vaisseaux de tous les pavillons, qui transportent en quelques semaines sur tous les points de la terre, l'or, l'argent, le

cuivre et le charbon de ses mines et les riches toisons de 100 millions de moutons dispersés dans les immenses pâturages de ce continent que l'on croyait encore hier n'être qu'un vaste désert. Un nouvel empire sur une terre aux ressources illimitées, entourée d'océans animés par la présence de flottes sans nombre. Le contraste n'est-il pas vraiment merveilleux ?

Dans les pages qui vont suivre, nous allons tenter d'analyser rapidement les diverses phases de cette transformation et de faire connaître quelques-uns des hommes qui ont le plus contribué par leurs travaux et leur influence à l'avancement et à la prospérité de l'Australie.

Le capitaine Phillip, premier gouverneur du pénitencier de Botany-Bay et de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, avait débarqué vers la fin du mois de janvier 1788 avec un établissement qui comprenait 756 convicts (564 hommes et 192 femmes), accompagnés d'une garde militaire composée de 10 officiers et de 168 soldats d'infanterie de marine. A ce nombre, il faut ajouter 5 médecins, 40 femmes de soldats et 13 enfans appartenant aux condamnés. Il venait prendre possession d'une immense contrée habitée par une race chétive et pacifique destinée à s'évanouir sans combat au seul contact de l'homme blanc, où la colonisation ne devait rencontrer d'autres obstacles que ceux que la nature avait placés sur son chemin. Phillip avait fort à faire, abandonné qu'il était aux antipodes du monde civilisé, avec une poignée de mécréans dont il fallait faire des colons, et durant les quatre années et demie que dura son administration, il jeta les fondations d'un établissement purement pénitencier. Les philanthropes du royaume-uni, à cette époque, espéraient beaucoup de cette tentative de colonisation par l'élément criminel. Ils pensaient que la transportation dans un pays sain, doué d'un excellent climat et de terres fertiles, où les condamnés se trouveraient dans la nécessité de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, ne manquerait pas de produire un effet salutaire chez ces gens que le travail ramènerait sans doute à des sentimens meilleurs. Il est certain aujourd'hui que cet essai de transformer en agriculteurs des criminels appartenant en grande majorité aux classes ouvrières des villes ou aux vagabonds sans profession des trois royaumes ne réussit point. Les rapports des premiers gouverneurs de Botany-Bay et les archives coloniales de l'époque ne nous ont transmis que des récits de désastres successifs pendant les sept ou huit premières années qui suivirent la fondation de cet établissement. Tantôt c'est une famine qui oblige le gouverneur à mettre les condamnés et leurs gardiens à la portion congrue ; tantôt une série de révoltes et d'évasions menaçant

de réduire à néant les efforts des hommes vaillans auxquels étaient confiés la sécurité et l'avenir de l'établissement.

Avec leur caractère éminemment pratique, les Anglais comprirent bien vite que la colonisation *par l'élément criminel seul* était une méprise. Dès l'année 1795, le gouverneur Paterson fit venir d'Angleterre un certain nombre d'émigrans libres auxquels des concessions de terrain furent assignées sur les bords du fleuve Haukesbury. Ces derniers, presque tous agriculteurs et choisis avec un certain soin parmi la jeunesse des campagnes, eurent bien vite arraché à la nature 2,500 hectares de terres excellentes et mis l'établissement à l'abri des famines qui avaient à plusieurs reprises failli le ruiner. Ainsi furent fondés les centres agricoles de Windsor, de Wilberforce et de Richmond, et les traces laissées par les vaillans *yeomen* qui répondirent à l'appel du gouverneur Paterson se retrouvent aujourd'hui dans la race vigoureuse qui habite la riche vallée du fleuve Haukesbury; les natifs de ce district sont en effet renommés dans toute la Nouvelle-Galles du Sud pour leur grande taille, leur vigueur et l'énergie de leur nature, aussi bien que pour la simplicité de leurs mœurs. Plus tard, les gouverneurs adoptèrent un système de concessions territoriales aux officiers des régimens qui gardaient les transportés et aux émigrans libres disposant d'un certain capital. Ces concessions étaient souvent d'une étendue considérable comprenant 1,000, 2,000, 5,000 et jusqu'à 10,000 arpens (1) de terrains choisis dans les endroits les mieux situés et les mieux arrosés. Le gouvernement local favorisa dès le principe le système de la colonisation par l'élément militaire, et parmi les familles qui occupent aujourd'hui les plus hautes positions dans la Nouvelle-Galles du Sud, on retrouve les noms de beaucoup de ces officiers et de militaires d'un rang inférieur, lesquels, avec les émigrans libres, furent en réalité les pionniers de la colonisation en Australie. Il est tout à fait erroné de prétendre que le succès de l'occupation économique de cette belle province est dû à l'élément criminel. Cette théorie, qui trouve encore en France malheureusement beaucoup de partisans, s'écroule devant l'examen des faits. L'élément criminel ne fut qu'un auxiliaire entre les mains d'une classe de colons qui, quand ils n'étaient pas agriculteurs eux-mêmes, possédaient d'amples capitaux et faisaient diriger leurs exploitations par des hommes du métier. Les convicts étaient *assignés* à ces colons en nombre suffisant pour les besoins de leurs établissemens agricoles ou de leurs entreprises pastorales, et les relations de l'époque prouvent

(1) L'hectare vaut deux arpens et demi.

sans contradiction le fait que ces derniers ne pouvaient tirer parti de cette main-d'œuvre forcée qu'à l'aide d'un système de contrainte répugnant aux mœurs actuelles. Ce système était d'une sévérité, pour ne pas dire d'une férocité, que l'on ne peut excuser sans prendre en considération les mœurs beaucoup plus rudes de l'époque et sans se rendre compte de la nature du contrat qui plaçait les convicts entre les mains de maîtres pour lesquels ils étaient loin d'avoir autant de valeur que des esclaves. Ces derniers, en effet, dans les pays où l'esclavage florissait alors légalement, représentaient une valeur monétaire considérable constituant par elle-même un frein puissant contre la cruauté du maître, tandis que, le *convict assigné* pouvant d'un instant à l'autre être remplacé sans frais matériels pour son employeur, celui-ci n'avait aucun intérêt en dehors des droits que réclamait la plus simple humanité, à se préoccuper de son bien-être ou de sa santé. Tout au plus avait-il à se conformer aux règlemens pour la protection des convicts, règlemens que son isolement, en général, lui permettait facilement d'enfreindre. Considéré au point de vue des sentimens ultra-humanitaires et philanthropiques qui caractérisent la civilisation française actuelle, si l'on en juge par ce qu'elle produit de nos jours à la Nouvelle-Calédonie et à la Guyane, le traitement appliqué aux convicts australiens d'il y a trois quarts de siècle paraît sans doute bien inexorable et bien barbare. Il est néanmoins certain que sans ces lois draconiennes l'emploi de la main-d'œuvre pénitentiaire eût été absolument impossible dans un pays où les colons se trouvaient forcément isolés dans des propriétés d'une grande étendue, dispersées çà et là sur un immense territoire. La faible population du pays et la distance immense qui le séparait du reste du monde obligeaient le colon à se lancer dans de grandes entreprises pastorales exigeant des espaces considérables de terrain pour leur exploitation économique, car une poignée d'agriculteurs suffisait à fournir toutes les denrées nécessaires à l'alimentation de la colonie. Il fallait donc au colon de sérieuses garanties de sécurité contre les mécréans de toute sorte qu'il était forcé d'employer, et avec une telle classe, se ressentant largement de l'influence des mœurs de son époque et de sa race, il n'y avait d'autres moyens effectifs à employer que ceux auxquels les autorités durent avoir recours. Ces moyens consistaient à octroyer des pouvoirs judiciaires spéciaux très étendus aux magistrats stipendiaires représentans de la loi, dans les différens districts, en cas de délits commis par les *convicts assignés*, et à donner également des pouvoirs semblables à un certain nombre de magistrats honoraires ou *justices of the peace* (juges de paix) choisis

parmi les colons les plus distingués et les plus influens dans chaque district. Ces magistrats avaient toute latitude dans l'application du code criminel à l'usage des forçats qu'ils pouvaient condamner sommairement sur toute plainte de leur employeur aux peines du fouet et des fers ou bien envoyer devant la cour martiale en cas de délits graves entraînant condamnation à la peine de mort. Il fallait des conditions et un état social tout particuliers pour que l'on se trouvât dans la nécessité d'investir d'une semblable autorité des agens civils quasi-irresponsables.

La première période de la colonisation de l'Australie jusqu'en 1840 fut donc essentiellement une époque de colonisation agricole et pastorale par des élémens libres aidés de la main-d'œuvre et du travail forcés des convicts. Les efforts de Paterson et de ses successeurs immédiats, Hunter et King, en introduisant dans la Nouvelle-Galles du Sud des colons libres, vigoureux et entreprenans, devaient vite porter fruit. Ce courant d'émigration une fois dirigé vers l'Australie ne devait faire qu'augmenter dans des proportions toujours croissantes. Jusqu'alors la colonisation était circonscrite dans les limites peu étendues entre les Montagnes Bleues et la mer, et il devint nécessaire de franchir cette barrière naturelle et de pénétrer dans l'intérieur du continent si longtemps resté mystérieusement fermé à la science du géographe et à la civilisation. Les mérinos introduits par le capitaine Mac-Arthur avaient réussi à s'acclimater au-delà de toute espérance, et l'industrie pastorale, principal élément de la grandeur future de l'Australie tout entière, réclamait de plus vastes espaces et des horizons moins bornés. Après de nombreuses tentatives toujours restées infructueuses, la haute muraille de montagnes qui formait au couchant la limite de l'établissement fut enfin escaladée en 1813 par les trois intrépides explorateurs Blaxland, Wentworth et Lawson. Leur piste était encore fraîche que le gouverneur Lachlan-Macquarie faisait construire par les convicts une route carrossable, terminée le 21 janvier 1815, jusqu'à Bathurst sur le versant occidental de la grande chaîne de partage. Une seconde route se dirigeant vers le sud-ouest, à travers le plateau de Goulburn, fut immédiatement entreprise, et le flot de la colonisation libre pénétra par ces deux voies et s'étendit rapidement dans les grandes plaines de l'ouest. Puis Oxley, Mitchell, Sturt, Hume et tant d'autres illustres champions de la science géographique en Australie transportèrent successivement les limites de la colonie jusqu'au-delà de la rivière Darling, à l'Ouest, et étendirent au sud leurs explorations jusqu'à la mer, après avoir découvert le grand fleuve Murray et les riches pâturages de l'Australie heureuse.

Sous l'administration énergique du gouverneur Macquarie, successeur du fameux capitaine Bligh, le héros de cette célèbre révolte des matelots du *Bounty*, drame sanglant qui devait se terminer par une idylle, la jeune colonie entra dans une ère de remarquable prospérité.

Macquarie avait remplacé Bligh dans des conditions tellement curieuses qu'elles demandent ici une mention toute particulière. Elles jettent un jour nouveau et intéressant sur l'histoire des premières années de l'occupation de la Nouvelle-Galles du Sud.

Le gouvernement anglais, alors aux prises avec les armées républicaines et plus tard impériales sur les grands champs de bataille du continent, s'était trouvé embarrassé pour fournir les garnisons nécessaires au maintien de la sécurité publique et à la garde des forçats dans ses établissemens des antipodes. Les autorités se virent donc dans la nécessité d'organiser pour ce service un corps colonial spécial connu sous le nom de *Corps de la Nouvelle-Galles du Sud*, composé de soldats ramassés un peu partout et commandés par des officiers appartenant à la classe commerciale, dont la grande majorité n'avait aucun service antérieur, esprits entreprenans et aventureux, attirés par les avantages territoriaux offerts par le gouvernement colonial, et par l'espoir d'arriver rapidement à la fortune dans un pays où l'état économique rudimentaire leur offrait d'attrayantes et nombreuses chances de succès. L'isolement de la Nouvelle-Galles du Sud, communiquant à de rares intervalles avec le reste du monde, surtout pendant la période de bouleversement que traversait l'Europe dans les premières années du XIXe siècle, avait eu sur le commerce, les échanges et le système économique du pays une influence remarquable.

Les valeurs monétaires courantes, par suite de la difficulté d'en obtenir en quantité suffisante pour les besoins du commerce, avaient atteint une telle dépréciation que l'argent avait fait place comme étalon d'échanges à un article de transport facile et de consommation, hélas! trop générale alors et plus facile encore. Cet article n'était autre que le « rhum » importé des plantations indiennes. Malgré les efforts du gouverneur King et de son successeur, le capitaine Bligh, pour réagir contre ses effets, ce mode de payement en nature s'étendit rapidement à toutes sortes de transactions; les ventes ou échanges de biens fonciers au prix d'un nombre plus au moins considérable de gallons de rhum devinrent des affaires journalières. L'imposition de droits prohibitifs n'eut d'autres résultats que la création d'un système de contrebande suivie, facilitée par l'immense étendue de côtes que les officiers de la douane ne pouvaient surveiller, et favorisée surtout par le fait même que les officiers du ré-

giment de la Nouvelle-Galles du Sud avaient fini par s'emparer du monopole de cet immoral commerce. La discipline militaire s'en ressentit bien vite, et le gouverneur Bligh, en raison de ses efforts pour arrêter le progrès du mal, se vit immédiatement en butte à l'antagonisme déclaré de ceux sur lesquels il aurait dû le plus compter pour le maintien du pouvoir et la sécurité de l'établissement. Peut-être, exaspéré par l'opposition qu'il avait rencontrée, perdit-il le sang-froid que sa position lui commandait et se laissa-t-il entraîner à des représailles personnelles malheureuses ; toujours est-il qu'il crut nécessaire d'attaquer directement un des hommes les plus influens de la colonie, ce même Mac-Arthur auquel l'Australie est redevable de l'introduction des mérinos et des principales industries pastorales et agricoles, qui font aujourd'hui sa fortune et son avenir. Ce dernier fut arrêté pour désobéissance à un ordre du tribunal formulé contre lui dans une action civile qui lui avait été intentée ; mais les membres de la cour suprême de justice devant laquelle il fut amené, dont la majorité était composée d'officiers appartenant au régiment colonial où Mac-Arthur exerçait les fonctions de capitaine, refusèrent de siéger, laissant à leur président, le magistrat civil Atkins, la responsabilité de maintenir seul l'autorité du tribunal qui l'avait tout d'abord condamné. Agissant, dit-on, sous l'influence d'une haine personnelle, Bligh prit fait et cause pour Atkins et donna l'ordre de maintenir l'arrestation de Mac-Arthur.

Cet acte causa une émotion violente dans la colonie, et la population civile, parmi laquelle ce dernier jouissait d'une grande influence, se joignit à l'élément militaire pour protester contre l'ordre arbitraire du gouverneur. Fort de l'appui de l'opinion publique, le major Johnson, commandant des troupes coloniales, réunit un conseil de guerre dans lequel il fut décidé que la conduite du gouverneur, constituait une atteinte aux privilèges du corps, et que l'exercice arbitraire du pouvoir, dans ces circonstances, mettait en danger la discipline militaire d'où dépendait la sécurité de l'établissement. Au lendemain de ce conseil, Johnson se rendit à la tête de ses troupes au palais du gouvernement et procéda immédiatement à l'arrestation du gouverneur. Bligh fut incarcéré pendant onze mois, tandis que l'affaire était portée devant les autorités métropolitaines, puis renvoyée en Angleterre. Johnson et après lui le lieutenant-colonel Fovaux, commandant supérieur des troupes coloniales, qui se trouvait en Tasmanie pendant ces événemens, et qui approuva entièrement la conduite de son subordonné, dirigèrent l'administration durant cet intervalle.

Cet épisode avait démontré clairement que l'influence de l'élément militaire local, exercée cependant dans un sens strictement

loyal vis-à-vis du gouvernement métropolitain, était, à cette période de la colonisation de la Nouvelle-Galles du Sud, trop considérable pour être traitée comme une quantité négligeable. Placé dans la nécessité de maintenir le prestige de la discipline et de ménager les susceptibilités des colons aussi bien militaires que civils, le prince régent d'Angleterre se contenta de destituer les deux principaux acteurs de ce drame, Johnson et Mac-Arthur. Considérant en outre la jalousie qui existait entre les officiers du service naval et ceux des troupes coloniales, il confia le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Nord au major général Lachlan Macquarie, lequel reçut l'ordre de prendre le service des mains du gouverneur déposé. Bligh fut donc ainsi le dernier des gouverneurs appartenant à l'armée navale auxquels avait été jusque-là confiée l'administration de l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay. Avec Macquarie commença une nouvelle série d'officiers-généraux appartenant à l'armée de terre, dont l'administration prit fin en 1854, lorsque la constitution parlementaire octroyée à la colonie rendit la possession d'un grade militaire plutôt gênante qu'utile à un fonctionnaire occupant une position civile purement représentative.

A l'arrivée de cet homme froid, énergique et patient, les choses prirent rapidement une tournure différente. La discipline militaire fut rétablie, et le trafic du rhum succomba sous l'influence d'une prospérité commerciale sérieuse. Macquarie s'appliqua immédiatement à modifier également la méthode d'aliénation du domaine public, qui avait eu jusqu'alors pour résultat de mettre les meilleurs terres de la colonie entre les mains de quelques familles d'officiers ou d'émigrans libres disposant déjà à leur arrivée d'un capital considérable. Le système en vogue à cette époque chez toutes les nations qui s'occupaient alors de coloniser le Nouveau-Monde consistait à créer dans ces établissemens une société divisée en trois classes bien distinctes, les planteurs et les esclaves, avec un tiers-état intermédiaire auquel appartenaient les membres des professions libérales et du haut négoce. A Botany-Bay, les colons militaires et civils avec leurs « convicts assignés » tenaient la place respective des planteurs américains et de leurs esclaves. L'image des vieilles institutions sociales aristocratiques, que la Révolution française de 1789 avait si brusquement et si complètement balayées, se reflétait ainsi dans l'état que l'on voulait imposer à ces nouvelles sociétés. Ce système de colonisation, auquel l'émancipation des États-Unis avait donné le coup de grâce dans l'Amérique du Nord, dura en Australie jusqu'à la cessation de la transportation des criminels. Macquarie fit cependant un usage plus large que ses prédécesseurs des pouvoirs arbitraires qui l'autorisaient à disposer du domaine public suivant son bon plaisir, et

il favorisa même l'occupation du territoire par les « émancipés » ou convicts ayant complété le terme de leur condamnation, auxquels il accorda également des concessions de terre. Sous son habile administration et celle de son successeur, sir Thomas Brisbane, qui prit les rênes du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud en 1821, l'émigration libre prit un essor considérable, le ton de la société s'éleva, et la colonie commença à perdre peu à peu ce cachet spécial d'établissement pénitentiaire qui devait nuire à la réputation de l'Australie longtemps même après l'abolition de la transportation.

Le gouvernement métropolitain crut de bonne politique de concéder aux colons dans une certaine mesure le *self-government*, en apportant un changement radical dans l'administration de la justice civile jusqu'alors entre les mains de l'élément militaire, seul responsable de la sécurité de l'établissement. L'institution du jury fut établie, le service judiciaire réorganisé sur des bases en rapport avec les changemens que l'accroissement de l'élément libre avait apportés dans la constitution de la société coloniale; l'instruction publique, placée sous le contrôle d'une administration régulière, fut confiée à un conseil composé des autorités ecclésiastiques supérieures appartenant aux principales églises représentées alors dans la colonie, et un conseil législatif comportant sept membres nommés par le gouverneur vint compléter cette première réorganisation administrative. Ce fut également à cette époque que commença la brillante série d'explorations géographiques dont le résultat devait être de changer rapidement la face des choses et de transformer l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay en pays libre. Oxley, Hume, Mitchell, Sturt et plus tard tant d'autres hardis explorateurs, dont quelques-uns, comme Burke, Wills et l'infortuné Leichhardt, étaient destinés à périr à la tâche, pénétrèrent au milieu d'un pays qui leur apparut tout d'abord comme un autre Sahara, mais que peu d'années plus tard, le squatter et ses moutons, le mineur et le chercheur d'or devaient rapidement envahir. Le gouvernement colonial à Sydney n'était pas non plus inactif, et, en 1825, des établissemens étaient fondés dans le district de Moreton-Bay, aujourd'hui la florissante colonie de Queensland, et par ordre du gouvernement impérial, à Swan-River, en 1829. La Tasmanie fut également occupée afin de servir d'annexe au pénitentiaire de Botany-Bay. En 1835, une famille d'émigrans s'établit sur les bords de la baie de Port-Phillip sur un terrain occupé par une tribu sauvage, là où quelques années plus tard devait s'élever la grande métropole de la colonie de Victoria, *marvellous Melbourne*, ainsi que l'appelle l'historien anglais Froude. L'année suivante, une compagnie de financiers anglais fon-

dait à Adélaïde un établissement qui après maintes vicissitudes est devenu la colonie de *South-Australia;* c'est la seule province de l'Australie continentale qui ne doive pas son origine à l'application ou l'extension du système de la colonisation pénale. Enfin, en 1838, sur la rumeur que le gouvernement français avait envoyé une expédition pour occuper la Nouvelle-Zélande, le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, sir George Gipps, dépêcha un navire de guerre pour prendre, au nom de la reine Victoria, possession de cet admirable archipel, devançant ainsi de quelques jours à peine l'arrivée de l'expédition française.

III.

L'empire colonial britannique s'était ainsi développé et étendu sur toute cette partie du monde austral, et l'immense territoire du continent australien lui-même, attaqué à la fois sur tous les principaux points du périmètre de ses côtes, livrait peu à peu ses secrets aux persistantes recherches de l'homme blanc. L'élément colonisateur libre, auquel chaque année apportait des renforts considérables, prenait de jour en jour une importance plus grande, et influençait de plus en plus la politique du pays. Déjà trois fois plus nombreux que les transportés, possédant entre leurs mains les finances, le commerce et la propriété territoriale, les colons libres ne pouvaient continuer à vivre sous un régime politique créé pour un établissement pénitentiaire, et sous des lois qui entravaient constamment leur liberté d'action en les mettant en conflits journaliers avec une autorité habituée à un système d'administration très arbitraire. L'année 1825 fut le point de départ d'une agitation politique en faveur d'un régime de gouvernement plus en harmonie avec les nouvelles conditions du sein desquelles émergeait la société coloniale. Dès lors, tout émigrant nouvellement débarqué devint une unité de plus, dévouée dès le principe à la cause de l'émancipation politique et du gouvernement de la colonie par les colons eux-mêmes, sous l'égide et la protection du gouvernement métropolitain sans doute, mais non plus sous sa direction immédiate, à laquelle l'élément de responsabilité vis-à-vis de leurs administrés qui seuls contribuaient au maintien matériel de l'autorité impériale, manquait trop complètement. Vers cette époque, l'Angleterre était en proie à une sérieuse agitation politique en faveur de l'émancipation d'une démocratie jusqu'alors sans voix au conseil de la nation, et un certain nombre d'esprits, entraînés par l'enthousiasme de la jeunesse, s'étaient vus forcés de tourner leurs regards vers d'autres pays où un état social nouveau en voie de

formation offrait un champ plus libre à leurs aspirations. L'Australie, tout récemment sortie de la période aiguë d'expérimentation philanthropique, venait d'entrer dans une période d'activité pastorale, et l'exploitation de ses produits naturels variés, dont on commençait à parler sur les marchés du royaume-uni, offrait un nouveau débouché à l'émigration des masses auxquelles la fortune refusait en Angleterre le plus faible sourire. Un fort courant d'émigration se dirigea donc vers ces nouvelles possessions de l'empire britannique, et Sydney, alors la seule grande ville de l'Australie, vit débarquer sur ses quais un certain nombre de ces jeunes exilés volontaires, venus pour chercher aux antipodes la liberté qu'une société figée depuis des siècles dans sa forme aristocratique et ploutocratique refusait à leur classe dans son propre pays. Parmi ces derniers se trouvait un jeune ouvrier tourneur, grand, vigoureux, aux traits remarquablement accentués et énergiques.

Doué d'une grande éloquence naturelle, et se sentant surtout plein de confiance dans l'avenir qui lui était réservé sur cette terre nouvelle où il venait de débarquer sans amis, sans argent, et sans autre capital qu'une rare intelligence et une énergie à toute épreuve, il prit part dès son arrivée au mouvement politique qui agitait alors les colons. Son éducation avait été négligée dans son enfance, mais il avait acquis plus tard une certaine instruction par son application personnelle, et sans autre guide dans le choix de ses livres qu'un instinct naturel qui l'entraînait vers les études politiques et même la poésie. Henry Parkes, tel était son nom, arrivait à Sydney à une époque où l'air était rempli de politique; il retrouvait en Australie des conditions analogues à celles qu'il avait laissées en Angleterre, on ne parlait que de réformes, constitution et liberté ; mais dans ce nouveau jeu politique, les atouts étaient en d'autres mains. Parkes comprit en un clin d'œil la situation locale, l'avenir lui apparut plein d'espérances ; c'était sa classe qui tenait les cartes, elle n'avait besoin que d'un joueur à la fois intelligent et prudent pour la guider, et la partie était gagnée en Australie pour la démocratie. Il serait ce joueur et ce guide. Avant de prendre part au conflit qui se préparait, il prit son temps pour étudier la composition des différens partis politiques qui cherchaient à accaparer la plus grande partie du pouvoir dans la constitution que l'on était en train de formuler, et pour se rendre compte des forces relatives et des ressources matérielles et morales dont chacun d'eux disposait. D'un côté se trouvaient les grands propriétaires de terrains concédés sous les régimes précédens, et les squatters, locataires d'immenses domaines pastoraux qui formaient l'aristocratie coloniale, possédant alors le pouvoir en raison

de leur fortune et de leur influence prépondérante au conseil législatif. A l'origine, le conseil législatif devait être composé de membres nommés par le gouverneur, plus tard ils furent en partie élus d'après un système de suffrage qui limitait le vote à un certain nombre d'électeurs possédant une valeur appréciable d'intérêts dans la colonie. Du côté opposé, la classe ouvrière, les émancipés et la jeunesse laborieuse d'origine australienne faisaient cause commune et demandaient une constitution dont la base fût essentiellement démocratique, et le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple; cette classe avait pour elle le nombre, mais un nombre jusque-là dépourvu de droit de représentation. Enfin un troisième parti, intermédiaire, dirigé par les hommes les plus remarquables et les plus éclairés parmi les membres des professions libérales et du clergé, tenait la balance entre les deux extrêmes. Ces derniers, tout en proclamant leurs sympathies pour la cause du peuple, cherchaient cependant à conserver l'équilibre entre les masses et les classes privilégiées; ils voulaient bien donner la franchise à la démocratie, mais à la condition que la démocratie votât pour eux et consentît à permettre que l'influence qu'elle devait posséder de par la constitution nouvelle fût contrebalancée par la pluralité des votes en faveur de la classe qui était représentée, non pas par la proportion du nombre, mais par celle, autrement considérable à ses yeux, de la somme de ses intérêts industriels et commerciaux. Ce parti avait pour chef un jeune avocat, né dans le pays, William Charles Wentworth, orateur passionné, poète à ses heures, qui voyait déjà dans cette poignée de colons libres établis autour d'une prison, l'embryon d'une nation destinée un jour à dominer toute cette partie du monde austral. Wentworth, né dans la colonie, était allé compléter en Angleterre les études nécessaires pour son admission au barreau. Il revenait à vingt-trois ans, plein d'enthousiasme et animé des sentimens du plus pur patriotisme. Créer dans sa jeune patrie une situation politique idéale d'après les principes du gouvernement populaire lui paraissait une tâche tracée tout spécialement pour lui. Aussi dans les premières années de l'agitation constitutionnelle en faveur d'une réforme politique dont il fut l'âme, de 1825 à 1840, se fit-il l'avocat du peuple, demandant la création d'une assemblée législative qui gouvernerait en son nom. Ses efforts ne furent pas couronnés de tout le succès qu'il en espérait. L'ignorance de la grande majorité des membres des classes qu'il cherchait à élever en leur offrant dans le gouvernement du pays une part proportionnelle à leurs intérêts, et l'exagération de leurs ambitions, détruisirent les espérances qu'il avait fondées sur elles. Il abandonna son idéal, convaincu par la

logique des faits, qu'il serait dangereux de confier à cette fraction du peuple une part d'un pouvoir dont elle ne saurait user avec intelligence ou modération. De républicain il devint conservateur, et au lieu de l'assemblée populaire représentative, dont il avait été jusqu'alors le champion, il demanda la création d'une chambre composée de six représentans de l'administration impériale, de six membres choisis par le gouvernement, et de vingt-quatre personnes désignées par les électeurs. Ce système fut établi sous l'administration de lord Stanley, lequel obtint du parlement britannique, en 1842, le vote d'un acte constituant cette chambre, qui siégea pour la première fois à Sydney en 1843. Wentworth devint de plus en plus conservateur à mesure que l'élément populaire devenait plus puissant et que l'agitation augmentait en faveur du système dont il avait été le premier avocat. Juriste distingué, lorsqu'il s'agit enfin, en 1852, de dresser le projet d'une constitution parlementaire qui devait enlever au gouvernement impérial le contrôle des destinées du pays pour les remettre aux mains des colons eux-mêmes, ses collègues lui en confièrent la rédaction. Il en profita pour esquisser une constitution moulée avec une trop grande fidélité sur les institutions britanniques, sans tenir suffisamment compte de la différence qui existait entre les conditions sociales dans la mère patrie et dans ses colonies des antipodes.

Il y faisait la part trop large à l'aristocratie coloniale, chez laquelle la fortune remplaçait généralement la puissance, aux dépens d'un prolétariat maintenant conscient de sa force, qui voulait sa part d'influence dans le gouvernement futur de la colonie. Parkes saisit cette occasion pour faire son entrée publique dans le monde politique colonial. Il prit part à tous les meetings, fut de toutes les assemblées populaires où l'on discutait le projet de constitution, et se fit bien vite connaître des électeurs, sur lesquels sa parole incisive et son éloquence un peu rugueuse firent dès l'abord une favorable impression. Il se joignit à une phalange d'intrépides démocrates guidés par des hommes éminens par leur intelligence, leur talent et la largeur de leur vues. L'un, John Dunmore Lang, ministre presbytérien écossais, représentait l'élément le plus sérieux et le plus pratique parmi les colons libres. L'autre, James Martin, avocat comme Wentworth, mais d'une origine plus obscure, né et élevé dans la colonie même, représentait la jeunesse démocratique du cru, intelligente et ambitieuse, décidée à obtenir pour ses membres le droit d'aspirer aux plus hautes fonctions publiques par l'exercice des libertés politiques les plus étendues. Le premier, Lang, était en outre le représentant du clergé dissident, qui, en Angleterre, a toujours montré des tendances politiques libérales.

C'était un homme d'une instruction profonde, versé dans l'étude de la littérature ancienne et moderne et possédant une rare connaissance de celle de la France et de l'Allemagne. Il avait parcouru ces deux pays pour y chercher des émigrans spécialement compétens dans la culture de la vigne, afin qu'ils pussent enseigner leur art aux colons de la vallée du fleuve Hunter, où la vigne, introduite en 1791, donnait déjà d'excellens résultats, sur lesquels étaient fondées avec raison les plus grandes espérances. La colonie lui devait surtout l'introduction d'émigrans écossais choisis, dont le nombre augmentait d'année en année, attirés par les rapports de leurs prédécesseurs, les lettres et les publications constantes de Lang lui-même et les récits d'un changement bien réel, dénué de toute exagération, dans les conditions d'existence de leurs vigoureux et économes compatriotes établis aux antipodes. Écrivain distingué, polémiste ardent, républicain convaincu, Lang fit plus peut-être que tout autre, dans la période qui précéda l'établissement du gouvernement parlementaire en Australie pour sauvegarder les intérêts du peuple. Il fut aussi l'historien de son temps, historien compétent et véridique, auquel on doit cependant reprocher une tendance un peu trop marquée à condamner indistinctement tous les actes de ceux qui ne pensaient pas comme lui. Comme homme politique et comme historien, Lang occupe une grande place dans l'histoire de cette période de la formation des communautés australiennes. Ce fut avec ces hommes vaillans que Parkes fit son entrée en scène; dès lors la cause du peuple fut gagnée et la constitution sauvée. Puis vint une autre question de politique locale dont la solution devait avoir une importance considérable pour les destinées du pays, celle de la cessation de la transportation criminelle et son corollaire le système d'assignation des convicts comme employés des colons libres. L'émigration des classes ouvrières fournissait à l'Australie tous les bras nécessaires à ses industries naissantes sans plus avoir recours à la main-d'œuvre pénitentiaire, laquelle donnait du reste des résultats avantageux sans doute pour la métropole, mais moralement désastreux pour la colonie. Le libre contact du forçat avec l'émigrant de la classe ouvrière n'était pas fait pour contribuer à l'élévation matérielle ou morale de ce dernier. A tous les points de vue, la cessation de la transportation criminelle devenait une nécessité absolue, et devant l'attitude décidée, voire menaçante de la population libre, le gouvernement anglais se vit contraint, en 1835, de cesser de déverser dans la Nouvelle-Galles du Sud le trop-plein des prisons du royaume-uni. Il le fit avec une bonne grâce d'autant plus remarquable qu'à cette époque les intérêts des colonies étaient généralement fort

cavalièrement traités, subordonnés qu'ils étaient absolument aux intérêts généraux de l'empire. Au premier abord, cette condescendance du gouvernement de la métropole paraît bien extraordinaire, et l'on est tenté de l'attribuer à un sentiment de haute philanthropie ; mais un peu de réflexion amène bien vite à découvrir la raison de cette conduite en apparence si désintéressée. Les Anglais, on le sait, sont avant tout des hommes d'affaires, et ils doivent leur succès en politique générale comme en colonisation à ce que toutes leurs entreprises, quel que soit leur but, sont toujours étudiées d'avance au point de vue du résultat commercial définitif. Le principe qui, chez eux, détermine une entreprise quelconque, même la guerre, surtout la guerre, c'est l'intérêt commercial de la nation : *Will it pay? that is the question!* Le sentiment n'a jamais occupé la moindre place dans la politique de l'Angleterre. L'honneur et la gloire sont de fort belles choses sans doute, mais ce sont des quantités dont la valeur est trop difficile à établir pour que les hommes d'État anglais se laissent entraîner à y sacrifier l'intérêt pratique de leur pays. Et ils ont mille fois raison ; leur empire toujours grandissant, leur influence commerciale universelle, leur prépondérance politique dans le monde extra-européen en sont une preuve manifeste. Dans sa spirituelle et amusante critique des hommes et des choses britanniques, Max O'Rell compare le gouvernement anglais à une grande maison de commerce ayant son siège à Londres et des succursales dans les cinq parties du monde ; c'est la maison *John Bull et fils*. Cette définition est des plus heureuses, il aurait pu ajouter *Universal Dealers*, car John Bull vend de tout, achète de tout, trafique de tout et fabrique de tout, même des nations et des couronnes. Sa politique est une gigantesque opération commerciale dans laquelle toutes les combinaisons sont étudiées avec une précision mathématique.

Il lui est sans doute arrivé de se tromper plus d'une fois dans ses calculs ; de fait, l'établissement pénitentiaire de Botany-Bay fut loin d'être un brillant succès commercial à l'origine. Les administrateurs s'aperçurent bien vite de *l'impraticabilité* de continuer à en faire une œuvre philanthropique pure et simple pour le bénéfice des convicts : cette expérience leur coûtait trop cher. L'introduction de colons libres pour travailler la terre et pourvoir ainsi à la nourriture du forçat incapable de produire lui-même de quoi suffire à ses propres besoins ne fit qu'augmenter les charges que le budget de la transportation avait à supporter. C'est alors que l'on imagina le système des concessions territoriales dont l'étendue dépendait du montant du capital introduit dans la colonie par le concessionnaire. Autant de livres sterling, autant d'arpens concé-

dés. De cette façon, le gouvernement attirait dans la colonie non-seulement des émigrans sérieux et intéressés au progrès du pays, mais aussi des capitaux importans. Il donnait le terrain pour rien, mais il s'assurait d'avance que le concessionnaire possédait l'argent nécessaire pour le mettre en valeur. Il ne manquait à ce dernier qu'une seule chose, la main-d'œuvre. Le gouvernement en avait à n'en savoir que faire, et les prisons de la métropole étaient là pour en fournir autant qu'il en *faudrait au besoin.* L'administration pénitentiaire, composée de personnes dénuées des connaissances pratiques les plus élémentaires, n'avait pu en tirer aucun parti, sans doute, mais, entre les mains d'entrepreneurs privés, l'éducation technique et agricole des convicts serait une affaire de peu de temps et de moins de patience encore : le fouet était là pour suppléer à l'absence de cette vertu. Le terrible code pénal qui condamnait à la peine de mort pour le vol d'un mouton ou d'une tête de bétail, à celle du fouet pour la moindre infraction à une discipline de fer, et à celle de la corde pour le plus léger signe de révolte, devint le corollaire essentiel du système d'assignation des convicts aux concessionnaires de la couronne. Ces derniers, isolés sur leurs immenses concessions, obligés d'obtenir des résultats économiques avec une main-d'œuvre dont il fallait en quelque sorte faire l'éducation pratique, se trouvaient dans une position trop difficile et trop dangereuse pour faire du sentiment, en considérant les moyens à employer pour faciliter leur tâche, du succès de laquelle dépendaient le progrès et l'intérêt matériel général de la colonie. L'opération commerciale était trop belle pour que l'on s'arrêtât longtemps aux bagatelles de la porte. C'était un bénéfice trop clair pour le budget métropolitain, car, d'une part, les frais d'entretien des condamnés passaient à la charge individuelle des colons, et le système permettait, en outre, de réduire considérablement le nombre des agens préposés à la garde et à l'administration des transportés. Lorsqu'en 1838 la cessation de la transportation fut décidée et décrétée par suite de l'abolition préalable du système d'assignation des convicts aux concessionnaires libres, le budget de la métropole eut de nouveau à supporter les frais de ce service. Le maintien de la transportation devenait donc une question de finance. Or, il était évidemment bien plus économique de garder les forçats en Angleterre que de les envoyer à la Nouvelle-Galles du Sud, où le coût de leur entretien, sans compter les frais de voyage et d'administration, s'élevait à un chiffre double de ce qu'il était en Angleterre. Quelques années plus tard, en 1849, le gouvernement libéral et philanthropique de M. Gladstone, sur la demande des squatters et de cette classe privilégiée, qui regret-

tait la perte d'une main-d'œuvre à bon marché et relativement docile, ou facile à rendre telle, n'hésita pas à tenter de rétablir, avec la transportation, le vieux système de cession des condamnés aux concessionnaires et locataires des domaines de la couronne. C'était une trop bonne occasion de faire entretenir les forçats des trois royaumes par les colons australiens, pour que l'on pût laisser échapper une si excellente spéculation. Mais le gouvernement métropolitain, accoutumé à considérer son intérêt personnel avant celui de ses colonies et à tenir pour peu de chose l'opinion de leurs habitans, avait cependant, cette fois, compté sans son hôte. A la nouvelle de cette tentative de retour vers un passé que tous s'empressaient d'oublier et dont chacun s'efforçait de faire disparaître la trace, l'indignation publique ne connut plus de bornes. Parkes, Lang, Martin, et d'autres représentans, prirent en main la cause du pays et forts de l'appui unanime que leur donnait l'expression populaire énoncée dans un meeting de plus de 35,000 personnes, réunies pour protester et s'opposer au débarquement des prisonniers amenés à Sydney par le navire *Hashemy*, ils se rendirent en députation près du gouverneur, pour lui notifier la décision du peuple. L'*Hashemy* dut reprendre le chemin de l'Angleterre, et débarqua sa triste cargaison, en passant, au cap de Bonne-Espérance. Le gouvernement populaire allait prendre la place de l'administration impériale, qui jusque-là ne se hâtait pas trop d'accorder à ses colonies les libertés constitutionnelles qu'elles réclamaient à grands cris.

IV.

La colonisation de l'Australie et son occupation par les colons, riches, sérieux et pratiques dont nous avons parlé tout à l'heure, avait atteint, à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, des proportions considérables. Ce système avait son bon et son mauvais côté. Sans doute, il en résultait pour le pays des progrès matériels très grands; mais il en était autrement au point de vue de l'avenir social de cette nouvelle communauté. Il y avait une tendance trop marquée à la création de classes entre lesquelles il ne pouvait se former aucun lien d'intérêt commun. Entre les deux extrêmes de cette organisation sociale, les grands propriétaires et locataires des domaines de la couronne et leurs serviteurs forcés, il ne pouvait y avoir d'autres relations que celles du maître à l'esclave, du brahmin au paria. L'ouvrier libre, qui peu à peu remplaçait ce dernier, s'il occupait une place un peu plus élevée dans l'échelle sociale, ne pouvait cependant diminuer la distance qui

le séparait du maître, qu'à la condition de devenir lui-même un facteur économique et politique important. C'était vers ce but que tendaient donc tous les efforts des réformateurs. La cessation de la transportation criminelle avait été leur premier succès ; l'obtention d'une constitution parlementaire leur concédant un gouvernement fondé sur le suffrage populaire, avec un exécutif responsable de ses actes devant le parlement et les électeurs, était l'objet de toute leur ambition maintenant. Ils auraient peut-être attendu encore longtemps, si un événement remarquable n'était venu tout à coup changer la face des choses et bouleverser le système grâce auquel s'effectuait lentement la colonisation de l'Australie. La découverte de l'or simultanément à Bathurst et dans le district de Port-Phillip, qui venait alors de prendre son essor politique et formait une province indépendante de la colonie mère sous le nom de colonie de Victoria, apportait dans la constitution sociale de l'Australie un changement aussi complet que soudain. En quelques années, la population des deux grandes provinces se vit quadruplée par l'arrivée d'émigrans accourus des quatre coins du monde, attirés par la fièvre de l'or vers ce pays jusqu'alors presque ignoré.

Appartenant en grande majorité à une classe dont les idées politiques sont caractérisées par un libéralisme extrême, pour ne pas dire plus, ils se trouvèrent dès les premiers jours en conflit ouvert avec l'autorité. La colonie de Victoria n'avait pas encore cessé d'être administrée directement par la métropole, que les idées républicaines y avaient fait des progrès remarquables. Les mineurs, révoltés contre les exigences d'un gouvernement qui, fidèle à son vieil instinct commercial, cherchait à prélever sur leur industrie une commission exorbitante, proclamaient déjà la république victorienne, et leur chef, Peter Lalor, plantait sur la barricade d'Euréka le drapeau de la Croix-du Sud. Cet homme, dont la tête fut alors mise à prix, est mort il y a quelques années après avoir occupé pendant longtemps l'honorable position de *speaker* (président) de l'Assemblée législative de la colonie dans laquelle, au début de sa carrière politique, il avait été condamné comme rebelle. Ces velléités d'indépendance furent sans doute promptement réprimées, car l'administration métropolitaine avait la force militaire à sa disposition, mais le gouvernement dut cependant mettre les pouces et diminuer considérablement la taxe exorbitante dont l'exaction avait été la cause de la révolte.

Mais l'organisation développée par l'administration impériale fut bien vite engloutie dans la colonie de Victoria, sous le flot de cette émigration qui introduisait des élémens nouveaux, vigoureux, am-

bitieux et libres dans la constitution sociale du pays. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, le nombre des mineurs avait été bien moins considérable, et la population étant, à l'origine de ce mouvement, beaucoup plus nombreuse que celle de Victoria, et disséminée en outre sur un territoire alors dix fois plus étendu, le vieux système s'y débattit plus longtemps contre cette invasion de libéralisme. Il était clair cependant que l'administration directe des colonies par le gouvernement métropolitain avait fait son temps. A moins de perdre ses dépendances, l'Angleterre se voyait forcée de leur concéder le droit de se gouverner elles-mêmes, et d'octroyer à chacune d'elles une charte et une constitution en rapport avec l'état politique qui se développait dans leurs centres respectifs.

On ne peut qu'admirer la sagesse du gouvernement britannique en cette circonstance; sa conduite offre un contraste frappant avec celle du gouvernement qui, trois quarts de siècle auparavant, fit perdre à George III le plus magnifique joyau de la couronne impériale. La leçon enseignée aux hommes d'État du siècle passé n'avait point été perdue pour leurs successeurs.

Ils allèrent même plus loin; ils auraient pu jusqu'à un certain point imposer aux différentes colonies une constitution identique, mais ils comprirent que l'état politique de chacune d'elles, par suite de la prédominance d'élémens différens dans leur organisation sociale encore embryonnaire, demandait un traitement spécial. Ils furent donc assez sages et assez modérés pour laisser aux colonies en cause le soin d'adopter chacune la constitution qui lui convenait, et maintinrent ce principe depuis, chaque fois qu'il fut question d'octroyer à une colonie quelconque les bénéfices du gouvernement parlementaire.

C'est ainsi que l'on remarque certaines nuances dans l'organisation politique des diverses colonies. La différence qui existe entre la constitution de la Nouvelle-Galles du Sud et celle de Victoria porte surtout sur le mode d'élection aux deux chambres qui composent leurs parlemens respectifs. Dans la Nouvelle-Galles, les membres du conseil législatif (qui correspond au Sénat en France) sont nommés par le gouverneur sur la recommandation du conseil exécutif; ils sont sénateurs à vie. Dans la colonie de Victoria, les membres du sénat sont élus par le suffrage limité, et pour une période de six ans. Dans certaines colonies, le suffrage universel est modifié par une clause qui admet le principe de la pluralité des votes; mais l'influence toujours croissante de la démocratie tend à faire disparaître cette anomalie en faveur de l'égalité électorale et du vote personnel et unique. *One man, one vote* (un seul homme, un seul vote) est aujourd'hui le cri général.

La composition de la population dans les deux colonies explique également la différence entre la politique fiscale adoptée par la Nouvelle-Galles du Sud et celle de Victoria. Tant que les mines d'or continuèrent à donner un emploi rémunératif et constant à la population ouvrière de cette dernière, les articles d'importation ne furent frappés à leur entrée dans la colonie que d'un droit *ad valorem* très modéré. Mais il arriva un moment où les mines ne suffirent plus à maintenir dans l'abondance la population que la fièvre de l'or avait amenée dans la colonie où elle avait acquis droit de cité. La constitution démocratique et ultra-libérale du pays plaçait en outre le pouvoir politique entre les mains des classes laborieuses, et tout gouvernement soucieux de conserver sa popularité ne pouvait ignorer les besoins de cette classe, la plus nombreuse et la plus utile, et devait nécessairement tout faire pour la retenir dans un pays où tout était à créer. Les colonies voisines faisaient, de leur côté, les plus grands efforts pour attirer chez elles la main-d'œuvre nécessaire à l'expansion de leur colonisation. Les statisticiens avaient calculé qu'à cette époque un émigrant adulte mâle représentait dans les colonies australiennes une valeur annuelle de 6,000 francs; chaque individu qui quittait le sol victorien pour transporter ses pénates dans une province voisine représentait par conséquent une perte sèche de 6,000 francs par an pour Victoria et un gain équivalent pour sa nouvelle patrie. L'instinct financier seul aurait donc suffi pour faire comprendre au gouvernement de Victoria la nécessité de retenir à tout prix dans le pays la main-d'œuvre que les mines d'or y avaient attirée. Mais il n'y avait aucune industrie locale, et la province, limitée en étendue, n'offrait en outre, en dehors des mines et des pâturages, que fort peu de ressources naturelles. L'agriculture n'existait pour ainsi dire pas, et bien que les colons eussent certainement trouvé dans la culture de la terre un champ très vaste à leur activité, il ne fallait pas s'attendre à ce que les mineurs, pour la plupart nés et élevés dans les grands centres industriels de l'Europe et de l'Amérique, échangeassent leur vie aventureuse pour les occupations constantes, laborieuses et pénibles de l'agriculteur. La majorité d'entre eux était composée d'artisans et non pas de paysans, et, si l'on voulait les garder dans la colonie, il fallait y introduire les industries qu'ils avaient abandonnées dans le vieux monde avec l'espoir de ramasser l'or à pleines pelles dans le nouveau. Sous l'empire de la nécessité du moment, les Victoriens adoptèrent donc une politique fiscale protectionniste, non pas parce que la protection est la meilleure des politiques fiscales, mais parce que dans cette alternative seule ils croyaient trouver le salut et l'avenir. Ce

régime ne fut cependant établi qu'en 1871, sous l'administration de Graham-Berry, qui, d'épicier démocrate devenu premier ministre républicain, n'a pas craint de représenter un gouvernement devenu conservateur et impérialiste comme *agent général* de la colonie de Victoria à Londres.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, au contraire, l'exploitation des mines d'or n'avait point absorbé une aussi large proportion de la population ouvrière. L'immense étendue de la province offrait un champ beaucoup plus vaste à l'extension de l'industrie pastorale, et l'agriculture y était alors, toutes proportions gardées, plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. En outre, la nature abondait en ressources variées; les riches mines de charbon de la vallée du fleuve Hunter, et de la côte au sud de la capitale, les mines de fer et de cuivre des Montagnes-Bleues, les forêts de cèdres qui couvraient les bassins des rivières du Nord et les immenses pâturages de l'Ouest pouvaient suffire pendant longtemps à occuper une population dans laquelle l'élément pastoral et agricole prédominait. Le gouvernement de la Nouvelle-Galles avait donc à résoudre un problème inverse; la difficulté n'était pas de créer des industries pour occuper les ouvriers, mais bien de trouver des ouvriers pour exploiter les ressources existantes. Si cette dernière colonie avait adopté la même politique fiscale que sa voisine, elle eût facilement absorbé l'excédent de population de cette dernière; car le charbon à bon marché, d'extraction facile, eût certainement favorisé l'établissement de florissantes industries autour des mines de Newcastle, de Wollongong et de Lithgow.

Mais l'occupation économique de son immense domaine territorial étant le but immédiat des préoccupations du moment, le gouvernement de la colonie mère continua d'appliquer chez elle le régime libre-échangiste que lui avait légué l'administration impériale, non pas du tout que le libre échange fût, aux yeux de ses législateurs, la meilleure des politiques fiscales, mais bien parce qu'un système moins libéral eût à cette époque entravé plutôt qu'encouragé son développement et sa colonisation. Les autres colonies ont suivi les exemples donnés par leurs sœurs aînées, certaines sont protectionnistes par esprit d'imitation plutôt que pour toute autre cause, car, en vérité, on cherche en vain la raison de l'établissement d'un tel régime dans l'Australie méridionale, par exemple, pays essentiellement agricole et pastoral, vivant entièrement sur le produit de l'exportation de ses laines et de ses blés et qui ne possède en lui-même aucun des élémens nécessaires à l'établissement d'industries prospères. Queensland a adopté un système mixte, et la Tasmanie est protégée par un tarif douanier,

pour faire comme Victoria, dont elle est du reste une dépendance commerciale et avec laquelle elle a un traité spécial qui permet l'échange libre des productions naturelles et artificielles des deux colonies.

Victoria a réussi à garder chez elle ses artisans, et, à force de capitaux anglais, à couvrir les environs de sa capitale d'usines et de manufactures. Elle a pu jusqu'ici écouler l'excédent de ses produits manufacturés sur les marchés de la Nouvelle-Galles ouverts librement au commerce du monde; mais à l'heure actuelle, elle se voit menacée de perdre ce débouché si le parti protectionniste arrive à se maintenir au pouvoir dans cette dernière province. La fédération des colonies australiennes peut seule parer à cet événement qui serait indubitablement désastreux pour Victoria. Il est certain que les avantages économiques, que la possession des mines de charbon de Newcastle et de Wollongong, et surtout la présence d'immenses dépôts de minerais de fer dans le voisinage de cette dernière ville, située à quelques lieues au sud de Sydney, ne manqueraient pas d'attirer le capital et l'industrie autour de ces importans centres. Victoria ne possède ni charbon ni fer dans des conditions d'exploitation économique, et se voit par conséquent obligée de s'adresser à sa puissante voisine qui lui fournit ces indispensables élémens de la grande industrie moderne. Or les manufacturiers et par suite la classe ouvrière à Melbourne souffrent déjà beaucoup, car ils commencent à ne plus trouver de débouchés pour leur production toujours croissante. En termes généraux, l'infériorité des produits, lorsqu'on les compare aux mêmes articles de fabrication anglaise ou continentale, et le prix exorbitant de la main-d'œuvre locale enferment l'industrie victorienne dans les limites de l'Australasie britannique. Il n'y a pour elle aucune concurrence possible à établir avec l'industrie européenne sur les marchés de l'Asie, de l'Afrique du Sud ou de l'Amérique méridionale, qui sont les plus rapprochés de l'Australie. Qu'arriverait-il donc si la Nouvelle-Galles venait à adopter une politique protectionniste qui fermerait le seul marché sur lequel Victoria peut disposer de l'excédent de sa production industrielle? A l'heure actuelle, avec 2 millions de cliens, cette production dépasse déjà considérablement la consommation, et plus d'une industrie chôme en conséquence; il n'est pas difficile de prévoir quel serait le résultat si le nombre des cliens venait tout d'un coup à diminuer de moitié. Qu'adviendrait-il alors de cette vaste population de près de 500,000 habitans (le chiffre exact pris au recensement du 5 avril 1891 est de 489,000, représentant 42 pour 100 de la population totale de la colonie) accumulée dans la métropole victorienne? On conçoit aisément que le

parlement à Melbourne ait montré un empressement extrême à accepter sans discussion la constitution adoptée le 9 avril 1891 par la *Convention nationale australasienne* de Sydney, laquelle créerait une fédération dont les corollaires inévitables seraient l'union douanière des colonies et l'établissement autour d'elles d'un véritable cordon sanitaire protégeant les manufacturiers de l'Union contre les importations de l'industrie étrangère, y compris celles de l'Angleterre; cela porterait d'un seul coup à 4 millions le nombre des cliens de Victoria.

Depuis leur émancipation, les colonies ont généralement subi des influences semblables, et les législatures locales ont abrogé un grand nombre de lois d'origine britannique pour les remplacer par des statuts dont le libéralisme ferait pâlir la majorité des Anglais eux-mêmes. La séparation absolue de l'Église et de l'État, l'instruction publique libre, obligatoire et séculière, le scrutin secret, l'application du principe électif à toutes les organisations ayant un but public quelconque, et maintes autres dispositions du même caractère ultra-libéral, forment la base des institutions politiques australiennes actuelles, dans une mesure plus ou moins grande suivant l'état social plus ou moins avancé de chacune des provinces.

La législation domaniale est également différente dans chaque province suivant le caractère général du pays et son degré de préparation pour la colonisation pastorale ou agricole. Une diversité semblable d'intérêts ne pouvait manquer de créer des rivalités que le temps ne ferait qu'envenimer. Dès lors, la fédération à courte échéance des colonies australasiennes ou tout au moins celle des États australiens se présentait à l'esprit d'un homme tel que Parkes, comme une nécessité politique urgente. Son expérience du passé, sa connaissance approfondie du caractère et du tempérament des hommes de sa race, et par-dessus tout une étude sérieuse des grandes lois qui gouvernent la marche des sociétés humaines, lui faisaient prévoir le moment où un conflit toujours croissant d'intérêts et d'ambitions amènerait infailliblement à sa suite la division et la haine. Il leur présenta donc une théorie politique qui, sans toucher à l'organisation intérieure des colonies, résumait leurs aspirations communes et amenait ainsi l'évolution d'un idéal national destiné à satisfaire leurs ambitions actuelles et les plus brillans rêves d'avenir. Le succès de cette politique à la conférence de Melbourne en 1890, ainsi que nous l'avons dit dans un précédent chapitre, avait été complet. Parkes triomphait sur toute la ligne, il avait réussi à faire accepter ses vues à l'unanimité par les membres de cette conférence, lesquels

s'étaient engagés à obtenir de leurs parlemens respectifs la nomination d'un nombre proportionnel de délégués à une *convention nationale australasienne*, chargée d'élaborer, au nom des législatures coloniales participantes, un projet de loi pour l'établissement d'une constitution fédérale.

Cette convention, à laquelle aucune colonie ne fit défaut, se réunit à Sydney, la métropole et la mère des grandes cités australiennes, sous la présidence du vieux tribun qui était en réalité l'auteur de son existence. Les délégués délibérèrent pendant six semaines, et adoptèrent à l'unanimité un projet de loi constituant la fédération des colonies australiennes, et créant une nouvelle nationalité et un nouveau facteur politique sous le titre de *The Commonwealth of Australia*. La principale part dans la rédaction de cette constitution appartient au premier ministre de Queensland, sir Samuel Griffith, jurisconsulte distingué, qui mérite d'être considéré comme le Sieyès de la constitution nationale de l'Australasie.

Les grandes lignes de la constitution adoptée par la convention sont à peu près les suivantes :

Les colonies australasiennes qui en acceptent les clauses formeront une communauté fédérale sous la dépendance de la couronne britannique désignée par le titre *The Commonwealth of Australia*. Ce titre de *Commonwealth*, qu'il est assez difficile de traduire exactement en français, rappelle de bien près la révolution qui renversa la monarchie des Stuarts. Il signifie à la fois communauté d'intérêts et république, et malgré la forme aristocratique sous laquelle on a tenté d'en déguiser la vraie signification, en plaçant la reine d'Angleterre au sommet de la constitution et créant une sorte de cour de vice-royauté autour du gouverneur-général, son représentant direct, il est difficile de ne point reconnaître dans ce titre si essentiellement républicain le premier tressaillement qui accompagne la naissance d'une nationalité indépendante.

Le gouverneur-général, qui représente la reine et le gouvernement impérial, est désigné par le cabinet de Saint-James et nommé par la souveraine. Les colonies élevées au rang d'États indépendans les uns des autres en matière de politique intérieure laissent à leurs législatures respectives le soin de décider plus tard du mode de nomination de leurs gouverneurs, qui ne pourront communiquer avec le gouvernement impérial que par l'intermédiaire du gouverneur-général.

Le parlement fédéral sera formé d'un sénat composé de huit membres pour chaque État de la *commonwealth* choisis d'après un mode laissé à la décision de chacune des législatures locales,

pour un terme de six ans, suivant le système de la rotation, et d'une chambre des représentans élus dans chaque État, d'après le mode adopté pour les élections aux législatures locales, et dont le nombre sera limité au maximum d'un représentant par 30,000 habitans et au minimum de quatre membres par État, quel que soit le chiffre de sa population.

Le pouvoir exécutif est confié à un conseil exécutif fédéral, présidé par le gouverneur-général et composé de sept ministres secrétaires d'État qui doivent présider aux grandes administrations de l'Union.

Le parlement ainsi composé a, en outre de ses pouvoirs politiques et du contrôle des douanes et des finances de la fédération, le droit de créer une cour suprême fédérale de justice, devant laquelle seront portés les appels qui, dans les conditions actuelles, sont du ressort du conseil privé de l'empire, à l'exception de telles questions dans lesquelles les intérêts d'une puissance étrangère, d'un des États de la fédération ou d'une partie intégrale de l'empire britannique, seraient en cause.

L'établissement d'une fédération sur les bases adoptées par la convention ne souleva de difficultés que dans la Nouvelle-Galles du Sud, où sir Henry Parkes, en opposition au parlement avec le parti protectionniste, en appela aux électeurs. Le résultat du scrutin donna une grande majorité en faveur de l'idée de la fédération; mais il n'en fallut pas moins introduire certains amendemens dans un sens plus démocratique dans la constitution adoptée par la convention pour qu'elle pût recevoir l'assentiment des électeurs de cette colonie. La lutte s'était engagée entre le parti libre-échangiste extrême, représenté par l'honorable G.-H. Reid, lauréat du *Cobden Club*, et économiste distingué, qui, prévoyant l'inévitable adoption d'un tarif protectionniste par le futur parlement fédéral, ne voulait à aucun prix d'une union à laquelle il faudrait sacrifier les principes sacrés du libre échange, — le parti ultra-protectionniste, représenté par l'honorable G.-R. Dibbs, chef de l'opposition parlementaire, qui refusait de s'occuper de fédération avant d'avoir fermement établi le système protectionniste dans la colonie pendant une période suffisante pour y permettre la création d'industries capables de faire concurrence aux manufactures de Victoria sur les marchés de l'Union, — et enfin, le parti protectionniste modéré, dirigé par l'honorable Edmond Barton, avocat distingué, longtemps représentant des professions libérales à l'assemblée législative, dont il fut pendant quelques mois le *speaker* (président), et représentant également les aspirations de la jeune Australie, ambitieuse de prendre place au rang des nations et de jouer dans la politique universelle un rôle proportionné à sa grandeur. Sir

Henry Parkes s'était déclaré prêt à accepter le verdict du parlement fédéral sur la question du système fiscal de la future communauté, parce que l'union des colonies et la création d'une nouvelle nationalité sous l'égide de la Grande-Bretagne est le but suprême de sa politique.

Ce fut le parti ultra-protectionniste qui l'emporta, et son chef, M. G.-R. Dibbs, a pris depuis la direction du ministère en remplacement de sir Henry Parkes.

Les élections à l'assemblée législative de la Nouvelle-Galles venaient d'introduire en cette chambre un nouvel et important élément représentant les intérêts des classes ouvrières. Ce parti ne devait pas tarder à faire une apparition aussi triomphante que soudaine sur le terrain parlementaire, et il est difficile de prévoir l'effet que le socialisme australien peut avoir sur l'union projetée des colonies. S'il nous est permis de hasarder une opinion, il nous semble que l'effort organisé de cette nouvelle puissance politique se portera dans la direction de l'union des États australiens, sous la protection d'un drapeau national indépendant de tout contrôle étranger.

Une nationalité qui éclôt à la fin du XIX[e] siècle, sous l'influence de forces inconnues jusqu'ici, dont le passé ne nous offre aucun moyen de mesurer la puissance et de calculer les effets, a l'avantage immense de pouvoir demander ses leçons à l'expérience de tous les siècles et de toutes les races auxquelles la civilisation doit ses plus nobles résultats. Ce nouveau monde commence là où les vieux mondes finissent ; isolé à l'extrémité de la terre, sans ennemis et sans passé, peuplé par une race à laquelle personne ne peut refuser l'énergie, le bon sens et la rectitude morale, l'avenir lui apparaît à travers les rayons de la plus brillante aurore, et les vrais amis de l'humanité ne peuvent qu'unir leurs vœux pour la prospérité et le succès final d'une entreprise à laquelle toutes les classes de la société moderne et en particulier les hommes sortis des rangs du peuple ont participé. Qui pourrait désirer une devise plus vaillante, pleine de plus d'énergie et d'espérance que cet *Advance Australia* écrit au-dessous du soleil levant qui baigne de ses rayons d'or les plis du drapeau de la Croix-du-Sud !

E. MARIN LA MESLÉE.

LA

FORME ET LA VIE

I.

Quand nous jetons les yeux sur le monde au milieu duquel l'homme s'agite, il semble bien au premier abord que tout ce qui vit, la plante, l'animal, même toute partie de ce qui vit, une feuille, un os, a une forme définie dans ses contours, si bien que nous sommes naturellement conduits à voir dans la *forme* des êtres organisés un attribut essentiel de la vie. Au contraire, les gaz qui s'épandent à l'infini, les liquides moulés sur les parois du vase qui en arrêtent l'écoulement, les roches, taillées de mille façons sans cesser d'être la même roche, nous montrent le monde inorganique affranchi presque tout entier de la fatalité de la forme.

Les cristaux, à la vérité, semblent ici faire exception. Eux aussi ont des formes arrêtées, aux contours encore beaucoup mieux définis que ceux de la vie et quelquefois d'une grande élégance. Mais qu'on les broie dans un mortier, ce sera toujours le même corps, ce sera la même espèce chimique, si ce n'est plus le cristal. Un être vivant, la canne à sucre, la betterave râpées, réduites en pulpe, n'ont plus rien d'elles-mêmes. Elles ont cessé d'être, elles ont disparu irrémédiablement : toute la puissance de la nature, aidée de tout le savoir humain, ne saurait avec cette pulpe les réédifier dans leur forme, tandis que nous pouvons refaire le cristal et le tirer à nouveau de sa poussière.

L'être vivant considéré en lui-même, indépendamment de ceux dont il dérive et de ceux qui dériveront de lui, est à sa façon, — dans la plupart des cas, car il y a des exceptions, — une sorte d'atome, un tout indivisible. De là cette dénomination très juste d'*individu*, passée de la philosophie grecque dans la scolastique et par elle dans le langage courant pour désigner l'être doué de vie.

Ce que nous appelons espèce en parlant des plantes ou des animaux n'est, en définitive, que le groupement fait par notre esprit de tous les individus vivans offrant sensiblement la même forme et que nous sommes fondés par empirisme à croire tous unis dans une parenté commune.

Mais si la forme nous apparaît comme un attribut essentiel de la vie, elle ne peut cependant servir à la caractériser, puisqu'il existe aussi des corps qui sont des individus, dans le monde inorganique, en dehors des cristaux. Les planètes, les anneaux de Saturne sont des exemples qui viennent aussitôt à l'esprit. On pourra ranger dans la même catégorie les comètes et les tores de fumée qui sont aussi des individus, qui cessent d'être par le fait même de leur division ou de leur dissociation.

La forme ne suffit donc pas à caractériser l'individu vivant : voyons si les traits généraux et l'aspect extérieur des êtres organisés, plantes ou animaux, ne vont pas nous offrir des signes qui les distinguent des corps purement minéraux.

On a opposé les conours plans ou sphériques, les arêtes vives, les angles définis des cristaux et des corps célestes aux surfaces onduleuses, à la silhouette moins géométrique, plus mollement accusée des plantes et des animaux. Certes, ce caractère n'est pas absolument dépourvu de valeur, de sorte que l'esprit le moins préparé s'y trompe rarement. Parfois le lapidaire, en taillant l'agate, met à découvert de délicates arborisations dans la transparence de la gemme. On les recueille précieusement, les musées en sont pleins, et l'illusion est parfois très vive: vous croiriez avoir sous les yeux une mousse pétrifiée. Il suffit de la loupe, et, au besoin, du microscope pour s'assurer qu'il ne s'agit point là d'un végétal fossile, et découvrir tout un assemblage d'aiguilles cristallines qui n'ont rien de commun avec les délicates articulations et les contours onduleusement dessinés d'une mousse véritable, pas plus que l'arbre de Saturne des alchimistes n'est un buisson vert. Eux-mêmes ne s'y trompaient pas, et c'est seulement au figuré qu'ils nommèrent ainsi l'élégante frondaison de métal qu'ils savaient par un artifice faire naître et grandir sous leurs yeux.

Ce cachet particulier se présente si nettement imprimé sur chaque être vivant et sur chacune de ses parties, il est tellement reconnaissable qu'il guide le naturaliste avec sûreté, même pour affirmer, d'après le moindre débris ou la plus faible empreinte, l'existence certaine à la surface du globe, par-delà des temps prodigieusement lointains, d'êtres qui ont vécu alors et qu'il ne connaît pas. Il en est qui n'ont laissé que leurs traces, et nous affirmons que la vie a passé là, sans savoir souvent si l'être était plante ou animal. Il n'y a pas deux ans que des terrassemens exécutés à Paris même,

rue Lhomond, mettaient au jour une pétrification étrange, telle qu'on n'en connaissait point de pareille et dont la nature reste encore mystérieuse. On l'a rapprochée des algues, mais on peut y voir également la dépouille d'un être bien supérieur en organisation.

Les anciens eux-mêmes, s'ils n'avaient point notre savoir pour interpréter la véritable nature des fossiles, n'hésitaient pas du moins à reconnaître cette marque de fabrique que la vie imprime partout et toujours à ses œuvres. La science d'alors ne donnait aucun moyen de discerner dans les ammonites la coquille d'un animal voisin des seiches et des calmars. Mais on eut du moins le sentiment très net que cela avait vécu, et par analogie on croyait y voir des cornes d'animaux conservées par la terre.

II.

La forme cependant n'est pas un attribut essentiel de la vie. Il existe des êtres vivans dépourvus de forme définie, comme il existe des substances chimiques qui ne cristallisent point. Le microscope nous révèle, dans certaines eaux stagnantes, la présence de petites masses comme gélatineuses qui se déforment sans cesse et se meuvent. On voit une partie de la masse s'allonger comme un pied qui s'avance. Puis l'être tout entier semble passer dans ce prolongement gonflé en proportion. Une autre expansion naît sur un autre point, et la goutte visqueuse, sans cesse déformée, semble s'écouler lentement. Si parfois elle rencontre quelque débris végétal, elle l'enveloppe, et celui-ci bientôt subit une véritable digestion. Le résidu est rejeté par un point quelconque de la surface comme il avait été absorbé.

La découverte de ces êtres au siècle dernier, — alors que la biologie était encore trop peu avancée, — n'eut pas tout le retentissement qu'elle méritait, peut-être parce qu'elle n'est point due à un naturaliste de profession, mais à un amateur, à un peintre qui avait pris goût à l'étude des animaux en les dessinant. Il s'appelait Rœsel de Rosenhof. Il a publié un livre dont le titre pourrait se traduire : *Récréations entomologiques*. Rœsel a, d'ailleurs, bien observé l'être qu'il appelle le Petit-Protée, il l'a vu changer de forme et même se segmenter pour donner deux individus indépendans semblables au premier. Il en a fait aussi d'excellens dessins qu'il grava lui-même. Le dernier volume des *Récréations* avait paru en 1755. Cinq ans plus tard Linnæus, dans la 10[e] édition de son *Système de la nature*, renchérit sur Rœsel et désigne l'être étrange « plus inconstant que Protée lui-même, » *Proteo inconstantior*, sous le nom de *Volvox Chaos;* mais dans une édition suivante il revient au premier nom et, le combinant à ses propres

idées, s'arrête à la désignation pompeuse de Chaos Protée. Nous appelons aujourd'hui ces êtres des amibes. Quant à cette multiplication si simple par division, qu'avait observée Rœsel, on peut la provoquer et sectionner l'amibe en deux, chaque portion d'elle-même étant apte à se faire indifféremment surface ou profondeur, partie traînante ou partie entraînée, mobile et sensible tout à la fois. Car l'amibe choisit sa direction et saura trouver ou plus de lumière ou plus d'obscurité selon ce que nous pouvons appeler ses aspirations, puisqu'il s'agit, en définitive, d'un être vivant.

Il y a quelques années, un savant allemand aux conceptions toujours larges, mais trop souvent téméraires, crut découvrir que sur le fond entier des océans s'étale une sorte d'amibe immense, couvrant ainsi de sa substance sensible et vivante une portion de la planète. Les zoologistes ont souvent ce travers de commencer par nommer avant d'étudier, et M. Hæckel appela cette gelée où il croyait avoir retrouvé en quelque sorte la première ébauche de la vie, du nom de *Bathybius*, l'être de l'abîme. Tout, malheureusement, dans cette révélation si intéressante, n'était qu'erreur : quelques traînées de mucus accrochées aux dragues avaient enflammé l'imagination du professeur d'Iéna.

Si le bathybius n'existe point, il n'est pas besoin cependant de microscope pour assister au spectacle d'un être vivant volumineux qui va, vient, se meut et se déplace, bien que dépourvu comme le protée microscopique de toute forme définie. Quand les tanneurs retirent des cuves les peaux mises en préparation, ils font, avec le tan qui a servi, de grands amas où une foule d'insectes et d'êtres de toute sorte viennent chercher leur existence. Si on éventre au printemps une de ces buttes de tannée, on découvre aussitôt çà et là des filamens irréguliers d'un beau jaune d'or, mais qui sont mous, muqueux. Regardez-les et vous verrez qu'ils se déplacent, s'écoulent à la manière des amibes. Ils semblent dans la masse du tan se chercher les uns les autres, car l'été, après quelque pluie d'orage, nous les verrons se réunir, puis surgir au dehors sous la forme d'une sorte de gâteau jaune, large et épais comme les deux mains, que les botanistes ont appelé du nom grec de *myxomycète*, c'est-à-dire champignon muqueux.

Détachez une partie de cette masse, placez-la sur un tesson, vous la verrez comme l'amibe étendre devant elle des expansions rameuses, y passer tout entière ; vous la verrez s'étaler ou revenir sur elle-même en bosselures changeantes auxquelles succèderont bientôt de nouveaux étalemens.

Nous voilà donc en présence d'êtres vivans sans forme, sans organes, composés uniquement d'une substance opaque, fortement colorée chez les myxomycètes, mais transparente comme le cristal

chez l'amibe, un peu plus dense que l'eau, avec laquelle elle ne se mélange pas, substance qui se meut, qui sent, c'est-à-dire qui partage avec nous-mêmes les attributs supérieurs de la vie.

III.

La découverte des amibes ne fut guère au début qu'une curiosité, jusqu'au jour où deux naturalistes, Dujardin et Hugo Mohl, presque en même temps, Dujardin toutefois le premier, appelèrent l'attention sur une substance entrant dans la constitution des infusoires et des cellules des plantes, qui avait tous les caractères de la substance des amibes. Dujardin la dénomma *sarcode;* Hugo Mohl s'arrêta quelques mois après au nom de *protoplasma* qui a prévalu. Dujardin est certes un des biologistes dont la France peut s'honorer à plus juste titre, bien qu'il soit demeuré sa vie durant à peu près méconnu, repoussé du cénacle parisien, relégué en province. C'est seulement après sa mort qu'on a rendu quelque justice à ses travaux. Le nom de sarcode introduit par lui dans le langage scientifique n'a pas été adopté, tandis que la dénomination de protoplasma imposée par le savant allemand à une des parties constituantes de la cellule végétale eut cette singulière fortune de devenir presque synonyme de matière vivante ou même ayant vécu. C'est ainsi que certains anatomistes l'emploient pour désigner la substance de la corne ou la masse des cellules superficielles de l'épiderme qui ont accompli le cycle de leur existence et ne sont plus que des cadavres de cellules.

Mais cette substance amorphe, sarcode ou protoplasma, comme on voudra l'appeler, n'est pas moins à nos yeux la base même de l'organisme. Chez les végétaux, c'est elle qui édifie en quelque sorte chaque cellule, comme le ver ou le mollusque produisent la coquille et le tube qui les protègent, comme la chenille s'enveloppe du cocon qu'elle a tiré de ses glandes. De même le protoplasma modèle autour de lui les parois de la cellule où il reste enfermé. Mais il en est toujours la partie vivante par excellence, et quand il disparaît, cette paroi cellulaire n'est plus qu'un corps inerte.

De même, chez les animaux, l'œuf ou tout au moins sa partie essentielle, le vitellus, nous montre dans sa forme sphérique à peu près universelle le protoplasma façonné d'abord par les seules lois des attractions et des résistances communes à toute matière. Mais dès que cet œuf s'anime, les premiers signes qu'il donne de son activité propre sont précisément des mouvemens comparables à ceux de l'amibe. C'est donc sans effort que nous retrouvons autour de nous et de différens côtés la vie affranchie de la forme. Nous comprenons qu'elle n'est pas essentiellement et fatalement

liée à cette forme. Un corps peut être vivant et n'avoir pas de configuration définie. Et dès lors un problème se pose : un liquide, une humeur du corps, peuvent-ils être vivans? Le sang est-il vivant comme la substance des nerfs ou la chair des muscles? Question profonde et qui n'est pas encore résolue. Voilà longtemps en tout cas que la science a été conduite à chercher ailleurs que dans la forme la caractéristique de la vie.

Les aristotéliciens voyaient, dans ce que nous appelons la vie, un mouvement; ils donnent d'ailleurs ce nom à toute altération ou changement d'état des corps naturels aussi bien qu'à leur translation proprement dite dans l'espace. Le traité aristotélique *de l'Ame* caractérise la vie par ces trois faits : « se nourrir par soi-même, se développer et périr. » La croissance et le dépérissement sont des altérations, par conséquent des mouvemens; et comme on les voit toujours intimement unis à l'alimentation de la plante aussi bien que de l'animal, c'est l'acte de se nourrir qu'on retrouve en définitive à la base du mouvement qui est la vie. De la philosophie grecque les mêmes idées passent dans la *Somme* de Thomas d'Aquin, qui voit aussi dans la vie ce même « mouvement » spécial auquel ne participent point les corps inertes. D'ailleurs, pendant la croissance, appelée d'un nom si juste « développement » quand il s'agit des êtres vivans, ne voyons-nous pas les parties dont ils sont composés se déplacer les unes par rapport aux autres? N'avons-nous pas là une distinction nette, absolue, avec l'accroissement des corps minéraux? La formule célèbre de Linné dans sa caractéristique des trois règnes : « les minéraux grandissent, les végétaux grandissent et vivent... » est ici en arrière sur la *Somme* de saint Thomas, puisqu'elle semble consacrer une assimilation fausse dans la mode de croissance des végétaux et des minéraux.

Il est, à la vérité, certaines parties chez les animaux qui grandissent ainsi par une simple accession constante de parties nouvelles surajoutées : telle la coquille des mollusques, même alors qu'elle est enfermée sous les chairs comme l'os de la seiche. Mais précisément ces formations, bien que dérivées de l'organisme, ne sont pas elles-mêmes vivantes. Elles portent, si l'on peut dire, l'empreinte et le cachet de la vie au point qu'on les reconnaît pour en être un produit, mais rien de plus. Et si elles grandissent, c'est justement à la façon des cristaux.

Thomas d'Aquin, en suivant Aristote, avait donné de la vie la définition la plus exacte qu'on pût invoquer dans l'état des connaissances de son temps. Elle est encore presque satisfaisante pour le nôtre. Nous aussi nous définissons la vie dans les mêmes termes. La vie est un mouvement, mais non pas toutefois un de ces mouvemens apparens, bien qu'intimes, auxquels fait allusion l'encyclopé-

diste chrétien. C'est un mouvement moléculaire qui échappe à nos yeux dans la profondeur de l'être et ne se traduit à nos sens que par ses résultats.

Déjà on peut saisir quelque chose comme la première ébauche de cette notion positive chez un autre écrivain religieux, Fénelon, qui a ici tout l'avantage sur Bossuet. Les pages de biologie que ce dernier introduit dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* (1675-1680) à l'usage du Dauphin sont un assez piètre morceau. Au contraire, le chapitre où son rival aborde les mêmes sujets dans le *Traité de l'existence de Dieu*, écrit, il est vrai, trente ans plus tard, suffirait presque à placer Fénelon au rang des précurseurs de la physiologie moderne. « Qu'y a-t-il de plus beau qu'une machine qui se répare et se renouvelle sans cesse elle-même... L'animal met au dedans de son corps une substance qui devient la sienne par une espèce de métamorphose... L'aliment, qui était un corps inanimé, entretient la vie de l'animal et devient l'animal même. Les parties qui le composaient autrefois se sont exhalées par une insensible et continuelle transpiration. Ce qui était il y a quatre ans un tel cheval n'est plus que de l'air ou du fumier. Ce qui était alors du foin ou de l'avoine sera devenu ce même cheval si fier et si vigoureux, du moins il passe pour le même cheval, malgré ce changement insensible de sa substance. »

On ne saurait plus nettement exposer le phénomène de la nutrition qui est la base même et le fondement de la vie. Nous ignorons à la fréquentation de quels savans, de quels médecins, l'archevêque de Cambrai avait puisé ses notions si précises du mouvement vital. Peut-être dans des entretiens avec Fagon (1).

Le mouvement qui constitue la vie est un mouvement intime, profond, invisible, incessant, tout à la fois de combinaison et de décomposition. La matière vivante naît sans cesse et meurt sans cesse, se forme et se détruit tout en même temps. C'est en ce sens que Claude Bernard avait pu dire que la vie n'est qu'une mort constante.

Tous les corps liquides ou gazeux portés au contact de la substance vivante et qu'elle peut dissoudre, la pénètrent, se mêlent à elle, puis, entraînés dans le tourbillon, cessent pour la plupart d'être eux-mêmes, se transforment, entrent dans des combinaisons nouvelles qui n'existaient pas en dehors de l'être, mais qui à leur tour

(1) Dans son exil de Cambrai, Fénelon connaissait un médecin, Aimé Bourdon, et le tenait même en haute estime. Il soignait Mme de Montbron, et Fénelon recommande constamment à celle-ci de suivre ses conseils. Bourdon avait publié un petit traité d'anatomie, ouvrage sans valeur et qui ne nous donne pas une bien haute idée de l'homme. Mais on voit, d'autre part, par une lettre de Fénelon au marquis (Fanfan), du 20 août 1704, qu'il avait conservé de bons rapports avec Fagon : « Je voudrais, écrit-il au marquis, que vous puissiez faire dire mille choses pour moi à M. Fagon et lui faire demander conseil sur Barèges, où il a été autrefois avec M. le duc du Maine. »

se détruisent et passent en d'autres états, impropres ceux-là à la vie, états sous lesquels ils sont rejetés pour rentrer dans le monde inorganique, enrichi par eux d'ammoniaque et d'acide carbonique, et d'oxygène.

Ce mouvement, nous n'en connaissons pas la nature, nous savons seulement qu'il existe par la comparaison de l'apport et du rejet et de ceux-ci avec le terme intermédiaire, la substance vivante elle-même. Nous savons qu'il se propage à la fois dans tous les tissus et tous les organes de l'être, offrant dans chacun une modalité spéciale, tout en conservant partout le même caractère fondamental, comme l'onde sonore qui, elle aussi, présente un caractère universel, celui d'être pendulaire, avec des modes infiniment variés d'où dépendent le timbre et toutes les qualités secondaires du son.

Ce mouvement est partout au fond des tissus de l'être vivant, depuis les plus simples, comme la substance de l'os, jusqu'aux plus complexes, comme celle des muscles ou du cerveau. Il est partout dans l'être vivant, que celui-ci s'accroisse, ou fleurisse, ou s'incline vers la mort, ou qu'il soit atteint des divers états passionnels, morbides qui peuvent l'affecter; il est partout dans l'infinie variété des actes physiologiques dont est faite notre vie et qui tous se ramènent fatalement à une modification moléculaire survenant : la sensation de la rétine ébranlée par un rayon lumineux, aussi bien que la contraction d'un muscle et la pensée même. On a essayé pour cette dernière d'arriver par des voies détournées à découvrir la nature des réactions chimiques qui forcément accompagnent tout travail cérébral. Qu'on y soit ou non parvenu, il est impossible de se représenter la mise en activité des élémens nerveux autrement que comme un phénomène de nutrition, c'est-à-dire une modification se produisant dans le mouvement moléculaire.

Mais nous restons impuissans à pénétrer, à connaître la véritable nature de ce mouvement moléculaire intime qui fait des corps animés un monde à part dans le grand cosmos. Quelle est l'origine et la nature de cette énergie nouvelle communiquée à la matière inerte, lui donnant des propriétés ou plutôt des facultés qu'elle n'avait pas jusque-là et qui viennent s'ajouter à toutes celles dont connaissent le chimiste et le physicien? Disons encore qu'elles s'y ajoutent sans les contrarier, comme on l'a cru longtemps, quand on supposait une sorte d'antagonisme entre la vie et les forces physico-chimiques. La vie n'est en aucune façon un triomphe sur celles-là, et toujours elles gardent leur prépotence. Si nous voyons certains parasites résister aux liquides corrosifs de l'estomac, ce n'est point que la vie entrave ici une réaction chimique qui se produirait partout ailleurs; c'est simplement que

la peau dont sont couverts ces parasites n'est point soluble dans les sucs intestinaux et n'est pas plus attaquée sur eux vivans qu'elle ne le serait après leur mort.

Le mouvement vital n'est, après tout, qu'une modalité épisodique de la faculté universelle qu'ont les corps simples et les composés chimiques de réagir les uns sur les autres. Il exige pour se manifester, comme toute autre réaction, des circonstances définies et même comprises entre d'étroites limites de pression, de température, de lumière qui le restreignent singulièrement et le localisent dans un poids de matière à peine appréciable, si on le compare à celui du globe terrestre, sur lequel elle est répandue.

Mais ce que nous ignorons et de la façon la plus absolue, c'est l'essence propre de ces réactions intimes dont nous ne pouvons dans beaucoup de cas donner la formule rigoureuse et encore moins établir l'équivalent thermique; c'est en quelque sorte la qualité générique de ces mouvemens à la fois particuliers et infiniment variés qui se passent incessamment dans toutes ou presque toutes les parties des corps vivans. Nous savons que le mouvement vital chez chaque individu doit prendre fin à un moment donné : c'est la mort. Nous avons mille moyens de provoquer l'arrêt du mouvement vital. Nous n'en avons aucun de le faire naître. Nous pouvons seulement le propager en quelque sorte, quand nous lui fournissons par les alimens, par la génération, le substratum matériel nécessaire à son existence et à son développement. Nous pouvons de même le dévoyer et lui faire produire des monstres. Nous sommes impuissans à le faire apparaître où il n'existe pas.

Et alors nous sommes conduits à cette autre considération que le mouvement vital est continu. On avait cru autrefois pouvoir le suspendre. On pensait que des graines, des êtres vivans pouvaient mourir momentanément, et celles-là garder intacte leur faculté de germer, ceux-ci revenir à une existence nouvelle quand on les plaçait dans les conditions voulues. Les animaux reviviscens ont beaucoup excité l'attention, mais on ne s'en était guère préoccupé jusqu'alors que pour y étudier la prétendue suspension de la vie. L'intérêt est autre. En réalité, ces êtres continuent de vivre, mais extrêmement peu. Le mouvement vital n'est pas suspendu, mais considérablement amoindri plutôt que ralenti comme la vibration d'une corde sonore qui perd de son intensité jusqu'à n'être plus entendue, alors que le doigt la sent frémir encore. L'esprit d'Edmond About avait créé sur cette donnée des animaux ressuscitans un conte fort amusant, un homme qu'on rappelle à la vie au bout d'un demi-siècle et qui se retrouve tel qu'on l'avait endormi. Avec nos idées, *l'Homme à l'oreille cassée* a dû vieillir

un peu, si peu que ce soit, pendant son demi-siècle vécu à la façon des rotifères ou des anguillules privées d'eau. Il est irrationnel et contraire à toute mécanique de supposer un instant que la vie puisse réellement être suspendue, que le mouvement moléculaire qui en est la base puisse devenir nul et recommencer ensuite. On a cru que des graines conservaient indéfiniment la propriété de germer. Il y a quelque quarante ans, des exploiteurs de la crédulité publique répandirent dans toute l'Europe, le vendant fort cher, un blé qu'ils disaient avoir été retiré d'une momie d'Égypte et qui planté donnait de merveilleux épis. C'était une simple escroquerie. Cependant, nous savons des graines qui conservent un temps assez long la faculté de germer : c'est en réalité qu'elles continuent de vivre, de porter en elles ce mouvement intime, plus ralenti chaque jour et qui finit par s'éteindre. Fatalement la graine mourra; si ce n'est pas dans quelques années, ce sera après un siècle ou deux, peu importe : elle mourra.

Le mouvement vital est donc continu, mais avec d'incessans renouvellemens et c'est encore un caractère très particulier qu'il a. Il se propage indéfiniment, mais en rejetant sans cesse une partie des matériaux qu'il animait naguère. Ce blé jauni que le faucheur va trancher, dont le chaume ira couvrir quelque masure, dont le grain semble destiné tout entier à faire vivre les hommes, cet épi dont la durée à nos yeux n'a pas même atteint une année entière, cet épi est éternel, il a vécu toute l'éternité passée, il vivra toute une éternité future. Il a séché, mais ce n'est qu'une apparence. La vie ne s'est pas retirée de lui. Elle est là, toute dans le grain comme en une citadelle. Elle est là, ayant fait le sacrifice du reste de la plante abandonnée à la désorganisation. Mais le germe enfermé dans le grain est vivant. Planté l'année prochaine, il rejettera encore un nouvel épi et ainsi sans fin pendant des milliers d'années.

Il nous convient de regarder comme un être ayant une sorte de commencement et de fin l'épi sorti du grain au printemps et que l'automne va mûrir. Conception tout arbitraire. En réalité, nous ne lui connaissons, à cet épi, ni commencement ni fin. Son commencement se perd dans les lointains d'un passé que la science humaine ignore. Sa fin? Mais il vivra peut-être des millions de siècles. Cet épi qui frappe mes sens et que je regarde comme une unité organique n'est pas même un individu au sens philosophique du mot; car il se rattache par continuité à tous les épis qui l'ont précédé, à tous ceux qui le suivront. L'important, c'est le grain ou plutôt le germe qu'il renferme se continuant par une tige, par une fleur avec un autre grain tout semblable. La racine, le chaume, les balles, c'est l'accessoire, tout cela est abandonné chaque année par le grain renaissant sans cesse de lui-même et qui incarne véritablement l'espèce *blé*.

IV.

Si le mouvement moléculaire vital est la base même de la vie, dans quelle mesure va-t-il en régler les manifestations? Va-t-il faire sentir son influence seulement pour le maintien de la forme extérieure, ou la commander dans une certaine mesure? Il la commande, en effet, et tous les caractères extérieurs de l'espèce et de l'individu nous apparaissent en définitive comme subordonnés aux conditions de leur chimie intime.

C'est à Chevreul que le mérite revient d'avoir le premier formulé ce principe de la dépendance absolue où est la vie, des lois physico-chimiques de la matière inerte. Il n'est pas impossible qu'il ait puisé dans ses relations avec de Blainville cette netteté de vue sur la substance vivante. Charles Robin, l'élève et le continuateur de ce dernier, ne cessa, dans son enseignement à l'École de médecine, dans toutes ses œuvres, de proclamer les mêmes principes sans avoir rien fait, il est vrai, pour en assurer la démonstration expérimentale. Mais elle n'était pas même nécessaire à ses yeux pour déclarer hautement que tout dans le monde organique proclame cette subordination des phénomènes vitaux aux lois de la matière inerte. Quand nous croyons apercevoir une contradiction, c'est que nous ne connaissons pas suffisamment ces lois. La subordination de la forme elle-même ressort des faits les plus vulgairement connus et qu'il suffisait de savoir interpréter.

La démonstration en est déjà dans la fumure et les engrais par lesquels nous arrivons à modifier d'une manière si prodigieuse l'apparence extérieure d'une plante, au point de la rendre presque méconnaissable. Celle-ci pousse dans un terrain sec, aride, elle est rabougrie, coriace, velue. Cette autre sortie d'une graine toute semblable, mais à l'ombre, sur un sol toujours humide, est grande et comme tuméfiée d'eau, molle et glabre. Et sans plus on y verrait deux espèces distinctes, si tous les termes intermédiaires ne se rencontraient çà et là sur les terrains demi-secs ou demi-abrités, qui montrent qu'on avait simplement affaire à deux individus de la même espèce dont la constitution moléculaire n'est pas absolument identique, en raison des conditions où chacun a vécu.

On a cru longtemps que la plante savait choisir par ses racines les substances de la terre utiles à son entretien et à sa croissance. Ceci n'est point juste. La racine au contact des corps extrêmement complexes qui se font et se défont sans cesse dans le sol autour d'elle, prend tous ceux que peut dissoudre le tissu spongieux terminal de chaque radicelle. La plante n'est ici qu'un réactif comme un autre, elle est passive et se laissera pénétrer par toute substance

utile ou nuisible dans la quantité où cette substance est susceptible de se mêler et se combiner avec ses tissus superficiels. De même dans l'air que nous respirons, le poumon ne choisit pas les gaz indispensables à la vie et ne rejette pas les autres. S'il n'absorbe pas l'acide carbonique, s'il absorbe à peine l'azote, c'est que le sang, comme tout autre liquide, a pour chacun de ces gaz une puissance de dissolution définie en vertu de laquelle il laisse échapper l'acide carbonique qu'il contient, prend au contraire à l'air des bronches une partie de son oxygène, et laisse l'azote à peu près intact.

C'est également en raison de la constitution moléculaire des parois de la racine et surtout des cellules extrêmes de leur chevelu, que les plantes absorbent tels ou tels principes minéraux, et que ces principes à leur tour, entraînés dans le mouvement moléculaire vital, le favorisent, l'entravent ou le modifient de certaine façon et finalement provoquent un changement sensible dans l'aspect de la plante.

Il semble que cette influence directe, immédiate de la constitution moléculaire sur la forme des êtres vivans s'accuse mieux dans les végétaux, mais c'est peut-être pour ne pas l'avoir recherchée chez les animaux avec autant de soin. Certaines pratiques bien connues des horticulteurs nous montrent avec une évidence singulière cette subordination des caractères extérieurs à la composition chimique de la matière vivante. Voici des pétunias dont on veut faire varier le coloris. On coupe une partie des fleurs avant que le pollen soit tout à fait mûr, on les place sous une bâche au soleil ; puis seulement alors on féconde artificiellement avec le pollen mûri dans ces conditions spéciales, d'autres fleurs laissées sur leur tige et dont on recueillera la graine. Le mouvement nutritif dans les organes de ces fleurs cueillies, ensoleillées, ne s'est plus accompli dans les conditions normales, la vie s'est maintenue puisque le pollen arrive à maturité ; mais ce pollen n'est plus le même, il a contracté des vertus particulières dont l'effet sera d'imprimer aux fleurs sorties de cette fécondation anormale un coloris inconnu jusque-là.

Sans même recourir à des artifices comme celui qui impose au pollen des pétunias une chimie nouvelle, celle-ci va d'elle-même se manifester dans une foule de cas. On a planté toutes les graines venues sur la même plante en ayant soin de choisir une espèce apte à varier, cyclamen, chrysanthème, primevère, dahlia, etc. ; si l'on prend soin de noter les individus qui dès le premier temps après la germination présentent une apparence spéciale dans leur port, dans leur feuillage plus hâtif ou plus retardé, on verra la fleur de ces individus anormaux se colorer d'une autre teinte que celle de la généralité du semis obtenu. Que si la fleur d'un d'eux a cependant la couleur commune, il suffira de la laisser grainer, et

d'en semer les graines l'année suivante : la variation du coloris apparaîtra, et on la verra cette fois s'accentuer sur un grand nombre de pieds, issus de l'individu remarqué l'année précédente, comme un peu dévié de la forme normale. Il portait donc en lui déjà la puissance latente de ces réactions nouvelles qui dans les plantes sorties de lui vont donner naissance à des matières colorantes, c'est-à-dire des espèces chimiques, inconnues jusque-là.

Il appartenait à M. le professeur Armand Gautier d'aller au fond de ces variations que l'homme sait par artifice imposer aux êtres vivans. S'aidant de l'analyse et de la balance, le chimiste nous montre ces apparences nouvelles de végétaux en rapport avec la formation en eux de composés chimiques nouveaux. Et cela dans de telles conditions, qu'on peut dire de tout hybride animal ou végétal, qu'il ne représente pas simplement le mélange ou la combinaison des deux formes dont il dérive, mais qu'il est plutôt encore l'expression de combinaisons moléculaires nouvelles donnant naissance à des composés chimiques intermédiaires. Nous sommes en droit dès maintenant d'affirmer que le sang du mulet, par sa composition intime, diffère autant du sang du cheval que du sang de l'âne : c'est une troisième espèce de sang. Et l'expérience serait certes curieuse à faire, de pratiquer la transfusion du mulet soit au cheval, soit à l'âne ; les probabilités sont pour l'insuccès. Le sang du mulet tuerait sans doute le cheval et l'âne comme ferait le sang de toute autre espèce, parce que ce sang doit avoir sa constitution moléculaire spéciale, harmonique aux formes extérieures du mulet et qui ne doit convenir qu'à lui. Tout au moins, les belles études de M. Gautier sur la matière colorante de trois cépages du Midi nous autorisent à penser ainsi.

On s'accorde à regarder les divers cépages de la vigne européenne comme des variétés d'une même espèce végétale lentement modifiée sous l'influence de l'homme. Or, cette variation presque indéfinie n'a pas eu seulement pour résultat d'avancer ou de retarder la floraison et la maturation, de faire varier les quantités de sucre, de tanin, de matière colorante dans le fruit et les autres parties de la plante. Chacun de ces changemens extérieurs en quelque sorte n'est que la traduction au dehors de certains changemens chimiques. Pour ce qui est de la matière colorante des grains, il y en a, semble-t-il, autant que d'espèces de raisins, et tellement différentes que celles-ci seront solubles dans l'eau et d'autres point ; les unes cristallisent, d'autres restent amorphes ; en voilà qui précipitent en bleu les sels de plomb, d'autres en vert. D'une manière générale, on peut affirmer, d'après les expériences de M. Gautier, que chaque variété de vigne a vu naître en elle une

espèce chimique nouvelle qui n'existerait pas dans la nature plus que la forme à laquelle elle est liée, si l'homme n'avait passé par là.

Le *petit-Bouschet* est un cépage du Midi, qui a été créé de 1840 à 1850, par M. Bouschet-Bernard, habile viticulteur de Montpellier. Il résulte du semis de graines obtenues en faisant agir le pollen de l'*aramon* sur les ovules du *teinturier*, dont les fleurs ont été préalablement privées de leurs étamines. Le *petit-Bouschet* se trouve ainsi descendre par filiation régulière des deux cépages méridionaux les plus dissemblables au point de vue de leurs formes végétales, de l'époque de leur floraison, de la qualité de leurs fruits, de la nature de leurs vins respectifs. La coloration des grains du petit-Bouschet est à peu près intermédiaire à celles du teinturier et de l'aramon, mais M. Gautier a démontré par de minutieuses recherches que cet effet ne tenait en aucune façon à une sorte de mélange qui se serait effectué chez le cépage hybride des deux matières colorantes provenant de l'une et l'autre souches. Il n'en est point ainsi. Le principe colorant du petit-Bouschet est en réalité une espèce chimique nouvelle, intermédiaire par sa composition moléculaire aux matières colorantes de l'aramon et du teinturier, mais aussi différente d'elles chimiquement que celles-ci sont elles-mêmes distinctes.

L'homme ne fait donc pas seulement des formes nouvelles en créant les hybrides : il jette dans la nature des principes chimiques qui n'y avaient point leur place.

V.

On ne peut guère douter qu'il soit possible de réaliser chez certaines espèces animales les merveilleux changemens que la pratique a su imprimer aux végétaux de nos champs et de nos jardins. Et, sans doute, en privant un animal de quelqu'un des principes minéraux qui entrent dans la composition de ses tissus, on modifierait profondément ses formes extérieures. Il ne paraît pas que beaucoup d'expériences aient été tentées dans cette direction. En général, celui qui veut modifier une race de bétail s'applique surtout à combiner en vue du but qu'il se propose les accidens survenus dans le troupeau. Il mariera les béliers et les brebis qui ont la plus belle laine pour obtenir en vertu des lois de l'hérédité la qualité qu'il recherche. Mais on peut admettre qu'il doit exister des moyens, — à la vérité encore inconnus, — qui conduiraient directement au même résultat, simplement en modifiant la qualité ou la proportion de certains composés chimiques qui entrent dans la constitution du corps de l'animal. C'est un changement survenu dans la composition chimique intime de l'être qui seul a pu produire

l'accident dont se sert ensuite l'éleveur pour arriver à le généraliser, à constituer une race nouvelle.

Il n'est guère à notre connaissance qu'une tentative, — des plus intéressantes, — faite dans cette voie par M. Chabry au laboratoire maritime de Concarneau. Il arrêta son choix, comme animal d'expérience, sur la larve de l'oursin vulgaire. Quelques heures après sa sortie de l'œuf, on la voit comme un point se déplaçant assez vite dans l'eau de mer. Observée au microscope, cette larve a d'abord la forme d'une cloche; elle prendra plus tard une configuration bizarre qu'on a comparée non sans justesse à un lutrin. On désigne même la larve à ce moment sous le nom latin de *pluteus*, qui veut dire pupitre. Vers le temps où va se faire ce changement de forme, on voit apparaître dans les tissus de la jeune larve des sortes d'aiguilles calcaires, dites *spicules*, dont le dessin et la disposition sont identiques chez tous les individus d'une même espèce. Ces spicules sont constituées par du carbonate de chaux que la larve de l'oursin trouve dans l'eau de mer, qu'elle absorbe comme font les racines d'une plante de la potasse contenue dans le sol. Cette chaux traverse les tissus de la larve et s'unit pour un temps à eux avant de se déposer sous la figure demi-cristalline de ces spicules. Il faut remarquer que ceux-ci, bien que présentant un agencement régulier dans la larve, n'ont aucun rapport, tout au moins au début, avec sa forme extérieure et le dessin de ses organes.

M. Chabry se demanda ce qu'il adviendrait si l'on empêchait la formation de ces spicules en essayant d'élever les larves d'oursin dans de l'eau de mer privée de chaux. Comment va se trouver déviée cette forme si singulière de pluteus? L'entreprise n'était pas sans difficulté. Pour avoir une eau de mer exempte de chaux, il semblait d'abord naturel de la fabriquer. Or malgré tous les soins apportés à la préparer, en se guidant sur les meilleures analyses des chimistes les plus recommandables, M. Chabry n'arriva qu'à créer une eau de mer artificielle où ses larves d'oursin périssaient à peine écloses. Il fallait tenter autre chose : diminuer par des procédés convenables la chaux contenue dans l'eau de mer naturelle. Mais cette chaux est à l'état de sulfate de chaux. Il s'agissait, pour ne pas dénaturer complètement l'eau, de substituer au calcium une autre base. On n'avait guère le choix. Il fallait s'arrêter au sodium qui est en abondance considérable dans la mer : l'infime proportion qui allait s'y trouver en plus, à la place de la chaux, ne pouvait avoir d'influence quelconque.

Les résultats furent très nets. Sans traces de chaux mêlée à l'eau, les larves à peine écloses s'arrêtent dans leur développement et meurent au bout de quelques heures. Si l'élimination du calcium n'est pas tout à fait poussée jusqu'à ses dernières limites

et qu'il y reste seulement la quinzième partie de la quantité déjà bien faible que contient l'eau de mer, les larves pendant quarante heures ne se distinguent en rien de celles qui se développent dans l'eau normale. C'est au bout de ce temps que vont apparaître les spicules pendant que la larve prendra la forme pluteus. Or dans l'eau ne contenant qu'un quinzième du calcium normal, ce changement ne s'effectue pas. Vingt heures plus tard, à la soixantième heure de leur vie, les larves sont encore au même état, tandis que dans l'eau normale elles présentent à ce moment des spicules déjà rameuses; de plus elles ont pris la forme pluteus accusée à la fois par leur configuration et la division de leur intestin en régions distinctes. C'est seulement vers la quatre-vingt-dixième heure que nos larves privées de chaux vont nous montrer la même modification de l'intestin, mais elles n'ont pas de spicules et ne sont pas devenues des pluteus. Leur forme extérieure a donc été profondément atteinte en raison du changement apporté à la composition intime des tissus et des humeurs par l'absence d'un de leurs constituans nécessaires. La perturbation était insuffisante à faire périr la larve, à faire cesser le mouvement vital, mais celui-ci a été dévoyé, a fatalement abouti à une configuration nouvelle de l'être vivant. Nous avons fait chimiquement un monstre. Il n'est pas douteux qu'un certain nombre de monstruosités en dehors de celles qui résultent d'accidens véritables survenus au cours du développement seront un jour rangées dans une catégorie d'altérations spéciales de l'ordre de celles qu'a su provoquer M. Chabry.

Une découverte récente, d'ailleurs, a montré sous un jour bien frappant cette relation mystérieuse qui unit la constitution chimique des êtres à leur forme extérieure. En dehors des serpens, on ne connaît guère d'animaux vertébrés qui distillent des venins. D'autre part, malgré les différences organiques profondes qui éloignent les poissons des reptiles, nous retrouvons chez quelques-uns de ceux-là : le congre, l'anguille, surtout la murène, l'apparence et presque la forme si caractéristique des serpens. Or, le professeur Mosso a montré dernièrement que le sang de ces poissons à facies de serpent est venimeux, très venimeux même. Il suffit de la moitié d'un dé à coudre de sang d'anguille injecté dans les veines d'un chien pour que celui-ci meure foudroyé comme s'il avait été piqué par un serpent à sonnettes. Quel lien caché relie donc la présence de ce venin dans le sang de l'anguille à la forme de son corps? C'est là un de ces mystères de la vie sur lesquels on voudrait presque fermer les yeux comme par un sentiment de l'impuissance où nous sommes de savoir seulement par quel côté essayer d'en aborder l'étude.

VI.

Dans un langage rigoureusement scientifique, nous résumerons donc ce qui précède en disant, après Chevreul et Charles Robin, que la forme des êtres vivans est fonction de leur constitution moléculaire. C'est un point auquel n'ont peut-être pas assez fait attention Darwin et les partisans de l'école transformiste. Tout le monde, aujourd'hui, accepte dans ses grands traits la doctrine qu'ils ont faite leur, après un célèbre naturaliste français. Mais, pas plus que Lamark, ils n'ont posé comme il convenait, ou du moins complètement, les termes du problème de l'influence des milieux. Ils ont négligé cette nécessité chimique qui s'impose avec tout changement de forme ou simplement de coloration. Nous saurons, comme l'a fait pressentir M. Gautier, les limites des variations possibles d'une espèce animale, quand nous connaîtrons jusqu'où elle se prête à la création de composés organiques nouveaux. Même alors qu'il y a simplement exagération d'un groupe d'organes déterminés, il faut admettre une modification déterminante dans la chimie de l'individu. Si les milieux ont pu agir, comme tout l'indique, c'est seulement par modification lente et progressive de la constitution moléculaire des êtres, entraînant fatalement à son tour les changemens de configuration extérieure qui déterminent chaque espèce animale ou végétale.

Les transformistes nous montrent avec une parfaite assurance les animaux pourvus de vertèbres descendant de quelque animal inférieur, ver ou mollusque. Lequel? C'est ici qu'on cesse de s'entendre, chacun réglant ses préférences d'après telle ou telle vague ressemblance dans la disposition des organes intérieurs. Mais celle-ci fût-elle plus grande encore, qu'il reste quelque chose à expliquer, et quelque chose d'importance. Ce vertébré a des muscles, des organes des sens, des viscères comme les animaux variés dont on le fait sortir. Mais il a de plus, en lui, des substances vivantes d'un ordre tout particulier, il a du cartilage et de l'os qui sont de véritables espèces chimiques. Quand, comment, quel jour, par quelles circonstances sont apparues ces substances qu'on retrouve identiques à elles-mêmes chez tous les vertébrés, que ne possède aucun des autres animaux existans? Il ne suffit plus de nous montrer tel type animal provenant de tel autre, tel organe se développant ou disparaissant ou changeant de place et de rapports. Qu'on nous dise donc par quelles réactions chimiques intérieures sont apparus ces composés organiques, ces substances nettement définies dont la présence établit une distinction absolue

entre les animaux à vertèbres et les vers ou les mollusques dont on prétend les faire descendre.

De même que l'apparition de nouveaux composés chimiques jusque-là inconnus sur le globe a été la condition nécessaire de la formation de types organiques nouveaux, de même il semble naturel d'admettre qu'au début la vie, sur notre planète, n'a été en partage qu'à des masses amorphes auxquelles, dans la succession prodigieuse des siècles, après des temps incommensurables, par suite d'un travail intime dans leur substance, ont succédé des êtres dont les contours et les dimensions se sont peu à peu et progressivement définis. Le sentiment de cette nécessité hantait sans doute l'imagination de M. Hæckel quand il croyait reconnaître dans son Bathybius la gelée primordiale d'où étaient sortis tous les êtres vivans.

En revanche, cette notion d'un commencement simple de la vie a trop été perdue de vue par F.-A. Pouchet et les derniers champions de la doctrine des générations spontanées. Cette question de l'hétérogénie, pour laquelle on s'est passionné il y a quelque trente ans, ne relève peut-être pas seulement de l'histoire de la science. Il n'est pas démontré qu'elle soit à jamais résolue. En tout cas, elle ne saurait renaître sous la forme que lui ont donnée ses derniers défenseurs. Leur erreur capitale, dont toutes les autres ont découlé, fut de vouloir dépasser le but en cherchant à créer au fond de leurs matras, non pas de la substance ayant vie, — une parcelle de sarcode ou de protoplasma, — mais un être possédant une forme définie. Dans l'idée moderne qu'il faut se faire de la vie, la forme nous apparaît comme un épiphénomène résultant de circonstances infiniment nombreuses et infiniment prolongées. Pour tout dire, la forme est par excellence un caractère héréditaire. Elle ne peut exister, nous ne pouvons la comprendre que comme lentement acquise par un modelage mille et mille fois séculaire. Et c'était cette forme, cette figure, cette « psyché » des choses vivantes, comme eût dit Aristote, que les partisans de la génération spontanée prétendaient faire naître dans leurs appareils! L'objection que nous soulevons ici, — chose assez curieuse, — on ne la leur a jamais faite, et c'est par le détail qu'on a ruiné leur théorie, par la production de faits sapant leurs expériences, mais sans toucher au fond même de la doctrine. Jamais on ne fera apparaître dans une fiole, en combinant tous les élémens imaginables, un animal ou une plante microscopique si simples qu'on voudra, du moment qu'ils ont une configuration définie, parce que celle-ci suppose derrière elle des durées d'existence. Le problème à résoudre n'est pas là : il faudrait créer ce mouvement moléculaire inconnu qui seul constitue la vie et qui entraîne tout le reste.

Il semble qu'à l'heure présente les chimistes soient sur le point de réaliser par synthèse des substances analogues à celles dont sont faites certaines parties importantes du corps des animaux et des plantes; mais ne nous berçons pas trop vite d'un espoir chimérique. Il y a un abîme entre le but presque atteint par M. Schützenberger, par d'autres encore, et la création de la plus petite parcelle de matière vivante. On pourra faire de l'albumine comme celle de l'œuf, de la fibrine comme celle du sang, on n'aura que des matières inertes, comme elles le sont elles-mêmes. Le blanc de l'œuf ne vit pas, quoique émané d'un être vivant, pas plus que la coquille de l'œuf et la plus grande partie du jaune. C'est simplement une sécrétion, un rejet des chairs vivantes de la poule, et qui n'emporte d'elles qu'une composition à peu près identique à la leur, en tout cas extrêmement complexe. De là la difficulté de reproduire artificiellement un corps semblable par la synthèse des très nombreux élémens chimiques qui en composent l'édifice délicat. Il faut que chaque molécule soit là et soit à sa place. Mais quand cette synthèse difficile se sera accomplie dans ses cornues, le chimiste aura-t-il créé la vie? Nullement! Il sera comme Prométhée en face de sa statue d'argile, le feu du ciel manquera, le feu vivant. Cette albumine, cette fibrine, sorties de la combinaison du nombre voulu des élémens divers qui doivent les composer, restent des corps inertes. C'est beaucoup d'avoir réussi à les édifier. Mais cette matière semblable à celle des corps vivans, ne vit pas, elle est inerte, le seul mouvement qui peut la saisir sera comme celui du cadavre, un acheminement vers la décomposition finale et le retour de ses atomes dissociés au monde inorganique. Il restera toujours à obtenir cette goutte, cette parcelle de substance vivante qu'on verrait s'épandre et revenir sur elle-même, envelopper d'autres corps, les altérer et les rejeter, s'accroître un peu.

Est-ce possible? Est-ce trop attendre du génie humain? Il ne le semble pas. Forcément ces conditions se sont déjà trouvées réalisées sur la planète et peut-être à plusieurs reprises. Il n'est point impossible qu'au fond des océans sans doute, ou dans les eaux dormantes, des masses sarcodiques prennent aujourd'hui naissance spontanément. Nous n'en avons pas la preuve, cependant il ne paraît point qu'un tel phénomène soulève d'objection fondamentale. Mais comment surprendre ce début de la vie? Que si un jour la science parvenait à réaliser ce grand œuvre dans ses laboratoires, elle aurait accompli le désir du premier homme de la légende mosaïque. Nous saurions ce qu'est la vie et la mort. Le rêve des hétérogénistes serait réalisé. L'homme aurait véritablement créé la vie.

GEORGE POUCHET.

LA HALTE

Quoique toujours éveillée au chant du coq, elle craignit si fort de s'attarder ce soir-là qu'elle ne se coucha pas du tout.

— Ne viendrez-vous pas avec moi? dit-elle à son mari.

— Pourquoi faire, Sposa? C'est un brave gars que notre fils, mais qui ne vaut vraiment pas vingt milles de marche quand les grains ne sont pas rentrés et que l'orage menace.

L'excès du labeur et des privations avait engourdi le cœur de ce père qui n'estimait pas qu'avoir donné le jour vingt et un ans plus tôt à un fils valût le sacrifice d'une journée de travail. Ces lubies-là étaient bonnes pour les femmes.

— Sans compter que c'est une fière folie à vous, Sposa, ajoutait-il, d'entreprendre une pareille course!

L'ordre des marches et contremarches devait déterminer un bivouac à Belva, et si cela était, Sposa reverrait son garçon, son chéri aux yeux bleus, son Daniel qu'elle n'avait pas vu depuis l'entrée au régiment. Deux malpropres chiffons de papier donnant de ses nouvelles et priant sa mère d'en faire autant, c'était tout ce qu'elle avait eu de son Neillo depuis dix-huit mois. Père et mère étaient logés dans une misérable cabine de pierres, métayers d'un maître dur, courbé sous un sort rigoureux qu'ils portaient gaillardement grâce à la santé et à la docilité d'une tribu d'enfans sains et forts malgré le jeûne forcé et la maigre pitance de fèves et d'eau pure. On se serrait et on s'aimait.

Un camelot qui passait informa la mère que les troupes passeraient à seize milles de chez elle.

— Du reste, cela ne vous avancerait pas beaucoup d'y aller, comment reconnaîtriez-vous votre fils, dans une telle cohue?

Ne pas reconnaître son fils! Elle avait ri.

Or l'absence, pour les malheureux, c'est la nuit; une nuit que rien ne vient éclairer, car ils n'ont pas l'usage des mille moyens de communication propres aux riches.

On avait bien dit à la mère que son fils reviendrait, mais quand, pourquoi, comment?

L'État est une force aveugle, immuable, fatale, et l'État le tenait.

Un beau jour, Ruffo, le fauconnier, avait paru chargé de sa pacotille d'aiguilles, de fil, de rubans, de lacets, etc.

— J'ai eu beau représenter à votre fils, avait-il dit, qu'un pèlerinage de vingt milles pour vos jambes était trop rude. Il n'a fait que répéter à satiété ces mots : « Dites à ma mère de venir. » Ma commission est faite maintenant, vous vous arrangerez.

La mère, qui enfilait des perles en écoutant le colporteur, ne sourcilla pas ; son visage seulement s'illumina.

— Au surplus, je ne vous donne pas de conseils, dit encore le colporteur, car les projets militaires varient souvent, et rien n'est plus fréquent que de voir les généraux changer leurs plans.

— Comment avez-vous trouvé mon enfant? interrogea la mère.

— Un peu maigri, fut la réponse, tandis qu'elle le scrutait d'un regard perçant.

— Quand le ventre est vide, la belle affaire, peut-on devenir gras!

Mais en dedans, elle se troublait, pensant que même, malade, Neillo ne se plaindrait jamais.

C'est à la suite de cette conversation qu'elle avait renoncé au sommeil et qu'elle arpentait la chambre, en nattant sa paille pour se tenir éveillée, tandis que mari et enfans dormaient profondément.

A la mi-juillet, les nuits sont courtes, et quand la lune est dans son plein, il n'y a pas de nuit du tout.

A quatre heures elle sortit, laissant à la famille son déjeuner de pain dur et d'eau de café, cette boisson faible n'était plus que de l'eau teintée.

La lumière rose du jour naissait, estompée de nuages floconneux, qui changeaient l'aspect de ce pays stérile et pierreux, jusqu'à lui prêter de poétiques vibrations.

La mère de Neillo n'avait que trente-huit ans, mais elle paraissait le double, tant l'usure et la fatigue l'avaient ravagée. Ses cheveux épais étaient gris, sa peau profondément ridée, quant à ses traits, ils avaient la pureté d'une médaille antique. On voyait qu'elle avait été très belle, c'était tout ce qui en restait. La poitrine était desséchée, les dents disparues, les joues creuses et plissées.

Les étés torrides, les hivers glacés, les orages, les vents d'automne et de printemps s'étaient joués de la peau de cette malheureuse ni plus ni moins que d'une feuille morte.

Elle avait sarclé, semé, défriché, planté, émondé, charrié l'eau et le bois dans l'implacable silence et la solitude devenus désormais ses élémens mêmes. Elle savait que la mer était à l'ouest et les plaines de la Toscane à l'est. Elle savait encore que bêtes et

gens devaient le boire et le manger aux sources et aux collines de ce pays. C'était tout; chargée de cette science et d'une croûte de pain, elle s'était mise en marche, non toutefois sans accrocher sa serpette à sa taille, car, ménagère du temps et des circonstances, elle couperait l herbe en chemin et la rapporterait au retour sur ses épaules.

Pour épargner sa belle robe brune au corsage jaune, elle s'était enveloppée de son gros tablier de toile bleue aux tons fanés. Tête nue, manches retroussées au coude, elle tenait en mains ses souliers pour qu'ils fussent intacts lors de son arrivée au camp. Les présens à son fils se composaient d'un pain de froment et d'un fromage de chèvre, auxquels elle eût volontiers ajouté du vin, si le vin, en ce pays, n'eût été le monopole du service divin; on ne s'en servait que pour dire la messe. Tonifiée par la brise de mer qui caressait ses rêves, elle revivait, tout en marchant, l'enfance de Neillo. D'abord ce n'était qu'un informe petit emmailloté appuyé sur son sein. Plus tard il trébuchait, s'échappant de ses bras. Une autre fois il tombait d'un arbre, se foulait la cheville et pleurait à flots contre le cou de sa maman. Ensuite c'était sa première communion. Ses yeux étincelaient; et, quoique mince et délicat sous sa chemise d'indienne (la plus belle robe de sa mère mise en pièces pour l'occasion), il lui paraissait beau comme un Jésus, ses cheveux châtains nimbés d'or au travers des vitraux.

D'ailleurs il était demeuré pareil à lui-même, chaste, docile, dévoué à ses cadets. Mais l'État était intervenu, et rien n'était plus resté à la malheureuse mère qu'à s'abîmer devant Dieu et à prier pour lui! Vingt-deux années de labeur et de souci, et maintenant tout était fini! Mais elle allait le revoir, cela devait tout combler!

Ne l'aperçût-elle qu'une seconde sous le soleil torride, ce serait encore exquis! D'ailleurs n'était-il pas adorable, le cher enfant? car c'était lui-même qui l'avait appelée. S'il y avait un bivouac, il goûterait de son pain de froment, de son fromage de chèvre. Il serait dans ses bras. « Dites à ma mère de venir à Belva! » C'était la formule magique grâce à laquelle les cailloux lui semblaient un tapis et le soleil léger!

Tout à l'heure elle marchait sur le roc, à présent sur l'ardoise semée de menues touffes d'herbe pouilleuse. Pour fouiller les mines à cet endroit, les hommes avaient déchiré la terre, et les mines s'étaient épuisées tandis que demeuraient les trous béans du sol.

Jusqu'ici rien n'était venu troubler l'implacable monotonie de la route, sauf, de temps en temps, un troupeau de chèvres, une chétive église ou quelque relais de poste désaffecté, quand un vieil-

lard, juché sur le dos d'une mule, secoué entre de nombreux sacs, apparut subitement. L'occasion était trop belle pour ne pas exprimer la joie qui l'étouffait.

— Je vais au-devant de mon fils, tel que vous me voyez, dit-elle. Il passe avec son régiment à Belva, c'est lui qui m'a fait appeler!

— C'est un beau plaisir dont je vous félicite, dit le vieillard, car j'ai été soldat dans mon temps. Bonjour, bonne femme, portez-vous bien, et demeurez en joie!

Alors le cliquetement du sabot de la mule s'éteignit, on n'entendit plus que le glissement du crapaud cornu, le grincement de la plate tarentule, le froissement des cailloux par les serpens et le tumulte bourdonnant des insectes. De végétation plus de trace, à part quelques pins brûlés et quelques lentisques affaissés. Mais qu'importait tout au monde! son âme enchantée planait sur son corps consumé, bientôt Neillo serait avec elle!

C'était une fière joie! le vieillard l'avait bien dit, pour une mère de savoir son fils sain et solide.

Elle tomba de besoin près d'une source, s'accroupit, et mangea son pain trempé d'eau claire. Puis, son besoin d'expansion la reprenant, elle dit aux habitans d'une masure sur le pas de leur porte :

— Telle que me voilà, j'ai vingt milles dans les jambes, que je ne sens pas du reste, car je vais trouver mon fils qui est à Belva, et qui m'a fait appeler.

Être mère de soldat! c'était à la fois pour elle une royauté et un martyre.

Enfin... loin, très loin, se dessina le rideau de pins qui borde la gorge de Belva.

Un instant la pensée qu'après tout, ce que le colporteur avait dit pourrait arriver, qu'il pourrait se faire que les ordres fussent changés, cette pensée traversa son âme en en brisant le ressort, ce ne fut qu'un éclair. Elle reprit le dessus. A deux heures elle touchait le rideau de pins, maigre ombre de sa longue route, sous laquelle poussaient de petites fraises de bois.

D'après un berger qu'elle interrogea, les troupes étaient engagées déjà dans les gorges de Belva, et mieux encore, elle arriva bientôt elle-même aux noisetiers d'où on les voyait manœuvrer avec leurs képis de toile blanche, leurs canons, leurs chevaux, allant, venant, se massant, tandis que les étincelles qui jaillissaient des armures éclataient sur le blanc gris des tentes. Elle s'affaissa dans l'herbe pour rendre grâces à Dieu, puis bondit rapidement le long de la descente abrupte et tournoyante qui aboutissait au ravin.

A peine arrivée au but de sa longue course :

— Je suis la mère de Neillo, dit-elle en accostant le premier groupe venu, c'est Neillo qui m'a dit de venir, voulez-vous me mener vers lui ?

L'émotion enrouait sa voix, et ses doigts tordaient les cordons de son tablier, tandis que le vertige gagnait sa tête affolée par le bruit. Elle commençait à croire qu'en effet, jamais elle ne trouverait son fils dans une telle bagarre !

Moquée des uns, renvoyée des autres, se heurtant au pêle-mêle des sacs et des armes renversées à terre, elle aboutit enfin à un régiment d'artillerie, — d'énormes chevaux déharnachés et entravés piétinaient les pâquerettes poudreuses, tandis que les hommes jouaient à se battre et que le tumulte, le bruit, les clameurs et le mouvement achevaient de l'ahurir.

Un soldat, plus compatissant que les autres, lui expliqua où elle se trouvait et qu'elle avait devant elle trois batteries et un régiment de cavalerie. Il termina en lui disant qu'il connaissait son fils de nom et qu'à un mille à l'arrière elle serait sûre de le trouver. Après une grêle de recommandations à la Vierge et de bénédictions pour ses bontés, toute ranimée par l'idée qu'elle était proche de son fils, elle raffermit ses pauvres jambes brisées et se remit en marche, riant au nez de la sentinelle qui la gourmandait sur ses poches trop pleines.

— Ce n'est qu'un pain de gruau et un fromage de chez nous, que j'apporte à mon gars !

Elle était arrivée maintenant chez les lignards qui allaient, venaient, portaient l'eau, le bois, veillaient à la soupe.

Tout d'abord, un groupe d'officiers gravement serrés sous un grand pin fixa son attention. Ils causaient à voix basse d'un ton mystérieux.

Elle avança, son visage était pourpre, les veines de son front semblaient près d'éclater. Plus loin, elle avait avisé de jeunes soldats absorbés à contempler trois camarades couchés sur le dos à l'ombre d'un châtaignier.

Tout à coup, le cœur lui manqua.

— Qu'ont donc ces hommes ? demanda-t-elle, sont-ils malades ?

— Non, femme, ils sont morts... Une étape de trente milles, pensez donc, et par une telle chaleur !

La mère de Neillo se pencha. Elle souleva l'un après l'autre le drap qui les cachait ; c'est ainsi qu'après vingt milles de marche, elle revit son enfant.

OUIDA.

LE

TESTAMENT DE SILVANUS

Je viens de relire les belles études de M. Gaston Boissier sur la fin du paganisme (1). Si je devais en parler longuement à cette place, où elles ont d'abord paru, je redouterais une difficulté inévitable : la gêne qu'on éprouve à louer, comme il le mérite, un maître qui est de plus un ami très cher. La louange est justement commandée, moins encore par la science du professeur, si vaste, si bien digérée, que par la stricte équité dont ce libre esprit fait montre en une matière si délicate. Venant après tant d'écrivains qui ont traité ce grand sujet, M. Boissier n'a pas prétendu résoudre le problème historique et religieux. Il circonscrit ses recherches sur un terrain que nul ne peut lui disputer ; il étudie la lente introduction de l'esprit chrétien dans les écoles, les philosophies, la littérature du paganisme. Il nous fait assister aux progrès de la doctrine dans les esprits cultivés, au recul sous le règne de Julien, au triomphe politique avec Constantin. Le savant philologue signale les concessions du langage comme un des meilleurs indices du terrain gagné par le christianisme. Insensiblement, le vocabulaire païen s'élargit et se rapproche des idées

(1) *La Fin du paganisme*, par Gaston Boissier ; 2 vol. in-8°, Hachette, 1891.

juives sur la divinité ; si bien que tel écrit d'un champion du vieux culte laisserait parfois des doutes sur la croyance du rédacteur. M. Boissier nous intéresse, chemin faisant, à ces recherches accessoires; mais il ne s'écarte guère de son objet principal : l'évolution des lettres sous l'influence de la nouvelle foi. Il ne touche qu'incidemment aux autres effets de la transformation du monde; en exposant clairement ces effets, il garde une réserve prudente sur les causes. C'est marque de sagesse : les causes de ce changement de ciel sur l'univers, si radical et relativement si rapide, se dérobent aux explications de la science. Pour en deviner quelque chose, il faut recourir aux dépositions intimes comme celles de saint Augustin, dans les *Confessions ;* et toutes les gloses ne diront jamais plus ni mieux que ce seul vers d'un fou de poète :

Une immense espérance a traversé la terre.

La curiosité d'un esprit raisonnable devrait se contenter des éclaircissemens sur les faits, tels qu'on les trouve chez notre auteur et chez ses devanciers. Mais non ; dès qu'il aborde ce prodige historique, l'esprit est sollicité à l'impossible, il veut scruter l'opération mystérieuse qui a changé les âmes. Qui de nous n'a essayé souvent de se représenter l'illumination d'un de ces fiers Romains, d'un de ces Grecs ingénieux, sacrifiant tout le patrimoine intellectuel et moral des ancêtres, pour aller en chercher un nouveau dans l'assemblée ignominieuse des esclaves? Quels troubles du cœur et de l'intelligence pouvaient jeter un de ces hommes dans la folie de la croix? Le phénomène serait d'autant plus attachant qu'on le surprendrait à l'origine, alors qu'il est encore rare : vers la fin du Ier siècle, bien avant l'époque de pleine décomposition où M. Boissier nous transporte. Je me laisse aller à l'imaginer. Mieux qu'une analyse fort inutile, mieux qu'une critique sèche et trop incompétente de ma part, cet essai rendra à notre maître le plus sincère des hommages, en montrant son livre excitateur de pensées, en lui rapportant l'inspiration des songeries nées sur ses pages.

Supposons, — l'hypothèse n'a rien de tout à fait impossible, — qu'un de nos élèves de l'école d'Athènes découvre, en fouillant les tombes d'Asie-Mineure, un parchemin des premiers temps du christianisme: une de ces confessions dont le IVe siècle nous a laissé le plus illustre exemplaire, mais qui furent probablement rédigées plus d'une fois, à des dates antérieures, par des lettrés convertis. Le *Journal des savans* nous apporte des fragmens de ce

texte grec. L'histoire d'âme qu'on y retrouverait aurait sans doute des points de ressemblance avec la suivante.

A DAMARIS D'ÉPHÈSE.

I.

Un jour peut-être, vous lirez cet écrit. Si vous le lisez, ne pensez pas que ma vertu ait faibli, au moment d'entrer dans l'éternel silence; ne croyez pas que la mort, avant de fermer mes lèvres, leur ait arraché malgré moi un souvenir qui voulait vivre, vivre à tout prix. Si vous le lisez, il vous faudra sans doute faire effort pour comprendre et vous rappeler. Mon nom repassera d'abord comme un bruit inconnu dans cet heureux tumulte où s'étourdit votre vie; comme un chant d'un soir ancien, qu'on écouta distraitement une fois; on l'entend après des années et l'on demande : de qui ce chant dont je ne me souviens pas?

Un matin où vous serez lasse après les danses, — on ne vous voit pensive qu'à ces rares instans, — remontez dans le passé, tout le long des visions enchantées qui ont empli votre jeunesse, et rappelez-vous. Rappelez-vous une nuit de juin, déjà lointaine, qui vous trouva aux bords du Caystre, sur la plage où le fleuve se jette dans la mer. Cléon, le riche marchand de Smyrne, y donnait à ses amis une fête magnifique. C'était l'époque où les solennités de la Grande-Déesse rassemblent à Éphèse tous les oisifs de la Grèce et de l'Asie. Tous assistaient à la fête de Cléon : les changeurs opulens de Chypre et de Cos, les négocians de Lycie, les rhéteurs en renom d'Alexandrie et d'Athènes, les poètes de Sicile, les étrangers arrivés avec les caravanes de Perse et de Colchide, les tribuns des légions romaines et les familiers du proconsul. Les femmes étaient en nombre, les plus belles et les plus vantées de Smyrne, d'Éphèse, des Iles. Cléon avait fait venir le chœur célèbre des musiciens de Lesbos. Autour des nappes de pourpre, couvertes de fruits, de roses et de vins d'or, les esclaves agitaient des torches de résine. Ce fut durant quelques heures, sur le sable de la plage, sur les roseaux froissés du Caystre, un bruit joyeux et fou de voix, de rires, de chansons, couvrant les battemens de la vague sur la grève.

Soudain les torches s'éteignirent. La grande Diane, — je l'appelais encore ainsi, — avait paru dans le ciel, au-dessus du mont

Prion, radieuse, souveraine; elle éclaira par degrés la brume chaude de nos nuits d'Asie, flottante au flanc des collines; ses fuseaux d'argent tombèrent sur le fleuve et sur la mer. Le bruit mourut, comme si notre gaîté s'avouait vaincue par la sérénité des choses, plus puissante que la joie des hommes. Le silence de l'espace était doux, plein de vie : ce silence créateur de la nuit d'été, qui laisse entendre le sourd travail des forces, l'éclosion des germes. De la terre et des eaux marines montait une ardeur d'amour, dans l'air alangui par les senteurs des lauriers-roses du Caystre, des herbes amères de la montagne. Tout reposait, tout semblait arrêté, pâmé dans le bonheur d'être. On aurait cru même le pas du Temps suspendu, si de lents mouvemens dans le grand calme n'eussent rappelé l'impitoyable; car tout mouvement le mesure et le rappelle. On songeait à lui quand passait le vol d'un oiseau nocturne, ou, sur l'horizon, une voile de pêcheur; et c'était mieux ainsi : les extases surhumaines nous seraient moins chères si nous ne les sentions pas nous fuir.

Oh! cette nuit! La nature a beau être prodigue, elle ne peut en avoir fait beaucoup de pareilles. Vous vous en souvenez, n'est-ce pas : il est impossible que vous l'ayez oubliée! Vous vous souvenez, quand une étoile monta entre les colonnes du grand temple et brilla tout à coup sur le faîte, comme un flambeau fixé sur l'attique du monument? Et quand cette barque approcha, les rames levées, d'où ruisselaient des gouttes de lumière? Et le souffle de vent qui vint du Sud, un seul, une minute, si subit, si surnaturel, que nous frissonnâmes tous à son passage; et là-bas, au bout de la mer, par-delà les derniers rayons brisés sur les derniers flots, ces éclairs d'orage qui s'allumèrent, et les rêves rapides qui palpitaient avec eux, des rêves qu'on n'a vus que là... Mais que je suis naïf! Un mot vous fera mieux souvenir, vous, femme : c'était la nuit où vous portiez cette tunique blanche, en tissu de Sérique, sur laquelle vos cheveux blonds pendaient, liés par un seul fil de perles. Vous étiez appuyée au tronc d'un cyprès : l'on eût dit une des statues de la déesse adossées aux piliers du grand Portique. Vous vous plaisiez à rester dans l'ombre du cyprès, devinant qu'alors la clarté nous semblait venir de vous, plus que de la Diane là-haut. Et vous avez souri de contentement, quand un rhéteur de Chersonèse vous compara, dans son langage subtil, au miracle d'un champ de neige où onduleraient des blés d'or.

De jeunes hommes d'Athènes vous disaient des choses éloquentes. Zaleucos, le poète syracusain, vous récitait des vers; ceux qu'il fit pour vous devant les petites figures de terre cuite qu'on admire chez Cléon :

chefs-d'œuvre des anciens coroplastes, trouvés par les ouvriers en défonçant de vieilles sépultures, lorsqu'on traça la nouvelle route de Thèbes à Tanagra. Vous souvient-il des vers de Zaleucos? Ils se gravèrent dans ma mémoire, tant ils se rapportaient à vous.

S'ils ne vous ont pas vue, en modelant l'argile
Où leur rêve divin se fixait sous vos traits,
Comment les vieux potiers de Grèce et de Sicile
Ont-ils dans les tombeaux laissé vos doux portraits?

S'ils ne vous ont pas vue, à quel corps juvénile
Avaient-ils dérobé ces uniques attraits,
Ce pur enchantement fait de grâce fragile,
Ce geste harmonieux sous les voiles discrets?

Ils ne vous virent pas : la figurine antique
Naquit entre leurs mains d'un désir prophétique.
Le lit des anciens morts engloutit cet espoir;

Muette, inanimée en sa blanche tunique,
Votre forme attendit sous la terre hellénique :
L'âme qu'elle implorait, Damaris l'a fait voir.

Vous écoutiez les hommages et les soupirs, vous aviez pour tous le même regard, ce regard rieur de vos yeux d'enfant qui disait: « Je ne vous crois pas, mais je crois à la vie, à ma jeunesse, à ma beauté! » — Moi, pauvre étudiant d'Égypte, je me sentais tout petit et très heureux. Assis dans les roseaux, le visage dans mes mains, je vous regardais, et je pensais au livre où il est dit: « Un souffle divin crée sans cesse le monde. » Je comprenais le philosophe, à ce moment, et je me répétais qu'un souffle divin créait le monde, là, autour de moi, pour moi, sans cesse. Enfin, j'étais très heureux, et je ne vous aurais point parlé pour tous les trésors de Cléon.

Les pêcheurs avaient amarré leur barque dans le fleuve; le Sicilien y entra, la détacha, et se laissa dériver au courant. Je le vois encore, debout, une ombre noire qui glissait sur ce rayon mouvant; il élevait sa lyre dorée, elle brillait comme s'il l'eût retirée du flot lumineux. Il préluda et entonna l'hymne de Sapho, rythmé par le retour cadencé des vagues, mieux que par les cordes de la lyre. La barque gagna la mer, s'éloigna, la voix du chanteur nous arrivait faible, voilée, comme du fond des eaux. Pour entendre encore, vous vous étiez presque couchée au pied du cyprès, la tête sur votre bras arrondi; un instant, vous avez paru sérieuse, visi-

tée par quelque pensée ou quelque amour. Alors un tel flot de vie souleva mon être qu'il me vint une terreur bizarre : si tous les morts de la plaine d'Éphèse allaient surgir, ranimés par cette vie que je sentais déborder, prête à susciter des mondes ? Ce flot passa; un abattement indicible lui succéda. Je ne voulais plus vous regarder ; puis, je vous regardai, et j'entendis dans tout le ciel ce mot : mourir. Bonheur, souffrance, angoisse à coup sûr, toute mon âme défaillait sous une étreinte trop forte. Les heures s'écoulèrent ; je me sentis renaître, quand le ciel blanchit à l'Orient entre les arêtes du mont Prion, quand les bruits du réel revinrent avec l'aube, les esclaves attelant les chars.

A ce moment passa un voyageur matinal, qui allait d'Éphèse au port. C'était un vieillard chétif et sordide, un de ces juifs qui courent nos villes d'Asie, prêchant les choses que vous savez. L'homme traversa notre groupe, foulant de ses sandales poudreuses les pourpres déroulées et les fleurs mortes de la fête. Son regard erra sur nos visages fatigués et s'arrêta sur moi; il me toucha l'épaule, il dit : « Que fais-tu là ? Lève-toi ! » Asservi par sa parole, je me levai, je le suivis. Deux fois, en m'éloignant le long de la grève, je me retournai : je voyais encore votre tunique blanche, toute pâle dans l'aube, sortir des roseaux et des lauriers ; j'entendais votre rire et les gais éclats des voix : « Pourquoi Silvanus suit-il le juif ? » Que j'avais peine à avancer dans le sable humide ! Il me semblait que mes pieds s'y enracinaient, que des lambeaux de moi s'arrachaient pour revenir en arrière, vers vous. J'allais pourtant, une force me poussait sur les pas du juif. Encore une fois, je tournai la tête : je ne vous vis plus. Je ne vous ai plus revue.

II.

« Pourquoi Silvanus suit-il le juif ? » — Je vais vous le dire, en reprenant d'un peu haut. Cet écrit gardera à jamais mon secret, je l'espère. Qu'importe ? Je me le raconterai mieux en imaginant que je parle devant vous. Le cœur, même détaché d'ici-bas et plein de choses sévères, s'ouvre plus volontiers sous le regard qui l'occupa. C'est la dernière lâcheté de la passion : bien forts ceux qui s'en défendent. Je me reporte d'ailleurs, en parlant ici, aux ténèbres d'esprit où je me trouvais naguère ; pour me faire comprendre de vous, je rentre dans les pensées, j'emploie les mots d'autrefois. Je les renie aujourd'hui : j'en ai de meilleurs.

Je suis né en Égypte, je crois vous l'avoir dit jadis, d'un père gaulois et d'une mère phénicienne. J'ai grandi dans le tourbillon d'idées qui emplit Alexandrie. De bonne heure j'ai soulevé les voiles suspendus aux portes des rhéteurs ; je me suis assis dans toutes les écoles d'Afrique et, plus tard, sous les chaires romaines. J'ai entendu nos maîtres fameux, ceux qui se contentent de belles paroles, et ceux qui cherchent encore des pensées. Tous leurs systèmes ont défilé devant moi, comme un vain bruit de sistres dans une bacchanale. On m'a enseigné Platon et Pythagore, Épicure et Zénon, les subtilités de la Gnose et les mystères de la vieille Isis; j'ai recueilli les leçons d'Épictète et le testament de Philon, j'ai pu comparer la sagesse grecque et la sagesse juive. J'ai vendu quinze ans de ma vie aux sophistes de toute doctrine, aux marchands de tout mensonge. Quand l'enseignement de l'un s'écroulait dans mon esprit, j'allais à un autre, avec l'invincible espoir de rencontrer la vérité ; la nouvelle parole me charmait un instant; un système harmonieux se dressait devant moi, édifice complet qui emprisonnait l'univers, la raison divine et la raison humaine. Bientôt, le monde extérieur ou ma conscience se permettaient un phénomène non prévu par le système : le bel édifice s'effondrait du coup. A travers ses pauvres ruines, je voyais encore une fois l'espace infini, peuplé de choses obscures, se dérouler éternellement. Je me consolais alors en me disant que je n'étais pas mûr, que la vérité m'attendait sans doute à ce sommet de la vie où l'intelligence, maîtresse d'elle-même, entre en pleine possession de la lumière. Heureuses les années où l'homme peut se dire encore qu'il n'est pas adulte pour la vérité, qu'elle sera la surprise réservée à un esprit dans toute sa force.

J'atteignis ce sommet d'où l'on n'a plus qu'à descendre, la maturité de l'âge et de la raison; la vérité ne vint pas, mon espoir en elle prit fin. Une dernière fois, j'avais ramassé dans ma mémoire les leçons des philosophes, les explications des savans, tout l'héritage de ceux qui ont pensé avant nous; avec tout ce que pouvaient me donner les hommes, j'avais essayé de concevoir ce qu'ils sont, ce qu'est le monde qui les contient. Sottise et néant! Mon grossier instrument s'était brisé sur les hommes et sur le monde, sur la machine incommensurable et fatale qui nous broie avec ses lois inconnues; ma misérable vue n'avait pas même pu descendre au fond de mon âme, pour y démêler cette complexité de sentimens et d'idées où je me débattais.

Vous diriez peut-être qu'il me restait les dieux : et vous souririez en le disant. S'il est encore, parmi les marins du port ou les artisans des faubourgs, des âmes heureuses qui sommeillent en

rêvant de Jupiter et de Diane, vous les enviez la première; mais il n'est pas en votre pouvoir de partager leur quiétude. L'esprit une fois éveillé par le doute ne se reprend plus à ce beau rêve des dieux. Nos pères n'ont pas eu tort de les adorer; ils ont vécu, ces dieux, puisqu'il nous reste d'eux des marbres immortels; ils ne vivent plus, puisqu'ils ne peuvent plus nous consoler et nous faire croire.

Ah! ce sont choses étranges, notre temps et le monde tel qu'on nous l'a fait! Jadis la terre portait des peuples divers, jaloux de leur unité, repliés sur eux-mêmes, continuant à travers les siècles une œuvre définie. La forte main de Rome a pétri ces peuples, comme le sculpteur pétrit la glaise pour en former la statue; gens de toute race et de tout pays, de tout culte et de toute langue, Rome nous a mêlés dans son empire pour on ne sait quelle œuvre mystérieuse. Les grandes cités des trois mondes, Rome, Alexandrie, Corinthe, Éphèse, ne sont plus que des carrefours où s'assemblent et se heurtent le Grec, l'Africain, le Gaulois, l'Iduméen, le Scythe, le Perse. A ce contact répété, les diversités s'effacent, les langues se pénètrent, les traditions se communiquent, les esprits se fondent au même moule; d'un pôle à l'autre, un seul peuple se crée, prêt à écouter une seule voix, à marcher vers un seul but. — Vers lequel, je le sais maintenant.

Ce peuple est fait de matières viles et d'élémens subtils, de trafiquans et de rhéteurs, d'affranchis et de grammairiens, de soldats et de pontifes. Il jouit de la vie, riche et heureux en apparence, au cœur du monde, sur tous les gracieux rivages de la mer intérieure; il se rue au temple de la Vénus Pandémos, au marché où les navires déchargent les trésors des contrées fabuleuses; les intérêts, le plus solide lien de la pauvre humanité, circulent et préparent la voie aux doctrines. Le denier qui passe de main en main, du Juif au Grec, du Grec au Latin, leur laisse à tous une empreinte commune. De cette foule composite monte un bruit sourd d'idées remuées, le bourdonnement de vie qui emplit l'air au printemps, quand la nature refait la terre. Partout des chaires, des disputes, des recherches passionnées, d'audacieux efforts et d'immenses lassitudes de pensée; partout des âmes en suspens entre le passé et l'avenir. L'avenir! les moins perspicaces devinent qu'il apporte un secret pour remplacer ceux du passé. Oui, le monde est travaillé d'un secret. L'Égypte demande le mot à son sphinx, la Grèce à ses oracles, l'Orient à la kabbale, Rome aux livres de la sybille; tout le jour, dans Éphèse, vos amis sont penchés sur les formules magiques, sur les grammates des devins. Parfois, on entend un grand cri: un voyant a eu l'éblouissement

de l'aube future. Le juif a reconnu son messie, l'Égyptien a retrouvé l'Apis, le poète romain a entrevu le siècle d'or et le nouveau cycle qui naît. Misère! le cri se meurt, le voile du temps retombe sur les choses qui peut-être existent déjà; car le temps n'est sans doute qu'un rideau qui se tire lentement, à chaque pas de l'homme, sur les réalités cachées à nos yeux; demain existe comme hier; seulement, pour nos ridicules regards, demain est invisible et hier est perdu.

Dans mon long voyage à travers les erreurs humaines, j'ai cru un instant à la métempsycose; je pensais alors, en cherchant le châtiment réservé aux grands criminels, que ce devait être de revivre aux époques de transition. Est-il un pire supplice que celui de flotter dans le vide du temps, avec une moitié de son âme retenue au passé, une moitié entraînée vers l'avenir? C'est l'angoisse des nuits en mauvaise mer, quand le feu du port d'embarquement a disparu, quand on ne distingue pas encore le feu du port d'arrivée. Il eût été si doux de demeurer au foyer des ancêtres, sans inquiétude et sans trouble, aimant ce qu'ils aimaient, croyant ce qu'ils croyaient, content des vieux horizons et des anciens bonheurs! Il serait si bon d'aborder au rivage pressenti, de s'enflammer pour la foi nouvelle, de s'endormir dans la certitude de nos fils, quand celle de nos pères nous a manqué! Mais rien: une saison ingrate, entre la fleur des croyances qui a péri et le fruit de la science qui n'est pas formé. Ce fut notre lot, à nous tous, voilà ce dont notre siècle a souffert; mon maître Philon nous comparait fort bien à cette génération d'Hébreux qui mourut au désert, avec le regret des beaux champs d'Égypte et l'espoir toujours déçu de la terre promise.

Telle était la condition de mon âme quand j'arrivai au milieu de la vie, tourmenté par cette force qui pousse chacun de nous à faire œuvre d'humanité, qui s'irrite lorsque l'œuvre à faire n'apparaît pas. Autour de moi, des amis plus heureux la trompaient en s'adonnant à l'éloquence et aux arts. J'estimais pour ma part que c'étaient là de vains passe-temps; l'éloquence et les arts me paraissaient des moyens excellens pour servir une idée, insuffisans à la remplacer quand elle n'existe pas. Je quittai la molle Alexandrie, ses plaisirs énervans et les disputes de ses écoles: j'espérais trouver à Rome de plus viriles occupations. Rome ne m'offrit que les mêmes plaisirs, les mêmes futilités, le mensonge d'une grandeur évanouie. En d'autres temps, l'activité du Forum m'eût tenté: dans l'universel déclin des cœurs, il n'y a plus d'échos au Forum que pour les cris de la plèbe stupide ou pour la voix solitaire de César. Je voulus voir l'Asie et vos académies: je m'embar-

quai pour Éphèse, et je crus en y abordant rentrer dans Alexandrie, tant le monde de nos jours est partout semblable à lui-même. En Ionie comme en Égypte, je retrouvai les mêmes dieux, les mêmes sophistes, les mêmes trafiquans accourus de tout l'univers, la même joie de vivre chez les insoucians, la même lassitude chez les philosophes, la même agonie du présent, la même attente d'une vie nouvelle.

III.

J'ai ouï dire qu'on immolait jadis à la Diane de Tauride les étrangers que les hasards de mer jetaient à la côte de ce pays. La Diane d'Éphèse ferait-elle revivre cette coutume? J'ai pu le croire en rencontrant dans son temple le grand péril de ma destinée.

Quand je m'informai, près des amis de Rome retrouvés en Asie, des curiosités de votre ville et des nouveautés du jour, chacun m'interrompit avec le même nom : « Avez-vous vu Damaris, la servante de la Déesse, l'orgueil et le danger de l'Ionie? » — Je demandai qui était cette huitième merveille des terres grecques : les réponses se mêlèrent, âpres et vindicatives comme des cris de blessés. — « C'est une illusion blanche, légère et froide, que suit la foule et que fuient les sages; un être charmant et pernicieux, qui plaît à tous et que tous maudissent; un esprit ouvert à toutes les clartés, et qui n'a peut-être jamais rien compris ; un regard très doux, où nul n'a surpris la lueur de tendresse révélatrice d'une âme : rayon de la Diane nocturne, qui embellit tout et ne fait rien éclore. Il semble qu'il n'y ait pas de fête et de joie dans Éphèse quand sa grâce est absente; le malheureux se sent allégé rien qu'à la voir passer, et partout où elle passe, le malheur vient après elle. Elle fait blasphémer les dieux qu'elle sert. Qui entend sa voix inspirée se croit appelé aux grandes actions, aux hautes pensées; et son rire tuera toute vaillance, toute noblesse, toute bonté. Chasseresse d'hommes, comme sa divinité, elle va distraitement, ramassant les cœurs aux plis de sa tunique et foulant aux pieds leurs meilleures vertus, sans savoir pourquoi, par passe-temps; pareille à l'enfant qui marche dans le blé mûr, cueille les épis et les égrène, pour occuper machinalement ses doigts. Les dieux l'ont créée en un jour d'ivresse comme une gageure, la faisant si riche ou si pauvre qu'au milieu de ce superbe monde, des beautés et des puissances de la vie, elle ne connaît, ne veut et n'aime qu'elle-même. On le sait, on le voit, mais l'énigme est irritante, et

chacun court se faire déchirer par le sphinx. Elle a su désespérer jusqu'à nos devineresses et nos magiciennes, célèbres par leur art dans le monde entier. Les victimes de Damaris vont demander aux plus fameuses des philtres ou des oracles: Vous aimez une vestale, dit l'une; — une hétaïre, répond l'autre; et toutes deux ont peut-être raison. Mais à quoi bon vous parler, Silvanus? Allez au sphinx, ami, et revenez nous dire son mot, s'il ne vous a pas dévoré. » — Je me pris à rire, et je répondis qu'un fils d'Égypte ne craignait pas cette sorte de monstres. Je demandai qu'on me menât chez vous.

Notre premier entretien me laissa une impression exquise. On m'avait mal prévenu. Rien de troublant ni d'irritant en vous, bien au contraire. Ce je ne sais quoi de libre et d'enfantin qui est votre grâce ne met pas en garde tout d'abord; le charme s'insinue sans brusque surprise, le regard est trop clair, trop gai, pour qu'on le juge profond; on ne songe guère à se défier des imaginations légères qu'on voit courir sous votre petit front, à l'ombre des tresses blondes qui semblent faites pour caresser la rêverie, plus que pour enchaîner la pensée. Curieuse de toutes les choses de l'esprit, vous parliez d'art, de poésie, et votre parole maîtrisait bien plus que votre figure. Nos écoles, nos systèmes, nos philosophies n'avaient pas de secrets pour vous, aucun sophiste ne sait plus et ne dit mieux; c'était un enchantement de voir cette âme de poète sortir de ces lèvres d'enfant, grandir, emplir et dominer tout l'infini de l'idée. Un peu plus tard, je me suis demandé s'il n'y avait pas dans votre éloquence un joyeux murmure de mots plutôt que le son sérieux de la réflexion; mais à la première heure, je ne cherchais pas trop de sens et de liaison à ces douces paroles grecques, qui coulaient, musique harmonieuse, comme un bruit de perles défilées tombant au hasard dans une coupe d'argent.

En vous quittant, j'allais errer sous les platanes au bord du Caystre; le ciel d'Asie était tiède, sa lumière éclatante; je pensais qu'on y devait bien vivre et que c'était sottise de s'attrister, quand ce bel univers nous gardait des surprises juste assez vives pour réchauffer l'âme sans la brûler. Il me revenait des vers de Théocrite. C'était tout. Il n'y avait là rien d'inquiétant.

Une aimable habitude me ramena chez vous. C'était si grand plaisir de vous entendre, les yeux brillans de curiosité, m'interroger sur les sciences d'Égypte, les rites d'Isis, l'universel marché d'idées qui se tient à Alexandrie. Vous parliez avec envie de la fièvre de savoir et de jouissances qui dévore les existences, dans ce foyer du monde oriental; vous prétendiez qu'il y avait encore place là-bas pour une Cléopâtre, votre héroïne préférée. La pente du

souvenir, encouragé par vous, me ramenait insensiblement des choses générales aux aventures et aux rêves de ma jeunesse; je vous contais mes épouvantes dans les vieux temples, mes mirages au désert, l'ivresse des nuits embrasées sous les palmiers de la berge du Nil, les journées passées au Phare à voir décroître les voiles en haute mer. Une à une, je rappelais près de vous les merveilles attendues de la vie, et leur fuite à tire d'aile devant le pas qui s'alourdit chaque hiver. Vous écoutiez, amusée et rieuse. J'ai cru remarquer plus tard que dans tous les entretiens, vous ne parliez que de vous et toujours de vous; mais au début, vous sollicitiez mon âme à sortir de son isolement. Elle s'ouvrait à vos questions comme un fruit mûr au soleil, elle se trouvait si légère après ces épanchemens! Parfois je me reprenais, effrayé : je sentais peser la chaîne invisible qui se rive d'elle-même autour du cœur, quand il laisse dérouler devant une femme les anneaux cachés du souvenir. — Continuez, — disiez-vous alors; et je continuais : c'était si bon.

N'étais-je pas sûr de moi? Dans mon dernier examen philosophique, j'avais décidé qu'il fallait être un spectateur désintéressé de ce monde, puisqu'il ne pouvait m'offrir ni une vérité satisfaisante, ni une action à ma taille; j'étais bien résolu à jouir de la pièce, sans jamais remonter sur la scène où grimacent les pauvres acteurs; je pensais que la curiosité peut être une suffisante raison de vivre. Vous approuviez cette belle philosophie, vous ajoutiez : Regardez mon jeu, je suis un des masques de la comédie, et je veux être applaudie par vous. — Comédienne, je crois bien que tout bas vous répétiez la tragédie. — Je regardais, et bientôt l'écho douloureux d'une parole, l'attente de votre passage, le frisson ressenti à voir un autre près de vous, tout me disait que je n'étais plus libre. Je sortais fièrement : mes pas revenaient d'eux-mêmes à votre porte; je m'irritais contre eux, je leur commandais en vain, ils ne m'obéissaient plus, et je pouvais entendre le dur tintement des fers à mes pieds.

Mais pourquoi renouveler un récit qui ne vous apprendra rien? Pourquoi vous raconter la défaite que vous avez voulue et savamment préparée? Est-ce à moi de vous rappeler comment je suis tombé du premier enchantement à l'obsession, de l'obsession à la souffrance, de la souffrance aux suprêmes lâchetés? Vous dirai-je comme je vous suivais au Temple, au Portique, au théâtre, meurtri, perdu, avili dans la foule de vos adorateurs? Combien de fois je me jurai de fuir la froide statue, et comment un mot me ressaisissait, la banale assurance d'amitié donnée à vingt autres! — Vous m'avez fait et vu sombrer, vous savez toute l'histoire de

ce naufrage, à moins qu'elle ne soit déjà confondue dans votre mémoire avec tant d'autres semblables. Qu'ils sont loin, ces orages du passé, et comme je rougirais, si je pouvais croire qu'il en remonte une écume à mon cœur! Je ne sais en vérité pourquoi mon examen s'attarde à ces anciennes misères.

Dès lors, aux heures des réflexions amères, le peu de raison que j'avais conservé me montrait ma perte inévitable. L'homme ne vit point par curiosité pure; créés pour l'action, chargés d'une âme qui veut se donner et nous tourmente tant qu'elle ne s'est pas donnée, nous essayons vainement de la tuer en nous : si l'idée lui manque, et le but élevé vers lequel tendre son effort, elle se donnera, l'esclave née qu'elle est, à une misérable créature comme elle. Il faut servir et choisir un maître : qui ne l'a pas su trouver assez haut ira se vendre aux carrefours plutôt que de s'en passer. Par bonheur, mon vrai maître m'attendait à cette heure critique : écoutez comme il me reprit à vous.

IV.

Le grand cirque d'Éphèse s'ouvrait, ce jour-là, à tout le peuple d'Asie. De la base au sommet du vaste amphithéâtre, égayé par la vie heureuse et bruyante des multitudes en fête, montait un flot tumultueux d'hommes, une tempête de cris et d'appels, dominée par les rauques bâillemens des bêtes. Du ciel ardent, à travers le velum de pourpre, la lumière rousse tombait sur l'arène, ensanglantant de ses jeux les degrés de marbre, les visages attentifs des spectateurs, les parures des femmes, les robes des fauves, panthères et lions, qui attendaient le belluaire en tournant d'un pas ennuyé sur les dalles. J'errais dans cette foule, guettant là comme partout le coup de plaisir et de souffrance qui secouait tout mon être à votre entrée dans un lieu. Les servantes de la déesse apparurent sur les gradins réservés; vous étiez assise au premier rang, vos doigts jouaient avec vos colliers d'or. Comme toujours, dès que mes regards vous eurent rencontrée, le peuple, les fauves, les choses environnantes s'évanouirent pour eux; je n'aperçus plus que vous, je me détournai de l'arène, je suivis dans vos yeux, sur votre front, les scènes poignantes du spectacle. Ainsi je vis se peindre sur vos traits, comme dans le bronze d'un miroir, l'émotion du signal, l'élan furieux des bêtes mordant les grilles du podium, se rejetant dans le cirque et s'y entre-déchirant; puis la lutte des gladiateurs barbares, l'enlacement des corps nus et des glaives,

la chute des blessés, le salut des vainqueurs; enfin, aux clameurs de la foule demandant les condamnés, l'entrée des malheureux qui se débattirent et succombèrent sous les griffes des lions. A l'animation croissante de vos regards, aux battemens précipités de votre sein, je vis se prolonger l'horreur de la boucherie, grossir le charnier humain dans l'arène, croître l'ivresse du peuple, grisé par la vapeur de sang qui montait dans l'air chaud. En vous se résumait l'angoisse, la volupté féroce, le frémissement et le triomphe de ces dix mille spectateurs, absens pour moi.

Un torrent de pensée m'emporta loin du réel, comme il arrive dans les subites tensions de l'âme. Je rêvais. Les hommes et leur bruit s'étaient dissipés, illusions vaines. Vous restiez seule dans l'amphithéâtre, seule dans Éphèse, seule dans le monde. Je voyais en vous la suprême et fidèle incarnation de ce monde, de ce siècle où j'ai vécu et que je m'efforce de comprendre. Forme de mon temps, tu m'apparaissais tout entière, égoïste et sceptique, élégante et cruelle, belle encore de tout le prestige des arts, des poésies, des gloires et des dieux du passé; riche en talens et pauvre de génie; morte à la vieille foi, crédule à tout le reste, étourdie d'un vacarme d'idées et de chimères d'où nulle pensée créatrice ne surgit; affamée de faux bonheurs et d'émotions malsaines, passionnée pour les tueries du cirque et les mensonges du théâtre, livrée aux histrions, à ce point que la loi romaine doit défendre à tes patriciens de les suivre en public; servile et soumise d'avance au caprice de chaque tyran, parce que tu n'as plus la force d'obéir au devoir; fière de tout comprendre, mais incapable de rien respecter; vaniteuse de ton luxe, indifférente à la misère, impitoyable à la faiblesse; ne demandant à la terre que de te porter gaîment jusqu'à la fin de la fête, fermant les yeux aux catastrophes que tu prépares à tes fils, méprisant le passé qui te valait bien et niant l'avenir qui vaudra mieux que toi; folle journée, perdue pour l'histoire, abandonnée aux Grecs, aux eunuques, aux femmes, si bien que l'homme, se sentant inutile, croise les bras, serre les lèvres, et meurt sans agir ni parler.

Quand je revins au sentiment du réel, vous n'étiez plus là. Le peuple achevait de s'écouler par les vomitoires. Dans l'arène, un vieillard recueillait pieusement les lambeaux d'un corps de femme, restes de la dernière victime des lions : une pauvre créature qui avait expiré sans un cri, sans agrément pour les spectateurs, tant sa mort avait été prompte, muette, presque inaperçue du public déjà lassé. Je rejoignis le vieillard dans l'avenue de sortie; intéressé par son action, je le suivis jusqu'à l'extrémité du faubourg, où il porta son fardeau. Il entra dans une sorte de taverne; des hommes et des femmes l'attendaient dans ce bouge, gens de basse

condition, la plupart Syriens comme lui. La nuit étant venue, ils allumèrent des lampes et récitèrent des prières sur les membres informes de la suppliciée. Leur psalmodie était joyeuse; à l'accent des voix, à l'expression des figures, je pouvais me croire dans la maison d'une fiancée, au milieu de ses compagnes qui la saluaient du chant d'hyménée.

Je cherchais à comprendre ce rite oriental. Ceux qui le célébraient m'aperçurent dans l'ombre de la porte et donnèrent quelques signes de crainte. Le vieillard vint à moi; dans les paroles qu'il m'adressa, le sentiment de la défiance luttait avec le désir de persuader, avec ce prosélytisme que je savais si ardent chez les novateurs juifs. Je les appelais ainsi par ignorance; l'homme me détrompa; quand mes promesses de silence et ma sympathie visible l'eurent rassuré, il me dit : — « Tu es chez les disciples du Christ : nous rendons les derniers devoirs à notre bienheureuse sœur, mise à mort pour avoir contrevenu aux édits de César en refusant d'adorer les idoles. » — Comme j'insistais pour être mieux instruit de leur doctrine, il m'engagea à le venir voir dans sa boutique de tisserand, hors la porte de Milet.

J'y allai le jour suivant. La curiosité d'abord, un intérêt croissant ensuite, m'y ramenèrent à maintes reprises. Le tisserand me lisait les actes et les paroles du Christ; il commentait cette histoire avec des mots très simples, qui jaillissaient d'un cœur pénétré. Au début, je ne vis dans ces entretiens que l'occasion d'étudier une légende de plus, un de ces mythes asiatiques dont notre érudition s'amusait à chercher le sens, quand nous les entendions conter aux navigateurs sur le port d'Alexandrie. Le vieil apôtre devinait ma pensée; presque illettré, il n'en suivait pas les circuits, à travers la multitude de notions contradictoires où elle se perdait; mais je sentais chez lui une sorte de compassion supérieure, comme celle d'un père qui entendrait déraisonner son petit enfant dans une langue étrangère, et qui, sans saisir le sens des mots, saurait pourtant que l'enfant déraisonne. Je commençais de m'irriter contre cet ignorant, qui jugeait tranquillement mon vaste savoir du haut d'une seule vérité. Je m'efforçais de l'embarrasser en lui proposant des objections subtiles, celles dont j'avais appris le maniement dans les disputes de l'école; elles traversaient cette âme limpide sans la troubler. Il se bornait à répondre : « Je ne comprends pas ces jeux de l'esprit; mais quels rapports ont-ils avec le Dieu qui nous enveloppe? Peux-tu expliquer comme notre Maître, en quelques mots certains, la vie, la mort, l'univers? As-tu le cœur content, la conscience pure, et une douce joie à la pensée de mourir? Si non, toute ta science n'est que vanité. »

Quelques années plus tôt, j'aurais haussé les épaules, si mes

thèses philosophiques se fussent heurtées à tant de simplicité. Mais ayant reconnu la contingence de tous les raisonnemens, le néant de tous les systèmes, j'étais prêt à accorder une valeur sérieuse aux idées les plus choquantes pour ma raison, dès l'instant où je les voyais fournir un fondement solide à la vie. D'ailleurs la doctrine du Galiléen déroutait toutes mes habitudes de dialectique. Jusqu'alors, j'avais eu affaire à des argumentations pareilles aux miennes, qui forçaient mon esprit de plier pour un temps, en attendant l'heure où il rebondissait et découvrait le faible de son vainqueur. Je sentais cette fois que l'esprit s'escrimait dans le vide, bien au-dessous de ces affirmations hors de portée; elles planaient sur les obscurs tumultes du cerveau, et descendaient chercher leur vérification au plus profond de la conscience. A toutes les grandes questions qui tiennent l'âme en suspens, le tisserand répondait avec une petite phrase, claire et indestructible comme le diamant. Ainsi, quand je mettais le débat sur la morale, il l'arrêtait avec leur unique règle de conduite : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Et j'étais contraint de m'avouer que l'imagination la plus ingénieuse n'inventerait pas un seul cas où cette règle fût surprise en défaut.

Je voyais s'appesantir sur moi la domination de cet humble instituteur, et mon orgueil se révoltait. Un jour, j'eus le tort de lui faire sentir durement que ce dieu mis en croix et son enseignement populaire étaient peut-être bons pour la plèbe syrienne; mais je le défiai d'imposer jamais ces nouveautés ignobles aux fils de Rome et de la Grèce, gardiens d'un glorieux passé; j'essayai d'ébranler son espoir en faisant briller à ses yeux la splendeur et la puissance de ce monde supérieur, qu'il ne soupçonnait pas. Le tisserand répliqua doucement : « Ce monde est condamné, précisément parce qu'il ignore les petits et les misérables, ceux que notre Maître est venu racheter de son sang. L'esclave dont vous jetez le corps au cloaque est un homme comme toi, le savant, un homme comme le proconsul, un homme comme César-Auguste; il est l'égal de tous devant Dieu. Tout ce qui fait votre fierté va disparaître, et notre règne va venir, parce que nous avons la plus grande force qui soit sur la terre et dans le ciel. » — J'avais déjà cru comprendre, à certains discours de ces hommes, qu'ils nourrissaient le rêve d'un empire servile. Je demandai au vieillard de me confier ses prévisions sur la sédition future, sur le plan qu'adopterait un nouveau Spartacus. — « Je ne saisis point ce que tu veux dire, fit-il. Ceux qui recourent à la violence ne triomphent que pour un temps. Nous triompherons pour toujours, parce que nous souffrons sans résister. La souffrance acceptée, le renon-

cement de chaque jour, l'abnégation suprême du martyre, c'est en cela que réside la seule force invincible; elle assure à nos frères le royaume du ciel et le royaume de la terre par surcroît. » — Ce jour-là, je compris qu'une idée nouvelle était entrée dans l'humanité. La force intrinsèque de la souffrance, montant lentement, comme les eaux amères d'un océan qui s'élèverait sans cesse et submergerait les plus hauts sommets, cette idée folle, née au pied d'un gibet, m'apparut à la réflexion une si prodigieuse découverte de l'âme, qu'il devait suffire de s'y tenir fermement pour bouleverser le monde et changer le cours de l'histoire.

Ainsi les leçons de l'artisan suscitaient en moi un homme nouveau. J'aimais chaque jour davantage l'initiateur : c'était faire la moitié du chemin pour le comprendre, pour aimer celui qu'il appelait son Maître. Quand je mesurais la révolution accomplie dans mon intelligence, il me semblait que j'avais vécu un siècle depuis la rencontre du cirque. Tout ce qui m'avait d'abord paru ténèbres était devenu clarté d'aurore; tout ce qui me paraissait jadis clarté reculait dans une nuit lointaine. Mes anciennes idées, mises en déroute, ne se défendaient plus que sur quelques points isolés, mollement et à l'aventure, tournées qu'elles étaient par l'envahisseur. L'esprit se libérait : le cœur avait plus de lâcheté à rompre sa chaîne.

Je continuais de vous voir. Je retrouvais chez vous cette pensée usée que je dépouillais chez le tisserand. J'y retrouvais surtout les alternatives de joie aiguë et de morne accablement; après les avoir subies, la paix qui émanait de mon ami me semblait tantôt insipide, tantôt bienfaisante. Vingt fois, aux mauvaises heures, je fus sur le point de me jeter dans ses bras, en le suppliant de m'arracher à vous, de me prendre, de me donner à son Maître. Puis, vos yeux me versaient l'illusion d'un rayon de bonheur; tout l'ancien monde me ressaisissait à travers votre regard. Les mystères de la maison du faubourg n'étaient plus que la basse folie de quelques songe-creux; la vie sensée, noble et belle, c'était la vôtre, la nôtre, celle des heureux. Le ciel de ces pauvres gens, un jour refuge contre vous, me faisait horreur le lendemain, sans vous.

Ces irrésolutions et ces déchiremens durèrent quelques semaines, jusqu'à la nuit de fête, sur la plage du Caystre, où mon souvenir s'est attardé d'abord. Je vous ai dit ce que je ressentis pendant cette nuit; le vieux tisserand et les Galiléens furent oubliés à tout jamais, je le croyais du moins; le jour ne devait plus se lever sur une pensée qui ne fût pas pour vous. Pourquoi je tombai, quand il se leva, de l'ivresse dans le désespoir, pourquoi je bénis l'apparition de mon sauveur et comment une puissance inexplicable m'attacha à ses pas, ne me

le demandez point; ce sont là des renverses de l'âme dont le secret nous échappe, ce n'est pas nous qui décidons notre destinée à de pareilles minutes. Je sais seulement que j'obéis comme un automate quand, à notre arrivée sur le port, mon guide me dit : — « Viens; je t'apporte la paix, je t'emmène dans la paix; » — quand il me poussa sur un bâtiment qui levait l'ancre et faisait voile pour Antioche. Je n'ai qu'une mémoire confuse de ces journées en mer, j'ignore quel en fut le compte; il m'en resta longtemps la sensation d'une chute dans le vide, d'un abattement secoué de révoltes, calmé par la bonne parole qui descendait sans relâche de la bouche amie. Je ne retrouve des souvenirs précis et apaisés qu'à partir de notre débarquement à Séleucie, et surtout à partir de ma présentation à l'église d'Antioche.

V.

... Aujourd'hui, catéchumène depuis trois années, je relis avec confusion ces aveux, tracés à l'instant douteux où je dépouillais péniblement le vieil homme. Comme il me tenait encore! Tout est duperie ou mensonge dans les lâches complaisances de cet écrit, tout y est infecté par la lie d'un esprit orgueilleux et d'un cœur empoisonné. Je l'avais recherché pour l'anéantir, cet écrit de perdition: non, je me ravise, je le garderai pour me remémorer ma honte; et aussi parce que le Seigneur peut en faire un instrument de salut pour une âme.

Mon père spirituel disait bien : il m'a emmené dans la paix, dans la lumière. Mes yeux, à peine dessillés lorsque j'abordai en Syrie, se sont ouverts à la vraie clarté. Je ne regrette rien de mon inutile et douloureuse vie d'autrefois; ni les arts et l'éloquence, jouets de l'âge mûr qui succèdent aux jouets de l'enfant, tout aussi puérils que ces derniers pour le serviteur des vérités éternelles; — ni le savoir humain, dont les arguties ont retardé en moi l'action de la grâce: misérable savoir, qui ne fournit pas les seules connaissances nécessaires à la félicité; — ni ce que vous appelez l'existence honorable et glorieuse, parade où les esclaves du péché se déguisent en hommes libres. Qu'il y a plus de vraie noblesse et de liberté dans l'humble société des chrétiens! C'est le beau nom que notre église d'Antioche a consacré la première, tout récemment, et qui désignera désormais la multitude croissante des disciples du Christ. Rien de touchant comme notre communauté de frères et de sœurs, image terrestre de la cité céleste où nous aspirons. Chacun ap-

porte les fruits de son travail au trésor de tous, l'aide de son cœur aux peines d'autrui; de même, à l'église, les âmes les plus riches donnent aux autres le réconfort de la parole, le surplus de leurs mérites spirituels. Au lieu de servir une idole à laquelle vous ne croyez plus, que n'êtes-vous parmi nous, Damaris, prêtant avec nos diaconesses votre ministère à l'autel?

Je ne veux rien céler; il y a dans la communauté des faiblesses, des tiraillemens, parfois des divisions et des scandales; on se demande avec appréhension ce qui subsistera de ces beaux commencemens, quand le petit noyau d'élus deviendra un grand peuple, quand il se rapprochera des rudes sociétés humaines. Mais si les chrétiens ne sont que des hommes, le principe qui les réunit est divin. Au choc de ce principe, votre monde tombera en poussière. Je partage aujourd'hui la foi de mon instituteur : nous triompherons sur la terre comme dans le ciel, nous, les méprisés, parce que nous avons introduit dans l'univers les grandes forces nouvelles, la charité, la souffrance acceptée; c'est-à-dire le don perpétuel de soi aux autres et à Dieu. Vous viendrez tous à nous, parce que nous avons une foi et un espoir, et que vous n'en avez plus. Vous viendrez à nous, parce que vous nous persécutez et que nous nous laissons faire : la loi de justice veut que tout persécuteur soit finalement la victime de sa victime.

Depuis que je suis ici, plusieurs d'entre nous ont courageusement témoigné. Le dernier fut mon cher maître, le bon tisserand. Comme on le conduisait au prétoire, il m'embrassa et me dit: « Notre sœur d'Éphèse a déjà souffert pour ta rédemption, tu ignorais que cette inconnue travaillait pour toi, le jour où je t'ai rencontré au cirque; je vais achever son œuvre et la mienne, Silvanus, afin que tu deviennes digne d'être initié aux mystères. » Je n'osais pleurer : il paraissait si heureux de mourir! Pourvu que sa promesse se réalise bientôt! Les anciens veulent m'éprouver encore, et je les comprends. On a tant de peine à entrer dans les sentimens d'un vrai chrétien, quand on a longtemps dédaigné les simples et vécu pour soi. Peut-être ne pourrons-nous jamais nous refaire l'âme requise par le Christ, nous qui avons emporté du siècle l'indélébile orgueil de la raison et l'insondable pourriture du cœur. La raison, ou ce que j'appelais de ce nom usurpé, je crois bien avoir dompté ses révoltes; le cœur serait-il plus difficile à vaincre?

Il m'effraie encore. A défaut de l'initiation aux mystères, je me surprends parfois à désirer le sacrement suprême, le martyre. Mais qu'y a-t-il au fond de ce désir? Si j'ai gardé cet écrit, que je voulais, que je devais détruire, c'est dans l'idée qu'il pourrait vous

parvenir un jour, Damaris, purifié par mon sang; c'est avec la confiance qu'il serait alors un instrument de salut, et que vous vous laisseriez toucher par la grâce. — Oui; mais ne se cache-t-elle pas sous le souhait du chrétien, l'inguérissable envie d'occuper un instant encore la pensée qui nous oublie? Oh! qu'il est malaisé de descendre dans les plus secrets replis de sa conscience! Peut-être vaut-il mieux n'y pas descendre. Si l'on trouvait une plaie vive au lieu de la cicatrice espérée! — Non, je ne crains rien de tel: et ce sont là de ces tentations du scrupule où le Démon nous induit, quand il n'a plus pouvoir sur notre cœur. Si j'ai le bonheur de marcher au martyre, je murmurerai pieusement votre nom dans une prière, Damaris; vous recevrez ce testament sanctifié; et s'il est plein de votre souvenir, c'est pour mieux vous forcer à entendre la voix du chrétien qui vous convie dans la Jérusalem céleste. Vous l'entendrez, quand avec cet écrit mon sang sera sur vos mains. — Mon sang sur vos mains... Non, mieux vaut en rester là et jeter ce roseau: chaque fois que mes doigts le reprennent, il en tombe des mots qui les font trembler d'épouvante. Je cours à l'assemblée, où l'on trouve la paix et la joie du Seigneur; où, selon notre sublime doctrine, les purs, les forts, dispensent charitablement leur force au faible Silvanus...

Il serait superflu de pousser plus avant la traduction, si quelque fouille nous rendait ce manuscrit. Ces fragmens suffiraient aux historiens pour l'étude que nous avions en vue. Quant aux personnes curieuses, qui veulent en tout savoir la fin, elles seraient libres de supposer que l'Égyptien garda son secret avec beaucoup de courage, ou tout simplement parce qu'il avait oublié. La découverte du parchemin dans sa tombe prouverait d'autre part qu'il ne subit aucun martyre. — L'homme qui écrit roule ainsi des pensées héroïques: la page séchée, il rentre dans la vie banale, dans les réalités vulgaires; et il finit dans un tombeau tranquille, comme celui du voisin.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Une fortune ironique a réuni le même jour, aux mêmes heures, une menace de trouble, un défi à l'ordre public, surtout à Paris, et la manifestation la plus régulière, la plus pacifique dans l'universalité du pays. Telle a été cette étrange journée du 1er mai qu'on redoutait et qui est déjà passée, qui est presque oubliée : journée de vague et irritante inquiétude, préparée par des artisans d'agitations qui prétendent fêter le travail, en organisant la guerre au travail, en semant partout les paniques; journée aussi des élections municipales jusque dans le plus humble hameau de France. C'est la journée des contrastes, des énervantes émotions d'opinion et heureusement des fausses alertes.

Étrange manière de relever le travail, de préparer d'utiles et bienfaisantes réformes pour ceux qui vivent de leur labeur, on en conviendra, que d'irriter les passions et les convoitises, d'agiter des spectres devant les multitudes, en leur promettant l'assaut de la société tout entière! C'est ce qu'on a essayé de faire une fois de plus à ce nouveau 1er mai, devenu par l'autorité des congrès internationaux la journée des revendications socialistes; c'est ce qu'on a bien voulu appeler, dans les discours et les proclamations, la fête du travail. Oh! pour ceci, par exemple, si on a cru avoir une fête, on s'est trompé. Jamais rien n'a moins ressemblé à une fête que ce jour du 1er mai. Jamais Paris, d'ordinaire si populeux et si animé, si prompt à rechercher tous les spectacles, n'a paru plus morne. On aurait dit une ville abandonnée où de rares passans se hasardent d'un pas hâtif à travers les rues désertes. Il n'y a eu ni promenades, ni manifestations extérieures, ni même cette masse de curieux toujours avides de bruit et de

mouvement, toujours pressés de se mêler à toutes les bagarres. Tout s'est borné à quelques réunions plus ou moins tumultueuses, et sauf les meneurs qui avaient un discours à prononcer à la salle Favié, il n'y a pas eu le moindre entrain chez les autres, dans cette masse populaire qu'on appelait à se réjouir, à célébrer le renouveau de germinal. Bref, en dépit du dimanche, toujours plus favorable aux réjouissances publiques, la fête a manqué, et elle a manqué sans doute par plus d'une raison.

D'abord, cette journée du 1er mai avait eu un sinistre prologue dans cette série d'explosions meurtrières qui venaient d'épouvanter Paris. On ne savait pas, on ne pouvait pas savoir jusqu'à quel point l'anarchie se proposait d'être de la fête et de continuer ses exploits en mêlant la dynamite aux prétendues revendications sociales. On va bien par curiosité voir une émeute, une manifestation, une échauffourée; on ne brave pas aussi lestement ce danger mystérieux des bombes explosibles. L'opinion gardait une impression d'autant plus vive, d'autant plus profonde, qu'elle ne se sentait nullement rassurée par l'indulgence d'un jury par trop troublé à l'égard du principal auteur des derniers attentats. Évidemment la population parisienne n'avait pas eu encore le temps de secouer la panique : elle est restée chez elle! Il est clair aussi que, de leur côté, les organisateurs de la fête du 1er mai, sans aller jusqu'à désavouer complètement les anarchistes, se sont sentis quelque peu embarrassés ou paralysés par la crainte d'être confondus avec des meurtriers et de braver une opinion irritée. Ils ont jugé prudent de se surveiller dans leurs manifestations. Le souvenir encore tout chaud des récentes explosions a ainsi pesé sur ce 1er mai. C'est peut-être une des raisons qui ont contribué à la paix de la journée. Il y en a sûrement une autre plus décisive encore ; c'est la résolution avec laquelle le gouvernement avait pris ses mesures pour la défense de Paris et des villes qui pouvaient paraître le plus menacées. Le gouvernement, mis en face du danger, n'a plus reculé, et n'a point hésité à déployer des forces partout où le désordre était à craindre. Il n'y a mis ni affectation ni ostentation, il a évité au contraire de montrer ses soldats retenus à leurs postes et demeurés presque invisibles; il n'a pas laissé ignorer, néanmoins, qu'il faisait bonne garde, qu'il était armé, tout prêt aux répressions nécessaires, si l'ordre était troublé. Il n'est point douteux que cette attitude du gouvernement a pu en imposer et décider de la journée. — La belle affaire, a-t-on dit après coup et non sans quelque ironie, la belle affaire de préserver la cité et d'intimider la sédition avec un appareil militaire si démesuré, avec une armée de quatre-vingt mille hommes réunie à Paris ou autour de Paris! Que n'aurait-on pas dit, cependant, si le gouvernement avait manqué de prévoyance et de décision, si au lieu de se préparer à tout événement,

il s'était laissé surprendre? Il n'a pas craint d'engager sa responsabilité : c'est bien quelque chose d'avoir réussi par des précautions salutaires à prévenir des conflits, dont on n'est pas toujours maître, quand ils ont éclaté, quand le premier sang a coulé.

Soit donc! pour une raison ou pour l'autre, la paix a été maintenue à Paris et partout en France. C'est l'honneur du gouvernement d'y avoir contribué par sa vigilante fermeté. M. le président de la république a pu adresser félicitations et complimens à M. le président du conseil, qui s'est hâté de les transmettre à M. le préfet de police, qui à son tour s'est fait un devoir de complimenter son personnel. On s'est réjoui en commun d'en être quitte à si bon compte : rien de mieux! Il ne faudrait pas cependant s'y méprendre et oublier trop vite ce qu'il y a d'étrange, d'extraordinaire dans une situation où il y a périodiquement des jours de manifestations qui pourraient devenir des jours de révolutions, et où il faut avoir soin de s'entourer d'une armée nombreuse pour se préserver des 1er mai. Pour cette fois encore, on a échappé à l'orage, on a réussi à détourner la crise. Matériellement on a sauvé la journée; le danger ne subsiste pas moins, et à vrai dire, qu'il se manifeste par les excès anarchistes ou par les programmes socialistes, il est à peu près le même. Au fond, c'est le déchaînement de la force brutale dans nos affaires intérieures; c'est l'organisation préméditée, calculée, de masses ennemies qui peuvent par tactique ajourner leurs projets, l'assaut définitif, qui ne désavouent ni leurs rêves, ni leur but. On a pu ne pas descendre l'autre jour dans la rue, parce qu'on n'a pas cru l'heure favorable; on n'a pas caché dans les réunions, dans les discours, à Paris aussi bien qu'à Fourmies, que ce qu'on poursuivait, ce qu'on poursuivrait demain comme hier, c'était la guerre, une guerre implacable à l'ordre social tout entier, aux institutions libérales, à ce qu'on appelle la société patronale et bourgeoise, comme si ceux qui exploitent ces passions n'étaient pas eux-mêmes des bourgeois, comme s'il y avait désormais des classes privilégiées en France. Le dernier mot de ces tristes campagnes est la destruction par la force déguisée sous l'anarchisme comme sous le socialisme révolutionnaire.

C'est le danger intérieur. Il y en a un autre qui n'est pas moins redoutable : c'est que dans cette conspiration avérée, organisée contre la société française, le sens patriotique est aussi complètement absent que le sens moral et libéral. Il y a vingt ans, sous le coup d'effroyables désastres aggravés par la Commune, on avait senti le danger : on avait fait une loi sur l'internationale. On l'a oublié depuis, on a laissé se développer cette affiliation du cosmopolitisme anarchique et socialiste. Aujourd'hui le mal se dévoile tout entier. On fait crier à des malheureux, à des égarés : à bas la patrie! on met la main des ouvriers

français dans la main des Allemands, des Italiens, des Anglais, des Belges, des nihilistes russes! On s'étudie à déraciner de l'âme du peuple de France ce sentiment national qui fut toujours son honneur et sa force. De sorte que cette campagne anarchiste et socialiste qui se déroule parmi nous est réellement un attentat contre le patriotisme aussi bien que contre toutes les traditions libérales et contre l'autorité publique elle-même. Cet attentat, on ne le dissimule même plus, on le publie dans tous les discours, les agitateurs révolutionnaires s'en font gloire. On se promet plus que jamais de continuer, et c'est ce qui fait que si cette dernière journée du 1er mai a pu se passer matériellement sans trouble, la situation reste ce qu'elle était avec ses incohérences, ses confusions et ses énigmes menaçantes.

Rien, sans doute, de plus frappant que le contraste entre ces violences de sectaires fanatisés organisant, ou rêvant la guerre à la société tout entière, et ces élections municipales qui ont aussi marqué la journée du 1er mai. Ce n'est pas que bien des passions n'aient pu s'agiter autour de ce vaste scrutin ; mais il y a toujours la différence qui peut exister entre un mouvement qui ne se propose que la destruction et une manifestation régulière, légale, à laquelle le pays tout entier s'associe par son vote. En réalité, que sont-elles, ces élections municipales accomplies l'autre jour dans les 36,000 communes de France, — et qu'en faut-il conclure? On a déjà essayé de les interpréter, de les décomposer de mille façons, sans attendre même de les connaître complètement. On s'est plu à multiplier les statistiques, à classer les élections des grandes villes, des arrondissemens, des cantons, des communes rurales, à supputer les pertes ou profits des conservateurs, des républicains, des opportunistes, des radicaux, à dégager enfin le sens de ce vaste mouvement. On a mis sûrement un peu d'imagination et de fantaisie dans le groupement de tous ces chiffres. Le plus clair est que, même encore aujourd'hui, il est assez difficile de se reconnaître dans un vote ainsi fractionné à l'infini, et qu'il est toujours hasardeux de donner à une multitude de scrutins une signification trop précise, de prétendre surtout en tirer des conclusions politiques. D'abord qu'en sait-on ? Ce qui est vrai dans des villes où tout devient affaire politique ne l'est plus au même degré dans une foule de petites villes et de villages moins directement soumis à des influences générales. Combien est-il en France de communes où les intérêts de localité, les relations personnelles, les rivalités de familles ou d'influences, quelquefois les antagonismes ou les jalousies de quartiers ont un plus grand rôle que la politique? Le vote n'en vaut peut-être pas mieux ; il tient à des raisons locales décorées tout au plus pour la circonstance d'une couleur politique. Et puis, que voyez-vous dans une multitude de ces scrutins, même dans des villes? Il y a parmi les élus des républicains et

des conservateurs dont la proportion varie. Ce sont tantôt les conservateurs, tantôt les républicains qui ont la majorité. Les uns et les autres cependant représentent leur commune, puisqu'ils ont été nommés en même temps par elle. Qu'en conclurez-vous ? C'est la majorité qui décide, oui, sans doute. Légalement, rien de plus clair; moralement, c'est un pays divisé, tout au moins peu passionné pour les querelles de partis, et ce serait une puérilité de donner à ce pays une couleur conservatrice ou républicaine trop tranchée, dans un classement qui ne serait plus qu'une œuvre de fantaisie. Combien de communes après comme avant les élections sont dans ce cas !

A regarder de près sans subterfuge, sans esprit de parti et de vaine contestation, ces scrutins municipaux, votes du 1er mai et ballottages du 8 mai, on serait tenté de dire que tous les commentaires auxquels on se livre dépassent la réalité, que, dans le fond, rien n'est sensiblement changé. Quelques déplacemens, quelques élections plus ou moins criantes ne sont pas une affaire. Sans doute, les socialistes ont essayé de profiter de l'occasion pour forcer la porte des conseils municipaux et ils ont même réussi sur quelques points. Il y a des socialistes élus à Toulouse, il y a des socialistes à Marseille ; il y en a à Grenoble et dans quelques villes industrielles du Nord ; il n'y en a plus à Roanne, à Saint-Étienne, à Troyes, où ils avaient un instant, dans ces dernières années, surpris le suffrage universel. Les socialistes ont échoué surtout à Fourmies, où ils se flattaient de frapper un grand coup, où ils ont paru concentrer aux derniers jours leurs plus violens efforts de propagande. Vainement les chefs de l'agitation, M. Paul Lafargue, M. Guesde, qui s'étaient donné rendez-vous dans la malheureuse ville, ont essayé d'ameuter les passions, de prêcher la guerre sociale, de réchauffer et d'exploiter les douloureux souvenirs de l'échauffourée meurtrière de l'an passé : ils se sont heurtés contre le bon sens populaire qui les a désavoués avec éclat. Les socialistes ont échoué à Fourmies comme ailleurs, plus qu'ailleurs, et, en définitive, ils ne sont qu'un petit nombre comptant à peine dans cette masse des 36,000 communes françaises. Les républicains, qui ont depuis longtemps envahi les conseils, ont cette fois encore gagné quelques élections ; ils en ont perdu quelques autres, et il resterait toujours à savoir ce que sont ces républicains de localité, ce que signifient exactement ces listes où toutes les nuances se marient. Les conservateurs, à leur tour, ont été exclus de quelques municipalités, ils sont entrés avec avantage dans d'autres.

C'est l'éternelle histoire. Tout cela se compense dans l'ensemble. Une de ces statistiques qu'on appelle toujours en témoignage, qui sont toujours complaisantes, expliquait récemment, à la veille du 1er mai, qu'il y avait un peu plus de 20,000 conseils républicains et un peu plus

de 15,000 conseils conservateurs. C'était l'état municipal de la France il y a quinze jours. La proportion ne doit pas s'être sensiblement modifiée, et ce qu'il y a de plus clair à travers tout, c'est que le pays reste ce qu'il était. Qu'on cherche à tout prix, si l'on veut, une signification politique dans ce vaste et obscur scrutin : il reste à peu près évident que cette masse nationale aux instincts paisibles, aux mœurs laborieuses, quoique remuée un instant par les élections, n'est certainement ni pour les agitations socialistes, ni pour les propagandes anarchistes, ni pour les violences de parti, ni même pour les excitations religieuses. Elle demeure la force de consistance un peu passive, si l'on veut, mais toujours puissante et solide contre ceux qui ne rêvent que destruction, guerres intestines et révolutions sociales. Quelles que soient les apparences, quels que soient les incidens, c'est après tout la moralité de ces élections qui viennent de s'accomplir.

Comme si ce n'était pas assez de ces crises d'un 1er mai, de ces batailles municipales, des explosions anarchistes et de leurs suites cruelles pour d'infortunées victimes, cependant, comme si cela ne suffisait pas pour occuper le gouvernement et le parlement à leur prochaine rencontre, il faut encore qu'on ait ces éternels conflits religieux qui se mêlent à tout. Ces tristes conflits, que nous nous obstinons à croire en partie factices, qui deviennent une obsession de l'opinion, ils ne cessent pas : bien au contraire, loin de s'apaiser, ils ne font que se compliquer et s'aggraver. Car c'est malheureusement ainsi : une fois qu'on est dans cette voie, on ne s'arrête plus. Aux emportemens des uns répondent les emportemens des autres. Ce ne sont plus que déclarations acerbes, représailles, défis irritans. On croyait, il y a bien peu de temps encore, marcher vers la paix, une paix visiblement désirée par l'instinct public; on retombe, plus que jamais, dans la guerre, une guerre aggravée par le bruit des polémiques, par les excitations du combat, par les impatiences, les susceptibilités et les fautes des uns et des autres. Oui, en vérité, on a un peu trop oublié qu'on ne traite pas les problèmes les plus délicats de la société morale avec du bruit, qu'il en est des relations de l'Église et de l'État comme de ces droits du roi et de ces droits du peuple qui, au dire du cardinal de Retz, ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. On a singulièrement oublié aussi ce que disait M. Thiers, à une heure où il s'efforçait d'accréditer la république : « ... Toucher à une question religieuse, disait-il, est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. Tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie... » Aujourd'hui, on n'écoute ni

la prévoyance politique, ni bien entendu la sagesse philosophique, et nos pouvoirs publics ont certainement leur part dans cette récente recrudescence des conflits religieux. Depuis quelque temps, le gouvernement, qui aurait cependant, s'il le voulait, bien d'autres affaires, semble n'être occupé qu'à surveiller et à poursuivre des évêques. Après M. l'évêque de Mende, qui a passé le premier, c'est M. l'archevêque d'Avignon et ses suffragans; après M. l'archevêque d'Avignon, c'est encore une fois M. l'archevêque d'Aix, et puis M. l'évêque de Nancy. On fait intervenir le conseil d'État pour prononcer des déclarations d'abus, on supprime par un acte sommaire les traitemens! On menace l'épiscopat de toutes les foudres du pouvoir laïque! Que peut gagner le gouvernement à cette guerre puérile et irritante? Pour plaire à quelques radicaux dont il subit l'ascendant malfaisant, il s'expose à troubler les croyances, à raviver plus que jamais les inquiétudes religieuses. Voilà tout!

Oui, sans doute, le gouvernement commet par légèreté, par imprévoyance ou par faiblesse, la faute dont se défendait si vivement M. Thiers et qui n'a jamais porté bonheur à aucun pouvoir. Il ne peut gagner que l'appui éphémère et compromettant des passions de secte; mais à parler franchement, que peuvent aussi gagner les évêques à des manifestations qui ressemblent plus ou moins à un retour offensif dans la politique? Que s'est-il passé depuis quelques mois? on ne le sait trop. Toujours est-il que, si les chefs de l'Église ont paru un instant s'adoucir dans leurs rapports avec les représentans de l'État, ils se sont sentis bientôt ressaisis par l'ardeur de la lutte, et sont un peu retombés dans le piège de la politique militante, sans calculer les conséquences de cette sorte de reprise d'hostilités. Veut-on immédiatement la preuve du danger qu'il y a pour les chefs de l'Église à se laisser entraîner dans les mêlées de la politique active? Ce n'est point sans doute dans les affaires de foi et de dogme qu'il peut y avoir entre évêques un désaccord, une dissidence : sur ce point, l'union est complète. A peine touche-t-on à la politique, cependant, la division éclate. M. l'évêque de Langres, et il n'est pas le seul, recommande à ses prêtres de se renfermer dans les devoirs du sacerdoce, de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires publiques. D'autres font de la politique dans leurs catéchismes, revendiquent le droit d'exercer leur autorité dans les élections, et ont même tout l'air de rétracter l'adhésion qu'ils avaient paru donner à la république. « Où prenez-vous, dit fièrement un prélat, que j'aie jamais fait acte d'adhésion à la république? » Ainsi, les uns, retranchés dans le sacerdoce, se défendent de tout conflit avec les pouvoirs établis; les autres semblent impatiens de combattre, publient des mandemens accusateurs, au risque de prolonger la malheureuse équivoque qui fait du clergé e complice de

toutes les hostilités contre le régime. Bref, on ne s'entend plus. La foi unit l'épiscopat, la politique le divise, — et ici survient un incident qui semblerait tout simplifier, qui devient peut-être, au contraire, une complication de plus; c'est l'intervention du pape lui-même, prenant le rôle de modérateur, de conciliateur dans ce monde troublé.

Plus que tout autre évidemment, avec une clairvoyance supérieure, et on peut le dire aussi, avec un sentiment affectueux pour notre pays, le souverain pontife a entrevu le danger qu'il y avait pour les intérêts religieux de la France dans les solidarités de partis, dans la confusion de la religion et de la politique. Il n'a point hésité à conseiller aux catholiques et à leurs chefs d'en finir avec les oppositions irréconciliables contre un régime établi, de se placer, dans l'intérêt même de la défense de leurs droits et de leurs croyances, sur le « terrain constitutionnel. » C'est l'objet de l'encyclique qu'il a publiée au mois de février. Léon XIII ne s'en est pas tenu là : il vient d'écrire, sous la forme d'une réponse à la déclaration récente des cardinaux français, une lettre nouvelle où il ne craint pas d'accentuer sa pensée. Il presse plus que jamais les catholiques « d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe. » Il répète aux catholiques français : « Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-le, soyez-lui soumis, comme représentant le pouvoir venu de Dieu. » Le saint-père va même plus loin, et a quelques mots sévères pour « des hommes qui subordonneraient tout au triomphe préalable de leur parti respectif, fût-ce sous le prétexte qu'il leur paraît le plus apte à la défense religieuse. » On épiloguera tant qu'on voudra, le langage est aussi précis que décisif, et il a d'autant plus de portée qu'il se fait entendre au milieu des excitations de la lutte. Est-ce à dire que ces conseils de paix et de soumission au régime établi impliquent l'oubli des intérêts religieux blessés ou menacés, une sorte de sanction résignée des actes par lesquels s'est signalée depuis dix ans et se signale encore une politique de secte pratiquée au nom de la république? Le pape, c'est bien clair, n'oublie rien, ne méconnaît rien, ne néglige aucun de ses devoirs auprès des maîtres de la France : il sent seulement que le meilleur moyen de défendre les intérêts religieux n'est pas de compliquer cette défense de compétitions de partis ou de régimes, d'antagonismes irréconciliables.

Voilà le drame noué entre un gouvernement entraîné par des passions de secte dont il n'ose pas secouer le joug, des évêques rejetés par des vexations puériles autant qu'irritantes dans des hostilités dont ils ne mesurent pas toujours les conséquences, et un pape qui intervient en pacificateur, qui a sûrement servi la France, la république elle-même, mais qui peut se lasser de ses efforts inutiles. Quel sera le dénoûment?

Ce pape, à l'esprit hardi et conciliant, sera-t-il écouté ? La république, qui n'a plus guère d'ennemi qu'elle-même, se décidera-t-elle à être le régime tolérant et libéral de tout le monde? Les évêques auront-ils la prudence de rester dans leur rôle? ou bien va-t-on se laisser aller de part et d'autre à cette politique de conflits perpétuels qui ne conduit qu'à des scissions peut-être irréparables, qui divise les forces de la France dans un moment où grondent des agitations menaçantes pour la république autant que pour l'Église, pour la société tout entière? Ce sont là les questions devant lesquelles vont se retrouver les chambres à leur prochaine rentrée. Toutes ces questions et bien d'autres, elles existaient sans doute, elles n'ont fait que s'aggraver depuis un mois par des événemens qui peuvent donner à réfléchir. Elles sont certes assez graves pour qu'on ne commence pas par perdre le temps en obscures intrigues ministérielles ou parlementaires qui ne conduiraient à rien. La vraie question, celle qui les comprend toutes, est plus que jamais dans le choix entre une politique de protection sociale, de paix morale, de prévoyance courageuse, et la politique de faiblesse, de pseudo-radicalisme qui laisse le pays incertain, use les institutions en compromettant la France elle-même dans sa sécurité et dans son honneur.

Tout ce qu'on peut dire, à la vérité, c'est que la France n'est pas le seul pays où il y ait des crises intimes, des fermentations sociales ou religieuses et des journées qui ont le triste privilège d'exciter d'avance une certaine anxiété. L'anarchisme, la dynamite, le socialisme et les 1er mai existent pour tout le monde aujourd'hui en Europe. En définitive, partout ou presque partout, elle s'est passée à peu près sans accident grave, cette journée qu'on redoutait un peu. En Angleterre, il y a eu à Hyde-Park une gigantesque démonstration populaire, mais rien de plus qu'une démonstration. A Berlin, la police avait eu le soin de multiplier les arrestations, et les socialistes qui ne veulent pas être confondus avec les anarchistes se sont bornés à célébrer la « fête ouvrière » dans leurs réunions. En Espagne, il n'y a eu que des craintes heureusement dissipées. Au-delà des Alpes tout s'est passé sans trouble, non cependant sans quelques tentatives d'explosions, comme pour rappeler que l'Italie a ses anarchistes. En Belgique seulement, à Liège, de véritables attentats ont été commis. La société européenne, à ce qu'il paraît, doit s'accoutumer à ce rassurant régime des bombes, des menaces adressées à tout le monde, des déclarations de guerre socialistes, des 1er mai qui ressemblent à des journées de terreur, et c'est au milieu de ces aimables préoccupations que tous les pays ont à suivre leurs affaires publiques, affaires de parlement et de gouvernement. C'est au bruit des attentats de Liège que la Belgique notamment vient de préluder, par une discussion parlementaire des plus

vives, sinon des plus claires, à cette revision constitutionnelle, dont les élections prochaines diront le dernier mot.

Qu'est-ce, en effet, que cette discussion qui vient d'occuper le parlement de Bruxelles et où se sont succédé le président du conseil, M. Beernaert, M. Frere-Orbán, M. Wœste, M. Nothomb, M. Paul Janson, les libéraux, les catholiques, les radicaux? Ce n'est rien de plus qu'un préliminaire, ou, si l'on veut, une occasion offerte à tous les partis de dire leur mot sur la revision, sur le *referendum* royal, sur le suffrage universel, sur la constitution du sénat, — et aussi de dévoiler leurs divisions. Jamais peut-être les divisions ne furent plus vives et plus profondes dans un parlement. Ce n'est pas sur le principe même de la revision qu'il y a des dissentimens, ce principe est désormais à peu près universellement admis. On s'est décidé ou résigné à toucher à cette constitution de 1830 à l'abri de laquelle la Belgique a vécu indépendante et libre depuis soixante ans, et, puisqu'il le fallait, le président du conseil lui-même, M. Beernaert, a cru prudent ou habile de prendre la direction de la campagne. La revision, soit! mais c'est sur la mesure et le caractère de la revision qu'ont éclaté ces divisions, dont le parlement de Bruxelles vient d'offrir le singulier spectacle. Le fait est qu'au camp libéral, M. Frere-Orban n'est point d'accord avec M. Paul Janson, qui lui-même est dépassé par ses amis les radicaux. Au camp conservateur, M. Beernaert, chef d'un cabinet catholique, ne s'entend ni avec M. Nothomb, ancien président de l'association catholique, sur le suffrage universel, ni avec M. Wœste, un des chefs ardens du parti, sur le *referendum* royal. On a fini malgré tout par arriver à une sorte d'entente sur un programme de revision. Quelques articles ont pu être votés sans trop de difficultés. Quant au *referendum*, ce n'est pas sans peine qu'il a été admis aux honneurs du programme; il a failli rester en chemin! Aujourd'hui, c'est fait, le parlement a voté son programme. Ce n'est cependant encore qu'un commencement. Après l'œuvre du parlement, vont venir les élections de la chambre constituante, qui décidera de la revision, de concert avec le sénat. Après l'œuvre constitutionnelle, on aura encore à voter une loi organisant le suffrage universel, et après cette loi reviendront encore des élections pour nommer le parlement nouveau du régime reconstitué! De sorte que, dès ce moment, on peut le dire, la Belgique entre dans une crise où toutes les institutions vont être remises en doute, livrées à l'ardeur des polémiques et des discussions. C'est certainement une grave aventure. M. Beernaert a déployé jusqu'ici une singulière dextérité à travers tous ces partis qui se préparent à la campagne électorale, qui se disputent déjà les fruits de la revision. Il sera, il faut l'avouer, un ministre heureux s'il réussit à conduire son œuvre jusqu'au bout, sans accident, sans péril pour la fortune de la Belgique.

Ce n'est pas dans une crise constitutionnelle, c'est dans des crises ministérielles que l'Italie, pour sa part, se débat aujourd'hui, et ces crises successives elles-mêmes sont évidemment le signe d'une situation politique assez sérieuse, assez troublée. On croyait, il est vrai, s'être tiré d'embarras il y a quelques semaines par un remaniement de cabinet. M. di Rudini avait gardé la direction des affaires avec ses principaux collègues : M. Nicotera, M. Luzzatti, le général Pelloux. Le ministre des finances seul, M. Colombo, avait payé les frais de la crise. On croyait pouvoir marcher ainsi, et on parlait déjà à Rome du voyage prochain du roi Humbert et de la reine à Berlin, où l'on se flattait peut-être de trouver, — qui sait? quelque secret merveilleux pour relever les affaires de l'Italie ; mais on avait compté sans le parlement, sans l'éternel et cruel embarras qui renaît sans cesse, cet embarras financier qui fait et défait les ministères, qui obsède les Italiens et dont ils ne savent comment se délivrer.

A peine le parlement s'est-il retrouvé à Monte-Citorio, le marquis di Rudini a voulu, comme on dit, en avoir le cœur net et savoir sur quoi il pouvait compter. Il n'a point hésité à aller au-devant des interpellations ; il a bravement fait face au péril, avouant la cause de la crise, — le refus de M. Colombo de recourir à de nouveaux impôts, — exposant à sa manière la situation financière, sans déguiser le déficit, qu'il évalue à 30 millions, — proposant en même temps quelques mesures, de vrais palliatifs, une augmentation des droits de succession, un impôt sur les allumettes, pour atténuer ce déficit croissant et dévorant. Le chef du cabinet a même couronné son discours par la demande d'un blanc-seing pour une série de réformes administratives, inconnues, — et, d'un ton délibéré, il a déclaré à la chambre que, si elle n'acceptait pas son programme, elle aurait au prochain budget un déficit de 60 millions. Malheureusement, propositions et explications n'ont paru ni claires ni suffisantes. M. di Rudini a pu s'apercevoir, par le débat qui s'est engagé aussitôt, que la position n'était plus la même pour lui, que la dernière crise l'avait laissé à demi désarmé et diminué devant des adversaires prompts à profiter de ses faiblesses et de ses embarras. Le dernier coup lui a été porté par un homme qu'il s'était pourtant efforcé récemment de rallier, M. Giolitti, député piémontais, qui a fait le procès en règle de la politique financière du ministère. Le discours de M. Giolitti a trouvé de l'écho, — et au premier vote, le ministère, mis en minorité, n'a plus eu qu'à se retirer, à porter sa démission au roi. C'était inévitable un jour ou l'autre ! M. di Rudini est tombé bravement, victime d'une certaine crânerie peut-être, mais surtout d'une situation fausse où il ne pouvait plus que se débattre sans profit et sans gloire. Arrivé au pouvoir comme successeur de M. Crispi avec l'intention avouée de suivre une autre politique, de

mettre une prévoyance conciliatrice dans les relations de l'Italie et de relever les finances, il avait été d'abord accueilli avec une assez vive confiance. Il n'a pas osé ou il n'a pas pu en finir avec cette fatalité des alliances onéreuses, des armemens militaires, des dépenses démesurées qui pèse sur l'Italie, — et il tombe à son tour sous le poids de cette politique !

Comment ce ministère de M. di Rudini va-t-il maintenant être remplacé ? Le roi Humbert, selon l'usage, s'est empressé de consulter tout le monde, le président du sénat, M. Farini, le président de la chambre, M. Biancheri, M. Saracco, M. Zanardelli, M. Crispi lui-même. En réalité, l'homme le plus naturellement désigné pour recueillir le pouvoir était M. Giolitti, qui a porté le coup décisif au dernier cabinet, et c'est lui, en effet, qui reste chargé de la mission de former un nouveau ministère, M. Giolitti est un Piémontais qui, après avoir été ministre avec M. Crispi, s'est séparé de lui, et qui, sans être précisément un chef de parti, a pris quelque influence dans le parlement. Il s'est adressé à quelques hommes de toutes les nuances, M. Perazzi, M. Sonnino, M. Lacava, M. Brin. Ce n'est pas sans peine qu'il réussira à satisfaire tout le monde, les Piémontais et les Méridionaux, les partisans des économies et les partisans des armemens. Au fond, d'ailleurs, toutes ces petites combinaisons sont assez impuissantes devant ce double et inquiétant phénomène : la diminution des ressources du pays et l'excès des dépenses militaires. Plus on va, plus les armemens appauvrissent le pays, et moins le pays appauvri peut suffire aux dépenses qu'on lui impose. C'est un cercle où l'on se débat et d'où on ne sortira que par un acte de courageuse prévoyance, par la résolution d'en revenir à un sentiment plus libre, plus indépendant, plus pratique des vrais intérêts de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le monde des affaires avait gardé pendant tout le mois d'avril une attitude expectante. L'attention était absorbée par les explosions de

dynamite et il s'agissait de savoir ce que recélait de menaçant pour l'ordre public cette date du 1er mai, dont les socialistes avaient fait un épouvantail. Rien de ce que l'on redoutait ne s'est produit le 1er mai ni les jours suivans. La spéculation est alors, sans perdre de temps, entrée en campagne, et un mouvement général de hausse a été développé pendant la première quinzaine du mois.

La liquidation s'est effectuée en hausse avec des taux de report très réduits sur la grande majorité des valeurs et du déport sur le reste. L'attente du 1er mai avait conduit à la formation d'un découvert important sur nos rentes, sur la plupart des fonds étrangers et sur un assez grand nombre d'actions de banque, de transports ou d'industrie. L'impulsion donnée par les acheteurs, au moment même de la liquidation, a déterminé des rachats précipités qui ont été le facteur principal de la hausse ultérieure.

Entre les deux liquidations de fin mars et de fin avril, le 3 pour 100 ancien avait été porté de 96.80 à 97.10, l'emprunt de 96.70 à 97.10 et l'amortissable de 97.25 à 98 francs. Depuis le 2 mai, on a poussé le premier fonds à 97.75, le second à 97.90, le dernier à 98.35.

Les raisons générales qui expliquent ce mouvement continu d'amélioration des cours sur nos fonds publics ont été maintes fois énoncées et sont toujours actives. S'il est vrai que les capitaux affluent avec moins d'abondance aux caisses d'épargne depuis le commencement de l'année et que la Caisse des dépôts et consignations ait par conséquent moins à acheter qu'en 1891, il est impossible de ne pas être frappé de la masse croissante des capitaux dans tous les autres centres d'accumulation. A la Banque d'Angleterre, bien que le taux d'escompte ait été abaissé à 2 pour 100, l'encaisse métallique dépasse 24 millions de livres sterling, et le taux de loyer de l'argent sur le marché monétaire libre est presque ridiculement bas. A la Banque de France, le papier d'escompte se fait de plus en plus rare; en revanche, l'encaisse dépasse 2,700 millions de francs, et le stock d'or seul est maintenant supérieur à 1,500 millions de francs. Dans la dernière semaine, il s'est accru de 43 millions. Les comptes de chèques grossissent sans cesse au Crédit lyonnais, à la Société générale, au Comptoir national d'escompte.

Pendant ce temps les obligations de nos grandes compagnies ont atteint des cours qu'aucun de leurs détenteurs, il y a deux ou trois ans, n'eût osé rêver. Depuis que la chambre syndicale des agens de change de Paris, afin de rendre quelque activité aux affaires devenues trop languissantes pour rester rémunératrices, a décidé, au commencement de ce mois, d'admettre en bloc, aux négociations à terme, les obligations de nos grandes compagnies, celles des Chemins d'Algérie et presque toutes les catégories d'obligations des compagnies étrangères de chemins de

fer, on a vu la cote inscrire les cours de 460 francs sur les obligations du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée (Fusion) et d'Orléans. A ce prix, ces titres favoris de l'épargne représentent, si l'on tient compte de l'impôt, un placement moins productif encore que la rente française 3 pour 100 à 97 fr. 50.

Avec la hausse de nos fonds publics s'est produit un mouvement parallèle sur les fonds étrangers.

Le Consolidé russe a gagné du 3 au 13 mai 0 fr. 75, l'emprunt d'Orient 1 franc, le 1 pour 100 Turc (série D) 0 fr. 60, l'Extérieure d'Espagne 2.25, l'Italien 1 franc, le Portugais 1.60, le Hongrois 0 fr. 15, l'obligation 5 pour 100 Hellénique 30 francs, l'obligation 5 pour 100 Argentine 1886, 30 francs, l'obligation hypothécaire Serbe 5 pour 100, 6 fr. 25, le 4 pour 100 Brésilien 3 francs.

Ce sont là des changemens de cours d'une amplitude exceptionnelle et qui sont, dans la plupart des cas, le résultat de la tendance générale à la hausse plutôt que l'effet de causes spéciales à chaque valeur et suffisamment plausibles.

L'emprunt d'Orient a valu le 13 courant 68.60, coupon de 2 1/2 pour 100 détaché, cours correspondant à 105 pour 100 à Saint-Pétersbourg. Le 4 pour 100 or 1880 vaut 94 francs ex-coupon de 2 pour 100, le Consolidé 95 francs jouissance avril. Le 3 pour 100 1891 a quelque peine à s'établir à 77 francs. Ce fonds a été émis en octobre de l'année dernière à 79 3/4. Un classement encore imparfait le retient jusqu'ici à 3 pour 100 environ au-dessous du niveau où le relèvera cependant un jour ou l'autre le bon renom financier de la Russie.

La rente italienne était au-dessous de 90 francs lorsque le cabinet di Rudini est tombé du pouvoir. Les haussiers l'ont portée à 91 francs en pleine crise ministérielle. Auront-ils raison de la spéculation à la baisse très active sur cette valeur? Ils espèrent que M. Giolitti fera figurer dans son programme au moins une promesse de réduction des dépenses militaires.

Il y a quelques jours, le bruit s'est répandu subitement sur le marché que le délégué du gouvernement portugais, chargé de négocier avec les comités des créanciers un arrangement sur la double base de la réduction du coupon et d'un emprunt de 100 millions de francs, avait réussi à trouver un syndicat financier prêt à se charger de cette opération d'emprunt. Cette seule annonce a suffi pour effrayer les vendeurs à découvert sur la rente portugaise 3 pour 100. Leurs rachats ont porté ce fonds presque à 29. La nouvelle était cependant sinon fausse, au moins quelque peu en avance sur la réalité. Des pourparlers étaient engagés, mais rien n'était conclu, et rien ne l'est encore au moment où sont écrites ces lignes. Un syndicat est disposé

en effet à prendre en mains l'opération; des maisons de Paris et de Londres y figurent; les conditions ne sont pas encore arrêtées. Tout dépend de l'issue des négociations pour le règlement de la dette, et le point d'achoppement est ici la question du contrôle sur les recettes douanières.

Les gouvernemens autrichien et hongrois mettent la dernière main aux préparatifs de la grande opération qui a pour objet la réforme monétaire autrichienne, la régularisation de la *valuta*. Les projets de loi *ad hoc* vont être présentés aux deux parlemens. La Hongrie aura ensuite à procéder à des conversions d'anciennes dettes 5 pour 100. L'emprunt spécialement destiné à l'exécution de la réforme ne viendra que plus tard.

La hausse brusque de l'Extérieure de 59 1/2 à 62 a été expliquée tout d'abord par le bruit d'une reprise des négociations commerciales entre la France et l'Espagne. Ce bruit n'avait rien de sérieux. Comme la hausse n'a pas été suivie de réaction, il reste, comme explication plausible du mouvement, que la baisse avait été exagérée, et que, là aussi, il y avait un large découvert à exploiter. A Madrid, gouvernement et cortès s'occupent lentement, posément, du budget, dont l'énorme déficit ne paraît inquiéter vivement aucun des pouvoirs publics d'Espagne. L'agio de l'or, à Madrid et à Barcelone, se maintient aux environs de 14 pour 100.

Les valeurs turques sont en plein essor. Une commission étudie à Constantinople, avec l'approbation du sultan, un projet d'unification des diverses catégories de la dette, ce qui a pour résultat jusqu'ici de les faire toutes monter. La Banque ottomane, dont le portefeuille est composé de ces titres, devait monter par voie de conséquence et a été portée en effet de 562.50 à 583.75, avec la perspective d'un dividende de 17 fr. 50 pour 1891.

L'Unifiée est toujours très ferme, mais immobile à 490. A Londres, où le monde financier semble renaître à la confiance, la spéculation pousse les valeurs helléniques, brésiliennes et argentines.

La hausse a été très forte également sur les actions. Elle est de 20 francs sur la Banque de France à 4,150, de 15 sur le Crédit foncier à 1,210, de 40 sur la Banque de Paris à 662.50, de 11.25 sur le Crédit lyonnais à 786.25, de 50 sur le Nord à 1,815, de 15 sur le Lyon à 1,475, de 10 sur le Saragosse et le Nord de l'Espagne, de 35 sur les Andalous à 310, de 30 sur le Rio-Tinto à 417.50. Des recettes plus faibles ont provoqué une réaction de 25 francs sur le Suez.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

